

H. Apr. 5701 u Tchéraim

<36626428490010

S

<36626428490010

Bayer. Staatsbibliothek

LE
SOUDAN ÉGYPTIEN

SOUS

MEHEMET ALI

PAR

HENRI DEHÉRAIN

DOCTEUR ÈS-LETTRES



Bayer. Staats.
Bibliothek
München

PARIS

GEORGES CARRÉ ET C. NAUD, ÉDITEURS

3, RUE RACINE, 3

—
1898

Jl. Apr.

5701 u

Bayer. Staats-
Bibliothek
München

Hommage

LE
SOUDAN ÉGYPTIEN
SOUS
MEHEMET ALI



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

LE
SOUDAN ÉGYPTIEN

SOUS

MEHEMET ALI

PAR

HENRI DEHÉRAIN

DOCTEUR ÈS-LETTRES



PARIS

GEORGES CARRÉ ET C. NAUD, ÉDITEURS

3, RUE RACINE, 3

—
1898

= Tr. 13.12.43.

H. Afr.

5701 u

Bayer. Staats-
Bibliothek
München

A

M. MARCEL DUBOIS

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE COLONIALE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PRÉFACE.

Mehemet Ali, fonctionnaire turc délégué du Sultan, mais de fait indépendant dans son pachalik d'Égypte, prit en 1820 l'initiative de conquérir les contrées qui s'étendent au sud de la première cataracte du Nil. Ses descendants et en même temps ses successeurs dans le gouvernement de l'Égypte reculèrent sans arrêt les limites de leur domination, si bien que sous les Khédives Ismaïl et Tewfik, elle s'étendit : au sud, jusqu'au lac Albert ; à l'est, jusqu'à la mer Rouge et aux pentes du massif Abyssin ; à l'ouest, jusqu'au Ouadaï et aux régions arrosées par l'Ouellé-Oubangui et ses affluents.

Le Soudan égyptien a couvert une partie considérable du continent africain, et la décision prise en 1820 par Mehemet Ali a étrangement modifié la destinée de millions d'hommes.

L'occupation du Soudan oriental par les pachas d'Égypte constitue donc l'un des faits importants de l'histoire de l'Afrique au XIX^e siècle.

Cette contrée n'excite pas moins la curiosité du géographe que celle de l'historien.

Du nord au sud, le sol s'y présente sous des aspects fort différents : déserts dénudés, puis steppes à végétation rare, enfin savanes coupées de rubans de forêts, qui suivent les sinuosités capricieuses des rivières. Les habitudes de vie des habitants y affectent la même variété. Au nord, cohabitent pasteurs et cultivateurs ; au sud, pasteurs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs vivent dans des districts limitrophes.

En outre, cette immense contrée est traversée par le Nil, ce fleuve unique sur le globe, dont on étudiera sans lassitude et la nature et les effets bienfaisants.

A l'heure présente, le Soudan oriental préoccupe le diplomate et le politique.

En 1881, un certain Mohammed Ahmed, qui se donnait pour le Mahdi attendu depuis des siècles par les musulmans, souleva les Soudanais, massacra les soldats égyptiens et établit un régime théocratique.

Le Soudan fut perdu pour l'Égypte. En ce moment même et sous nos yeux, ce nouveau régime s'effondre. Quel sera l'avenir politique du Soudan oriental ? Le gouvernement anglais, qui, depuis 1882, s'est octroyé la mission d'administrer l'Égypte, a déclaré que son œuvre ne serait pas achevée avant que le Khédive ait recouvré ses provinces perdues. Ces déclarations cachent-elles un prétexte pour prolonger indûment l'occupation de l'Égypte ? Sont-elles, au contraire, inspirées par la bonne foi ? L'Europe entière est intéressée aux réponses que les faits donneront à ces questions.

On n'exagère rien en disant que des décisions qui suivront le moment où le drapeau égyptien flottera de nou-

veau sur les ruines de Khartoum, dépendent en partie les relations entre France et Angleterre.

N'en serait-ce pas assez pour que le Soudan oriental méritât de retenir l'attention ?

Bien qu'il ait déjà provoqué de sérieuses études, le sujet ne nous a pas paru épuisé.

Nous flattant de l'espoir de découvrir peut-être encore du nouveau sur un terrain déjà exploré, nous avons cru pouvoir reprendre utilement une série de recherches que d'autres auteurs avaient abordées avant nous.

En effet, *Der Sudan unter ägyptischer Herrschaft*, de Richard Buchta, n'est qu'un recueil de faits, parfois inexacts, dont l'auteur a banni toute réflexion personnelle. Dans *l'Égypte et le Soudan égyptien*, M. Henri Pensa enfermait une si vaste matière en un nombre restreint de pages, qu'il ne pouvait donner (il en convient sans difficulté) qu'un résumé de l'histoire du Soudan égyptien. *Mahdism and the Egyptian Sudan*, du major (aujourd'hui lieutenant-colonel) F.-R. Wingate, contient des textes extrêmement intéressants et qu'en sa qualité de chef de service « des renseignements » de l'armée égyptienne, l'auteur était seul à même de recueillir et de publier. Toutefois, cet ouvrage si précieux à cet égard manque d'une certaine science de la composition. La meilleure étude, qu'ait provoquée le sujet, est à notre avis celle de M. Hermann Frobenius, *Die Heiden neger des ägyptischen Sudan*. Mais, comme le titre l'indique, l'auteur a presque exclusivement porté son attention sur la partie du Soudan située au sud du 10° de latitude nord et s'est particulièrement attaché à éclaircir les questions d'ethnographie.

Nous avons donc estimé qu'il y aurait intérêt à diriger nos travaux vers l'histoire et la géographie du Soudan égyptien.

C'est le résultat de ces recherches que nous présentons aujourd'hui à l'appréciation de nos anciens maîtres de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Nous nous sommes d'abord posé cette question : Pour quels motifs Mehemet Ali a-t-il entrepris la conquête du Soudan ? et ensuite celle-ci : au moment où les Égyptiens y entraient, quel était l'état politique du pays ? Ayant répondu de notre mieux, nous racontons les événements de la conquête : la campagne de 1820-1822.

Voici Mehemet Ali maître du Soudan, qu'y a-t-il fait ? Après avoir déterminé les limites territoriales de sa domination, nous nous arrêtons longuement sur la ville de Khartoum, son aspect général, la population qui l'habitait, les avantages et les défauts de sa position géographique, son rôle politique et commercial. Suit un exposé de l'administration du Soudan et de l'état des forces militaires qui l'occupaient. Puis, comme Mehemet Ali s'est surtout proposé de tirer du Soudan les plus gros revenus possibles, un chapitre est consacré aux procédés d'exploitation, un autre aux résultats de cette exploitation. Nous montrons enfin comment la sécurité s'est établie dans une contrée où naguère les Européens ne voyageaient pas sans courir les plus grands dangers.

La troisième partie du Mémoire a trait aux explorations accomplies sous le patronage de Mehemet Ali, pour découvrir les sources du Nil.

Les idées répandues sur la « question des sources »

vers 1830, les expéditions elles-mêmes, leurs résultats géographiques, les conséquences économiques entraînées par la connaissance de ces résultats forment la matière des quatre derniers chapitres.

Au moment où nous achevons cet ouvrage, il nous reste à adresser l'expression de nos très sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous donner leurs précieux encouragements ou leurs conseils :

A MM. Milne-Edwards, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle ; Hamy, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle ; Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; à MM. les Fonctionnaires des Archives et de la Bibliothèque du Ministère des Affaires étrangères ; à M. le Secrétaire général et à M. le Bibliothécaire de la Société de Géographie de Paris.

Nous avons estimé que nos investigations ne seraient complètes qu'autant que nous aurions recueilli en Égypte même les renseignements, écrits ou oraux, qui s'y pouvaient rencontrer. Nous remercions donc encore tous ceux qui directement, ou par leur bienveillante entremise, ont contribué à nous éclairer : MM. Cogordan, agent diplomatique et consul général de France ; S. Ex. Nubar Pacha ; M. G. Louis, délégué de la France près de la commission de la Dette ; M. Gay-Lussac, contrôleur français de la Daïra Sanieh de S. A. le Khédive ; S. Ex. Artin Pacha ; M. de Lacretelle, consul de France à Alexandrie ; M. Girard, consul de France au Caire ; M. de Morgan, directeur du service des antiquités ; MM. Barois,

Daninos Pacha, Fouquet, Mahoudeau, Mazuc, Chelu, Borelli, Ventre, Schweinfurth, Poilay, Toussaint-Suzarini.

Enfin, je ne saurais oublier ce que je dois à mes anciens maîtres de la Sorbonne et particulièrement à M. le doyen Himly, membre de l'Institut ; à M. Lavisse, membre de l'Académie française ; à M. Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale. Leur enseignement m'a fortifié dans le goût des études historiques et géographiques, et je voudrais que ce travail dans lequel je me suis efforcé d'appliquer leurs méthodes fût à la hauteur de ma gratitude.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUÊTE DU SOUDAN

CHAPITRE PREMIER.

Les causes de la conquête.

Mehemet Ali, Pacha d'Égypte (1), étendit considérablement de 1820 à 1822 ses possessions territoriales vers le Sud.

De la seconde cataracte du Nil, les limites de sa domination furent portées jusqu'aux montagnes du Fazoql et du Dar Nouba, à une distance de onze cents kilomètres. Les populations des pays de Dongola et de Berber, du Sennar et du Kordofan durent se soumettre aux volontés du Pacha, qui gouvernait au Caire. Le Nil devint un fleuve égyptien depuis son delta jusqu'à l'endroit où on le voyait surgir des contrées mystérieuses de l'Afrique centrale.

(1) L'habitude s'est établie en Europe de nommer Mehemet Ali : le *Vice-roi d'Égypte*. Cette expression est fautive. Mehemet Ali a été *Pacha d'Égypte*, et au même titre, jusqu'en 1841, que les Pachas envoyés en Égypte, par les Sultans, au xvii^e et au xviii^e siècles, pour y gouverner en leur nom.

Mehemet Ali ne s'est personnellement jamais expliqué sur les motifs pour lesquels il envoya ses armées conquérir le Soudan. Le Dr Peney est donc autorisé à écrire dans ses *Mémoires*, que « c'est un secret que le vice-roi a emporté comme tant d'autres secrets dans la tombe » (1).

Toutefois il est permis d'émettre à cet égard certaines conjectures qui ont pour elles toute l'apparence de la vérité.

La principale cause de l'expédition de 1820 a été, à notre avis, d'ordre économique. Mehemet Ali a voulu conquérir le Soudan, parce qu'il le supposait fécond en produits de toute espèce, riche en mines, surtout en mines d'or, abondamment peuplé, et propice par suite à la chasse aux esclaves.

I. — LES BESOINS D'ARGENT DE MEHEMET ALI.

Les besoins d'argent de Mehemet Ali furent toujours considérables.

Assurément il n'était pas d'un naturel prodigue et ses goûts personnels n'avaient rien de dispendieux.

Puckler Muskau, quand il fut reçu par lui à Alexandrie, remarqua la simplicité de sa mise. Il était vêtu d'une pelisse brune, son tarbouche n'était pas orné de pierreries. Il ne portait pas de bijoux aux mains. Un soin extrême de sa personne, une propreté méticuleuse, semblaient former

(1) Mémoires sur l'Ethnographie du Soudan égyptien. *Revue d'Ethnographie*, I, p. 398.

toute sa parure (1). Sa table était frugale ; son équipage modeste. Il sortait dans une calèche très simple attelée de deux chevaux fort ordinaires (2).

Dans le budget de l'Égypte pour l'année 1833, qu'a publié Bowring, les dépenses totales s'élèvent à 420,505 bourses (52,363,125 francs) ; or les dépenses de la maison de Mehemet Ali, « Household expenses of the vice roy », y sont comptées pour 4,000 bourses seulement (500,000 francs) (3).

Ses résidences étaient peu nombreuses et bien inférieures en magnificence aux édifices splendides, dont plus tard le khédive Ismaïl Pacha orna l'Égypte. Ses demeures d'Alexandrie (4), du Caire et de Choubra ne sauraient soutenir la comparaison avec les palais de Gizeh ou de Gezireh, d'Hassan ou d'Hussein, de Boulaq Dagrou, de Koubbé ou d'Abdin, que son petit-fils se complut à élever, à décorer et à meubler avec luxe.

Mehemet Ali ne se laissa pas non plus aller à l'incurie en matière de finances, ce fléau des familles et des états musulmans. Il avait une vue très claire de ses ressources et de ses charges (5) et connaissait son budget jusque dans

(1) Aus Mohammed Ali's Reich, I, p. 176.

(2) Renseignement oral de M. le comte Benedetti, attaché de 1840 à 1848 au Consulat général de France à Alexandrie, et chargé par intérim de la gérance du Consulat.

(3) BOWRING. Report on Egypt., p. 45.

(4) La salle d'audience du palais d'Alexandrie est simple, le grand escalier est en marbre de Carrare, mais la rampe est en bois. PUCKLER MUSKAU. *Ouv. cit.*, I, p. 131.

(5) BOWRING donne les budgets de 1821, 1829-30, 1833 (sans d'ailleurs

les détails. Au début de l'année, il fixait la somme qu'il jugeait nécessaire à chacun des services et réduisait les écritures au minimum.

L'homme privé était donc économe, l'homme public bon administrateur. Mais son ambition, ses hautes visées politiques, son enthousiasme pour les choses d'Europe l'entraînèrent à de grandes dépenses.

Ses guerres en Arabie, en Morée, en Syrie, l'occupation du Soudan l'obligèrent à entretenir des effectifs de troupes très élevés. En 1811 il avait déjà près de 20,000 hommes sous les armes (1). A certains moments, il en eut plus de 100,000 (2): force colossale pour les ressources de l'Égypte, et que l'un des agents européens du pacha, l'un des plus passionnés parmi ses admirateurs, reconnaît « n'être point en rapport avec la population et nécessiter des contributions qui surchargent le peuple » (3).

Il créa une flotte, peut-on dire de toutes pièces, car du gouvernement des Mamelouks, il n'héritait pas même d'une carène de vaisseau. Non seulement il acheta des bâtiments à Marseille, à Venise, à Gênes, à Livourne, mais il voulut en outre devenir lui-même constructeur de navires et commença par établir à grands frais un arsenal maritime à

indiquer l'origine de ses chiffres). Dans les trois cas, les recettes sont supérieures aux dépenses. *Report on Egypt*, p. 44.

(1) Drovetti, vice-consul chargé de la gestion du consulat général de France à Alexandrie, à S. Exc. Mgr le Ministre des Relations extérieures de l'Empire français, 19 avril 1811, Archives Minist. Affaires étrangères, Le Caire.

(2) 107,628 hommes en 1837, chiffres communiqués à Bowring par Campbell, agent et consul général d'Angleterre. *Report on Egypt.*, p. 50.

(3) CLOT BEY. Notes sur l'Égypte. *Bull. Soc. Géogr.*, 1832, II, p. 273.

Alexandrie (1). Après la destruction d'une première flotte à Navarin, il en créa une nouvelle (2).

Si Mehemet Ali dépensait beaucoup d'argent pour être en mesure de triompher de ses ennemis par la force, il ne lui en coûtait guère moins, quand il négociait avec eux.

Deux ambitions dominèrent sa vie : posséder l'Égypte en toute souveraineté avec faculté de la transmettre héréditairement dans sa famille ; ajouter à la domination de l'Égypte celle du pachalik de Syrie. C'était au Sultan, son suzerain, qu'il appartenait de réaliser ce double rêve. Avant de s'efforcer de lui arracher violemment ces concessions par la force, Mehemet Ali tenta de se les faire accorder de bonne grâce (3).

Or il n'est pas de pays, où se puisse à plus juste titre qu'en Orient appliquer ce dicton populaire, que les cadeaux entretiennent l'amitié. Dans l'empire ottoman le *bak-*

(1) RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 33. — Déjà M. Ali avait dépensé un million et beaucoup de temps, pour créer un arsenal à Alexandrie quand de Cerizy lui fut présenté. M. Ali lui demanda son avis, de Cerizy critiqua vivement les travaux. M. Ali lui demanda alors un mémoire détaillé résumant ces critiques et proposant un nouveau plan d'arsenal. Convaincu par de Cerizy, M. Ali oublia les sommes inutilement dépensées et donna l'ordre de commencer les nouveaux travaux. Il fallut creuser un bassin dans la mer, accomplir des travaux de terrassement, et cependant quatre ans après, non seulement l'arsenal était achevé, mais de grands vaisseaux de ligne sortaient du chantier. PUCKLER MUSKAU. *Aus Mohammed Ali's Reich*, I, p. 94-95.

(2) État de la flotte en 1832. CLOT BEY. *Loc. cit.*, p. 276. — État en 1837 : vaisseaux de ligne, 8 ; frégates, 7 ; corvettes, 4 ; bricks, 9 (dont un vapeur) ; en chantier, vaisseaux de ligne, 4 ; frégates, 3. PUCKLER-MUSKAU, *loc. cit.*, I, p. 98-101. — Cf. BOWRING, *Report*, etc., p. 54-5.

(3) Les idées de Mehemet Ali sur ses devoirs à l'égard du Sultan se modifièrent avec le temps. En 1829, il se refuse énergiquement à se prêter à un démembrement de l'Empire Ottoman, même s'il en doit profiter : « Savez-

chich constitue l'un des usages politiques fondamentaux. Mehemet Ali se montra à l'égard de Mahmoud un vassal généreux. Un jour, il lui fait présent de deux cents jeunes eunuques noirs pour son harem (1); une autre fois d'un cheval du Dongola, une bête de choix pour ses écuries (2). Quant aux dons en argent, qu'il fit au Sultan en personne et, à ses ministres, ou à ses familiers pour les gagner, on n'en connaîtra vraisemblablement jamais l'étendue (3).

Le Sultan tira encore de l'Égypte un revenu moins aléatoire. Depuis le xvi^e siècle, elle lui devait un tribut annuel.

Les Mamelouks le payèrent très irrégulièrement. Nous n'avons pas réussi à savoir si Mehemet Ali s'en acquitta

vous, dit-il au colonel John Hobart Caradoc, quel serait pour moi le résultat de la destruction de l'Empire? Tout musulman s'écarterait de moi avec dégoût. Mon fils même m'abandonnerait. Le Sultan est un fou, mais Dieu nous l'a donné pour nos péchés. » Puis en septembre 1834, « il dit aux consuls généraux des Puissances : puisque tous les moyens de conciliation avec la Porte sont épuisés, il ne me reste plus qu'à me séparer de l'Empire. » PROKESCH-OSTEN. *Mehmed-Ali*, p. 12, 61-64.

(1) « En 1812 à l'arrivée de la grande caravane le vice-roi fit mutiler 200 malheureux pour les envoyer au grand seigneur à Constantinople. » CAILLIAUD. *Voyage à Meroë*, III, p. 118.

(2) BURCKHARDT. *Travels in Nubia*, p. 66. — En 1834, une des filles du Sultan se mariant, Mehemet Ali envoie de riches présents, qui d'ailleurs furent repoussés. PROKESCH-OSTEN, *loc. cit.*, p. 63.

(3) « J'ai su qu'il a chargé son capikiaja, à Constantinople, de sonder les intentions des ministres du grand seigneur sur la possibilité d'obtenir l'émancipation, après laquelle il soupire. Il vise toujours au Bachalik de la Syrie, et il me disait un jour, qu'il ne désespérait pas de l'avoir en sacrifiant 7 à 8 millions [millions?] de piastres qu'il ferait entrer à propos dans le trésor du grand seigneur. » Drovetti au ministre des Relations extérieures de l'Empire français, 19 avril 1811. *Aff. étr.*, Le Caire.

régulièrement avant 1841, mais, à partir de cette date, il paya annuellement au Sultan une somme de 10 millions de francs (1).

En outre, le goût de Mehemet Ali pour les choses d'Europe, la sympathie, vraiment étrange (si l'on songe à son temps et à son milieu) de ce petit officier turc pour les Européens, furent également l'origine de grosses dépenses.

Savent-ils dans quelle barbarie gisait l'Égypte, il y a un siècle, quand Volney la visita, quand Bonaparte la conquiert, les milliers de touristes qui chaque hiver retrouvent au Caire, et même à Louxor et à Assouan, toutes les facilités d'existence qu'ils ont quittées quelques jours auparavant à Brindisi, à Naples et à Marseille ?

Mehemet Ali fut l'ouvrier de la première heure de cette transformation dont on bénéficie sans assez l'admirer.

C'est avec le concours des Européens qu'il l'opéra. Il prit à son service des officiers, des ingénieurs, des architectes, des agronomes, des médecins, même des professeurs de musique et de dessin. Il accueillit favorablement les Saint-Simoniens prêts à entreprendre de grands travaux d'utilité générale avec cette même ardeur qu'ils déployaient naguère à propager leur doctrine (2).

De tous les Européens, ce furent les Français qui répon-

(1) 80,000 bourses ; Firman de mai 1841. — Neimans commet une erreur en donnant le chiffre de 48 millions de piastres soit 12 millions de francs. *Der Handelsverkehr Alexandriens seit M. Ali. Petermann's Mitteilungen*, 1857, p. 504.

(2) G. WEIL. Les Saints-Simoniens colonisateurs. *Revue Bleue*, 1896, I, p. 343-345. — Cf. CHARLETY. Essai sur l'histoire du Saint-Simonisme. Paris, 1896, in-8°.

dirent en plus grand nombre à l'appel de Mehemet Ali, ils contribuèrent plus que tous les autres à l'œuvre accomplie en Égypte. On le proclamait naguère (1), on l'oublie trop aujourd'hui et le Français, qui le dit, semble l'apprendre à l'étranger.

L'Égypte du XIX^e siècle bénéficia incontestablement de la présence des Européens en général et des Français en particulier (2). Il en résulta cependant pour elle un surcroît momentané de charges. La faveur bien connue avec laquelle le Pacha accueillait toutes les innovations, attirait en Égypte rêveurs et charlatans (3); parmi les projets qui lui étaient soumis, il ne distinguait pas de prime abord ceux qui avaient des chances de succès. D'ailleurs, il se résignait d'avance, en philosophe, aux échecs probables. Il disait : « Je sais que sur cinquante Européens qui viennent me proposer leurs services, quarante-neuf ressemblent à des pierres fausses. Mais comme je ne puis découvrir qu'à l'usage le diamant vrai qui est parmi eux, je les achète en bloc, et quand j'ai découvert le vrai, il me paye au centuple la perte subie (4). »

(1) « Il n'y a pas de nation qui ait autant contribué à la civilisation et au développement de l'Égypte que la France. » BOWRING. *Report on Egypt*, p. 151.

(2) « Quoique dans cette immigration d'Européens les présomptueux et les ignorants aient tenu une large place, il n'y a pas de doute que la collaboration des Européens avec des fonctionnaires orientaux a eu en somme un résultat très fructueux. » BOWRING. *Report, etc.*, p. 151.

(3) M. Ali disait sans amertume qu'avant de rencontrer un homme capable de monter ses fabriques, il avait payé beaucoup de charlatans (schwindler) d'Europe. C'est ce qu'il appelait la rançon de l'expérience. PROKESCH-OSTEN. *Mehmed Ali*, p. 8.

(4) PUCKLER MUSKAU. *Aus Mohammed Ali's Reich*, I, p. 93.

Il fit donc quantité d'expériences, dont beaucoup furent très dispendieuses.

Quant aux Européens, véritablement aptes à rendre des services, ils ne pouvaient faire profiter le pays de leurs talents qu'à l'aide de tout un matériel mécanique qui manquait totalement à l'Égypte. Dans les pays d'Europe, ce matériel a été lentement constitué; il représente un capital considérable, graduellement amassé. En Égypte, au contraire, il fallut tout acquérir à la fois (1).

En outre, dans le pays même, le Pacha était dépourvu d'appuis. Pas d'hommes assez intelligents, dévoués et zélés pour former un personnel de contremaîtres; il n'y avait pas d'intermédiaire entre l'ingénieur, ou l'architecte européen, et le manœuvre uniquement capable de prêter la force musculaire de ses bras. Tel un régiment où figure-raient officiers supérieurs et soldats, mais dans lequel les cadres, officiers subalternes et sous-officiers, feraient défaut. La constatation de ce fait causait à Mehemet Ali une impression pénible, qui se traduisait dans cette phrase, dont il était coutumier : « Que voulez-vous ? je suis seul (2). »

(1) RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 55. — De 1835 à 1840, par exemple, on a importé d'Europe en Égypte pour 83,274 bourses (2,094,350 francs) d'objets nécessaires aux manufactures de l'État. BOWRING. *Report*, etc., p. 45 note 1.

(2) MENGIN. *Histoire de Mohammed Ali*, p. xvii-xviii, note. « Vous avez, disait M. Ali à Bowring, beaucoup de personnes intelligentes qui comprennent leurs maîtres et exécutent leur travail. J'en trouve très peu pour me comprendre et exécuter mes ordres. Souvent je suis trompé et je sais que je suis trompé. J'ai été presque seul pendant une grande partie de ma vie, ne trouvant personne pour me seconder, sauf Boghos bey. BOWRING, *Report*, etc., p. 146.

Bien plus, il n'avait pas seulement à suppléer à l'incapacité, il devait encore lutter contre la malveillance. « Il faudra au vice-roi des années, écrivait en 1825 le Consul général de France, avant que de vaincre la répugnance qu'ont en général ses subordonnés à se laisser instruire par des chrétiens et à favoriser son système d'innovations (1). »

Aussi le désir de Mehemet Ali de doter l'Égypte d'une industrie indigène fut-il souvent beaucoup plus coûteux que productif : les tissus de chanvre fabriqués en Égypte, par exemple, étaient de si mauvaise qualité, qu'à Livourne, en 1834, le chanvre brut était vendu presque aussi cher qu'un poids égal de tissu de chanvre. Tel était le prix de revient d'un canon de bronze fabriqué à Boulaq, que, pour une somme égale, on aurait pu avoir en Europe un canon en argent (2). Bref en 1840, Bowring pouvait porter ce jugement d'ensemble sur les tentatives industrielles de Mehemet Ali : « Les essais de manufactures ont été très coûteux et ont échoué (3). »

Enfin, ces Européens, qui avaient quitté leurs patries respectives, étaient en général d'humeur indépendante, si bien que leurs jalousies réciproques, leurs refus de se subordonner les uns aux autres, augmentaient le prix de

(1) Malivoire au baron de Damas, 10 novembre 1825. Aff. étr., Le Caire,

(2) RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 57. — « J'ai lieu de penser que les rails, par exemple qui ont été expédiés du Caire à Alexandrie pour être employés dans les mines de charbon, en Syrie, auraient pu être importés pour un tiers de ce qu'ils ont coûté ; et ainsi de bien d'autres produits du Pacha. » BOWRING. *Report*, p. 30.

(3) BOWRING. *Ibidem*, p. 29.

leurs services. D'Arnaud remarque finement que « des inimitiés qui ne cessent de se produire en Turquie et en Égypte parmi les divers employés européens » résultent « tant de travaux gaspillés aux dépens des coffres de ces deux puissances !!! » Et il ajoute, évidemment en exagérant, mais enfin il ajoute « que cet inconvénient est en partie la cose (*sic*) de la ruine de l'Égypte » (1).

Joignez à toutes ces sources de dépenses la générosité naturelle de Mehemet Ali. « Il payait largement les services rendus (2). » S'il arrivait malheur à ses fonctionnaires, il s'inquiétait du sort de leur famille. L'un d'eux, par exemple, qui déjà avait accompli avec succès une mission dans l'Inde, fut envoyé à Ispahan en Perse, pour y acheter des tapis et y embaucher des ouvriers tapissiers. Il y mourut de la peste. Le Pacha apprit qu'il laissait à Constantinople une femme, un fils et une fille. Il envoya le fils en Angleterre pour y être éduqué, pensionna la mère, maria la fille (3). Encore aujourd'hui on se transmet dans mainte famille Cairote la tradition de pareils bienfaits. Ses qualités de cœur conspiraient donc avec ses vues de politique et de réformateur pour appauvrir son trésor.

Il lui fallait faire face à toutes ces dépenses.

(1) D'ARNAUD. Journal de route, II, f^o 132.

(2) CLOT BEY. Notes sur l'Égypte. *Bull. Soc. Géogr.*, 1832, II, p. 267. Les appointements des Européens au service du Pacha sont élevés. Quelques-uns touchent 21 bourses par mois soit plus de 30,000 francs par an. BOWRING. Report, p. 48.

(3) Je tiens cette anecdote d'un haut fonctionnaire égyptien. Le fait s'est passé dans sa famille.

De là son absence complète de miséricorde à l'égard des agents prévaricateurs. De là aussi la dureté que déployaient par ses ordres les employés du fisc. Quand on levait l'impôt, toute l'Égypte d'Assouan à Damiette retentissait du bruit mat des bâtons qui s'abattaient sur les reins des contribuables récalcitrants, des gémissements et des cris de détresse des fellahs (1).

Dès son arrivée au pouvoir, il soumet les populations à un régime si dur, qu'en dépit de leur longanimité et de leur habitude séculaire d'être foulées par les conquérants, elles songent à la révolte. « Les contributions et les avanies continuent à désoler les pauvres habitants des campagnes, écrit Drovetti en 1811. Leur impatience de secouer le joug est à son comble (2). »

Aussi dans l'espoir d'échapper à ses prises, les gens se font petits, dissimulent autant que possible leurs affaires commerciales : « La contrebande se fait sans aucun avantage, mais dans le seul but de cacher l'étendue de ses opérations pour ne pas s'exposer à des avanies (3). »

Mehemet Ali pensait constamment à accroître ses gains. Il sondait ici et là le sol de l'Égypte pour en faire jaillir de

(1) « Dans un voyage que je fis sur le Nil, j'accostai à un domaine de Soliman Pacha (le colonel Sèves) pour lui rendre mes devoirs. Il me retint à diner. Pendant le repas, mon attention fut attirée par un bruit intermittent de coups répétés venant de la grève, et suivis de quelques cris. J'en demandais l'explication à mon hôte. « On lève l'impôt, » me répondit-il. » Comte BENEDETTI. Mehemet Ali durant ses dernières années. *Rev. Deux Mondes*, 1^{er} juin 1895, p. 524.

(2) Drovetti au ministre des Relations extérieures de l'Empire Français, 5 juin 1811. Aff. étr., Le Caire.

(3) *Idem*, 14 décembre 1810.

nouvelles sources de revenus. Il s'acharna à développer les cultures industrielles : indigotier, lin, coton, canne à sucre. Il les imposait aux habitants, qu'il considérait « comme des laboureurs, placés sous sa direction (1). » Par son ordre, les moudirs disaient aux fellahs : « Il faut planter tant de feddans de coton. » Il voulait que la terre rendît toujours davantage (2). Il s'indignait de ce qu'un pays fût laissé en non-valeur. « Qu'est-ce que le sultan fait de son pachalik de Bagdad ? disait-il, s'il me le donnait, je lui paierais un fort tribut, et cependant j'y gagnerais encore (3). »

Il ne craignait pas de se livrer lui-même à des opérations commerciales, achetant à bon compte les produits et les revendant le plus cher possible (4) ; au reste aucun scrupule, et quoique les ulémas se fussent montrés favorables à son élévation, il eut l'audace de porter une main sacrilège sur les biens des mosquées (5).

Il songea naturellement à contracter un emprunt et engagea des pourparlers avec des financiers de Paris, de Genève et de Trieste. Il échoua, parce qu'on refusa de

(1) BOWRING. Report, etc., p. 14. — Il parlait avec beaucoup de chaleur de ses cultures. Rien n'avait réussi avant le jour où lui-même en avait pris la direction, et avait habitué le peuple au travail. PROKESCH-OSTEN, M. Ali, p. 8.

(2) « Dans ces dernières années beaucoup a été fait pour l'agriculture, le pacha m'a dit qu'il n'avait pas introduit moins de 38,000 saquiehs (machines à élever l'eau) et partout où il y a de l'eau il y a fertilité. » *Idem*, p. 12.

(3) SAINT-MARC GIRARDIN. *Rev. Deux Mondes*, 15 sept. 1840, p. 914.

(4) RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 45. — MERRUAU. *Rev. Deux Mondes*, 15 sept. 1857, p. 340.

(5) RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 48.

traiter avec lui sans l'autorisation du Sultan. Il est vrai qu'en cette matière l'Égypte a rattrapé le temps perdu (1).

Parmi les causes multiples pour lesquelles il engagea et soutint la guerre contre les Ouahabites d'Arabie, il y en eut d'économiques. Djeddah était vers 1815 le port le plus important de la mer Rouge. Il y arrivait des navires de points extrêmement divers : du Zanguebar, de Mascate, de Bassora, de Zeila, de Massaoua, de Souakim, de Bombay, de Calcutta et de Java (2). La valeur des importations annuelles s'élevait à 4 millions de talaris, soit plus de 20 millions de francs. Or, Mehemet Ali voulait prélever sa part sur ce grand mouvement d'affaires. Il espérait aussi établir son autorité sur la riche cité de Moka (3).

Ce besoin d'argent explique certaines contradictions apparentes de sa conduite.

Bien qu'après la mort de Mahmoud, il n'eût pas sous le soleil d'ennemi plus acharné que le ministre anglais Palmerston, il n'inquiéta en rien la Compagnie anglaise de la Malle des Indes, instituée pour transporter voyageurs, lettres et même marchandises légères d'Alexandrie à Suez par le canal Mahmoudie jusqu'à Atfeh, le Nil jusqu'à Boulaq, puis le désert. Il avait compris l'admirable situation géographique de l'Égypte entre Europe et Inde, et se

(1) RUPPEL. *Ibidem*, I. p. 1. note. — Le premier emprunt égyptien fut contracté en 1862 par Saïd Pacha. Il fut très facilement couvert pour une somme de L. st. 3,292,800 portant intérêt à 7 o/o. FÉLIX MAZUC, inspecteur général des finances d'Égypte. *La Dette égyptienne*, p. 1.

(2) F. FRESNEL, consul de France à Djeddah. Notes manuscrites communiquées par S. Exc. Artin Pacha.

(3) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 113.

garda bien, par esprit mesquin de vengeance, de tarir cette source de profits.

Mehemet Ali fut donc constamment en quête de ressources nouvelles pour couvrir ses dépenses considérables. Or bien qu'imparfaitement connues, les immenses contrées qui s'étendaient au sud de l'Égypte passaient, d'après les renseignements qu'on avait sur elles, pour dotées naturellement de certaines richesses. Il devait logiquement dans son incessant besoin d'argent, songer à s'en emparer.

II. — DES CONNAISSANCES SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU SOUDAN, VERS 1820.

Les ouvrages imprimés formaient une première source d'informations sur la valeur économique du Soudan.

En dépit des dangers, plusieurs Européens y avaient pénétré au XVIII^e siècle : ils avaient laissé des récits de leurs voyages.

En 1698-99, le Français Charles Poncet remonte la vallée du Nil et traverse le Sennar, pour entrer en Éthiopie (1). De mai 1701 à juin 1702, le Bavarois Krump séjourne au Sennar (2). L'Écossais Bruce suit en 1772 le même itinéraire que Poncet en sens inverse (3). De 1793

(1) Relation abrégée du voyage que M. CHARLES PONCET, médecin français, fit en Éthiopie en 1698, 1699 et 1700. *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères*. Édit. de 1780. T. III, p. 260-387.

(2) GUMPRECHT. Die Reise des Pater Krump. *Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, VII.

(3) Voyage en Nubie et en Abyssinie, entrepris pour découvrir les sources

à 1796 l'Anglais Browne séjourne au Darfour (1). Tout récemment enfin, en 1814, le Suisse Burckhardt avait atteint la ville de Chendy sur le Nil, puis regagné Souakim à travers le désert (2).

D'autre part des renseignements relatifs au Soudan avaient été recueillis par un des agents français les plus distingués, qui aient résidé au Caire, le consul Benoit de Maillet (3). Ils avaient été réunis pour éclairer la mission Lenoir du Roule, qu'en 1704, Louis XIV envoya en Éthiopie, dans l'espoir d'entrer en relations commerciales avec le négus (4). Mais ils ne restèrent pas inédits. Ils trouvèrent place dans la description de l'Égypte que composa l'abbé Le Mascrier sur les notes laissées par Benoit de Maillet (5).

Enfin cette compagnie d'hommes d'élite, « d'ingénieurs héroïques », de chercheurs aussi infatigables qu'avisés, qui accompagna Bonaparte pendant sa campagne, n'était pas restée indifférente aux contrées mystérieuses du Sud.

Les savants et les érudits qui composaient l'Institut d'Égypte avaient écrit ou fait écrire plusieurs études sur

du Nil pendant les années 1768, 1769, 1770, 1771, 1772 et 1773, in-4°, 1790, 5 vol. traduction Castera.

(1) *Travels in Africa, Egypt and Syria from the year, 1792 to 1798.* Londres, 1799.

(2) *Travels in Nubia.* Londres, 1819.

(3) Consul de France au Caire de 1692 à 1708.

(4) Vicomte de CAIX DE SAINT-AYMOUR. *Histoire des relations entre la France et l'Abyssinie chrétienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV.*

(5) *Description de l'Égypte, composée sur les mémoires de M. de Maillet, ancien consul de France au Caire.* Paris, 1735.

les relations commerciales entre l'Égypte et le Soudan. Elles sont insérées dans les *Mémoires* de cet Institut (1).

Le comte Estève, ex-directeur général des revenus publics de l'Égypte, avait aussi traité accidentellement des produits du Soudan, dans son admirable *Mémoire sur les finances de l'Égypte depuis sa conquête par le sultan Selym I^{er} jusqu'à celle du général en chef Bonaparte* (2).

La connaissance personnelle de ces documents échappait complètement à Mehemet Ali. Soldat de fortune illettré, il n'apprit à lire que sur le tard, vers quarante ans, et toute sa science se borna à déchiffrer péniblement les caractères turcs (3). Il est cependant vraisemblable qu'il ne resta pas complètement étranger à toute cette littérature, et qu'il reçut quelques reflets de la lumière, s'il ne fut pas éclairé directement.

La conversation tenait une grande place dans la vie de Mehemet Ali, comme dans celle de tout oriental. On l'abordait aisément. Obtenir ses entrées au palais n'était pas difficile. Parmi les habitués du Pacha figuraient beaucoup d'Européens : consuls généraux (4), attachés de con-

(1) De la caravane de Darfour, *Mémoires sur l'Égypte*, III, 304. — LAPANOUSE. Mémoire sur la caravane du Sennar, *ibidem*, IV, p. 89. — LAPANOUSE. Mém. sur la caravane de Darfour, *ibidem*, IV, p. 77.

(2) Description de l'Égypte, V, p. 299-399.

(3) « Sous l'empire d'un mouvement de défiance que l'un de ses secrétaires lui inspira dans une grande circonstance, il résolut d'apprendre à lire la langue turque..... Il a toujours ignoré les premiers éléments de la langue arabe. » La question d'Égypte. *Rev. Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1891, p. 8, note. — « Il n'a appris que tardivement à lire et à écrire et fait peu usage de ces facultés. » EHRENBURG. *Reisen in Egypt*, I, p. 42.

(4) « Après avoir passé une heure en conversation sur ces divers points

sulats, fonctionnaires, négociants. A ses réceptions paraissent aussi des voyageurs, fiers de pouvoir dire à leur retour en Europe, qu'ils avaient été admis en la présence de celui qu'on appelait alors le « Grand Pacha » (1).

Dans « cette cour rustique et familière », la conversation effleurait successivement tous les sujets : politique, affaires commerciales, questions industrielles. On y jasait aussi volontiers sur les petits scandales privés, qui couraient Alexandrie et le Caire, et dont le Pacha était friand.

Or parmi ces visiteurs il y avait beaucoup de lettrés et même des érudits. On peut donc supposer que par leur intermédiaire, Mehemet Ali eut quelque notion des études publiées sur le Soudan. Un jour, par exemple, un passage de Diodore de Sicile relatif à un lieu, situé sur les confins de l'Abyssinie, et d'où l'on extrayait de l'or à l'époque pharaonique, lui fut cité par le chevalier Pahlm, chargé d'affaires de Suède : Mehemet Ali fut vivement impressionné par cette communication (2).

Il n'avait d'ailleurs pas besoin pour se bien renseigner d'user de pareils détours. Des caravanes arrivaient en Égypte de la Nubie, du Sennar, du Kordofan, du Darfour,

de politique qui l'intéressent toujours beaucoup et sur lesquels il s'arrête le plus volontiers, je ne le quittai qu'après lui avoir demandé et obtenu son agrément pour lui renouveler mes visites dans ses moments de loisir. L'accueil que j'ai reçu m'engagera à user de la permission qu'il m'a donnée. J'y trouverai l'avantage de cultiver les heureuses dispositions qu'il témoigne en notre faveur. » Malivoire au baron de Damas, 6 novembre 1825. Aff. Etr. Le Caire.

(1) Bowring fait de fréquentes allusions à ces conversations avec Mehemet Ali. Report on Egypt., passim.

(2) COCHELET, consul général de France en Égypte. *Bull. Soc. Géogr.*, 1844, II, p. 339.

et pour connaître les produits du Soudan, il suffisait de regarder les objets introduits.

Ces caravanes suivaient des directions variées. Celles de Nubie se formaient dans le Mahass et gagnaient Siout par les oasis de Selima et d'El Khargueh (1). Celles du Sennar partaient de Chendy, puis de Berber et aboutissaient à Daraoui, en aval d'Assouan, ou bien encore d'Abou Hamed, elles arrivaient à Korosko et à Seboua. Parties d'El Obeïd, celles du Kordofan atteignaient Vieux Dongola, puis le Mahass et se confondaient avec celles de Nubie. Les caravanes de Darfour enfin se constituaient non au Fascher, résidence du Sultan, fréquemment changeante, mais à Kobbe, la principale ville commerciale et parvenaient également à Siout (2), après s'être arrêtées à Sagoui, Legia, Selima, Khargueh : simples points d'eau, ou bien oasis habitées.

Dans tous les pays conquis en 1820 par les Égyptiens, les anciennes habitudes commerciales ont été profondément modifiées. Mais le Darfour n'ayant perdu son indépendance qu'en 1875, le transit de ces caravanes a continué jusqu'à une époque très voisine de la nôtre. Actuellement à Siout, les hommes faits se rappellent encore avoir vu, dans leur enfance, animés et pleins de mouvement les

(1) En 1813, vu la sécurité inaccoutumée de la Nubie, la caravane suivit les bords du Nil. BURCKHARDT. Travels. p. 41.

(2) Le point d'aboutissement des caravanes sur la rive gauche du Nil a varié. Au commencement du XVIII^e siècle, c'était Manfalout. (Carte de Le Mascrier dans la Description de l'Égypte). — Sans préciser de date, Thibaut dit que « sous les mamlouks » les caravanes de Darfour se rendaient à *Girgeh*, de préférence à Siout. Notes manuscrites.

okels, ces entrepôts de marchandises, devenus aujourd'hui déserts et silencieux. Ils ont également souvenir du campement des caravanes, de cette ville temporaire qui s'élevait derrière Siout, dans le désert, à la limite des plantations de palmiers (1).

Or Mehemet Ali était exactement informé sur ces caravanes, car il se faisait donner connaissance des *États des sommes* perçues sur elles par ses douanes (2).

De la combinaison de ces renseignements divers se dégagent les notions suivantes : Immédiatement au sud de l'Égypte s'étend le désert. Comme en Égypte même, il n'y a de population et de culture que sur les bords du Nil, qui le traverse. Mais au delà de cette zone s'épanouit une région plus fertile et plus peuplée (3).

Il y pousse en quantité des millets comestibles, tels que le dourra et le doukhn (4). Il y croît aussi des plantes industrielles. Avec les produits du cotonnier, on tisse au Sennar des étoffes, qui rivalisent avec celles du Baguirmi

(1) Voyez un article sur Siout et son commerce avec le Soudan. *La Nature*, 28 mars 1896, p. 259-262.

(2) Renseignement oral de M. le comte Benedetti. — En 1813, Mehemet Ali envoya au roi de Sennar une ambassade en apparence tout amicale, en réalité dans des vues d'espionnage. BURCKHARDT. *Travels*, p. 308. Ce fut certainement encore un de ses moyens de renseignement.

(3) « L'île de Meroë est très fertile... D'après le P. Paulet, jésuite, le pays vis-à-vis de Sennar fourmille de monde. » DELISLE. *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, 1708, p. 374. — Le pays est mal cultivé, et « cependant on pourrait y faire croître sans aucune difficulté toutes espèces d'arbres fruitiers, des grains, des olives, des raisins, en telle quantité que le pays Fungi pourroit être un magasin pour beaucoup d'autres pays. » GUMPRECHT. *Die Reise des Pater Krump. Verhandl. Gesell. Erdk. Berlin*, VII, p. 77.

(4) BURCKHARDT. *Travels*, p. 314, 317 notes.

et dont se revêtent les populations depuis le Darfour jusqu'à la mer Rouge (1). Les acacias gommiers du Kordofan donnent en quantité une gomme renommée pour sa limpidité. L'exportation moyenne annuelle s'élève de 15 à 18,000 quintaux (2). Dans ces contrées poussent également l'ébénier, dont le bois noir et lourd se prête à tant d'usage, ainsi que le tamarin, dont les fruits pressés en petits pains noirâtres servent à composer une boisson rafraîchissante.

On y élève des animaux domestiques, des chameaux, des ânes, des bœufs. Les chevaux du Dongola jouissent d'une grande réputation (3). On y travaille non sans habileté les peaux de bœufs tannées. On en fabrique des sacs, des selles, et des sandales, luxe des personnes bien mises puisque en Nubie « une jeune femme porterait plus volontiers une chemise déchirée que de vilaines sandales (4) ».

(1) *Ib.*, p. 309.

(2) « Courdofal est le pays qui produit le plus de bénéfices par ses gommes ; elles sont en grande quantité et d'une très bonne qualité ; année commune, on exportait de 15 à 18,000 quintaux. » THIBAUT. Notes manuscrites. — « On trouve en Égypte deux espèces de gommes. La première est appelée Turique. Elle vient par les caravanes. La seconde espèce de gomme, est appelée arabique. Elle est apportée de même que la première par les caravanes. » D'Amirat à Maurepas, 3 décembre 1736. Aff. Etr. Le Caire.

(3) Les chevaux s'exportent de Dongolah et de Chandy par la mer Rouge dans l'Yémen jusqu'à la Mecque où les bonnes races de chevaux sont rares, quoique jadis elles soient venues de là en Égypte. CAILLIAUD. Voyage à Meroë, III, p. 120.

(4) « A young woman had rather wear a torn shirt than ugly sandals. » BURCKHARDT. Travels, p. 314.

Dans ces pays du sud vivent également des animaux sauvages que l'industrie humaine sait utiliser, notamment des autruches, dont les belles plumes blanches et noires recherchées « pour la parure des dames d'Europe (1) » donnent lieu à un important trafic. On y chasse le rhinocéros et l'hippopotame. De la corne du premier, on fait des manches de sabre et de poignard, et des gobelets (2); de la peau du second découpée en lanières, des courbaches, ces terribles fouets avec lesquels on flagelle esclaves et bêtes de somme.

C'est aussi des contrées éloignées du sud qu'arrive l'ivoire, cette denrée précieuse entre toutes et qui constitue l'un des principaux objets d'exportation du Sennar vers l'Égypte. Entre Sennar et Abyssinie, il y a autant d'éléphants que de cerfs en Europe (3).

(1) THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan. La plupart des *États du commerce qui s'est fait dans les échelles d'Égypte* portent à la colonne sortie : « Ballots de plumes d'autruches. » Aff. Etr. Le Caire, *passim*.

(2) Ces cornes de rhinocéros ont une certaine valeur. « It is dear ; I have seen pieces about four inches long, and one inch thick, sold for four or five spanish dollars each. » BURCKHARDT. *Travels*, p. 313. — Ces gobelets, ces tasses à café sont nommés *fingan* ou *figal*. « Elles passent pour jouir de la propriété d'annihiler le poison souvent servi sous forme de café dans les harems. » Note manuscrite de M. Chelu bey.

(3) GUMPRECHT. *Die Reise des P. Krump. Verhandl. Gesell. Erdk. Berlin*, p. 80. « Le Courdofal fournit de belles dents d'éléphants. Elles viennent des montagnes de Tekely et les caravanes de Darfour en apportent aussi. » THIBAUT. *Aperçu du commerce du Soudan*. Nous avons vu en janvier 1896, au bazar de Siout, beaucoup d'objets en ébène, en corne de rhinocéros, en peau d'hippopotame, en ivoire, soit que les industriels de Siout aient conservé de grands stocks de produits du Soudan, soit que ne voulant pas renoncer à leur industrie, ils se procurent ailleurs les matières premières.

Il en provient enfin des parfums : de l'encens (1), de la civette, du musc dont les femmes se mettent par coquetterie dans les oreilles et dont elles imprègnent leurs toiles légères, en en corrigeant la forte odeur au moyen d'essences parfumées (2).

Mais les richesses par excellence du Soudan sont les métaux et les esclaves.

Il y a du cuivre, dans le Fertit, très loin au sud du Dar Four (3). Il y a de l'or sur les pentes occidentales du massif éthiopien, dans le Fazoql et dans le Nouba (Kordofan méridional) (4). On ne l'extraît pas de filons miniers ; « il se trouve dans les sables des rivières où on va le ramasser après que leurs inondations ont cessé (5). » On renferme la poudre d'or dans des tuyaux de plume, et dans de petites cornes de gazelles. On le fond en lingots qu'on martèle ou bien qu'on étire en fils (6) dont ensuite on fait des anneaux. Si au Sennar, il n'y a pas de monnaie d'or, des morceaux d'or servent aux échanges ; on en fabrique aussi des bijoux (7). On a vu au Caire des personnes riches venant du sud payer avec de

(1) « Cet encens est une résine que les Baggaras nomades recueillent dans leur course nomade. Il est estimé chez les habitants de la Haute-Égypte. Le commerce le considère pour peu de chose. » THIBAUT. *Aperçu du commerce du Soudan*.

(2) THIBAUT. Notes manuscrites.

(3) BROWNE, cité par RITTER. *Erdkunde*, I, p. 250.

(4) L'or du Fazoql se trouvait en abondance à Chendy. THIBAUT. *Aperçu du commerce du Soudan*. RITTER, *Erdkunde*, I, p. 253.

(5) LE MASQUIER. *Description de l'Égypte*, 2^e partie, p. 198.

(6) WERNE. *Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*, p. 4.

(7) GUMPRECHT. *Reise des P. Krump. Verhandl. Gesell. Erdk. Berlin*, p. 80.

l'or (1). Les marchands de Souakim se servent de la poudre d'or recueillie au Sennar pour acheter à Djeddah les marchandises venues de l'Inde : nulle part au Soudan, la poudre d'or n'est une denrée rare (2).

Les esclaves noirs sont communs en Égypte, et le marché, l'Okel des Djellabs, voisin de la mosquée d'El Azhar en est toujours abondamment pourvu (3). Presque pas de maison un peu aisée qui n'ait plusieurs négresses employées au service du ménage (4). Les noirs peuplent les demeures des personnes de haut rang : « C'est une grande marque de richesse et de magnificence parmi elles que d'avoir un grand nombre d'esclaves. Il y a telle maison qui en possède des deux sexes pour la valeur de trente mille écus (5). »

(1) Un gouverneur de Berber reçu par de Maillet « fait de la dépense », « achète 300 mousquets ». « Il avait apporté quantité de poudre d'or. » De Maillet au comte de Pontchartrain, 22 avril 1700. Aff. Etr. Le Caire.

(2) « Si vous retirez ces effets (étolles et coraux confiés à un certain père Justin, pour être remis à Lenoir du Roule et qui avaient été dérobés), vous aurez soin de la troquer contre de la poudre d'or et de la reporter ici. » De Maillet au sieur Bayard (un dessinateur accompagnant du Roule, mais resté au Dongola, par suite de maladie et que cet accident sauva du massacre). 1^{er} novembre 1707. Aff. Etr. Le Caire. — BURCKHARDT. Travels, p. 308 note. L'article *or* dans le *Dictionnaire de commerce* de Savary des Bruslons donne l'impression qu'il y avait en Afrique beaucoup d'or et d'extraction facile. T. III, p. 1153-5. C'est dans ce dictionnaire que beaucoup de personnes cultivées prenaient au XVIII^e siècle des notions de ce qu'on nomme aujourd'hui la Géographie économique.

(3) CAILLIAUD. Voyage à Meroë, III, p. 117. Les esclaves noirs se vendent dans la cour d'Okalt el Gellabeh, où ils sont exposés tout nus, filles et garçons pêle-mêle. JOMARD. Mém. sur l'Égypte ancienne et moderne, VI, p. 372.

(4) P. S. G., membre de l'Institut d'Égypte. De la caravane du Darfour. Mém. sur l'Égypte, III, p. 305.

(5) LE MASCHIER. Description de l'Égypte, 2^e partie, p. 175.

Non seulement il y en a beaucoup en Égypte même, mais c'est de là qu'on exporte « tout ce qu'il y a d'eunuques dans le sérail du Grand Seigneur et dans ceux des particuliers, tous les autres noirs hommes et femmes que l'on voit dans le reste de la Turquie (1) ». Les marchands de Constantinople et de Smyrne viennent se pourvoir au Caire (2).

Or c'est du sud, du Sennar, du Dinka, du Kordofan, du Darfour, du Fertit que proviennent tous ces noirs. C'est du Nouba qu'on amène ces serviteurs laborieux, dociles « recherchés pour le bon service de la maison (3) ».

C'est sur les pentes du massif éthiopien qu'on capture ces beaux hommes « qui sont comme parades dans les maisons », et ces jolies filles, au teint clair, au profil régulier, aux lèvres minces sur lesquelles se portait de préférence, naguère, le choix des Mamelouks et dont la réputation date de loin, puisque dans un vieux manuscrit on vante déjà « la prééminence des Abyssines sur les femmes des autres pays tant au physique qu'au moral (4) ».

(1) LE MASCRIER. Description de l'Égypte, 2^e partie, p. 196.

(2) BURCKHARDT. Travels, p. 326.

(3) *Ibid.*, p. 311. « Les noirs venant du Courdofal sont les plus recherchés pour le bon service de la maison. Pour la plupart fidèles, ils prennent les intérêts du maître ; les ouvrages les plus rudes ne leur répugnent pas ; c'est sans contredit les préférés, surtout ceux qui viennent de l'intérieur, du Dar Four, Borgou, etc. » THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan.

(4) « Livre de broderies au sujet des mérites des Abyssins par l'imam Nuwuwy. » D'ABBADIE. Catalogue des manusc. éthiopiens, p. 218. — « Les esclaves abyssins ou gallas sont d'un prix beaucoup plus élevé que les noirs qui viennent du Cordofal ; les premiers sont plus délicats et incapables de grands travaux ; ils servent ordinairement au plaisir des grands ; les

Les caravanes d'esclaves arrivent tous les ans ; courant aussi intarissable que celui du Nil (1). Combien il doit en vivre de milliers et de milliers de noirs dans cette immense contrée inexplorée du Sud ! Leur existence même la caractérise et ce n'est pas sans raison que les Arabes la nomment *Beled-es-Sudan* (2) et les Francs : Nigritie (3).

Ces produits divers provoquent un trafic animé entre l'Égypte et Souakim d'une part et le Soudan de l'autre.

Si le Soudan était dépourvu de ressources, les marchands affronteraient-ils les misères de la traversée du désert entre Korosko et Abou-Hamed, Daraoui et Berber, Souakim et Berber ? Risqueraient-ils leur vie même dans des engagements avec les Bicharis, nomades qui battent incessamment la campagne en quête de pillage (4) ? Les échanges

femmes estimées au lit, les hommes sont comme parades dans les maisons. C'est ostentation et vanité que de posséder plusieurs Abyssins des deux sexes. » THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan. — LE MASCRIER. Description de l'Égypte, 2^e partie, p. 175. — « C'est parmi cette espèce d'esclaves que les mamelouks choisissaient les femmes qui devaient composer le harem. » LAPANOUSE. Mém. sur les caravanes du Sennar. *Mém. sur l'Égypte*, IV, p. 97.

(1) « Le commerce le plus considérable (de la caravane) consiste en deux ou trois mille noirs, qu'elle amène vendre en Égypte, et dont l'un portant l'autre, il n'y en a aucun qui ne vaille deux cents livres à son maître. » LE MASCRIER, *loc. cit.*, p. 197.

(2) Pays des noirs.

(3) Il est manifeste que vers 1820 on ne pouvait avoir qu'une impression d'ensemble sur la densité de la population de l'intérieur de l'Afrique, puisque c'est seulement en 1866 qu'ERNEST BEHM tenta de donner sur ce sujet les premières notions scientifiques appuyées sur l'étude critique des textes dans son *Areal und Bevölkerung der Erde*. Cf. RATZEL. *Anthropogeographie*, II, p. 169.

(4) « Les Gellabs ou marchands attirés par l'appât de grands bénéfices

entre les produits du Soudan et les produits de l'Égypte (1), de l'Europe, de l'Inde s'opèrent à Berber, à Chendy, à Metammah (2). Or, ces villes ont un air de prospérité, les habitants y vivent dans l'aisance, les femmes s'y vêtissent élégamment et s'y parent de bijoux de prix (3), témoignages de l'importance des affaires qui s'y traitent.

Ainsi dominait communément cette opinion que le Soudan avait une valeur économique considérable (4), que bien loin d'être pauvre, il abondait en ressources, et qu'il y avait, par conséquent, grand intérêt à le posséder.

III. — CAUSE PRINCIPALE DE LA CONQUÊTE : LA CUPIDITÉ DE MEHEMET ALI.

Il y a tout lieu de présumer, d'après les textes, que

affrontaient les dangers du désert, continuellement harcelés par les Bicharis, tribu très nombreuse occupant un grand espace de terrain entre la mer Rouge et les rives de l'est du Nil. » THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan. Cf. une remarquable description du désert entre Berber et Assouan dans SLATIN. *Feuer und Schwert im Sudan*, p. 552-77.

(1) Principaux objets exportés d'Égypte : soieries, draps rouges et verts, velours, toiles surtout blanches, indiennes rouges, mouchoirs suisses, mousseline, ambre, corail, quincaillerie, épicerie, clous de girofle, canelle, poivre, verreries de Venise, huiles essentielles. » THIBAUT. Notes manuscrites.

(2) BURCKHARDT. *Travels*, p. 278. — « Chendi, place de commerce la plus renommée alors... Metammah le disputait en richesses, en affaires commerciales à sa rivale, et ce qui ne se trouvait pas à Chendy existait à Metammah. » THIBAUT.

(3) RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 108.

(4) « On ne saurait croire combien la caravane renferme de richesses. » LE MASCRER. *Descr. de l'Égypte*, 2^e partie, p. 197. » Le Nil voiture en Égypte tout ce que l'Éthiopie contient de plus utile et de plus précieux. » SAVARY DES BRUSLONS. *Dict. du commerce*, V, p. 1059.

l'appât des métaux précieux, et le désir de capturer des esclaves ont déterminé Mehemet Ali à entreprendre la conquête du Soudan.

Les recherches minières formèrent toujours l'une de ses préoccupations (1). Par son ordre, Cailliaud fouille en 1816 les mines d'émeraudes du mont Zabarah, exploitées à l'époque pharaonique. De 1820 à 1823, le colonel Sève et J. Burton explorent le Djebel Zeit, pour y retrouver des gisements de houille; G. Brocchi parcourt le désert oriental; Édouard Ruppel et Michel Hey la péninsule du Sinaï, dans l'espoir d'y découvrir des mines d'or (2).

Le vif désir de Mehemet Ali de découvrir dans la terre des métaux ou des pierres précieuses mettait même parfois en défaut sa sagacité habituelle et le rendait victime de mésaventures comiques. Il lui arriva en 1812 de récompenser généreusement un joaillier grec qu'il avait envoyé fouiller les mines d'émeraudes situées à l'est de Daraoui, et qui avait rapporté triomphalement un simple morceau de verre simulant l'émeraude (3).

Vers 1820 cette préoccupation se manifeste plus fréquemment dans sa conversation: il parle avec insistance de mines d'or à Cailliaud (4); il donne audience à Ehrenberg

(1) « Je savais que les mines étaient un des objets de prédilection du pacha. » AMPÈRE. *Recherches en Égypte et en Nubie. Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1847, p. 404.

(2) BONOLA. *L'Égypte et la Géographie*, p. 9-11.

(3) BURCKHARDT. *Travels*, p. 463-4.

(4) Conversation du 24 septembre 1820. *Voyage à Meroë*, I, p. 288. — Conversations du 16 octobre 1822: « Ce prince me parla du Sennar, des nègres, surtout des mines d'or. » *Ibid.*, III, p. 327.

et Hemprich qui reviennent du Dongola et, tout en fumant sa grande pipe turque, il leur demande, après quelques questions insignifiantes, « s'ils n'ont pas aperçu de métal précieux dans le pays (1) ». Même état d'esprit dans son entourage. Un jour les habitants du village de Darameyleh dans le Sennar affirment à Ismaïl Pacha, son fils, qu'il y a de l'or au sud du Fazoql : « Ismaïl ne se tient pas de joie (2). » Pendant la campagne celui-ci choie le voyageur français Cailliaud, qui l'accompagnait, il l'invite chaque soir à dîner, et se montre aux petits soins (3), mais tant de prévenances n'étaient pas désintéressées : Ismaïl considérait Cailliaud comme une manière d'ingénieur des mines à la suite de l'armée, qui découvrirait les gisements métallifères et dirigerait leur exploitation. Même état d'esprit enfin chez les officiers et dans la troupe. « Il avait été tellement question de mines d'argent et d'or, que les soldats eux-mêmes ne faisaient qu'y rêver (4). »

Ces différents textes nous semblent déjà prouver la part qu'a eue dans la conquête du Soudan l'espoir de décou-

(1) EHRENBURG. *Reisen in Ägypten*, I, p. 38.

(2) CAILLIAUD. *Voyage à Meroë*, II, p. 340.

(3) Cailliaud se serait même sans doute volontiers passé de certaines prévenances d'Ismaïl : « Mon amphitryon, par un excès de politesse, choisissait dans le plat de petits morceaux de viande bien rissolés pour me les porter lui-même à la bouche. Notre repas se terminait toujours par le café ou le sorbet et parfois un mamlouk complaisant et discret nous versait en cachette un petit verre d'un fort bon vin dont le pacha avait reçu du Caire quelques bouteilles pour en user comme médicament. » *Ibid.*, II, p. 373.

(4) CAILLIAUD. *Voyage à Meroë*, II, p. 79. Ruppel séjournant à El Obeid en 1825 fut consulté sur la valeur marchande de micascistes, que les Égyptiens avaient rapportés de Chaboun. RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 152.

vrir des métaux précieux, mais en outre il existe un passage de Cailliaud, si nettement significatif à l'égard de cette passion de l'or, que nous nous ferions scrupule de ne pas le citer. « Quand nous partîmes d'Égypte, c'était au Sennar que nous en devions trouver des monceaux : désappointés au Sennar, on se consolait en pensant au Fazoql, maintenant c'était au sud de cette contrée qu'il fallait aller découvrir la retraite de ces richesses imaginaires. » Et il conclut ainsi : « Cette soif de l'or était le principal mobile qui poussait ce prince en avant (1). »

Cette foi dans l'existence des mines d'or du Soudan avait si profondément pénétré l'esprit de Mehemet Ali, qu'après la conquête, elle survécut aux insuccès des recherches de ses ingénieurs, et en particulier des travaux de l'Autrichien Joseph Russegger. Il voulait avoir la vue directe des choses. A la grande inquiétude et à l'admiration de ses contemporains il résolut de se rendre en personne dans le sud du Sennar (2). On essaya respectueusement de le retenir. Mais il se sentait encore plein de vigueur (3).

(1) Voyage à Meroë, II, p. 341. — L'idée que des gisements d'or rendraient fructueuse une campagne au Soudan n'était pas neuve. Vers 1705, B. de Maillet, méditant des plans de vengeance contre le roi de Sennar, qui venait de faire assassiner Lenoir du Roule et s'arrêtant un instant à la pensée d'une expédition armée, écrit : « L'or du Sennar payerait avec usure cette expédition. » Mémoire sur les circonstances de la mort de M. du Roule et des siens, inséré par LEGRAND dans sa traduction de la Relation historique d'Abyssinie du R. P. JEROME LOBO, p. 445.

(2) WERNE. Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil, p. 7.

(3) Une indiscretion de d'Arnaud nous apprend que malgré son grand âge, il continuait à fréquenter le harem. Lettre de d'Arnaud à Jomard. Post scriptum, 14 août 1844. La lettre a été publiée entièrement dans le *Bull. Soc. Géogr.*, 3^e série, II, p. 195, sauf le post scriptum.

Il disait à ceux qui lui avaient préparé une litière : « Je ne suis pas encore assez vieux pour ne pas monter sur un chameau (1). »

Par curiosité pour ces mines d'or, ce vieillard réalisa donc cet exploit d'aller du Caire jusqu'au Djebel Fazangoro et d'en revenir en cinq mois (15 octobre 1838-15 mars 1839), de traverser à l'aller la steppe Bayouda, et au retour cet horrible désert d'Abou Hamed à Ouady Halfa, où l'on ne rencontre pas d'autre ressource que l'eau détestable des puits de Mourad.

Les Égyptiens se proposaient également de capturer des nègres. A cet égard, Ismaïl exposa franchement ses vues à Cailliaud (2). Et son frère Ibrahim lui développait un plan d'expédition vers le sud, fort obscur à la vérité, mais dont un point se détachait avec clarté : « On devait ramasser le plus d'esclaves qu'on pourrait et Ibrahim ne comptait pas sur moins de trente à quarante mille (3). » D'ailleurs ces personnages se seraient-ils montrés plus réservés dans leurs propos, les razzias sans pitié dont Cailliaud et plus tard Ruppel furent témoins les aurait amplement instruits des intentions des conquérants.

Parmi ces captifs, il y en avait que Mehemet Ali se pro-

(1) JOMARD. Sur le voyage de Mehemet Ali, supplément dans MENGIN. Mohammed Aly, p. 485. — Il faut ajouter qu'à cette époque Mehemet Ali avait un intérêt politique à s'absenter momentanément du Caire.

(2) Voyage à Meroë, II, p. 332.

(3) *Ibidem*, II, p. 325.

posait d'incorporer dans son armée (1), Il se conformait à une ancienne coutume. Des noirs ont en Égypte figuré à maintes reprises dans les corps de troupes; au XVIII^e siècle il y avait des noirs parmi les mamelouks (2): pendant l'occupation française, les chefs de corps cantonnés dans la Haute-Égypte en avaient acheté et enrôlé par ordre de Bonaparte (3): même avant 1820, des capitaines de l'armée de Mehemet Ali en avaient acheté (4). Il se flattait sans doute de trouver en eux plus de souplesse que dans ses soldats blancs (5).

Mais la plupart des captifs devaient être vendus. Objet de trafic comme une bête de somme, un esclave avait une valeur marchande, qui variait en raison de son âge, de sa beauté et de son intégrité corporelle. C'est ainsi qu'au marché de Chendy, lors du passage de Burckhardt, le prix le plus élevé, soit de 20 à 25 talaris (100 à 125 francs), était atteint par les filles de onze à quinze ans (6). La capture des esclaves serait, après l'occupation du Soudan, une source importante de revenus pour le gouvernement égyptien.

(1) BOWRING. Report on Egypt., passim. — LEJEAN, *Rev. Deux-Mondes*, 15 février 1862, p. 873.

(2) BROWNE. Travels, p. 48-50.

(3) FRANK. Mém. sur le commerce des nègres. *Mém. sur l'Égypte*, IV, p. 134.

(4) BURCKHARDT. Travels, p. 341-2.

(5) En revenant du Soudan, Cailliaud vit à Assouan quelques compagnies de nègres instruites par le colonel Sève et qui manœuvraient à la française. Voyage à Meroë, III, p. 271. — WERNE. Feldzug von Sennar nach Taka, p. 65.

(6) BURCKHARDT. Travels, p. 325.

Il est donc permis de supposer, que non seulement les métaux et les esclaves, mais encore tous les autres produits du Soudan excitèrent l'avidité de Mehemet Ali.

Il faut ajouter qu'il se produisit entre 1810 et 1820 une circonstance qui contribua peut-être aussi à provoquer la campagne.

Vers 1810, les importations des denrées du Sud subirent une diminution. « Depuis quelques années, écrivait le consul de France Drovetti, il n'arrivait plus de l'intérieur de l'Afrique que de petites caravanes. Cette branche importante du commerce égyptien allait chercher d'autres entrepôts dans les échelles de la mer Rouge, et déjà on voyait des navires anglais et américains aborder à Souakim et Massaoua sur les côtes de l'Abysinie, pour y charger des gommes et des dents d'éléphants, etc., etc. »

Mehemet Ali s'inquiéta de cette perturbation dans les usages commerciaux : « Mohamed Aly Bacha voulant rassurer les conducteurs de ces caravanes contre les avanies et les vexations qui les avaient éloignés de leur ancienne route traita avec eux et leur accorda toutes les faveurs d'une protection puissante et généreuse. Par suite de cet arrangement, une caravane nombreuse venant de Darfour est arrivée à la grande Oasis ; les chefs l'ont devancée à Siouth pour connaître s'ils peuvent compter sur les promesses qu'on leur a faites ». Mais cette tentative échoua : « Leur apparition a suscité une querelle assez sérieuse entre deux chefs Albanais qui commandent les provinces de Girgé et de Siouth, et qui tous les deux prétendent de certains droits sur les objets que cette caravane apporte : elle se trouve par

ce contre-temps arrêtée dans sa marche, ce qui ne peut manquer d'inspirer de nouveaux dégoûts et de la méfiance; et empêchera que ces communications se rétablissent comme on l'espérait (1) ».

Sept ans plus tard, l'agent consulaire qui avait succédé à Drovetti constatait que la situation ne s'était pas améliorée: « Il est toujours vrai que les caravanes qui de l'intérieur de l'Afrique portaient de la poudre d'or, etc..., en Nubie et en Égypte ont dû abandonner cette route et se diriger vers la mer Rouge, d'où leurs marchandises vont à Moka (2) ».

Mehemet Ali sentait donc que les denrées du Sud lui échappaient. Un courant commercial, dont jusqu'alors l'Égypte avait ressenti les bons effets, suivait une autre direction. En prenant la résolution de faire la conquête du Soudan, peut-être Mehemet Ali a-t-il voulu aller le capter à sa source.

IV. — CAUSES SECONDAIRES DE LA CONQUÊTE.

La campagne du Soudan fut aussi pour Mehemet Ali

(1) Drovetti au Ministre des relations extérieures de l'Empire Français, 14 décembre 1810. Aff. Etr. Le Caire.

(2) Roussel à S. Exc. Mgr le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères, 19 décembre 1817. Aff. Etr. Le Caire. — Cependant, Cailliaud étant à Siout en 1817, y vit arriver une caravane du Darfour. Mais les procédés dont les marchands furent l'objet ne devaient pas rétablir les bons rapports commerciaux entre le Darfour et l'Égypte: M. Aly pacha fixa lui-même le prix de l'ivoire, et le garda pour lui; le gouverneur de la Haute-Égypte en fit de même de tout ce qui put lui convenir et les marchands retournèrent à Darfour assez mécontents. CAILLIAUD. Voyage à l'oasis de Thèbes, p. 68.

une occasion d'écarter d'Égypte les soldats albanais et turcs qui composaient une partie de son armée.

C'était des gens terribles qui jamais ne se dessaisissaient de leur yatagan et de leurs pistolets, se livraient à des méfaits de tout genre et rendaient les rues du Caire peu sûres la nuit. Ils se mutinèrent en 1815 et commirent au Caire de graves désordres. Ils pillèrent le bazar, maltrairent beaucoup d'Européens, en tuèrent même quelques-uns. Le pouvoir chancela un instant dans la main de Mehemet Ali (1).

Le Pacha doutait de la fidélité de leurs chefs. Il se défiait même trop de certains d'entre eux pour les laisser derrière lui en Égypte, lorsqu'il alla combattre les Ouahabites. Il paya les uns pour s'éloigner, et en homme que n'arrêtaient pas de vains scrupules, il se débarrassa de quelques autres à moins de frais (2). Bien loin d'être affecté des échecs que subirent ses armes en Arabie, il en éprouva presque de la satisfaction, parce que les officiers en revenaient diminués. « Il disait un jour que si les troupes qu'il y a envoyées [en Arabie] avaient d'abord obtenu des succès, l'orgueil et la prétention des chefs employés dans cette expédition auraient fini par lui donner de l'inquiétude. Il n'y a pas de doute qu'il a dû voir avec un certain plaisir, humiliés,

(1) BURCKHARDT. Travels, p. LXIII. — WERNE. Feldzug von Sennar nach Taka, p. 115-116.

(2) Un officier albanais, Achmet-bey, qui avait réclamé avec des menaces sa solde arriérée, mourut subitement au sortir d'une visite faite à Mehemet Ali. — Un autre, Achmet Aga Las, en garnison dans la province de Kenné, s'était révolté contre le Pacha. Abusé par d'aimables paroles, il vint au Caire et fut décapité dans la citadelle. RUPPEL. Reisen in Abyssinien, I, p. 16.

perdus dans l'opinion des soldats et réduits ainsi à l'impossibilité de lui nuire ceux d'entre ces chefs, dont il avait encore quelque chose à craindre (1) .»

Sans doute, c'était grâce à ces officiers et à ces soldats que Mehemet Ali avait vaincu les mamelouks, et s'était élevé au pouvoir, mais il n'ignorait pas avec quelle facilité les alliés de la veille deviennent les ennemis du lendemain. Le sultan Mahmoud, à l'affût de la circonstance favorable qui lui permettrait d'anéantir ce fonctionnaire de jour en jour plus indépendant, pouvait se servir d'eux pour le renverser à son tour ; Mehemet Ali se tenait donc sur ses gardes.

D'autre part, ces troupes s'opposaient aux réformes qu'il méditait. Il voulait posséder une armée, instruite d'après les règlements militaires européens. Il avait été profondément impressionné par l'histoire de Napoléon I^{er} : il se rappelait toujours avoir combattu, étant encore simple petit officier, contre le général Bonaparte à la seconde bataille d'Aboukir. Les victoires françaises l'avaient convaincu de la supériorité d'une armée disciplinée sur des troupes courageuses, mais sans cohésion (2) .

Il introduisit donc en Égypte nos usages militaires ; mais ces nouveautés déplurent aux vieilles bandes turques et albanaises ; le colonel Sève, qui avait accepté la tâche de les instruire d'après les règlements militaires français, fut plus d'une fois menacé de mort (3).

(1) DROVETTI. Bulletin du mois de mars 1812. Aff. Etr. Le Caire.

(2) La question d'Égypte. *Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} novembre 1891, p. 10.

(3) CAILLIAUD. Voyage à Meroë, III, p. 271.

Mehemet Ali cherchait donc toutes les occasions d'écarter ces soldats dangereux pour sa sécurité et rebelles à ses desseins. La campagne du Soudan fut l'une de ces occasions (1), comme la guerre d'Arabie en avait été une autre (2), comme la campagne de Morée en sera une troisième (3).

Or vers 1820, les circonstances se prêtèrent à la pénétration des troupes de Mehemet Ali dans les contrées situées au sud de l'Égypte.

Une fraction des Mamelouks, de ses vieux ennemis, occupait le Dongola. Mehemet Ali avait, comme l'on sait, violemment brisé la puissance des Mamelouks. De ceux qui habitaient le Caire, les uns (« la majeure partie des Beys, Kachefs et Mamelouks ») avaient été massacrés dans la citadelle pendant la fameuse nuit du 1^{er} mars 1811, les autres avaient succombé dans leurs maisons (4).

(1) MENGIN. Histoire de l'Égypte sous Mohammed Aly, II, p. 194. — RUPPEL, Reisen in Nubien, p. 23 ; Reisen in Abyssinien, I, p. 34. « Mehemet satisfait de se défaire de quelques troupes turbulentes... » THIBAUT. Notes manuscrites.

(2) BURCKHARDT. Travels, p. LXI.

(3) RUPPEL. Reisen in Abyssinien, I, p. 34.

(4) Récit du massacre des Mamelouks : « Pendant son absence [Mehemet Ali s'était rendu à Suez], on a intercepté, dit-on, des lettres qui lui rendaient très suspecte la conduite des Beys et des Mamelouks domiciliés en cette ville; on croit qu'ils entretenaient des correspondances avec ceux de la Haute-Égypte et par le moyen de ceux-ci avec Soliman Bacha, gouverneur de la Syrie, qui n'est pas en bonne intelligence avec Mahomed Aly. Tel motif enfin que celui-ci ait eu de prendre une résolution aussi extraordinaire, il est de fait que le premier de ce mois sous le prétexte d'une cérémonie qui devait avoir lieu pour la nomination de Toussoum Bacha, de commandant en chef de l'armée destinée à marcher contre les Ouahabis, ayant rassemblé la majeure partie des Beys, Kachefs, Mamelouks dans la Citadelle, à un signal donné,

Puis ceux qui dans le reste de l'Égypte avaient échappé à l'ordre général de proscription s'étaient réfugiés dans les montagnes à hauteur d'Esneh. Mais abusés par les promesses trompeuses d'Ibrahim, fils de Mehemet Ali, qui leur garantit non seulement la vie sauve mais encore des positions équivalentes à celles qu'ils occupaient naguère, ils vinrent « se mettre à la discrétion d'Ibrahim », et furent massacrés à Esneh, « d'ordre du Pacha Mehemet Ali (1). »

Néanmoins, les Mamelouks n'avaient pas été complètement anéantis en ces deux massacres. Les survivants,

les portes en furent fermées, et l'infanterie composée en grande partie d'Arnaoutes les a surpris, attaqués et détruits, sans qu'ils aient pu opposer la moindre résistance. Aucun de ceux qui y étaient montés n'a échappé au carnage ; ceux qui étaient restés en ville périrent la plupart dans leurs maisons, qui furent pillées. Dès la veille, des ordres avaient été envoyés dans les provinces à tous les commandants militaires pour faire main basse sur tous les Mamelouks, qui se trouvaient éparpillés dans leurs campagnes. » Il n'y eut presque pas de désordre « grâce à l'énergie qu'a déployé le Pacha en envoyant des patrouilles et des gardes partout où leur présence était nécessaire, en parcourant lui-même toutes les rues à la tête d'un corps de troupes et faisant trancher la tête à une vingtaine de pillards sans en excepter deux individus de sa garde... On compte que dans cette exécution terrible, il a péri plus de cinq cents Mamelouks parmi lesquels 25 Beys et une soixantaine de Kachefs. La maison de l'Elfi a été presque entièrement détruite. » Drovetti au ministre des Relations extérieures de l'Empire français, 4 mars 1811. Aff. étr. Le Caire.

(1) BURCKHARDT. Travels, p. 13. « Tous les Mamelouks qui étaient venus se mettre à la discrétion d'Ibrahim Bey ont été massacrés à Esneh, d'ordre du Bacha, pendant que son fils se trouvait ici auprès de lui, parmi ces malheureuses victimes de leur extrême confiance dans la générosité de l'ennemi, il y en avait qui s'étaient munis d'un sauf-conduit de la part d'Ibrahim Bey ; mais ce qu'il y a de plus inexcusable et de plus atroce dans cet assassinat tout à fait inutile, c'est qu'on n'a point épargné des esclaves Abyssins ou nègres de l'âge de quinze à dix-huit ans. » Drovetti au ministre des Relations extérieures de l'Empire français. Bulletin de mai 1812. Aff. étr. Le Caire.

au nombre de trois à quatre cents environ, s'étaient sauvés dans le Dongola. Ils avaient été d'abord bien accueillis par les maîtres du pays, les nomades Chaïqiés (1), puis des désaccords survinrent. Les Mamelouks chassèrent les Chaïqiés de leur place forte de Maragga, située sur la rive gauche du Nil, et en firent leur citadelle (2).

Les Mamelouks étaient évidemment fort affaiblis. Dès 1812, avant le massacre d'Esneh, un témoin impartial des événements considérait au Caire toute tentative de restauration de l'ancien régime comme irréalisable. « On regarde ici le corps des Mamelouks, écrit Drovetti, comme réduit à l'incapacité absolue de troubler Mohamed Ali dans la possession paisible où il est maintenant de la Haute-Égypte (3). » Quelques mois après « on n'entend plus parler des Mamelouks » (4). Des pourparlers engagés par leurs chefs avec les Ouahabites d'Arabie, probablement en vue de conclure une alliance contre Mehemet Ali, avaient échoué (5).

Les Mamelouks vivaient donc paisiblement dans le Don-

(1) BURCKHARDT. Travels, p. 72.

(2) WADDINGTON et HANBURY. Journal of a visit to some parts of Ethiopia, p. 226. On donna peu à peu à cette place le nom de Nouveau Dongola, qu'elle a conservé. — C'est cette place qui a été reprise sur les Madhistes par les troupes anglo-égyptiennes en septembre 1896.

(3) Drovetti au ministre des relations extérieures de l'Empire français. Bulletin de mars 1812. Aff. étr. Le Caire.

(4) *Idem*. Bulletin de juin 1812.

(5) « Le bruit circule ici que deux Beys sont passés chez les Ouabis. » DROVETTI. Bulletin de février 1812. « Un des chefs mamelouks, Hassan Djouhar passa à Souakim, en 1812, et se rendit à la Mecque, où il eut des pourparlers avec Saoud, chef des Ouahabis. » BURCKHARDT. Travels, p. 452.

gola. Ils étaient en bons termes avec la plupart des habitants sédentaires et agricoles des rives du Nil ; ils les protégeaient contre les attaques et les razzias de leurs oppresseurs, les nomades Chaïqiés : ils introduisirent même de nouvelles pratiques agricoles et montrèrent la supériorité de la culture du froment sur celle du dourra (1).

Néanmoins, il est visible, d'après certains symptômes, qu'en dépit de leur éloignement et du petit nombre auxquels ils étaient réduits, ils troublaient encore le repos de Mehemet Ali. Il s'efforce de les isoler ; il envoie des émissaires en 1813, au roi du Sennar, en 1814 ou en 1815, au roi de Gondar, pour détourner ces princes de prêter aucun aide à ses ennemis (2). En 1815, il fait décapiter au Caire le chef d'une tribu arabe de la Haute-Égypte, venu sous la protection de son propre fils, Ibrahim Pacha, et qui pour seul crime avait entretenu des relations amicales avec les Mamelouks (3). Ses craintes avaient peut-être quelque fondement. Les Mamelouks, dit Burckhardt, avaient encore des amis en Égypte et il estimait, qu'au cas d'une disparition fortuite de Mehemet Ali, ils essaieraient de reconquérir leur situation perdue (4).

Et puis, si complètement tombé que soit un régime, il ne semble jamais assez abattu aux artisans de sa chute : les révolutionnaires de tous les temps ont été hantés par

(1) WADDINGTON et HANBURY. *Journal*, etc., p. 227.

(2) BURCKHARDT. *Travels*, p. LIV.

(3) RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 20.

(4) BURCKHARDT. *Travels*, p. LIV.

le spectre de la « contre-révolution ». Plus le vivant avait de force, plus redoutable apparaît son fantôme. Or pendant six siècles les Mamelouks avaient été les maîtres de l'Égypte et Mehemet Ali devait être plus tranquille, après l'effacement de l'ombre même de ses ennemis.

D'autre part, il avait des intelligences dans la contrée même qu'il se proposait de conquérir. Ce n'était pas avec les Chaïqiés, comme l'ont avancé deux écrivains qui ont étudié la question, que nous essayons de traiter ici. Buchta (1) et M. Hermann Frobenius (2) assurent que Mehemet Ali s'est présenté comme l'auxiliaire des Chaïqiés contre les Mamelouks. Nous n'avons trouvé dans aucun texte confirmation de cette opinion. Cependant, une telle entente, si elle avait existé, aurait été précédée de pourparlers, qui vraisemblablement n'auraient pas échappé à la sagacité des agents diplomatiques français accrédités auprès de Mehemet Ali. Les avances faites à Mehemet Ali vinrent d'ailleurs. Un petit prince du Dongola, déjà victime des brigandages des Chaïqiés et terrorisé par l'arrivée de ces nouveaux envahisseurs, les Mamelouks, vint demander protection à Mehemet Ali (3).

Simultanément des événements propres à fournir un autre prétexte à son intervention se produisaient au sud

(1) *Der Sudan unter ägyptischer Herrschaft*, p. 11-12.

(2) Mehemet Ali gab vor, den Schaikie Hilfe bringen zu müssen gegen die von ihm verfolgten Staatsfeinde. *Die Heideneger des ägyptischen Sudan*, p. 186. — Il faut ajouter que M. Pensa, dans le résumé succinct qu'il a donné de ces événements, n'est pas tombé dans cette erreur. *L'Égypte et le Soudan égyptien*, p. 242-5.

(3) BURCKHARDT. *Travels*, p. 72.

du Dongola, dans la ville de Berber. Deux frères prétendaient l'un et l'autre la gouverner. L'aîné, Nasreddin supplanté par son cadet, se rendit en Égypte, vanta à Mehemet Ali tous les trésors du Soudan et lui demanda protection, en lui promettant de grands avantages (1).

Nous ignorons quel accueil Mehemet Ali fit à ces avances, mais elles étaient certainement encourageantes.

C'est donc sous l'impulsion de ces motifs divers, qu'en octobre 1820, Ismaïl Pacha concentrait une armée près de Ouady Halfa et se préparait à la conquête du Soudan.

(1) THIBAUT. Notes manuscrites.

CHAPITRE II

L'état politique du Soudan oriental vers 1820.

Les Égyptiens conquièrent le Soudan sans difficulté. La campagne de 1820-22 ne fut vraiment qu'une longue marche militaire suspendue à deux ou trois reprises par une résistance plus ou moins prolongée de l'ennemi.

Cependant les armées dont Mehemet Ali confia le commandement à son fils Ismaïl et à son gendre Mohammed bey le Defterdar étaient de petites armées. C'est donc l'état politique de la vallée du Nil qui permet de comprendre comment en deux ans les Égyptiens se sont emparés de territoires aussi étendus.

I. — LA NUBIE.

Depuis le début de la domination turque, c'est-à-dire depuis 1517, la frontière méridionale de l'Égypte dépassait à peine la première cataracte du Nil. « El Ouah est le dernier endroit de la domination turque », écrit Lenoir du Roule en 1704 (1), et d'après Burckhardt, l'Égypte cessait

. (1) Lenoir du Roule à Pontchartrain. Lettre datée de Siout, 10 septembre 1704, citée par Bonnet. *Bull. géogr. hist. et descr.*, 1891, p. 306.

à Birbé (1). Or ces deux villages sont situés à une faible distance en amont de la première cataracte, l'un sur la rive gauche du Nil, l'autre sur la rive droite.

Cependant depuis la même époque, la contrée qui s'étend d'Assouan à Ouady Halfa, et même au delà jusqu'à l'île de Say, la Nubie, appartenait, pour employer une expression de notre langage politique, à la zone d'influence de la Turquie. Les habitants, « les Barabras payent au Grand Seigneur ou du moins à ceux qui commandent en son nom un tribut de dattes sèches et d'esclaves noirs » (2). Des soldats turcs ou plutôt bosniaques avaient été envoyés au xvi^e siècle pour tenir garnison à Ibrim et à Say et leurs descendants avaient encore en 1813 conservé des traits assez caractéristiques pour être aisément distingués des Nubiens qui les entouraient (3). L'île de Say est désignée dans un texte du début du xviii^e siècle comme « premier lieu appartenant au Grand Seigneur » en venant du Sud (4). Néanmoins au xviii^e siècle « l'autorité de la domination ottomane était assez souvent méconnue » par les

(1) BURCKHARDT. Travels, p. 5.

(2) COSTAZ. Mémoire sur la Nubie et les Barabras. Description de l'Égypte. V. p. 401.

(3) « Nous sommes Turcs, non Nubiens », disaient les habitants d'Ibrim. BURCKHARDT. Travels, p. 34.

(4) Un certain frère Justin, capucin, avait été envoyé par B. de Maillet pour seconder Lenoir du Roule. A la nouvelle du désastre de la mission, le gouverneur du Dongola donna l'ordre de l'arrêter et le fit poursuivre. Le capucin rencontra un janissaire de l'île de Say, *premier lieu appartenant au G. Seigneur*, qui le sauva. *Déclaration faite par le frère Justin, capucin du Caire, touchant son voyage en Nubie*, 14 septembre 1706. Aff. Etr. Le Caire.

Nubiens (1) ; ils payaient rarement le tribut (2). Bref les liens qui les unissaient à l'Égypte étaient fort distendus.

Mais avant 1820 Mehemet Ali les avait déjà resserrés.

Le pouvoir appartenait alors à trois frères que Burckhardt nomme « les gouverneurs de Nubie ». D'une extrême avarice, ils ne négligeaient aucun profit. Quand Burckhardt les vit, ils portaient des robes si déguenillées qu'un soldat turc aurait eu honte d'être aussi misérablement habillé (3).

Ils se transportaient sans trêve du sud au nord et du nord au sud de leur territoire pour lever des impôts (4) et leur avidité leur avait suggéré des procédés fiscaux dont quelques-uns ne manquaient pas d'ingéniosité. Dès qu'un personnage riche avait une fille nubile, ils la demandaient en mariage ou pour eux-mêmes, ou pour leurs fils. Le père flatté et intimidé tout ensemble n'osait guère se dérober, mais alors le gendre tout puissant exigeait sans merci cadeaux sur cadeaux et faisait à son beau-père l'honneur de le ruiner (5).

Mehemet Ali envoya en 1814 et en 1815 ses troupes en Nubie pour lever lui-même l'impôt qui lui était dû en qualité de représentant du Sultan en Égypte. D'après

(1) COSTAZ. Mém, cité, p. 401.

(2) BURCKHARDT. Travels, p. 135.

(3) *Ibidem*, p. 136-7.

(4) Leur vie matrimoniale avait été disposée conformément à ces habitudes d'instabilité. Leurs femmes ne vivaient pas groupées dans des harems, mais étaient réparties dans les différents villages qu'ils venaient successivement habiter, si bien qu'en tout lieu de leurs états, ils trouvaient sinon bon souper et bon gîte, au moins le reste. *Ibidem*, p. 55.

(5) BURCKHARDT. Travels, p. 139.

Ruppel, il sut même se servir habilement de la passion dont ces gouverneurs de Nubie étaient possédés. Il les prit à ses gages, leur accorda un traitement mensuel de quinze bourses (1,875 francs), et substitua son autorité à la leur (1).

Jusqu'à l'île de Say, les Égyptiens n'avaient donc aucune hostilité à redouter. Ils avançaient en pays ami.

C'est au delà que commençait véritablement la terre à conquérir.

Ils allaient rencontrer trois dominations :

Celle des Nomades Chaïqiés ;

Celle des Rois de Sennar ;

Celle des Sultans de Darfour.

II. — LES CHAÏQIÉS.

Les Chaïqiés formaient une confédération de tribus, indépendantes les unes des autres, parfois unies, plus souvent dans un état d'hostilité réciproque (2).

Parmi les populations du Soudan oriental, ils avaient une originalité. Ils étaient connus comme d'intrépides cavaliers. Leurs chevaux fins, rapides et endurants appartenaient à cette race du Dongola, que les anciens voyageurs, Poncet, Bruce, Burckhardt, prônent à l'envi, ils les avaient habitués à franchir le Nil à la nage, ils les avaient aussi accoutumés par des secousses de la bride à

(1) RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 23.

(2) BURCKHARDT. *Travels*, p. 70.

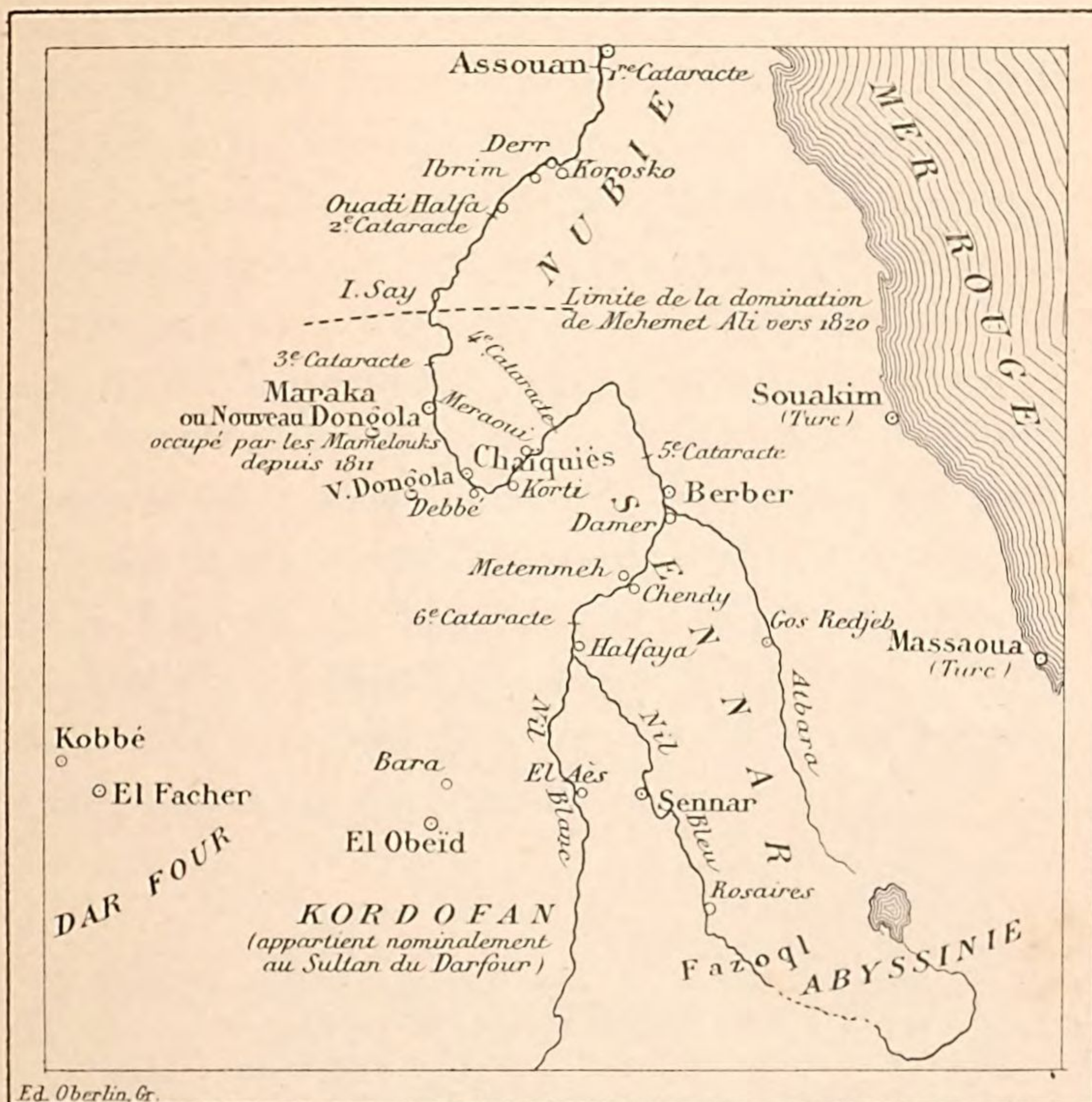


FIG. I. — Carte politique du Soudan oriental en 1820.

une allure irrégulière, grâce à laquelle ils évitaient la balle du tireur le plus habile (1). Ces qualités n'échappèrent pas à Mehemet Ali. Après la conquête, il fit des Chaïqiés un corps de cavalerie auxiliaire, qui lui rendit fréquemment service, à lui, et aux Khédives, ses successeurs (2).

Au commencement du XIX^e siècle, ils parcouraient et pillaient une très vaste étendue de territoire. Les points extrêmes de leurs courses étaient en effet au nord Ouady Halfa (3), à la seconde cataracte, et au sud Halfaya (4), non loin du confluent des deux Nils. Parfois même certains intrépides accomplissaient des *raids* jusqu'au Darfour (5).

Cette position maîtresse sur une section importante du cours du Nil datait d'une époque récente.

Comme tous les peuples de la vallée du Nil moyen, ils avaient été tributaires du roi de Sennar. Ils profitèrent du déclin de son autorité (6) pour prendre une complète liberté d'allures (7). Mais ils dominaient certainement depuis peu de temps au Dongola (8). Ni Poncet, ni Krump ne parlent d'eux. Lors du passage de Bruce, en 1772, ils ne dépassaient pas Korti sur le Nil (9).

(1) WADDINGTON et HANBURY, *Journal*, p. 103, 228, 282 note.

(2) HARTMANN. *Zeitsch. für allg. Erdkunde*, 1863, I, p. 168.

(3) BURCKHARDT. *Travels*, p. 70.

(4) CAILLIAUD. *Voyage à Meroë*, II, p. 195.

(5) BURCKHARDT. *Ibidem*.

(6) Voir le paragraphe suivant.

(7) Thibaut recueillit encore vers 1830 un écho de ces événements. « Le roi de Sennar les disait ses tributaires (les Chaïqiés) ; ils l'étaient de nom plutôt que de fait. » Notes manuscrites.

(8) « Latter times ». BURCKHARDT.

(9) Quand le Nil a tourné à l'est, puis à l'ouest sont les Arabes Chaïqiés.

Comme dans tout le Sahara, ces nomades vivaient aux dépens des sédentaires (1). Ils avaient réduit à un vasselage très étroit les petits chefs du Dongola, pauvres gens d'ailleurs, encore tout voisins de l'homme primitif, et occupés à la lutte perpétuelle contre l'hippopotame et le crocodile (2). Ils les avaient astreints au paiement d'un impôt égal à la moitié de leurs revenus (3).

Ils les obligeaient aussi à donner leurs filles libres et légitimes aux fils bâtards qu'ils avaient de leurs esclaves (4). L'arrivée des Mamelouks diminua leur puissance : ils furent chassés de la forte position qu'ils occupaient dans le nord du Dongola (5).

Néanmoins ils constituaient encore une force avec laquelle les Égyptiens devaient compter (6).

qui occupent les deux côtés du fleuve jusqu'à Korti, où commence le territoire du royaume du Dongola. *Voy. aux sources du Nil*, IV, p. 634.

(1) SCHIRMER. *Le Sahara*, p. 297 et suiv.

(2) Les hippopotames sont pour les habitants un terrible fléau « a dreadful plague ». BURCKHARDT. *Travels*, p. 67. — Un de ces petits chefs, le Malek Tombol, disait à Waddington : « Nous mangeons les crocodiles et les crocodiles nous mangent. » WADDINGTON et HANBURY, *Journal*, p. 255.

(3) BURCKHARDT. *Travels*, p. 71. Il existe au-dessus de la grande cataracte un peuple cultivateur fort doux, appelé Mâsse. Cette nation est assujettie à la tribu des Arabes Chaïqiés. COSTAZ. *Mém. sur la Nubie. Descript. de l'Égypte*, V, p. 404.

(4) RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 107.

(5) Alors les Chaïqiés furent maîtrisés et restreignirent leurs courses dans la province de Berber. THIBAUT. *Notes manuscrites*.

(6) D'après WADDINGTON et HANBURY, les forces des Chaïqiés en 1820 se seraient élevées à 10,000 hommes, dont 2,000 cavaliers. *Journal*, p. 94-5. Ces auteurs étaient trop dépourvus d'éléments d'appréciation pour que nous adoptions ces chiffres autrement qu'avec une extrême réserve.

Comme leurs pillages incessants les avaient enrichis, ils avaient beaucoup à perdre à la conquête égyptienne.

De plus, ils étaient audacieux dans l'attaque et doués de beaucoup de courage (1).

Mais leur armement n'était pas à la hauteur de leur valeur personnelle. Chacun d'eux portait deux lances, une longue épée et un bouclier ovale en peau de crocodile ou d'hippopotame. Ils avaient pu se convaincre à leur détriment dans leurs rencontres avec les Mamelouks de la supériorité des armes à feu, et cependant confiants en leur vigueur et en la rapidité de leurs chevaux, les Chaïqiés n'opposèrent aux Égyptiens que leurs lances et leurs sabres (2).

III. — LE ROYAUME DE SENNAR.

Après avoir traversé le territoire, sur lequel dominaient

(1) RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 65.

(2) WADDINGTON et HANBURY. *Journal*, p. 98. — Les civilisés s'imaginent volontiers que leurs inventions causent nécessairement l'admiration des barbares. Il s'en faut que cette manière de voir soit toujours exacte. Les Touareg, par exemple, méprisent profondément beaucoup de choses dont nous sommes fiers. Qu'on me permette, à ce propos, le souvenir personnel suivant : En avril 1891, j'eus l'honneur et l'avantage de passer à Alger une soirée avec le regretté E. Masqueray, directeur de l'École supérieure des Lettres. La conversation tomba sur le voyage qu'il avait fait à Paris en 1889 avec les deux Touareg pris dans le Sahara algérien, pendant un combat contre les Chaamba. « J'attendais toujours, me dit M. Masqueray, quelque marque de surprise de leur part. Mais pendant la traversée d'Alger à Marseille, pendant le voyage en chemin de fer de Marseille à Paris, aussi bien qu'au milieu des galeries de l'Exposition universelle, ils demeurèrent constamment impassibles. Ils se contentaient de répondre à mes questions : Tout cela, c'est l'œuvre du

les Chaïqiés, les Égyptiens devaient pénétrer dans le royaume de Sennar.

Ce royaume était constitué par la réunion de populations diverses plus ou moins soumises à un peuple, qui habitait sur les rives du Nil bleu, autour de la ville de Sennar, et qui se donnait à lui-même le nom de *Found*, *Foung* ou *Foungi* (1).

Les origines de ce royaume sont entourées d'obscurité. « L'an 1504, dit Bruce, une nation nègre jusqu'alors inconnue quitta la rive occidentale du Bahr el Abiad, qu'elle habitait par le 13° de latitude et s'embarquant dans une multitude innombrable de canots vint faire une descente dans les provinces arabes ». Ces nègres belliqueux, ajoute-t-il, portaient dans leur pays natal le nom de Shillooks (2).

D'Arnaud et Werne qui séjournèrent au Soudan vers 1840 recueillirent une tradition d'après laquelle les Fongis auraient été originaires d'une montagne située vers le 11° de latitude. D'Arnaud la nomme Tefafan et Werne Defafonj. C'est, dit d'Arnaud, « la souche de la race des Fungis (3). » Et Werne : « Les Foungis prétendent eux-mêmes venir du pays Defafonj situé auprès des Dinka et des Schillouk et où se trouveraient encore leurs ancêtres.

Diable. » Et M. Masqueray concluait : « De nous trois, ce fut certainement moi le plus étonné. »

(1) Peut-être la forme Fungi est-elle portugaise ? Sur la carte d'Abyssinie de la Relation historique d'Abyssinie de Lobo, on lit : Fund appelé Fungi par les Portugais.

(2) Voy. aux sources du Nil, IV, p. 526-7.

(3) D'ARNAUD. Journal de route, II, f° 133.

Il n'existe pas de pays de ce nom, mais seulement une montagne située près du fleuve Blanc, dans le pays des Dinka, vers le 11° latitude nord (1). »

Cette tradition avait tant de consistance que le 4 avril 1841, à leur retour de la seconde expédition à la découverte des sources du Nil, d'Arnaud et Werne prirent la peine d'explorer cette montagne « située sur la rive droite du fleuve à 1 mille 1/2 environ de la rive », dont « la base est baignée par les débordements du fleuve pendant l'inondation, et est élevée de 350 pieds environ au-dessus du sol. » Mais leurs tentatives échouèrent. « Toutes les recherches d'anciennes constructions que j'ai faites autour de la montagne et sur la montagne même de Tefafan a (*sic*) été vaine, dit d'Arnaud ; il n'en reste pas la moindre trace qui puisse attester ce dit-on ; il resterait encore pour terminer ce dit-on, à explorer la chaîne de montagne que l'on aperçoit E.-S.-E. de dessus la montagne (2). »

Voici donc les notions qui se dégagent de ces textes ; les Fongis croyaient être originaires d'une contrée située au sud du Sennar et riveraine du Nil blanc. Ils estimaient que cette migration avait eu lieu à une époque, que les données fournies aux voyageurs européens permirent à ceux-ci d'identifier avec la fin du xv^e ou le début

(1) « Nach ihrer eigenen Behauptung stammen die Fungh aus dem bei den Denka und Schilluk gelegenen Lande Delafonj', wo noch ihre Vorfahren sich befänden. Ein solches Land giebt es nun zwar nicht, wohl aber einen Berg am weissen Fluss im Lande der Dinka gegen den 11° N. B. » Feldzug von Sennar nach Taka, p. 80.

(2) D'ARNAUD. *Ibidem*.

du xvi^e siècle de l'ère chrétienne (1). Enfin ils pensaient qu'il existait certain lien de parenté entre eux et les Chillouks qui habitent encore maintenant au confluent du Nil blanc et du Sobat, et qui eux aussi ont coutume de naviguer dans d'innombrables canots (2).

Lors de son établissement sur les bords du Nil bleu, ce peuple était païen et avait un idiome propre, mais au contact des populations du Nord, les FounGIS se modifièrent profondément, ils abandonnèrent leur ancien nom de Chillouks pour prendre celui de FounGIS, ils se convertirent à l'islamisme et apprirent l'arabe (3).

Il n'y a pas lieu de raconter dans cette étude (fût-ce même possible) l'histoire détaillée du royaume de Sennar. On se contentera d'exposer sa situation politique en 1820, en insistant sur les causes, dont quelques-unes remontaient fort loin, qui ont favorisé la rapide conquête des Égyptiens.

En 1820, l'autorité nominale, sinon réelle, du roi de

(1) En 1484 d'après Cailliaud, en 1504 d'après Bruce, entre 1530 et 1540 d'après Hartmann.

(2) Ce qui a été écrit sur les FounGIS, en particulier par HARTMANN, *Die Nigritier* et *Zeitschrift für Ethnologie*, 1869 et par TREMAUX, *Voyage en Éthiopie et dans le Soudan oriental*, n'est qu'une paraphrase de ces notions.

(3) « Lors de la fondation de cette monarchie, le roi et toute la nation des Shillooks étaient idolâtres. Mais les liaisons de commerce qu'ils formèrent avec le Caire furent cause qu'ils se convertirent bientôt au mahométisme. Ils prirent alors le nom de Fungis, qu'ils prétendent quelquefois signifier seigneurs ou conquérants et quelquefois citoyens libres. » BRUCE. *Voy. aux Sources du Nil*, IV, p. 527. « Les musulmans, en convertissant à l'islamisme les rois de Sennar et leurs sujets, enseignent à ceux-ci l'usage de la langue arabe et les initient à la connaissance de l'écriture. » PENEY. *Rev. Ethnographie*, III, p. 46. D'après Bruce, ils étaient des musulmans fort tièdes.

Sennar s'étendait au nord jusqu'à Berber. Le village d'El Aes, situé sur le Nil blanc par 13° de latitude nord environ, marquait sa limite méridionale (1). Vers 1770 les Fongis avaient momentanément occupé le Kordofan, ayant réinstallé à El Obeïd le sultan Hachim, précédemment expulsé par le sultan du Darfour Mohammed Tyrab (2). Mais contraints de se retirer à leur tour, ils ne possédaient plus rien sur la rive gauche du Nil. Vers l'est ils s'étendaient jusqu'aux pentes du massif éthiopien. La ville de Tchelga marquait au commencement du XVIII^e siècle la limite respective des dominations du roi de Sennar et du négus de Gondar. Avec l'autorisation de ce dernier le roi de Sennar y entretenait une douane pour tous les objets exportés d'Abyssinie dans le Sennar. C'est à Tchelga que les étrangers attendaient du négus la permission d'entrer dans Gondar (3).

Les Fongis revendiquaient la possession du Taka. Ils sont les maîtres à Gos Radjeb, dit expressément Burckhardt en 1814. De ce côté, leur domination s'étendait jusqu'à la mer Rouge.

(1) C'était le point de contact entre les Fongis et les Chillouks indépendants. C'était aussi un point d'échange. Les marchands d'El Aes recevaient des Chillouks des esclaves, des courbaches en peau d'hippopotame, du tamarin. Ils leur livraient du bétail, du dourra, des étoffes de coton. WERNE. *Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*, p. 79.

(2) EL TOUNSY. *Voyage au Darfour*, p. 120. Sur la carte, qui accompagne le voyage de Bruce, on lit : Kordofan (province), récemment conquise par le royaume de Sennar sur celui de Dar Four.

(3) GUMPRECHT. *Reise des P. Krump. Verhandl.*, etc., p. 82. -- Krump nomme Tchelga, Selica. — « Tchelga, passage de l'Abyssinie dans le R. de Sennar. » LOBO. *Relation historique d'Abyssinie*. Carte.

Faiblesse du pouvoir central. — Autant que dans les ténèbres de cette histoire de l'Afrique, on peut distinguer quelque chose à la pauvre lueur de quelques textes, le royaume de Sennar paraît avoir été en proie à de fréquentes révolutions de palais.

Sous le règne du roi d'Éthiopie, Sousnyos (1605-32), le roi des Founjis Abd el Kader, dépossédé par son frère (?) Adelan, se réfugie à Tchelga (1).

Quand Lenoir du Roule arrive à Sennar (1704), il est logé dans la maison du premier vizir que le roi avait récemment fait tuer (2).

Lors de son passage au Sennar, Bruce recueillit la liste des anciens rois. Or, parmi les vingt qui y figuraient huit avaient été mis à mort. Ce fait surprenant s'explique, dit Bruce, par l'existence de la singulière coutume constitutionnelle que voici : Jamais roi n'était sûr du lendemain. Les grands officiers de l'Etat réunis en conseil pouvaient décider qu'il était de l'avantage de la nation qu'il cessât de régner et le condamnaient à mort. Le maître de la maison du roi, le majordome, qui portait le nom de Sidi el Com, était tenu, par une obligation de sa charge, d'exécuter la sentence (3). Cette coutume était observée ; et on conçoit que toute stabilité fit défaut au gouvernement de Sennar.

Bruce assista aussi, pendant son séjour, à un conflit du roi et de son vizir, et comme c'est une crise semblable qui

(1) René BASSET. *Études sur l'histoire d'Éthiopie*, p. 278.

(2) Copie du mémoire de B. de Maillet à l'Illustre Omer Pacha d'Abysinie, allant remplir le pachalik de cette côte, 1706. Aff. Étr. Le Caire.

(3) BRUCE. *Voy. aux Sources du Nil*, IV, p. 529.

favorisa la pénétration des Égyptiens en 1820, il importe d'y insister.

C'était un pauvre sire que le roi alors régnant sur le Sennar ! Faible de constitution il se faisait oindre le corps d'une certaine graisse d'éléphant, qui possédait, paraît-il, des vertus singulièrement fortifiantes, mais qui ne flattait pas l'odorat. La grande chemise bleue de coton de Surate qu'il portait différait seulement de celles de ses esclaves par quelques ornements de soie blanche.

Timide, irrésolu, sans autorité, quand Bruce lui demanda un sauf-conduit pour revenir en Égypte, il s'excusa et s'apitoya sur la décadence du Sennar. Les fonctionnaires de sa cour le bafouaient, et l'un des plus considérables dit à Bruce, qu'il n'avait « ni expérience, ni courage, ni amis, ni argent, ni troupes (1) ».

En face du roi se dressait le vizir Adelan. Nous ignorons comment la famille Adelan s'était élevée. Peney émet l'opinion que les Founjis après leur invasion et leur établissement sur le Nil moyen auraient appelé dans leurs conseils des Arabes par lesquels ils auraient peu à peu été supplantés (2). Bruce remarqua en effet que le chef de la

(1) BRUCE. *Ouv. cité*, IV, p. 494, 500, 502, 531.

(2) « Ils (les Founjs) s'étaient convertis à l'islamisme et avaient appelé dans leurs conseils les principaux des Arabes, auxquels ils avaient confié une partie de leur autorité. Cet excès de confiance accordé à des étrangers fut le principe de la décadence et la perte des princes Fundj. Les Arabes arrivés au pouvoir ne tardèrent pas, grâce aux nouveaux rois fainéants, qu'ils trouvèrent, à s'ériger en maires du palais ; tout pouvoir passa des mains des souverains entre les mains des vizirs et les meks ne conservèrent plus qu'une autorité nominale. » *Rev. Ethnogr.*, I, p. 399.

famille Adelan différait très manifestement de son entourage. Il avait la tête et la couleur *d'un arabe et non d'un nègre*, et portait une barbe bien plus fournie qu'on ne le voit ordinairement dans ces contrées (1).

Nous ignorons aussi depuis quelle époque cette famille jouissait du crédit en possession duquel Bruce la trouva. Remarquons toutefois qu'un vizir du roi de Sennar auquel de Maillet écrivit en 1700 porte le nom d'Haly [Ali] Zogoïer (2) et non d'Adelan.

Quoi qu'il en soit, le véritable souverain du Sennar était bien le chef de cette famille. Autant Bruce avait eu en voyant le roi une impression de faiblesse, autant Adelan lui donna celle de la force. « Ce sheik, âgé d'environ soixante ans, était un homme de plus de six pieds de haut, d'une forte corpulence et marchant lentement plutôt par affectation de grandeur que par manque d'agilité (3) ».

Cet Adelan disposait de l'armée. Il avait pour lui les plus grands personnages, tels que le Sidi el Com, et l'un des principaux chefs de nomades, qui dans une conversation avec Bruce « parla avec mépris du roi de Sennar, avec respect d'Adelan et d'Abou Kalec (son frère), dont il dit que le petit doigt suffisait pour écraser le mek et tous ceux qui osaient être de son parti (4) ».

(1) Voy. aux Sources du Nil, IV, p. 505.

(2) De Maillet disait dans cette lettre : « Je voudrais bien que nous puissions lier quelque comerce entre les estats de l'empereur mon maître et ceux du prince que vous servez. » Cette lettre fut traduite en arabe, puis envoyée au vizir. De Maillet à Pontchartrain, 8 novembre 1700. Aff. Étr. Le Caire.

(3) BRUCE. Voy. aux Sources du Nil, IV, p. 505.

(4) BRUCE, Voy. aux Sources du Nil, IV, p. 583.

Entre ces deux personnages dont l'un avait le titre de roi mais non l'autorité qu'elle confère, l'autre l'autorité, sans le titre, il y avait lutte. Le roi ne voulait pas se démettre ni le vizir se soumettre.

Après le départ de Bruce, l'obscurité se fait sur le Sennar. Pendant cinquante ans on ignore quels événements s'y succèdent.

Quand la lumière réapparaît, lors de l'arrivée des Égyptiens, c'est encore à une crise constitutionnelle qu'on assiste. Les mêmes personnages ou plutôt les descendants des mêmes personnages sont toujours en scène : roi Bady et vizir Mohammed Adelan. Toutefois un troisième est apparu sur le théâtre : il se nomme Hassan Regeb. Nous ne savons rien sur les causes de son élévation. Le roi est descendu à un degré encore plus bas que celui où Bruce avait vu son prédécesseur, en 1772 : Adelan et Hassan Regeb se disputent le pouvoir.

Cependant à l'annonce de l'approche des Égyptiens, ils concluent une trêve et s'unissent pour tenter de leur résister. Mais Regeb, dans l'espoir de devenir seul le maître, rompt le pacte, et fait assassiner Adelan (1). Cette révolution est un coup de fortune pour les Égyptiens : « La nouvelle de ces troubles intestins, de ce choc des partis présentait à Ismayl une occurrence trop favorable à ses vues pour qu'il ne s'empressât pas d'en profiter (2). »

Morcellement du royaume. — La conquête égyptienne

(1) Id. *Ibidem*, II, p. 196.

(2) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, II, p. 333.

fut encore favorisée par le morcellement du royaume. — Les Foungis dominèrent un territoire immense, puisque à certain moment, il s'étendit du Sobat à la seconde cataracte du Nil. Mais leur conquête fut douce pour les peuples qui la subirent.

Ils laissèrent subsister les institutions établies et conservèrent leur autorité aux chefs locaux. Bruce insiste sur cette coutume : « Dès qu'ils soumettent un pays, ils choisissent le prince qui y règne pour leur lieutenant et le laissent jouir sous leurs ordres de son autorité première. Ainsi ils ont conservé le mek de Dongola, le Wed Ageeb des Arabes, les souverains de Fazuclo, de Wed Aboud (1) ». Abd el Kader, troisième roi de Sennar, conquiert deux petits districts montagneux, djebel Moïa et djebel Segud. Il fait circonscire les princes vaincus, les rétablit dans leur gouvernement, et leur impose un léger tribut (2). Le pouvoir appartenait à certaines familles et s'y transmettait (3).

Théoriquement, le roi de Sennar (ou celui qui commande en son nom) manifeste son autorité de deux manières : A la mort du chef — du Mek — d'une des principautés nilotiques Halfaya, Chendy, Ras el Ouady, Berber, Dongola, c'est lui qui choisit le successeur parmi les

(1) Voyage aux Sources du Nil. IV, p. 551.

(2) *Ibid.*, IV, p. 545.

(3) Le royaume de Dongola est héréditaire. Poncet, cité par Waddington. Journal, p. 328. — « Le gouvernement de Barbar est héréditaire à cette famille » B. de Maillet à Pontchartrain, 22 avril 1700. Aff. Étr. Le Caire. D'après Burckhardt, c'était la famille Timsah qui dominait à Berber. Travels, p. 211.

membres de la famille au pouvoir et le nomme. Les candidats au gouvernement de Berber par exemple viennent à Sennar, intriguent, font des cadeaux aux personnages influents, bref soutiennent leur candidature (1). Le roi remet à celui qu'il agrée le signe du commandement, le Taquie el Qarne, bonnet de velours ou de soie bariolée orné de deux appendices en forme de cornes (2).

En outre, ces chefs locaux sont redevables d'un tribut au roi. « Le royaume de Saannar, dit de Maillet, est fort vaste, divisé en diverses provinces dont les gouverneurs qu'ils honorent du nom de Pacha... fournissent par an au roy une certaine quantité d'argent, tant de moutons, de bœufs, de chameaux, de chevaux, d'esclaves, selon la situation des provinces qu'ils gouvernent(3). » « C'est du Fazoql que le roi reçoit son or et beaucoup d'esclaves(4) ». Le chef de Chendy paye chaque année une subvention au roi de Sennar.

En fait l'autorité du roi de Sennar était souvent méconnue. La bonne harmonie ne régnait pas toujours entre lui et ses tributaires. Ces derniers agissaient fréquemment en toute liberté et à leur guise, comme le prouvent quelques exemples d'insoumission qui sont parvenus jusqu'à nous.

Pendant le voyage de Poncet « les peuples qui sont au-dessus de Korti le long du Nil se sont révoltés contre le

(1) BURCKHARDT. Travels, p. 211.

(2) JUNKER. Reisen, I, p. 108.

(3) Mémoire de B. de Maillet, cité par DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. Relations entre la France et l'Abyssinie chrétienne, etc., p. 292.

(4) RITTER. Erdkunde, I, p. 253.

Sennar(1) ». En 1700 « le gouvernement de Barbar, qui est une province du royaume de Sennar... ayant tué le chef de la justice que le roi y avait envoyé, s'est retiré au Caire(2) ». En 1706, le gouverneur de Dongola se soulève contre le roi de Sennar (3). La protection de ce dernier est absolument inefficace à Dongola. Elle n'empêche pas Krump et ses compagnons d'y être, en 1701, victimes de toutes les exactions possibles et « sucés jusqu'au sang » (4).

Vers 1820, le morcellement est complet. Comme on l'a vu plus haut, les Chaïqiés sont complètement affranchis. Un des princes de Berber va demander protection non plus au roi de Sennar, mais à Mehemet Ali.

Damer est une ville indépendante. De toutes parts les jeunes gens y accourent et s'accroupissent dans les écoles des Fakys pour apprendre le Coran et y étudier ses commentaires. Les prêtres passent pour quelque peu sorciers. Aussi ménage-t-on des gens, qui font à volonté l'abondance et la disette, en précipitant la pluie sur le sol ou en écartant les nuages (5).

Dabbe est aussi une ville uniquement habitée par des prêtres. Elle possède le privilège du droit d'asile, si bien que les agents du roi ne peuvent pas y saisir les mal-fauteurs (6).

(1) Poncet, cité par Waddington et Hanbury, *Journal*, p. 329.

(2) De Maillet à Pontchartrain, 22 avril 1700. Aff. Étr. Le Caire.

(3) *Idem*, 1^{er} octobre 1706.

(4) « Die europäischen Reisenden .. mit den möglichsten Erpressungen gepeinigt und ausgesaugt worden waren. » GUMPRECHT. *Reise des P. Krump. Verhandl.*, etc., p. 73.

(5) BURCKHARDT. *Travels*, p. 266 sqq.

(6) GUMPRECHT. *Loc. cit.*, p. 74.

Les villes de Chendy et de Métammah sont habitées par un peuple qui se nomme les Djaalin. Or, depuis quatre-vingts ans que nous avons sur eux quelque lumière, ces Djaalin nous apparaissent avec une originalité de caractère, ils font toujours de l'opposition au gouvernement. Pendant soixante ans, ils ont protesté contre le régime égyptien, et maintenant ils sont les ennemis jurés du successeur du mahdi, du calife Abdullah, qui de son côté s'efforce de les anéantir (1).

Il n'y a pas de raison de supposer, qu'ils fussent plus soumis sous les Fongis. Établis dans les deux villes, les plus commerçantes du Sennar, leur richesse leur créait une situation à part. Si en 1820, le mek de Chendy Naïr Nimr payait encore un tribut au roi de Sennar, c'était par pure condescendance ; en réalité il jouissait de l'indépendance (2).

Les liens qui unissaient au roi de Sennar les états tributaires habités par des populations *sédentaires* étaient donc partout distendus et même en certains cas complètement rompus.

Mais au milieu de ces sédentaires vivaient, naguère comme maintenant, des *nomades*, dont les troupeaux pâturaient sur les bords des deux Nils, de l'Atbara, du khor el Garch, du khor Baraka.

A l'époque de Bruce voici quelle était leur situation politique.

(1) SLATIN PASCHA. Feuer und Schwert im Sudan, *passim*. Cf. notre étude sur le calife Abdullah. *Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1896.

(2) GAILLIAUD. Voyage à Meroë, III, p. 107.

Il faut distinguer deux groupes : le premier se composait des nomades qui habitaient « aux extrémités du royaume » jusqu'au bord de la mer Rouge et au nord du 16° de latitude. Les géographes les nomment les peuples Bégas(1). Les principales tribus sont celles des Haddenda, des Hallenga, des Beni Amer. Ces nomades reconnaissaient la domination d'un personnage que Bruce nomme « le prince héréditaire des Arabes » ou Wed Ageeb(2).

Lors de leur arrivée les Foungis trouvèrent déjà un Wed Ageeb en place, mais fidèles à leur coutume politique, bien loin de le destituer, ils en firent « leur lieutenant ». Le Wed Ageeb continua à percevoir l'impôt sur les nomades du Taka, mais partiellement désormais au profit du roi de Sennar. Cette charge avait de l'importance, vu que « les revenus que perçoit ce prince sont plus considérables que tous ceux qu'on perçoit d'ailleurs(3) ».

Le second groupe de nomades se composait de ceux qui habitent au sud du 16° de latitude : Takruri, Debainas Rekabin. C'était le vizir Adelan, qui percevait l'impôt sur eux. La raison pour laquelle ils ne pouvaient pas se soustraire à cet impôt est si curieuse, elle présente un si singulier exemple de rapports entre la zoologie et la politique, qu'on doit y insister un peu longuement.

Il existe au Soudan oriental une mouche que Bruce nomme *zimb*, Cailliaud *sorrett*, et que les entomologistes

(1) JUNKER. *Reisen in Afrika*, I, p. 108.

(2) Cailliaud le nomme Lodaguib, Werne Wood Agib.

(3) BRUCE. *Voyage aux Sources du Nil*, IV, 510.

assimilent à la fameuse mouche tsétsé (1). On sait que la piqure de cet insecte entraîne la mort de certains animaux : chameaux, chevaux, bœufs, moutons et chiens. On n'est pas encore absolument fixé sur la nature de la maladie qu'elle communique. Longtemps, on avait supposé sur la foi de Livingstone (2) qu'il s'agissait d'une intoxication par un venin. « Il était bien naturel de penser que la mouche secrétait, comme beaucoup d'insectes, d'arachnides et de serpents, comme les scorpions et les vipères un poison d'extrême virulence. »

Actuellement les entomologistes ont plutôt une tendance à supposer, que la tsétsé, incapable de tuer par elle-même, sert simplement de véhicule à une bactérie pathogène. « La mouche transporterait l'épidémie d'animal à animal » (3).

Quoi qu'il en soit, la tsétsé exerce ses ravages au Soudan

(1) Bigot donne les noms Zymb et Tsétsé, comme synonymes. *Ann. Soc. Entomol. France*, V, 1885, p. 120-4.

(2) LIVINGSTONE. Die Tsetse Fliege, die grosse Plage sud Afrika's. *Peterm. Mitteil*, 1857, p. 526. « La glande que secrète le poison se trouverait à la base de la trompe. »

(3) Telle est aussi l'opinion de M. Bouvier, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Ce savant a eu l'obligeance de me donner sur la question de précieux renseignements oraux. Je lui adresse ici l'expression de ma respectueuse gratitude. Cf. SCHOCH. Die Tsetseflieg Afrikas. *Mitteil. der Schweiz. entom. Gesellsch.*, t. VI, 1883, p. 685-6. — Van der Wulp. Over de Tsetse Vlieg. *Tidjsch voor Entomol.*, t. XXVII et XXVIII, 1884, 1885. — LABOULBÈNE. *Bull. Soc. entom. France*, t. VIII, 1888, p. CLVIII-IX et surtout BRUCE, Preliminary Report on the Tsetse Fly-Dioscan or Nagana in Zululand, 1 vol. in-8. Durban (Natal), 1896. M. Louis Olivier a publié une excellente analyse de cet ouvrage dans la *Revue générale des Sciences*, 1896, p. 586.

oriental, mais non toute l'année ni uniformément en tous lieux. Elle n'est dangereuse que pendant la saison humide, et d'autre part on ne la rencontre pas au nord du 16° de latitude septentrionale.

Ces conditions physiques ont déterminé le genre de vie des nomades. Dès l'apparition des premières pluies, ils plient leurs tentes et leurs bagages, se dirigent vers le nord avec femmes et enfants, et viennent camper à la latitude de Berber. Ils soustraient ainsi leurs animaux à la mort, et retournent dans le sud au début de la saison sèche (1).

Ces exodes de nomades avaient lieu sans doute, bien avant qu'un royaume des Fongis se fût établi sur le Nil moyen : ils ont survécu à sa disparition (2), puisque Junker croisa ces tribus en marche.

Or les maîtres de Sennar avaient su tirer profit de ces migrations régulières. Lors du séjour de Bruce, Adelan appostait en certains points des soldats qui attendaient les nomades et les autorisaient seulement, après acquittement de l'impôt, à passer de la zone dangereuse dans celle où les animaux vivent indemnes (3).

Nous ignorons dans quelle mesure ce second groupe de

(1) BRUCE. Voyage aux Sources du Nil, IV, p. 510.

(2) La mouche détermine les déplacements de nomades. Ceux-ci la fuient... Cette mouche ressemble à notre guêpe, sa piqure fait jaillir le sang de la peau la plus épaisse... Elle est propre à certaines localités du Soudan. PENEY. *Rev. d'Ethnographie*, I, p. 487. — Les Rufaa el Cherk passent au nord de la ligne télégraphique d'Abou Haraz à Ghedaref pour trouver des pâturages et échapper à la mouche tsétsé. Lieut-col. STEWART. *Blue Books Egypt.*, 1883, n° 22, p. 6.

(3) BRUCE. Voy. aux Sources du Nil, IV, p. 581.

nomades obéissait encore en 1820 au roi de Sennar. Mais nous savons que le premier groupe, les nomades du Taka, s'était affranchi de toute sujétion. Leur chef le Wed Ageeb, qui déjà avait parlé en très mauvais termes du roi de Sennar à Bruce (1) était devenu en 1820 complètement indépendant (2).

Les rois de Sennar n'avaient donc pas réussi à constituer un État. On ne voit point d'institutions communes appliquées uniformément du Dongola au Fazoql, du Kordofan au Taka. Aucun texte ne fait allusion à l'existence d'un corps de fonctionnaires, de préfets, envoyés de Chendy à Gedaref, de Berber à Halfaya, et chargés de faire dominer partout un même esprit.

Si les différentes parties du royaume de Sennar avaient été solidement attachées les unes aux autres, on peut gager que les Égyptiens auraient échoué dans leur entreprise. Les arrière-neveux des vaincus de 1820 furent invincibles, quand de 1882 à 1885, l'enthousiasme religieux et des sentiments communs de haine les unirent momentanément. Ils chassèrent les Égyptiens qui cependant avaient pour eux l'avantage de la position acquise ; mais en 1820, une semblable union faisait défaut aux Soudanais. Les différents groupes de populations capitulèrent successivement devant l'envahisseur.

Faiblesse de l'armée. — Enfin l'état précaire de l'armée du Sennar aggravait encore la faiblesse de sa situation. Les Fongis avaient dû constituer autrefois une véritable puis-

(1) *Ibid.*, p. 583.

(2) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, II, p. 195.

sance militaire, pour s'étendre, comme ils le firent, jusqu'au Dongola.

Cette ancienne ardeur de conquête n'était pas encore éteinte vers 1770, puisqu'ils s'emparèrent du Kordofan.

La force du Sennar résidait alors dans la cavalerie. Bruce fait le plus vif éloge des troupes qu'il vit rassemblées au camp d'El Aira. « C'est sans contredit un des plus beaux spectacles qu'il soit possible de voir. Je puis assurer qu'il n'y a pas en Europe un corps de cavalerie aussi magnifique que celui-là (1). » Ce camp contenait quatre cents hommes. Il y en avait d'autres semblables, mais Bruce n'en donnant pas le nombre, l'effectif total de ces troupes reste pour nous incertain. Cailliaud estime que le roi de Sennar pouvait disposer au temps de sa splendeur de quatre à cinq mille cavaliers (2). Bruce vante aussi leur valeur dans l'action, et l'habitude des rois d'Abyssinie de s'en servir comme troupes mercenaires prouve que leur réputation s'était étendue au loin (3).

Si Ismaïl avait rencontré de pareils cavaliers en face de lui, il aurait conquis moins facilement le Sennar. Mais en 1822 cette troupe d'élite avait disparu ; nous ignorons à quelle époque ; Cailliaud dit laconiquement : « Depuis longtemps, il n'existe plus de cavalerie (4). »

Les fantassins étaient trop mal armés pour pouvoir espérer vaincre les Égyptiens. « En 1772 le Mek de Sennar

(1) BRUCE. *Ouv. cité*, p. 503-4.

(2) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, II, p. 291.

(3) HARTMANN. *Die Nigritier*, I, p. 429, note 4, d'après Bruce et Salt.

(4) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, II, p. 291.

n'a pas un seul fusil dans son armée. » Quelques trente ans plus tard, les armes à feu sont encore très rares, « il n'y a que le souverain et les principaux officiers de sa maison et de sa garde qui en puissent porter (1). »

Elles inspiraient aux habitants une véritable terreur comme le prouvent deux anecdotes rapportées par Burckhardt. Un jour à Chendy, un Djaalin entra dans sa maison pour lui vendre des plumes d'autruche, mais apercevant un fusil dans un coin, il déclara qu'il ne resterait pas un instant de plus dans le voisinage d'un instrument aussi dangereux, et demanda à ce qu'on l'emportât.

Quelque temps auparavant, un Égyptien envoyé par Mehemet Ali au Sennar sous un prétexte fallacieux et en réalité dans un but d'espionnage passait par Chendy. Il eut l'idée de mettre en batterie deux petits canons que portaient ses chameaux ; aux premières détonations, la foule prit peur ; les uns se jetèrent sur le sol en criant : au secours ! et tout ce qui n'était pas littéralement atterré s'enfuit (2).

Les armes d'attaque des habitants du Sennar étaient donc leurs lances, leurs casse-tête en bois dur, leurs couteaux de jet, qui ressemblent si étonnamment aux trombaches que nos explorateurs ont récemment trouvés aux mains des riverains de l'Oubangui. Ils prétendaient arrêter les balles avec leurs boucliers en peau de rhinocéros ou de girafe (3). Pour tous ces motifs, les Founjis ne pou-

(1) LAPANOUSE. Mém. sur le Sennar. *Mém. sur l'Égypte*, IV, p. 94.

(2) BURCKHARDT. *Travels*, p. 287.

(3) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, I, p. 289. — La planche LVI du t. II de l'Atlas

vaient résister, et dès l'entrée des Égyptiens en campagne, le royaume de Sennar était condamné.

Un siècle avant, de Maillet écrivait : « Si les États de mon Empereur étaient à portée de ceux de ce Roitelet [du Sennar], et qu'ils n'en fussent pas séparés par tant de mers et d'autres états, les seuls marmitons de ses cuisines suffiraient pour l'exterminer lui et tous ceux de son pays (1). » Il disait encore : « Le roitelet de Sennar ne ferait pas tête à 300 méchants hommes de ce pays (2) ».

Ces lignes trahissent le dépit, ou plutôt la rage qu'éprouva de Maillet, à la nouvelle de l'assassinat de Lenoir du Roule, désastre qui affaiblissait l'influence française en Orient, et donnait raison contre le Consul à ses ennemis, les membres de la Nation Française, qui avaient prédit l'insuccès et, au lieu d'accompagner le jour de son départ Lenoir du Roule jusqu'à la porte du quartier franc, jusqu'à « la Tête de la Contrée », l'avaient, persifleurs et narquois, regardé passer du seuil de leurs maisons.

Mais cent ans plus tard, cette boutade n'eût été que l'expression humoristique de la vérité. Quelques jours après l'entrée d'Ismail dans la ville de Sennar, Cailliaud s'y promenant en curieux était frappé « de son aspect de

qui accompagne l'ouvrage de Cailliaud représente les armes en usage au Sennar. On pourra comparer les trombaches représentés par Cailliaud à ceux rapportés par M. Dybowski des bords de l'Oubangui, exposés dans la galerie de zoologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris en octobre 1892, et reproduits dans *La Nature*, 1893, I, p. 8.

(1) Copie de la lettre écrite par de Maillet au roi d'Abyssinie, 25 septembre 1706. Afl. Étr. Le Caire.

(2) De Maillet à Pontchartrain, 6 décembre 1707. *Ibidem*.

misère » : il voyait les maisons dégradées, l'ancienne résidence royale à moitié en ruines (1). Cette ville représentait bien l'image de cette monarchie délabrée, que les hommes du nord eurent tôt fait de réduire en miettes (2).

IV. — DARFOUR ET KORDOFAN.

Les deux groupes d'oasis qui constituent le Darfour et le Kordofan étaient en 1820 placés sous la même domination ; mais les sultans du Darfour ne gouvernaient en fait que cette dernière contrée dans laquelle ils avaient établi leur résidence.

Au Kordofan, ils déléguaient un lieutenant, un *musellim* (3), qui jouissait d'une indépendance presque complète.

Si Mohammed bey le Defterdar avait pénétré en 1821 dans le Darfour, il y aurait éprouvé vraisemblablement une très vive résistance. Les populations qui l'habitent sont les plus belliqueuses de toutes celles du Soudan oriental comme tous les voyageurs l'ont remarqué. Ce sont des Forans qui dominent depuis que le régime égyptien ayant été renversé, les Soudanais disposent d'eux-mêmes. Abdullah désigné par le Mahdi Mohammed Ahmed comme son calife ou suc-

(1) Voyage à Meroë, II, p. 258.

(2) Burckhardt était absolument persuadé de la facilité de la conquête du Soudan. « Si 250 misérables Mamelouks ont conquis et pris possession du Dongola, malgré les efforts réunis des Dongolais et des Chaïqiés, un corps d'Européens expérimentés auraient peu à redouter de ces Africains divisés en petites principautés, sans cohésion entre elles. » Travels, p. 288.

(3) Nachtigal traduit *musellim* par *Statthalter*.

cesseur, et qui règne depuis le 22 juin 1885 à Omdurman est originaire du Darfour. C'est aussi la patrie de la tribu guerrière des Taacha, qui a subjugué les populations paisibles de la vallée du Nil, et qui constitue dans le Mahdisme soudanais une sorte d'aristocratie (1).

Les sultans qui gouvernaient ces populations dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Mohammed Tyrab, Abd el Rahman, apparaissent dans les récits de Browne, de Mohammed el Tounsy, de Nachtigal, comme des hommes très énergiques. Ils diffèrent complètement des souverains du Sennar : autant ces derniers sommeillent, autant les premiers sont vivants. Constamment en campagne, ils combattent tantôt le voisin de l'ouest, le Ouadaï, tantôt les nomades du sud (2), tributaires toujours en rebellion.

Le sultan qui régnait en 1821, Mohammed Fadl, ne le cédait en valeur ni à son père ni à son oncle ses prédécesseurs. Il avait réussi à reconquérir le pouvoir sur l'eunuque Kurra, qui ayant été son tuteur pendant sa minorité, conservait des allures de maire du palais : il maintenait ses troupes en haleine par de constantes campagnes dans le sud et dans l'ouest (3).

Mais Mohammed bey le Desterdar n'eut pas à se mesurer avec lui. Il attaqua en effet non le Darfour mais le Kordofan, et Mohammed Fadl ne fit qu'un effort très médiocre pour retenir ce pays sous sa domination.

Cette sorte d'indifférence s'explique par les rapports

(1) SLATIN PASCHA. Feuer und Schwert im Sudan, *passim*.

(2) FROBENIUS. Die Heideneger, p. 107-8.

(3) NACHTIGAL. Sahara und Sudan, III, p. 390.

antérieurs des deux pays. Au commencement du XIX^e siècle, Mohammed el Tounsy recueillit sur ce point les traditions suivantes : Deux siècles auparavant, deux frères, Soliman et Mouçalba, étaient parvenus au pouvoir, l'un au Darfour, l'autre au Kordofan. Leurs descendants respectifs continuèrent à gouverner chacun des deux pays, en bons termes réciproques, mais dans une complète indépendance.

Cependant à l'époque où Mohammed Tyrab régnait sur le Darfour, la guerre éclata entre lui et son parent éloigné, Hachim, sultan du Kordofan. Hachim fut expulsé du Kordofan que Tyrab réunit au Darfour. Le successeur de Mohammed Tyrab, Abd el Rahman, nomma l'eunuque Kurra, gouverneur du Kordofan. Ce dernier envoya régulièrement d'importants présents d'esclaves, d'or, de gommes au *Facher*, c'est-à-dire à la résidence d'Abd el Rahman, mais se conduisit au Kordofan comme un souverain, et non en gouverneur temporaire. Ainsi le Kordofan recouvra son indépendance politique (1).

A l'imitation de son prédécesseur, le *Musellim*, le gouverneur, nommé par le sultan Mohammed Fadl, et qui en 1821, lors de l'agression des Égyptiens, résidait à El Obeid tentait lui aussi, au témoignage de Nachtigal, de se rendre indépendant (2).

Entre Darfour et Kordofan, il n'y avait donc pas d'union. Aussi Mohammed Fadl ne disputa-t-il pas avec beaucoup

(1) EL TOUNSY. Voyage au Darfour, p. 66-80, 120.

(2) Sahara und Sudan, III, p. 390.

d'énergie aux Égyptiens un pays, dont il n'était en somme que le possesseur nominal (1).

En 1821, les habitants du Kordofan abandonnés à eux-mêmes se défendirent avec courage, avec plus de courage même qu'aucun autre peuple du Soudan. Mais bien qu'armés de lances munies de pointes renversées et d'autant plus redoutables, que leurs blessures provoquent fréquemment le tétanos (2), ils durent eux aussi céder devant les armes à feu.

(1) Il y a lieu de remarquer combien dans son histoire du Darfour (Sahara und Sudan, II). Nachtigal passe rapidement sur la conquête du Kordofan par les Égyptiens. Cet événement était certainement de peu d'importance aux yeux des personnes qui le renseignèrent.

(2) PENEY. *Rev. d'Ethnographie*, II, p. 518.

CHAPITRE III.

L a c a m p a g n e .

(1820-1822).

La conquête du Soudan fut accomplie par deux armées égyptiennes commandée l'une par Ismaïl Pacha, fils de Mehemet Ali, l'autre par son gendre, Mohammed Bey le Desterdar. La première opéra dans la vallée du Nil, conquit le Dongola et le Sennar, la seconde soumit le Kordofan.

Nous possédons trois récits, plus ou moins complets, de la campagne d'Ismaïl Pacha. Celui qui a le moins de valeur émane des deux anglais Waddington et Hanbury, *fellows* l'un de Trinity College, l'autre de Jesus College à Cambridge. Déjà en ce temps-là, les routes battues d'Italie parurent un peu trop banales à ces deux « touristes ». En quête d'impressions nouvelles, ils poussèrent leur voyage jusqu'au Soudan.

Malheureusement, les autorités égyptiennes les soutinrent faiblement et leurs louables efforts pour se renseigner avec exactitude ne furent que médiocrement récompensés.

D'ailleurs leur *Journal* (1) contient seulement la pre-

(1) G. WADDINGTON and B. HANBURY. *Journal of a visit to some parts of Ethiopia*. Londres, 1822, in-4.

mière partie de la campagne, la conquête du Dongola. Prétendant qu'ils n'étaient point en sûreté, en réalité pour se débarrasser d'eux, Ismaïl leur ordonna le 24 décembre 1820 de retourner en Égypte.

L'Américain anonyme, auteur de *A narrative of the Expedition to Dongola and Sennar* (1), a suivi Ismaïl jusqu'au Sennar. Mais c'était un fonctionnaire de Mehemet Ali, et l'historiographe officiel perce trop souvent sous le voyageur. Il y a dans son récit trop d'éloquence de « Moniteur » pour reprendre une piquante expression, dont Ernest Renan caractérisait jadis un texte par trop adulatif. On ne saurait négliger cet exposé des événements par un témoin oculaire, mais il faut s'en servir avec précaution.

Reste enfin un document qui, par l'intérêt comme par la véracité, l'emporte de beaucoup sur les précédents : le récit de voyage de Frédéric Cailliaud. Notre compatriote accompagna l'armée égyptienne aussi loin que possible, jusque vers le dixième degré. Il est vrai qu'il arriva au camp d'Ismaïl seulement après la conquête du Dongola. Mais il en tint le récit d'Abdin bey, le plus distingué des officiers turcs de l'armée, et qui joua en quelque sorte, du moins au début de la campagne, le rôle d'un chef d'état-major général.

D'ailleurs, quand il partit pour le Soudan, Cailliaud n'était pas un nouveau venu, fraîchement débarqué à

(1) *A narrative of the expedition to Dongola and Sennar under the Command of his Excellence Ismaïl Pasha, undertaken by ordre of his Highness Mehemmed Ali Pasha, vice roi of Egypt, by an American in the service of the vice roy. Londres, 1822, in-8.*

Alexandrie, il possédait déjà au contraire une connaissance profonde de l'Orient. C'est un témoin clairvoyant, modéré en ses jugements, aussi peu admirateur systématique que censeur déterminé, et si la sûreté de ses observations scientifiques nous garantit celle de ses renseignements historiques, nous pouvons avoir en lui toute confiance (1).

On est beaucoup moins bien informé sur l'expédition du Kordofan. Aucun Européen n'y prit part, et les renseignements qu'on possède sont peu nombreux et postérieurs aux événements,

I. — COMPOSITION DES ARMÉES.

Le consul de France, Drovetti, essayant en 1811 de déterminer l'effectif de l'armée de Mehemet Ali, posait en principe : « Qu'il est et sera toujours impossible de connaître au juste la force d'une armée turque (2) ». Il ne faut pas faire fi de cette observation émanant d'un homme qui connaissait bien l'Égypte. Elle nous enseigne que les chiffres suivants, relatifs à la composition des armées du Soudan, sont seulement une expression approximative de la vérité.

L'auteur de *A narrative of the Expedition to Dongola* vit

(1) Frédéric CAILLIAUD. Voyage à Meroë, au fleuve Blanc au delà de Fazogl, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis. Paris, 5 vol. in-8, 1826 27.

(2) Drovetti au Ministre des relations extérieures de l'Empire Français, 5 juin 1811. Aff. Étr. Le Caire.

l'armée d'Ismail réunie à Ouady Halfa. Elle comprenait, dit-il, 300 fantassins turcs, 700 fantassins *mogrebins*, 120 artilleurs, de la cavalerie turque et bédouine, et un corps de nomades Ababdés à dromadaires : total environ 4,000 hommes (1).

Abdin bey décomposa ainsi l'armée devant Cailliaud : 1,200 cavaliers turcs, 400 cavaliers bédouins et mogrebins, 600 fantassins turcs, 300 canonniers, 800 bédouins et moghrebins, 700 Ababdés ; total 4,000 hommes (2).

Si nos deux auteurs diffèrent par les détails, du moins s'accordent-ils sur l'ensemble. Et comme leurs deux récits sont certainement indépendants l'un de l'autre, nous pouvons conclure que l'armée d'Ismail se composait au départ d'environ 4,000 hommes.

Au cours de la campagne, Mehemet Ali la renforça d'environ 1,400 hommes, destinés à remplacer les troupes qui restèrent en garnison au Dongola (3).

Elle comprenait encore de l'artillerie : 10 pièces de montagne, 1 mortier, 2 obusiers, d'après notre premier texte : 24 pièces d'après Cailliaud.

Elle était accompagnée en outre de 3,000 chameaux et d'un train de bateaux, destiné à remonter le Nil.

(1) P. I, note 2.

(2) Voyage à Meroë, II, p. 50-51.

(3) A narrative of the Expedition to Dongola, p. 130. — C'est probablement en comprenant ce renfort que Mengin fixe l'effectif de l'armée d'Ismail à 5,400 hommes. Hist. de Mohammed Aly jusqu'en 1823, II, p. 195. M. H. Frobenius décompose ainsi l'armée d'Ismail : 4.500 cavaliers et fantassins environ, 1,000 Bédouins montés, 8 pièces de canons. Die Heidenegger, p. 187. Il ne donne pas sa référence.

Pour la raison indiquée plus haut, nos renseignements sur l'armée du Kordofan sont infiniment plus vagues. Pendant qu'il retournait vers l'Égypte, l'auteur de *A narrative of the Expedition* entendit raconter que l'armée de Mohammed bey le Defterdar comprenait 5,000 hommes (1). En octobre 1821, Cailliaud, étant au Sennar, apprend la conquête du Kordofan. Il écrit dans son journal : « Il (le Defterdar) était parti d'Égypte avec quatre mille hommes d'infanterie, parmi lesquels on comptait mille arabes bédouins et mogrebins avec 10 pièces de 4 (2). » Vingt ans après la conquête, Ferdinand Werne fait allusion à 3,000 ou 4,000 Arnauts qui accompagnaient le Defterdar, mais laisse entendre que dans ce chiffre il ne comprenait pas toute l'armée du Kordofan (3). D'après ces textes, nous estimons à 4,000 ou 5,000 hommes l'effectif de l'armée de Mohammed bey le Defterdar.

Troupes du Kordofan et troupes du Dongola-Sennar réunies, l'ensemble du corps expéditionnaire devait donc être de 10,000 hommes environ.

Il est probable que là se bornait l'effort que voulait et que pouvait faire Mehemet Ali. En 1820, l'effectif total de son armée variait entre 15,000 et 20,000 hommes. Or il était sans doute d'autant moins disposé à dégarnir entièrement l'Égypte à cette époque, qu'un conflit dont il suivait

(1) *A narrative of the exped. to Dongola*, p. 201.

(2) *Voy. à Meroë*, II, p. 315,

(3) *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 118. Pallme donne des chiffres peu différents : 4,500 fantassins et cavaliers, 1,800 Bédouins, 8 pièces d'artillerie. *Travels*, p. 16.

anxieusement les péripéties venait d'éclater entre le sultan Mahmoud et Ali de Tebelen, pacha de Janina (1).

Le corps expéditionnaire du Soudan était composé non de fellahs d'Égypte, mais de ces soldats de profession, de ces mercenaires, que Mehemet Ali voulait éloigner du Caire : Turcs, Albanais, Rouméliotes, Mogrebins, dénomination collective des Tripolitains, Tunisiens, Algériens et Marocains.

L'ensemble présentait un spectacle bizarre. Les soldats s'habillant à leur guise, il régnait dans l'armée une grande diversité de costumes. Ils portaient des fusils de modèles divers, des sabres étincelants « qui éblouissaient en réfléchissant les rayons du soleil », de longues pipes, des sacs à tabac. Les ânes trottaient au milieu des hommes, les chameaux s'avançaient majestueusement. Le passage de cette troupe incohérente rappelait à Cailliaud les défilés de figurants. « Jamais, dit-il, les théâtres de France et d'Italie ne m'avaient offert une scène plus variée et plus divertissante (2). »

II. — CONQUÊTE DU DONGOLA.

Ismail Pacha quitta le Caire au mois de juillet 1820. Ses troupes se concentrèrent à Ouadi Halfa, où il séjourna jusque dans les premiers jours d'octobre.

Il s'avança alors le long de la rive du fleuve, vers Nou-

(1) La guerre entre Mahmoud et Ali, pacha de Janina, avait éclaté en avril 1820. DEBIDOUR. Histoire diplomatique de l'Europe, I, p. 166.

(2) CAILLIAUD. Voy. à Meroë, II, p. 96-99.

veau Dongola, la résidence des Mamelouks. Ceux-ci ne tinrent pas devant lui (1). Ils traversèrent le désert de Bayouda et arrivèrent devant Chendy. Le chef leur enjoignit d'abord de camper devant la muraille de la ville. Puis, à la nouvelle des victoires d'Ismail sur les Chaïqiés, il leur ordonna de se disperser.

Les Mamelouks se divisèrent en deux groupes. Le plus nombreux gagna le Darfour, puis le Ouadaï. En 1823, l'expédition d'Oudney, Denham et Clapperton rencontra « les derniers débris de cette vaillante milice ». Ces malheureux étaient excédés de fatigue et réduits à la plus extrême misère (2),

Les autres atteignirent les bords de la mer Rouge, et parmi eux, quelques-uns sollicitèrent plus tard la grâce de Mehemet Ali (3).

Ismail prit le contact des Chaïqiés dans les derniers jours d'octobre, ou dans les premiers jours de novembre 1820. Il leur donna l'ordre de se soumettre au Pacha d'Égypte, Mehemet Ali. Les Chaïqiés consentirent à payer tribut. Ismail voulait davantage : il exigeait la remise des armes et des chevaux. Les Chaïqiés refusèrent et les négociations furent rompues (4).

Il y eut deux combats, l'un près de Korti sur la rive

(1) D'après Waddington et Hanbury, ils étaient environ 300 ; d'après Cailliaud, 80 seulement.

(2) JOMARD. *Bull. Soc. Géogr.*, 1848, IX, p. 246.

(3) WADDINGTON et HANBURY. Ouv. cité, p. 230-2 ; p. 112 note. — D'après Cailliaud, 20 Mamelouks auraient sollicité la grâce d'Ismail, dès le début de la campagne. Ouv. cité, II, p. 9.

(4) WADDINGTON et HANBURY. Ouv. cité, p. 95.

gauche du Nil, le second un peu plus en amont au mont Dager. Tous deux tournèrent à l'avantage des Égyptiens. La victoire de Korti fut cependant très disputée.

D'après Waddington et Hanbury, Ismaïl fut surpris. Il n'y aurait pas lieu de s'en étonner (1). Les armées égyptiennes ne se distinguèrent jamais par une bonne organisation du service des avant-postes. F. Werne, accompagnant le gouverneur du Soudan Ahmed Pacha dans la campagne du Taka de 1840, était stupéfait de l'incurie des chefs en matière de sûreté (2). Au contraire, Cailliaud n'accuse Ismaïl d'aucune imprudence, mais il tenait le récit de la bataille d'Abdin bey, et peut-être cet officier glissa-t-il sur une faute, dont il était partiellement responsable (3).

En tous cas, sous le choc des Chaïqiés, une partie des Égyptiens lâcha pied. L'auteur de *A narrative of the Expedition to Dongola*, si soucieux de présenter les choses sous un jour favorable à Ismaïl, est obligé d'avouer que les Ababdés, corps auxiliaire de nomades, s'enfuirent (4).

Les décharges de mousqueterie finirent par assurer la victoire aux Égyptiens ; la valeur personnelle et le courage d'Abdin bey y contribuèrent aussi pour leur part.

L'issue du combat de Dager fut beaucoup plus rapide.

(1) Ibidem, p. 97.

(2) Feldzug von Sennar nach Taka, *passim*.

(3) Voy. à Meroë, II, p. 56. — D'ailleurs, dans un autre passage, Cailliaud se contredit : « Le pacha avait pour principe qu'un bon soldat devait toujours être prêt à se battre. En conséquence, il jugeait inutile de veiller à la sûreté du camp. » Ibidem, II, p. 376.

(4) *A narrative*, etc., p. 81.

Les Égyptiens restèrent aussitôt maîtres du champ de bataille, grâce à l'action de l'artillerie, dont ils étaient dépourvus au combat de Korti (1).

Ni dans l'un ni dans l'autre de ces combats, les Chaïqiés ne furent très éprouvés. Dès qu'ils eurent vu la mauvaise tournure de leurs affaires, ils se mirent à l'abri grâce à la rapidité de leurs chevaux.

Mais aux premiers rangs ils avaient placé leurs vassaux, les paysans du Dongola, qui se battirent si courageusement que quelques-uns parvinrent jusqu'aux canonniers qu'ils blessèrent sur leurs pièces. Après la victoire, la rage des Égyptiens s'assouvit sur eux : poursuivis dans la plaine, mutilés, massacrés, ceux qui n'y perdirent que leurs oreilles furent les privilégiés (2).

Après ces défaites, les Chaïqiés se divisèrent. Ceux que commandaient les meliks Ziber et Omar se soumirent, fort effrayés par ces bombes, qui tournaient et éclataient en tuant autour d'elles (3), et découragés, car les talismans de leurs magiciens ne valaient manifestement rien, en comparaison de ceux des Égyptiens.

Quand Waddington et Hanbury repassèrent dans le Dongola à la fin de décembre 1820, toute trace de guerre avait disparu. On avait enlevé aux Chaïqiés leurs épées et

(1) CAILLIAUD. Voy. à Meroë, II, 62-63. — Cailliaud écrit *Dager* dans son texte et *Dega* sur sa carte. Dager est situé sur la rive droite du Nil. Après Korti, les Chaïqiés avaient traversé le Nil, l'armée d'Ismaïl en fit autant. Cailliaud ne dit pas quand l'armée repassa sur la rive gauche.

(2) CAILLIAUD. Ouv. cité, II, p. 56-199.

(3) WADDINGTON et HANBURY. Journal, p. 103-104.

leurs lances ; il leur restait pour seule arme leur petit poignard attaché au bras gauche (1).

Une troisième bande de Chaïqiés, commandée par le Mélik Chaous, s'était enfuie jusqu'à Chendi. Ils reculèrent devant la marche progressive des Égyptiens et se soumi-
rent tardivement, mais en demandant à servir dans l'armée égyptienne.

Ismail appréciant la valeur de ces cavaliers émérites ne leur tint pas rigueur. Il en fit un corps de cavalerie auxiliaire, leur laissa leur chef, auquel il donna le titre de bimbachi (commandant), et les emmena au Sennar (2).

Pendant tout le régime égyptien, ces Chaïqiés restèrent de bons serviteurs du gouvernement. Cette fidélité leur valut même la haine des Madhistes. Lors de la prise de Khartoum, quand déjà la fureur sanguinaire des vainqueurs était un peu calmée, on continuait à s'acharner sur eux. Ils furent exceptés de l'amnistie proclamée par le Mahdi, et impitoyablement massacrés, partout où ils étaient rencontrés (3).

Ismail resta trois mois dans le pays des Chaïqiés : la marche en avant recommença seulement le 21 février 1821. L'infanterie longea la rive du Nil ; quant à Ismail, il suivit

(1) WADDINGTON et HANBURY. *Journal*, p. 193-4.

(2) CAILLIAUD. *Voyage à Meroë*, II, p. 182. — Cailliaud, Waddington (p. 96) et probablement d'après eux, Lejean (*Rev. Deux-Mondes*, 15 février 1862, p. 857-8) donnent encore de la soumission d'une fraction des Chaïqiés une raison différente et d'un caractère romanesque. La fille de l'un des chefs prise dans un des combats aurait été renvoyée par Ismail Pacha, à son père, intacte et magnifiquement parée. Le père n'aurait pas résisté à la délicatesse d'un tel procédé.

(3) SLATIN. *Feuer und Schwert im Sudan*, p. 228.

la corde du grand arc de cercle que décrit le fleuve. A la tête de la cavalerie, il traversa le désert de Bayouda de l'ouest à l'est, et retrouva le fleuve en face d'El Bagara, le 27 février.

La plupart des bateaux de transport durent rester en aval de cette série de rapides qu'on nomme la quatrième cataracte. Néanmoins on réussit à force de bras à en faire passer quelques-uns en amont ; ils rendirent ultérieurement de grands services.

III. — CONQUÊTE DU ROYAUME DE SENNAR.

Ismâïl Pacha fit un second séjour dans un camp établi sur la rive gauche du Nil en face de Berber. Il y reçut immédiatement la soumission du mek de Berber, de ce Nasreddin, qui avait souhaité, peut-être même provoqué l'invasion égyptienne (1).

Le mek de Chendy Nair Nimr se fit attendre plus longtemps. Quand enfin il se présenta, Ismaïl le reçut avec une froideur marquée, s'abstint de la moindre des politesses en usage dans les pays d'Orient, en ne lui offrant ni la pipe ni le café (2). Nair Nimr fut très froissé de cet accueil. Quoiqu'il ait fait à Ismaïl des présents de chameaux et de chevaux (3), on voit dès lors poindre cette

(1) L'auteur de *A narrative of the Expedition to Dongola*, dit *the third Cataracte*, p. 99 note ; mais il se trompe, c'est bien de la 4^e cataracte qu'il s'agit.

(2) Voir plus haut, p. 42.

(3) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, p. 122-123.

inimitié, qui devait dans la suite avoir pour Ismaïl de si tragiques conséquences.

Après l'arrivée des bateaux et d'une partie des troupes destinées à remplacer celles qui occupaient le Dongola, Ismaïl se remit en marche vers le sud, en suivant la rive gauche du Nil. Il n'éprouva point de résistance de la part des habitants. Le Wed Ageeb, le chef des nomades qui résidait à Halfaya, fit acte de soumission (1).

Mais cette partie du Soudan est pauvre, peu peuplée, le désert affleure à tout instant jusqu'au Nil, sur le sol il n'y a que des herbes ou des acacias rabougris. L'armée égyptienne qui déjà n'était pas dans l'abondance devant Berber souffrit beaucoup de la disette pendant cette marche. Le 27 mai 1821, elle arriva devant le confluent des deux Nils, et campa en un lieu, bien inconnu alors, mais auquel dans l'avenir la célébrité était réservée : à Omdurman. Cinq bateaux seulement avaient suivi l'armée jusqu'à là. Hommes et bêtes se mirent à la nage, franchirent le Nil blanc et abordèrent à la pointe de la presqu'île que limitent les deux fleuves, à Ras el Khartoum (2).

Pendant que l'armée d'Ismaïl pénétrait dans le Soudan, de graves événements s'étaient produits à Sennar.

Nous avons dit que Mohammed Adelan et Hassan Regeb, ces deux personnages qui se disputaient le pouvoir, après avoir réduit le roi Bady à un rôle complètement nul, avaient résolu de conclure momentanément une alliance

(1) A narrative, etc., p. 131-136.

(2) *Ibid.*, p. 233-234.

pour résister à Ismaïl (1). Nous avons ajouté qu'Hassan Regeb rompant la trêve, probablement dans l'espoir de rester seul le maître de tout le royaume, avait fait assassiner Mohammed Adelan (2).

Or ce crime servit les intérêts d'Ismaïl : les fils et les partisans d'Adelan l'accueillirent en effet comme un vengeur. Devant la réprobation générale, Hassan Regeb s'enfuit en Abyssinie. Le roi Bady se montra complètement incapable d'user de ce pouvoir que les circonstances lui restituaient, il se porta au-devant d'Ismaïl, le rencontra à Ouled Medina sur la rive gauche du Nil bleu, et déclara reconnaître Mehemet Ali, comme maître du royaume. Ils entrèrent ensemble dans la ville de Sennar, le 12 juin 1821. C'est ainsi que sans combattre et rien qu'en se présentant, les Égyptiens devinrent les maîtres de cet antique royaume des Foungis du Sennar.

Ismaïl resta à Sennar jusqu'au 5 décembre 1821. Il fit poursuivre les assassins de Mohammed Adelan qui furent pris au delà de Rahad et ramenés (3). Pendant son séjour arriva d'Égypte son frère Ibrahim, qui méditait une gigantesque expédition dans les contrées inconnues de l'Afrique intérieure, mais que son état de santé précaire ne lui permit pas d'exécuter (4).

Cependant, quelque aisée et rapide qu'ait été la pénétration d'Ismaïl dans le Soudan, le principal de ses désirs

(1) CAILLIAUD. Voy. à Meroë, II, p. 242.

(2) CAILLIAUD. Ouv. cité, II, p. 189.

(3) CAILLIAUD. Ouv. cité, II, p. 198-201.

(4) *Ibid.*, II, p. 398.

n'était pas satisfait. Une razzia accomplie dans les montagnes du Bertat par un de ses officiers lui avait bien procuré deux mille nègres environ, mais on était encore loin des multitudes qu'on espérait capturer (1). Les Égyptiens n'avaient pas non plus découvert encore la moindre trace de ces fameux gisements d'or, qui excitaient leur convoitise.

Ismail résolut donc de poursuivre sa marche vers le sud. Il quitta promptement la rive du Nil, s'engagea à l'ouest dans la région montagneuse où s'élèvent le djebel Kerebyn, le djebel Kilgou. Puis se dirigeant vers l'est il revint au Nil, reçut la soumission du mek de Fazoql (2), et s'engagea le long de la rivière Toumat. Le point extrême de l'expédition fut le mont Singué, situé près de Kamamyl entre le 10° et le 11° de latitude.

Cette partie de la campagne fut de beaucoup la plus pénible pour les troupes égyptiennes. Les nègres remis de la première frayeur que leur causaient les armes à feu, et s'apercevant qu'elles faisaient souvent plus de bruit que de mal, s'enhardissaient chaque jour davantage. La nature montagneuse et boisée de leur pays en favorisait la défense. Quand les Égyptiens s'avançaient au fond des vallées, et surtout quand ils escaladaient les montagnes, ils recevaient des troncs d'arbres et des quartiers de roc lancés par les nègres. Ce moyen de défense primitif réussit, et Ismail faillit personnellement en être la victime.

Les pertes que ces escarmouches quotidiennes inflì-

(1) CAILLIAUD. Ouv. cité, II, p. 398.

(2) *Ibid.*, II, p. 391.

geaient à son armée, l'insuccès des recherches réitérées de mines d'or déterminèrent Ismaïl à reprendre le 11 février 1822 la direction de Sennar (1).

Ainsi en dix-huit mois une armée égyptienne avait pénétré jusqu'à plus de onze cents kilomètres de la Méditerranée, à l'intérieur de cette Afrique qui alors surtout aurait été, à juste titre, qualifiée de « continent mystérieux ». Elle avait conquis des pays vaguement connus par les rapports de quelques marchands, elle avait pénétré chez des populations dont les plus savants géographes d'occident ignoraient même le nom. Et cette expédition prodigieuse avait été accomplie par une troupe forte seulement de quatre mille hommes.

Assurément les Égyptiens ne rencontrèrent point chez les populations une bien vive résistance, mais ils eurent d'autres ennemis à combattre.

Ils subirent la faim, car il n'y avait point dans l'armée de service d'intendance et ils durent pendant des mois manger du dourrah avarié (2) et des fruits de palmier doum. Ils furent en proie à la maladie, car la dysenterie et la fièvre s'abattirent sur eux (3), et il n'y avait pour ainsi dire pas non plus de service sanitaire.

Ils furent atteints du découragement que provoque le mal du pays, car ces hommes habitués à des pays dénudés

(1) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, III, p. 37, 49-51.

(2) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, II, p. 313.

(3) Déjà dans le Dongola, l'armée est mal portante. WADDINGTON. *Ouv. cité*, p. 136-7. — Le 25 septembre 1821, on comptait 600 morts et 2,000 malades.

et secs se sentaient perdus au milieu des hautes herbes des savanes et à l'ombre des forêts humides.

Si les Égyptiens triomphèrent de tous ces maux, c'est qu'ils avaient à leur tête Ismaïl Pacha. Une fois de plus il donna la preuve de ce que peut à la guerre l'énergie du commandant en chef. Cailliaud, juge généralement sévère, fait bien haut l'éloge de son courage (1). On peut gager que, s'il avait été doué d'un caractère timoré, les Égyptiens se seraient arrêtés en route, en dépit de leur armement supérieur, et de la faiblesse de leurs adversaires.

IV. — CONQUÊTE DU KORDOFAN.

Pendant qu'Ismaïl remontait le long du Nil et pénétrait au Sennar, la conquête du Kordofan s'accomplissait (1821) (2).

L'armée égyptienne quitta le Nil, à Dabbé dans le Dongola. Elle eut avant d'atteindre les oasis de Bara, à fournir une marche pénible de sept jours dans le désert.

Mais si Mohammed bey le Defterdar était un chef extrêmement dur, il exerçait sur ses hommes une autorité extraordinaire. Il ne se ménageait pas, partageait leurs fatigues, savait d'un mot ou par son exemple relever leurs courages. Tel, le jour où une disette de farine excitait le mécontentement et les murmures de ses soldats. Il se fait

(1) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, p. 317.

(2) Étant à Sennar, Ismaïl Pacha reçut en *octobre* 1821 des lettres lui annonçant la conquête du Kordofan. Buchta commet donc une erreur en plaçant cet événement en 1823. *Der Sudan unter ägyptischer Herrschaft*, p. 14.

apporter le moulin grossier qu'on nomme *mouraka*, se met à l'aise en se dévêtissant partiellement, s'installe à genoux devant le *mouraka*, et commence à moudre le grain. « Vous manquez de farine, dit-il aux soldats et aux officiers ébahis, mais voici du grain, imitez mon exemple » (1).

C'était un de ces chefs dont les soldats ne perdent jamais le souvenir, et vingt ans après sa mort, ceux qui avaient servi sous ses ordres n'en parlaient encore qu'avec terreur (2).

L'armée du Kordofan qui attendait les Égyptiens à Bara était commandée par le Musellim (3).

La victoire fut extrêmement disputée. Les Égyptiens ne rencontrèrent jamais entre 1820 et 1822, pas même de la part des Chaïkiés, une résistance aussi énergique. Au Kordofan, les hommes s'entraînaient dans les combats constants qu'ils livraient aux nègres des pays du sud, du Nouba et du Fertit. Mais ils n'avaient jamais vu de canons. Ils prirent ceux des Égyptiens pour des êtres animés, se précipitèrent dessus l'épée haute, et Russegger se vante d'avoir encore, seize ans après, relevé sur les pièces les traces de leurs violences.

Ce fut la mort du chef, du Musellim, qui valut la victoire aux Égyptiens : les Kordofanais, découragés, se débandèrent (4).

El Obeïd fut prise et pillée. Mohammed le Desterdar dirigea ensuite une expédition dans les montagnes du

(1) PENEY. *Rev. d'Ethnographie*, I, p. 484.

(2) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, *passim*.

(3) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, II, p. 315-6.

(4) RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 139, 154. — PALLME. *Travels*, p. 14.

Nouba, il atteignit successivement le djebel Scheiboun, Gukin, le djebel Tira, dépassant ainsi au sud le 11° de lat. nord (1).

V. — VIOLENCES DE LA CONQUÊTE.

Ainsi en 1822, les Égyptiens avaient pris pied dans une immense partie du Soudan oriental.

La conquête fut extrêmement cruelle. Les envahisseurs du Soudan étaient les émules de ces Turcs, qui à la même époque indignaient l'Europe par les exploits qu'ils accomplissaient en Morée et dans l'Archipel. Les victimes périrent obscurément. Elles ne pouvaient pas se réclamer d'ancêtres illustres, aussi n'eurent-elles pas la fortune d'être immortalisées dans les strophes d'un Victor Hugo, ou sur la toile d'un Delacroix. Mais les Turcs ne furent pas plus humains à l'égard des Soudanais, qu'à l'égard des Hellènes, aspirant à l'indépendance.

On ne se piquait ni de sensibilité ni de tendresse dans l'entourage de Mehemet Ali. Personnellement le Pacha avait une certaine dureté de caractère. En France, on se leurrait étrangement sur son compte : à leur retour, les voyageurs, conquis par ses bonnes grâces, et par cette affabilité orientale, dont les occidentaux sont souvent dupes, chantaient ses louanges. On ne voyait en lui que le « réformateur de l'Égypte » et « l'imitateur de l'Europe ».

Le personnage était plus complexe. En réalité, jamais

(1) Voir l'itinéraire de Mohammed bey : Karte von Inner Afrika, Blatt 6. *Peterm. Mitt. Ergänzungsband II.*

Mehemet Ali ne s'affranchit de sa férocité native. La vie humaine comptait pour peu de chose à ses yeux. Nous avons dit qu'en vue de faire sa cour à Mahmoud, et de pourvoir le harem impérial de serviteurs incapables de succomber aux tentations, il fit un jour mutiler deux cents jeunes garçons, qu'il envoya ensuite à Constantinople.

Qu'on pense un instant à l'acte décisif de sa prodigieuse carrière : le massacre des Mamelouks. Combien de réflexions, tragiques à notre sens, supposent la conception du projet, le balancement des chances de succès et d'échec, enfin, la résolution une fois prise, la combinaison des détails matériels d'exécution ! Que d'images sanglantes il a dû par avance avoir devant les yeux ! Et cependant il n'a pas reculé.

D'autres actes de sa vie prouvent bien qu'il tenait la rigueur pour règle de conduite et procédé de gouvernement. « Depuis la journée du 1^{er} mars 1811, écrit Drovetti, les moindres soupçons d'infidélité suffisent pour faire verser le sang de celui qui a eu le malheur de les inspirer. Un certain Mohamed Effendi, homme d'un mérite rare parmi les turcs, et qui a été jusqu'à la fin de 1810 directeur de l'arsenal de Mohamed Aly, ayant voulu passer à Constantinople pour s'employer auprès du Capitan Bacha, qui lui accordait sa confiance ; dans la crainte qu'il n'aille conspirer contre ce Vizir [Mehemet Ali], dont il avait à se plaindre, a été étranglé à Alexandrie (1). »

(1) Autre exemple de cruauté : « Toussoum Pacha, lors de la catastrophe du 1^{er} mars, avait sauvé la vie à son Kiadja, qui jadis avait été le lieutenant

Un tel homme était singulièrement affranchi de sentiments de pitié.

Les chefs des armées du Soudan agissaient de la même façon. Ismaïl Pacha donnait à ses soldats une prime de 25 piastres par paire d'oreilles de Chaïqiés qu'on lui apportait (1). Il envoyait à Mehemet Ali ces bulletins de victoire irrécusables. Cailliaud vit à Daraoui une barque contenant « le fruit de ses premiers exploits [d'Ismaïl] qui consistaient en six têtes de cheyks et quelques centaines d'oreilles de Cheykyés » (2). Il introduisit au Soudan le supplice turc de l'empalement qu'on n'y connaissait pas, et il infligea ce châtiment aux deux assassins de Mohammed Adelan (3).

Quant à Mohammed Bey le Defterdar, il apportait de l'ingéniosité dans l'art de torturer la chair humaine. Peney voyait souvent au Kordofan une victime d'un de ces raffinements de cruauté. Dans sa jeunesse cet individu avait été le gardien des bêtes de somme du Defterdar. Un jour elles commirent des dégâts sur des terres ensemencées, ce qui souleva les plaintes des propriétaires. Le Defterdar fit appeler le berger et lui parla en ces termes : « Dieu a donné aux animaux des dents pour manger ; à toi il t'a donné l'intelligence. Or tu n'a pas même su t'en servir pour

d'Elfi Bey : Deux ans de service sans reproche ne l'ont pas soustrait à la rage furibonde dont paraît être tourmenté le Bacha contre tout ce qui a été Mamelouk : soupçonné d'entretenir des relations avec ses anciens camarades, il vient d'être décapité à Yembo. » DROVETTI. Bulletin, mai 1812. Aff. Étr. Le Caire.

(1) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, II, p. 32.

(2) *Ibid.*, II, p. 299.

(3) *Ibid.*, II, p. 242.

commander ces animaux, tu leur es donc inférieur et tu n'es pas digne de conserver tes dents ». Il fit signe à un maréchal qui dans un coin préparait ses tenailles. Le malheureux fut saisi et relâché seulement après que la dernière molaire eût été arrachée (1).

Tels chefs, tels soldats. On se figure aisément en campagne et en pays conquis la conduite de ces troupes, qui au Caire commettaient journellement des méfaits, osaient attaquer Mehemet Ali dans sa citadelle et mettre le bazar à sac. Guerre et pillage étaient synonymes. En arrivant à Berber, « tous se faisaient une fête de tuer, couper des oreilles, piller, brûler, violer, comme ils l'avaient fait chez les Chaykyés » (2). Du Dongola au Dar Bertat, l'armée égyptienne marqua son passage par une longue traînée de villages incendiés.

Les gravures dont Cailliaud a illustré son texte permettent d'assister aux traitements infligés aux nègres. Les uns sont couchés à terre, les mains liées derrière le dos, d'autres portent au cou une lourde fourche de bois, d'autres encore sont conduits par un cavalier, qui de son bâton fustige les traînards (3). Ismaïl, qui cependant avait de l'autorité sur eux, ne réussissait pas toujours à maîtriser leurs instincts de pillage (4). Bref, rien ne les arrêtait, une fois lancés ;

(1) PENEY. *Rev. Ethnogr.*, I, p. 486.

(2) CAILLIAUD. *Ouv. cité*, II, 92. — Dans le Dongola, les populations qui avaient mis bas les armes n'étaient pas à l'abri des violences ; les soldats battaient les hommes et violaient les femmes. A narrative, p. 67.

(3) Voir les planches I, II, III de l'Atlas.

(4) Dans un village voisin de Chendy, deux soldats égyptiens avaient été tués et d'autres volés par les indigènes. Les soldats voulurent aller venger leurs camarades. Ismaïl, déclarant qu'il se chargeait du châtement, donna

c'était bien, au sens étymologique du mot, une soldatesque effrénée.

« Au milieu de ces tigres affamés », comme il dit en son langage un peu démodé, Cailliaud se sentait mal à l'aise. « Il tressaillait d'horreur », quoique bien certainement la seule résolution d'entreprendre un voyage aussi lointain prouve de l'audace et du courage. La science l'avait entraîné en une singulière compagnie et le rendait témoin d'étranges spectacles (1).

VI. — IRRITATION DES POPULATIONS. — MEURTRE D'ISMAÏL.

Aussi à mesure qu'ils avançaient, les Égyptiens faisaient-ils éclater la haine contre eux.

Les Soudanais, il est vrai, auraient pu se dire qu'après tout, ils ne subissaient que les rigueurs du droit de la guerre.

ordre de rester en paix ; mais les soldats passèrent outre et allèrent détruire le village. A narrative, p. 138.

(1) Le 24 décembre 1821, Cailliaud visita, entre Sennar et Fazoql, un des villages qui venait d'être ravagé par les Turcs. « Nous arrivâmes ensuite sur le champ principal du carnage. Combien je me sentis ému, combien je tressaillis d'horreur, à l'aspect de ces demeures saccagées, de ces malheureux égorgés sous leur propre toit pour avoir préféré la mort à l'esclavage ! Hier encore, pensais-je, ces lieux agrestes et paisibles étaient habités par des hommes qui respiraient le bonheur et le contentement au sein de leurs familles : satisfaits de la condition où la nature les avait fait naître, ils ne connaissaient ni les tourments de l'ambition, ni le désir d'accroître le cercle de leurs jouissances ! Isolés, solitaires sur la crête de leurs rochers, ils s'y croyaient en sûreté contre toutes les attaques. Hélas ! ils ignoraient qu'il n'est point d'asyle contre la cupidité et l'esprit de domination des peuples soi-disant policés ! Mes yeux ne pouvant supporter plus longtemps la vue de cette solitude ensanglantée, je renonçai à pousser plus loin mon examen et nous descendîmes le cœur navré de compassion. » Voyage à Meroë, p. 366-7.

Eux-mêmes n'étaient pas, ne sont pas maintenant encore animés de sentiments plus miséricordieux. On le vit bien, quand, par un retour de fortune, les descendants des vaincus de 1820 devinrent à leur tour les maîtres des fils des vainqueurs. A la prise de Khartoum, en janvier 1885, pour contraindre les Égyptiens à dévoiler leurs cachettes d'argent, les Madhistes les flagellaient si rudement que des lambeaux de chair pendaient comme des loques autour de leur corps, ou bien ils les suspendaient par les pouces et les balançaient en l'air jusqu'à complet évanouissement (1).

Mais, comme il arrive, si les Soudanais triomphants considérèrent de tels actes comme la conséquence naturelle de la victoire, ils les jugèrent odieux, lorsqu'ils les subirent.

L'agitation commença pendant qu'Ismail séjournait encore à Sennar. Les indigènes se réjouissaient du fâcheux état sanitaire de l'armée égyptienne. « Un air de triomphe et de bravade rayonnait sur la figure de tous les habitants ». « Tout faisait redouter une insurrection (2). » Pendant qu'Ismail est parti pour le Fazoql et le Bertat, les indigènes propagent des bruits alarmants, répandent que l'armée égyptienne est détruite. Les courriers envoyés par Ismaïl à Sennar sont arrêtés en route et un convoi de munitions qu'on lui expédie est pillé. « La sédition prenait les caractères les plus alarmants ; déjà dans quelques villages, on avait massacré les habitants qui y tenaient gar-

(1) SLATIN PASCHA. *Feuer und Schwert im Sudan*, p. 327-8. — OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Mahdi im Sudan*, p. 103-104.

(2) CAILLIAUD. *Voyage à Meroë*, II, p. 317.

nison (1). » Puis l'agitation gagne les pays du nord, et une insurrection éclate dans la province d'Halfaya (2).

Or non seulement le Mek de Chendy Nair Nimr partageait ces sentiments universels d'hostilité contre les Égyptiens, mais encore il avait plus que personne des raisons de souffrir de leur présence. Aussi une provocation imprudente d'Ismail Pacha le déterminait-il à prendre une résolution extrême. Cailliaud qui vit Nair Nimr en juillet 1821, lors de son passage à Chendy, remarqua « son regard dur et son humeur sombre ». Il est, dit-il, « plein d'orgueil et d'audace » (3). Jusqu'en 1812 il subit les attaques incessantes des Chaïqiés sans consentir à mettre bas les armes (4). Après le drame de 1822, il se réfugia dans les montagnes d'Éthiopie, d'où il harcela sans trêve les Égyptiens, en partisan insaisissable (5). Ni le courage, ni l'énergie ne faisaient donc défaut à cet homme dont la figure se détache en relief au milieu des personnages effacés en présence desquels se trouvèrent les Égyptiens. Ses rapports avec les Égyptiens furent toujours tendus. On a vu plus haut qu'il avait fait attendre sa soumission et qu'Ismail lui en avait su mauvais gré (6). Il avait été

(1) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, III, p. 76.

(2) *Id.*, III, p. 76, 93.

(3) *Id.*, II, p. 300.

(4) BURCKHARDT. *Travels*, p. 278. Les Chaïqiés firent la paix avec Nair Nimr, pour attaquer les Mamelouks fugitifs, qui arrivaient au Dongola.

(5) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 278. — Une seule fois, Nair Nimr faillit être pris pendant une razzia accomplie par le gouverneur du Soudan, Achmed Pacha. D'ARNAUD. *Journal de route*, II, 12 avril 1841.

(6) *Voy.* p. 83.

contraint de suivre le vainqueur dans une sorte de captivité (1).

Or c'est avec cet homme au caractère altier, présentement humilié et aigri, qu'Ismaïl entra en conflit (2). Ismaïl retournant en Égypte s'arrêta à Chendy à la fin d'octobre 1822. Il ordonna à Nimr de lui livrer, en manière de tribut extraordinaire, un millier d'esclaves, dans un délai de deux jours. Nimr lui représenta l'impossibilité de s'acquitter de cet impôt inattendu.

Ismaïl le maltraita, alla peut-être même jusqu'à le frapper d'un coup de pipe dans la figure (3) et le menaça de le faire empaler, s'il ne s'acquittait pas au jour fixe.

Nimr savait que dans la bouche d'Ismaïl de telles menaces n'étaient pas vaines : il résolut de le prévenir. Il invita Ismaïl à quitter sa dahabié, et à venir habiter une maison de la ville. Puis sous prétexte de pourvoir de fourrages les chevaux du Pacha, il fit accumuler de la paille de dourra autour de cette maison.

La nuit venue, favorisé par l'état de semi-ébriété d'Ismaïl et de ses compagnons, il mit le feu à ces amas de paille.

(1) « Ces deux derniers [les meliks de Chendy et d'Halfaya] étaient à la suite du pacha, qui semblait les garder comme otages. » CAILLIAUD. Voy. à Meroë, II, p. 236.

(2) Aucun Européen n'a assisté à ces événements. Nous nous sommes conformé au récit de Ruppel qui séjourna à Chendy deux ans après en 1824. Reisen in Nubien, p. 110-1.

(3) Ce détail est donné par F. WERNE. Feldzug von Sennar nach Taka, p. 77. — Ruppel dit simplement : « Auf Nemers Bemerkung, dass so etwas ganz unmöglich sey, *stiess der Pascha ihn mit Misshandlungen weg*, mit dem Schwur, ihn lebendig speissen zu lassen, wenn dem Verlangten nicht punktlichst entsprochen würde. » Reisen in Nubien, p. 111.

On repoussa les Égyptiens, qui tentaient de s'échapper des flammes, et tous furent brûlés y compris Ismaïl. Le meurtre d'Ismaïl provoqua dans toute la vallée du Nil un mouvement insurrectionnel contre les Égyptiens (1).

Mohammed Bey le Defterdar qui était au Kordofan se dirigea à marches forcées vers Chendy. Nair Nimr essaya de lui tenir tête, mais il fut vaincu et se sauva jusqu'aux confins de l'Abyssinie. Mohammed bey se vengea d'une manière atroce ; ses instincts naturels de cruauté trouvèrent leur emploi. A Chendy tous ceux dont on put s'emparer furent enfermés dans de grandes maisons, et brûlés vivants, sans qu'on s'informât même s'ils avaient participé au crime. On brûla, on mutila, on empala. A Metemmeh, des milliers de femmes et d'enfants, auxquels on avait promis le pardon, furent impitoyablement massacrés (2).

Ces villes riches naguère ne se remirent point de ce désastre et ne retrouvèrent jamais leur prospérité d'antan.

Le souvenir de ces événements ne s'effaça point des mémoires (3) et il était évoqué par les voyageurs qui passaient devant Chendy (4).

(1) RUPPEL. *Ouv. cité*, p. 111. — WERNE. *Fedzug von Sennar nach Taka*, p. 78.

(2) RUPPEL. *Ouv. cité*, p. 106.

(3) Dans les entretiens que j'eus en Égypte avec les personnes ayant une compétence quelconque sur le Soudan, je remarquais que de tous les événements de la conquête, un seul survivait dans les esprits : les massacres de Chendy.

(4) « Nous avons passé devant Chendy de sinistre mémoire par les divers carnages qui y ont été commis. » Charles RIGOLET. *Journal*, 1^{er} janvier 1879. Holroyd rapporte un bruit d'après lequel Mehemet Ali aurait fait peser sur le Soudan un régime de contrainte pour venger le meurtre de son fils Ismaïl. *Report on Nubia*, cité par Bowring. *Report on Egypt.*, p. 210.

DEUXIÈME PARTIE

LE SOUDAN ÉGYPTIEN APRÈS LA CONQUÊTE

CHAPITRE PREMIER.

Les limites territoriales du Soudan Égyptien sous Mehemet Ali.

Si considérable qu'en fût l'étendue, les territoires conquis en 1822 ne formèrent que le noyau du Soudan Égyptien.

Pachas puis Khédives augmentèrent continuellement l'étendue de leur domination en Afrique. Et même à l'instant où le Mahdi commençait déjà à ébranler tout l'édifice, et le faisait chanceler sur ses bases, on l'accroissait de constructions nouvelles (1).

Pendant les trois premiers quarts du XIX^e siècle, les puissances européennes ne convoitèrent pas les contrées africaines avec l'âpreté dont elles témoignent présentement.

(1) Ce fut en 1881 que le district de Mombouttou, sur la rive gauche du haut cours de l'Ouellé, fut annexé à la Province Equatoriale. VITA HASSAN. Die Wahrheit über Emin Pascha, I, p. 85. — HASSENSTEIN. Bohndorff's Reisen. *Petermann's Mittheilungen*, 1885.

Elles n'avaient point encore conclu entre elles ces conventions, grâce auxquelles la carte politique de l'Afrique reflète, pour ainsi dire, celle de l'Europe occidentale et centrale. Tandis qu'aujourd'hui les progrès d'un simple explorateur provoquent l'attention des chancelleries, les Égyptiens pouvaient s'avancer hardiment et à leur guise, sans crainte d'émouvoir les diplomates.

Aussi Mehemet Ali se considérait-il comme le possesseur virtuel des immenses contrées inconnues de l'Afrique (1) et s'il se limita, ce fut uniquement par convenance personnelle.

Sous son règne, le Soudan Égyptien s'agrandit seulement d'une manière notable vers l'orient, entre le Nil bleu et la mer Rouge.

Ni vers l'ouest ni vers le sud en effet ses limites ne furent reculées.

I. — LES LIMITES OCCIDENTALES.

Mehemet Ali pensa certainement à la conquête du Darfour.

Il est remarquable qu'en 1841 le Darfour soit cité parmi les pays dont le sultan lui donne l'investiture. « J'ai pris la gracieuse résolution de t'accorder, sans l'hérédité, le gouvernement de Nubie, *Darfour*, Kordofan et Sennar avec toutes leurs dépendances, c'est-à-dire avec toutes leurs annexes situées en dehors de l'Égypte, et j'ai rendu

(1) Renseignement oral de M. le comte Benedetti.

à ce sujet une ordonnance impériale », lit-on dans le Firman du 13 février 1841 (1).

On n'ignorait pas à Constantinople que le Darfour était indépendant. Ce n'est certainement pas par inadvertance que les fonctionnaires du Divan l'ont cité parmi les pays annexés à l'Égypte. Il faut donc admettre que si Mehemet Ali en a obtenu mention dans le firman, c'est qu'il en escomptait la future possession.

Une circonstance sembla favoriser l'intervention de Mehemet Ali au Darfour. En 1833 arriva au Caire un individu nommé Abou Madian. Il se donnait pour le fils d'Abd el Rahman, et par conséquent pour le frère de Mohammed Fadl, sultan alors régnant. Il disait s'être évadé d'El Facher où il était interné, et venait demander à Mehemet Ali de l'aider à rentrer en possession du sultanat de Darfour, qu'il prétendait devoir régulièrement lui appartenir.

Bien que cet Abou Madian fut très vraisemblablement un imposteur, Mehemet Ali l'accueillit favorablement et à maintes reprises lui renouvela ses promesses de protection (2). Il comptait s'en servir.

(1) On sait que par le firman du 1^{er} juin 1841, le gouvernement de l'Égypte et de ses dépendances fut accordé à Mehemet Ali avec le privilège de l'hérédité.

(2) EL TOUNSY. Voyage au Darfour. *Appendice* par le Dr Perron, p. 370-383. — Perron ne croyait pas qu'Abou Madian fût le fils d'Abd el Rahman : « A juger de son âge par l'apparence, il ne me semble pas avoir plus de 30 ans. Il est impossible qu'il soit fils du sultan Abd el Rahman, car celui-ci mourut il y a 40 ou 41 ans », p. 155. El Tounsy n'avait pas entendu parler de ce prétendu prince ; il dit nettement : « Abd el Rahman n'avait eu que *deux* enfants mâles, Mohammed Fadhl et Mohammed Boukhary », p. 122.

Dans l'Appendice qu'il a ajouté au *Voyage* d'El Tounsy, le Dr Perron proclame, il est vrai, le désintéressement des intentions de Mehemet Ali. « Nul ne cherchera à s'immiscer dans le gouvernement d'Abou Madian. Aussitôt qu'il le désirera, les troupes égyptiennes se retireront au Kordofal (1) ». Mais ce n'est plus le savant qui parle ici. « Perron était une nature bienveillante et imaginative, ses attaches avec l'école Saint-Simonienne le disposaient à des illusions en faveur de l'Orient (2). » En fait, si Abou Madian était rentré à El Facher sous la protection des troupes égyptiennes, il aurait perdu toute liberté, et le Darfour serait devenu une province du Soudan Égyptien.

Vers 1840, le gouverneur du Soudan Achmed Pacha entretenait fréquemment F. Werne de la prochaine campagne : il avait réuni tout spécialement un corps de sept cents chameaux dont il était très fier et attendait beaucoup de services (3).

En 1843, il y eut même un commencement de concentration des troupes. Huit cents hommes, dont quatre cents Arnauts et quatre cents cavaliers Roumeliotes furent dirigés du Caire sur le Soudan. Deux régiments soudanais devaient être mobilisés à Khartoum (4).

Mais soudain tout fut arrêté. Pendant qu'il cantonnait à Siout, le corps des Arnauts se divisa en deux factions, qui se livrèrent un combat meurtrier ; et Mehemet Ali fit

(1) EL TOUNSY. *Voyage au Darfour*, p. 396.

(2) RENAN. *Revue politique et littéraire*, 31 août 1878, p. 200.

(3) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 6-7.

(4) Mehemet Ali dit à Abou Madian : « Prépare-toi à partir, l'expédition du Darfour s'appête. » EL TOUNSY. *Voy. au Darfour*, p. 383-86.

rentrer les survivants au Caire. Peut-être eut-il encore d'autres motifs pour changer de résolution ; bref, il entretenait avec le sultan de Darfour des rapports de mauvais voisinage (1), mais il renonça à tout espoir de conquête (2).

De son côté, le sultan de Darfour veillait à l'indépendance de son pays.

Il cherchait à mettre le sultan de Constantinople dans ses intérêts : « Il paye de temps en temps un tribut à la Porte Ottomane, afin que celle-ci le protège contre les vues ambitieuses de l'Égypte (3). » Il isolait son pays. Il en avait interdit l'accès par la route qui part de Vieux Dongola, parce qu'elle est courte et qu'il s'y rencontre trop de points d'eau et de bons pâturages (4). Il estimait — et cette opinion a cent fois été justifiée par l'événement dans l'histoire contemporaine de l'Afrique — il estimait que l'explorateur européen qui se présente sous des dehors pacifiques et avec des apparences désintéressées n'est qu'un précurseur du conquérant.

C'est pourquoi, s'il n'était que malaisé pour un Européen d'entrer au Darfour, il lui était complètement impossible d'en sortir. « Un voyageur pourrait gagner le

(1) Le gouvernement égyptien favorisait les incursions de la tribu des Dar Hammer sur le territoire du Darfour. Il exigeait des Dar Hammer un tribut de chameaux trop considérable pour que ceux-ci pussent s'acquitter sans aller en voler au Darfour. Le gouvernement le savait et même fournissait quelques cavaliers auxiliaires au cheik des Dar Hammer. PALLME. Travels, p. 143. Cf. p. 45.

(2) EL TOUNSY. *Ibidem*, p. 394-5.

(3) VAUDEY, consul de Sardaigne au Sennar. Lettre publiée par M. Antoine d'Abbadie. *Bull. Soc. Géog.*, 1852, I, p. 387.

(4) VAUDEY. *Ibidem*.

Darfour mais il n'en sortirait pas parce que le sultan régnant regarde tout homme blanc comme un espion de Mohammed Ali (1). » Encore en 1874, Nachtigal, en arrivant du Ouadaï, trouva un vestige des anciennes mesures de rigueur contre les étrangers, et faillit être arrêté à la frontière orientale du pays (2).

L'instinct des populations s'accordait avec les soins des souverains pour défendre le Darfour contre toute curiosité. Quoique musulman, Mohammed el Tounsy faillit être assassiné dans les monts Marrah (3). Un observateur, cependant généralement superficiel, remarquait, en 1879, que « les Darfouriens fanatiques à l'excès ne sont pas encore habitués au contact des étrangers (4) ».

Soit que les précautions des sultans aient été efficaces, soit que les pachas d'Égypte n'aient pas eu un très vif désir de le conquérir, le Darfour conserva son indépendance jusqu'en 1875.

II. — LES LIMITES MÉRIDIONALES.

Vers le sud, il n'y eut pas non plus d'accroissement de territoire. Des expéditions répétées eurent lieu dans la

(1) « Craignant l'ambition envahissante du fameux Mohammed Aly, vice-roi d'Égypte, le sultan du Darfour a défendu dès 1820 l'entrée de ses États à aucun individu de race blanche. Si néanmoins l'un d'eux parvient à entrer au Darfour, il est bien reçu et bien traité, à condition de n'en plus sortir. » VAUDEY. *Ibidem*. RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 153.

(2) Sahara und Sudan, III, p. 321-322.

(3) Voyage au Darfour, p. 141.

(4) Ch. RIGOLET. Notes manuscrites.

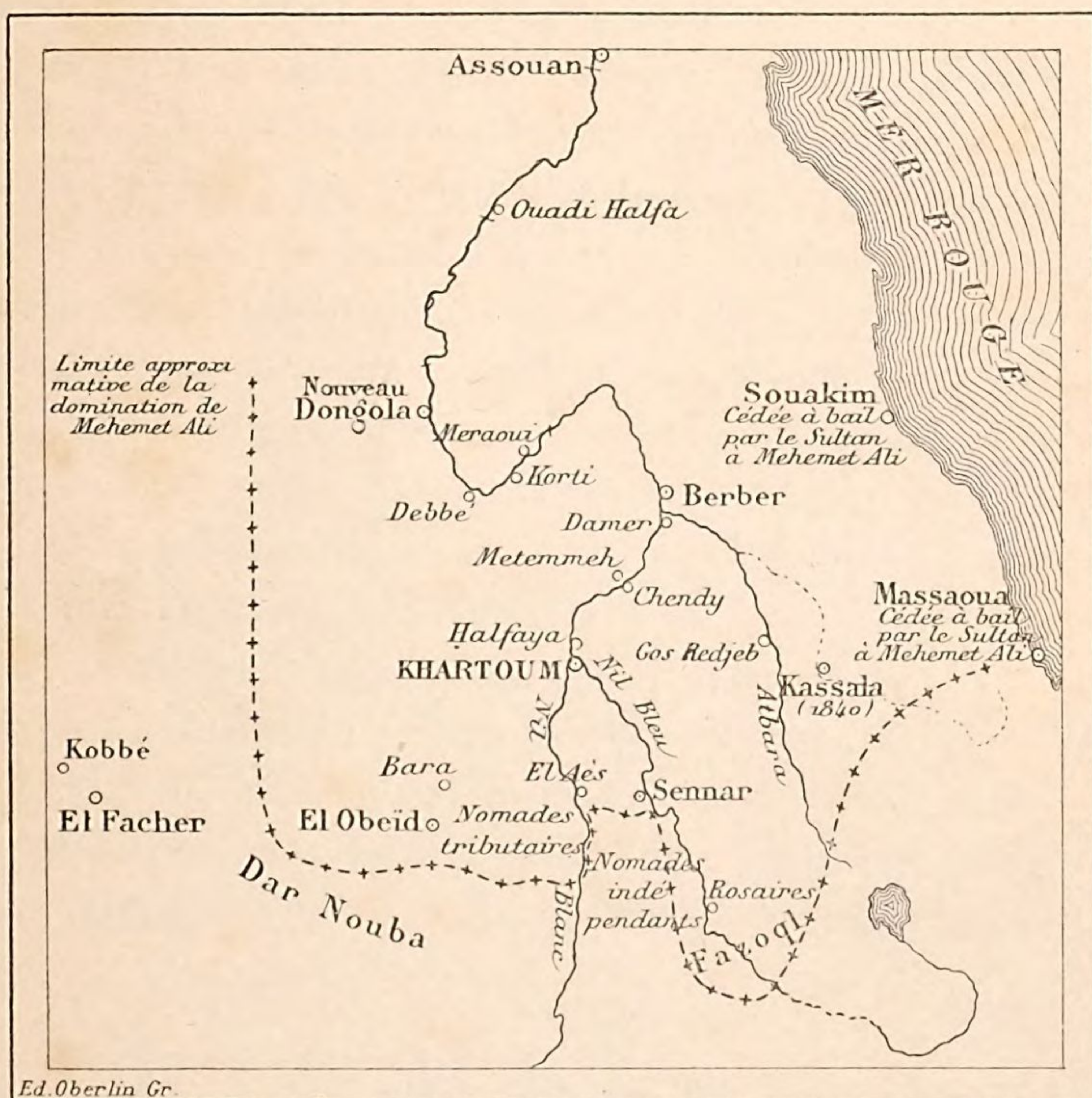


FIG. II. — Limite du Soudan égyptien sous Mehemet Ali.

région montagneuse qui s'étend au sud d'El Obeïd, mais il n'en résulta pas d'occupation définitive. Vingt fois la montagne Daher fut prise; vingt fois elle fut reperdue (1). Elle était si peu conquise, qu'à El Obeïd régnait l'usage d'enchaîner les esclaves, au lieu de les laisser, comme ailleurs vaguer en liberté: tant on redoutait qu'ils ne gagnassent ce proche asile d'indépendance (2).

Le chef de toute la région nommée Tekele ou Tagala et située au sud-est du Kordofan avait consenti à payer tribut au gouvernement égyptien. Avant 1821, il était de même tributaire du sultan du Darfour. Mais les Égyptiens insatiables ne sachant pas borner leurs exigences, il rompit tout rapport avec eux. D'El Obeïd plusieurs expéditions furent dirigées contre lui, mais elles échouèrent et le Tekele recouvra une indépendance complète (3).

Des expéditions furent, comme l'on sait, envoyées par Mehemet Ali sur le Haut-Nil blanc.

On verra par la suite, qu'en raison de leur importance, une partie notable du présent ouvrage est consacrée à leur histoire et à leurs résultats. Mais leurs chefs avaient ordre d'explorer, non de conquérir. Aussi ne s'ensuivit-il point d'occupation de territoire. Sur ce fleuve la limite de la do-

(1) PENEY. *Rev. d'Ethnographie*, II, p. 515-516.

(2) HOLROYD. Report on Nubia, cité par Bowring. Report on Egypt., p. 209.

(3) RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 154. — PALLME. *Travels*, p. 170-1. — PENEY. *Loc. cit.* — « Le Tégélé est un pays célèbre pour les combats qu'il a soutenus contre les Égyptiens. » Munzinger, *Ostafrikanische Studien*, p. 558. — « Il est facile aux habitants de Kerad de gagner avec tout leur avoir le Tekele indépendant. » 1839. KOTSCHY. *Peterm. Mitteil. Ergänzungsband II*, p. 512.

mination égyptienne, peut être approximativement fixée au village d'El Aës, situé par 14° de latitude nord (1). Quand, en remontant le Nil, les soldats égyptiens arrivaient en ce point, ils se considéraient en pays ennemi et chargeaient leurs fusils (2). Des Arabes nomades, qui paissaient leurs troupeaux en cette contrée, les uns, ceux qui parcouraient la rive gauche du Nil, payaient tribut à Mehemet Ali, les autres, ceux de la rive droite, s'y refusaient (3).

D'autre part, « dans leurs pirogues, qui vont aussi vite que les poissons », les Chillouks indépendants osaient bien descendre jusqu'aux îles qui émergent du fleuve en cet endroit pour y chasser l'hippopotame et le cas échéant y piller les nomades, mais non s'aventurer en aval (4).

III. — CONQUÊTE DU TAKA.

Sous le règne de Mehemet Ali, le Soudan Égyptien s'accrut donc seulement de la contrée située entre l'Atbara et la mer Rouge, c'est-à-dire du Taka.

(1) Sur la carte de Werne, jointe à l'Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil, on lit en ce point : Grenze der Herrschaft Mehemet Ali's (nämlich der Tributerhebung).

(2) *Idem*, p. 85.

(3) D'ARNAUD. Journal de route, II, fol. 142.

(4) Les Schilouks viennent avec leurs pirogues jusque dans ces îles pour faire la chasse aux hippopotames et aux Arabes lorsque l'occasion s'en présente. D'ARNAUD. Légende du croquis n° 2. Une douzaine de Bagaras montés à cheval viennent à notre rencontre... ils viennent nous donner le salam et nous apprennent que les Schilouks les inquiètent beaucoup. D'ARNAUD. Journal de route, II, fol. 131.

Nous connaissons mal l'histoire des expéditions successivement entreprises par les Égyptiens dans cette contrée. Une seule fois, en 1840, un Européen, Ferdinand Werne, participa à l'une d'elles. Il a laissé de son voyage un récit intitulé *Feldzug von Sennar nach Taka, Basa und Beni Amer* (1), ouvrage mal composé, mais d'où l'on réussit avec de la patience à extraire beaucoup de faits.

Quelques détails intéressants furent aussi recueillis sur place, longtemps après les événements, en 1876, par Junker, pendant son voyage de Souakim à Khartoum (2).

De la lecture de ces textes se dégage l'impression dominante que la conquête fut très pénible, et que les Hallenga, Haddenda et Beni Amer défendirent avec énergie leur indépendance.

Immédiatement après la campagne de 1820-22, Mohammed bey le Defterdar fit une expédition. Il saccagea de fond en comble le village de Sabderat, situé sur la rive gauche du Khor el Garsch, massacra les habitants, et mit les cadavres en tas pour empester la contrée et empêcher de longtemps la reconstruction du village. Les Égyptiens razièrent le pays, mais l'évacuèrent sans laisser derrière eux de poste à demeure (3).

Une seconde expédition dirigée par le gouverneur général du Soudan, Churchid Pacha, eut lieu en 1834. Elle aboutit à un désastre. Un certain Mohammed Din était alors le cheik des Haddenda. C'était un homme d'un grand

(1) Stuttgart, in-8°, 1851.

(2) Reisen in Afrika, I.

(3) WERNE. Feldzug von Sennar nach Taka, p. 221.

courage personnel, d'un tempérament physique dont Werne donne des preuves, impossibles à répéter (1), et qui jouissait d'un prestige considérable de l'Atbara à la mer Rouge (2). Il attaqua les Égyptiens qui durent seulement à la supériorité de leurs armes à feu de n'être pas anéantis jusqu'au dernier homme (3). Les survivants de cette campagne en conservèrent une impression de terreur (4).

Malgré cet échec, Achmed Pacha, le gouverneur du Soudan, successeur de Churchid Pacha, tenta de nouveau de soumettre les peuples du Taka. Il réunit les garnisons de Khartoum, de Sennar, de Wolled Medîne : il mobilisa les auxiliaires Chaïqiés, forma une armée de 10,000 combattants, dont le nombre était doublé par les femmes et les valets, dont les Turcs en campagne se faisaient toujours accompagner.

Cette armée constituait un ensemble des plus hétérogènes. Derrière les cavaliers turcs, vêtus de costumes de diverses couleurs, et ralliés autour de drapeaux verts et jaunes venaient des cavaliers Chaïqiés et Mogrebins, des nomades à cheval ou à dromadaire, des petits contingents de soudanais rangés derrière leurs chefs respectifs et armés de piques, de lances, d'épées droites, de boucliers

(1) WERNE. Feldzug von Sennar nach Taka, p. 239.

(2) « C'est le grand chef et ses paroles sont partout considérées comme des oracles ». *Ibid.*, p. 92.

(3) JUNKER. Reisen in Afrika, I, p. 109.

(4) En 1840, Achmed Pacha emmena l'un d'eux, un certain Mussa Effendi, dans l'espoir d'utiliser ses connaissances. Mais celui-ci n'avait aucune confiance dans le succès de cette nouvelle campagne. WERNE. *Ibid.*, p. 21.

en cuir. Pêle-mêle marchaient des ânes et des chameaux de bât, le tout s'avavançait aux sons d'une musique discordante et assourdissante (1). C'est à cette expédition que F. Werne prit part.

Les Égyptiens subirent quelques échecs. A Mitkenab, trente-deux cavaliers turcs avaient été bien accueillis par les Haddenda, mais un jour qu'ils s'étaient enivrés, les Haddenda les égorgèrent tous, sauf un seul qui réussit à s'échapper et apporta la nouvelle du désastre (2).

Achmed Pacha avait espéré dessécher les champs des Haddenda, au moyen d'une digue jetée à travers le Khor el Garsch. F. Werne reçut l'ordre d'exécuter ce travail, il fit dresser deux rangées parallèles de troncs de palmier à travers le lit de la rivière et combler leur intervalle avec de la terre (3). Mais les Haddenda surprirent le poste de garde et détruisirent l'ouvrage (4).

Néanmoins, tout compte fait, la campagne réussit. Les Hallenga, qui haïssaient encore plus les autres tribus du pays que les Égyptiens, se soumirent très vite. Les Haddenda les imitèrent, dès qu'ils furent privés de leur chef Mohammed Din (5). La campagne eut encore un autre résultat : la fondation de Kassala. Achmed Pacha avait établi son camp sur la rive droite du Khor el Garsch, au pied de la montagne dite de Kassala ; à son départ, il laissa une garnison dans ce camp ; des habitants

(1) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 28.

(2) *Ibid.*, p. 240.

(3) WERNE. *Ibidem*, p. 103-217.

(4) WERNE. *Ibidem*, p. 218.

(5) WERNE. *Ibidem*, p. 254.

de la contrée vinrent s'y fixer à demeure et c'est ainsi que ce poste fortifié des Égyptiens se transforma en un grand village, qu'on peut même avec de la bonne volonté (il ne faut point être trop exigeant en Afrique) qualifier de ville.

Mais, selon leur habitude, les Égyptiens abusèrent de leur victoire. Ils imposèrent si durement les populations soumises qu'en 1844, malgré la présence de la garnison de Kassala, elles se soulevèrent.

Le nouveau gouverneur, Achmed Pacha Ménikli, réprima la révolte d'une manière véritablement sauvage. Des chefs furent décapités, d'autres emmenés prisonniers, les mains liées au dos, la lourde fourche de servitude au cou, leurs femmes furent abandonnées au caprice des soldats. Après ce châtement qui valut à Achmed Pacha le surnom d'Achmed le boucher, le Taka resta soumis (1).

Les Égyptiens firent une bonne acquisition,

Si la contrée qui s'étend entre le Nil bleu et l'Atbara est couverte de steppes si dépourvues d'eau que pendant huit mois de l'année les grandes caravanes ne la traversent pas (2), le Taka proprement dit a une valeur économique bien supérieure. Burckhardt, d'ordinaire cependant sobre d'éloges, prône sa fertilité (3). Il y pousse un dourra

(1) JUNKER. *Reisen*, I, p. 110-111.

(2) SCHWEINFURTH. Ueber seine letzte Reise mit Dr Max Schöeller in der italienischen Erythræa. *Verh. Gesellschaft f. Erdk. Berlin*, 1894, p. 388 note. — Lieut-col. STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 22.

(3) Taka is famous all over these countries for its extreme fertility. — WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 91. — JUNKER. *Reisen*, p. 112-113.

renommé, dont le prix sur le marché de Djedda en 1814-1815 dépassait de 120 pour 100 celui du dourra d'Égypte (1). Il croissait également du coton, en assez grande quantité et d'assez bonne qualité pour que, plus tard, Munzinger Pacha ait eu l'idée de monter à Kassala une filature qui d'ailleurs ne fonctionna jamais (2).

Il fallait que ce pays possédât une réelle fertilité, car rarement, hommes se montrèrent aussi inexperts en culture que les habitants du Taka : ils semaient après les pluies, sans même donner à leur sol une apparence de labour (3).

Le Taka était aussi renommé pour son bétail, pour ses vaches et ses chameaux (4). Chaque année, il est vrai, les innombrables bêtes féroces, qui peuplent cette contrée, diminuaient notablement les troupeaux (5). Mais, plus tard, quand le Taka communiqua plus sûrement avec la côte de la mer Rouge, de ce mal sortit un bien : le pays exporta en quantité des peaux de fauves (6), et les possesseurs des grandes ménageries de Londres et de Hambourg vinrent s'y fournir d'animaux à exhiber (7).

Il importait aux Égyptiens de posséder le Taka, autant à cause de sa situation géographique, entre le Nil et la mer Rouge que de sa valeur économique. De l'ordre qui y

(1) Burckhardt mangea à Souakim chez l'officier ture des douanes un pain de dourra qu'il estime peu inférieur au pain de froment. *Travels*, p. 390.

(2) Cf. la carte qui accompagne les *Ostafrikanische Studien* de Munzinger. — STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 22, p. 8.

(3) BURCKHARDT. *Travels*, p. 388.

(4) *Ibidem*, p. 390.

(5) *Ibidem*, p. 391.

(6) Renseignement oral de M. X..., du Caire.

(7) MARNO. *Oesterreichische Monatschrift für den Orient*, 1877, p. 25.

régnait, de la sécurité avec laquelle le traversaient les caravanes, dépendait le trafic des ports de la mer Rouge, Massaoua et Souakim.

En 1814, lorsque Burckhardt alla de Chendy à Souakim, le pays n'était pas sûr. A tout instant les guides regardaient anxieusement l'horizon, et craignaient toujours d'y voir surgir une troupe de pillards, Chukuriés ou Bicharis. Parfois on avançait à la muette : « Nos marchands semblaient être fort effrayés. Le plus grand silence était observé. Il était défendu d'allumer les pipes..... On n'entendait que les plaintes de quelques esclaves fatigués et les coups de fouets de leurs cruels conducteurs (1). »

Dans cette contrée comme dans le reste du Soudan, Mehemet Ali fit régner la paix (2). En assurant la sécurité aux caravanes, il accrut le trafic, et partant les recettes des douanes de Souakim et de Massaoua. Une fois de plus se manifestait l'union économique qui existe entre une côte, et le pays qui s'étend derrière.

Or Mehemet Ali avait, comme on va le voir, un intérêt tout particulier à accroître le trafic des ports de la côte occidentale de la mer Rouge.

IV. — OCCUPATION DE SOUAKIM ET DE MASSAOUA PAR MEHEMET ALI.

Souakim et Massaoua appartenaient à l'Empire Ottoman ; ils avaient été occupés en 1517 par ordre du

(1) BURCKHARDT. *Travels*, p. 381. — Cf. p. 364, 395-6, 400.

(2) Ce point sera plus amplement développé dans le chapitre VI.

sultan Selim I^{er} ; au xviii^e siècle, ils formaient un pachalik (1).

Mehemet Ali ne les arracha pas de force au Sultan, comme la Syrie et le district d'Adana ; il en obtint de bonne grâce la concession. Toutefois, sa position y eut un caractère particulier. Il n'en fut pas précisément le gouverneur, comme de l'Égypte et de ses dépendances, mais plutôt l'usufruitier temporaire. Il prit à bail la ferme des douanes de ces deux ports, moyennant le paiement au sultan d'une somme annuelle de 5,000 bourses (625,000 francs) (2).

La nature très singulière de cette occupation explique que Souakim et Massaoua, ne figurent ni dans le firman d'investiture du 13 février 1841, ni dans celui du 1^{er} juin 1841.

Nous n'avons pas réussi à déterminer exactement à quelle époque Mehemet Ali a été investi de cette singulière fonction de fermier des douanes turques dans deux ports de la mer Rouge. En 1814, il est déjà très redouté à Souakim. L'aga turc, qui, sur sa pauvre mine, avait traité Burckhardt de « coquin » et s'apprêtait à le dépouiller, devint tout penaud quand il le vit tirer de sa poche deux firmans, deux sauf-conduits, portant les sceaux de Mehemet Ali et d'Ibrahim. Il les baisa avec dévotion et chercha par son obséquiosité à se faire pardonner son insolence (3).

Cependant Mehemet Ali ne s'établit officiellement à

(1) LE MASCIER. Description de l'Égypte, 2^e partie, p. 324.

(2) Renseignement oral de Son Exc. Nubar Pacha.

(3) Travels, p. 452-53.

Souakim et à Massaoua que bien après 1814, puisque le firman qui investit à son tour (1) Ismaïl Pacha de la ferme de ces mêmes douanes contient ces mots : « Tu demandes à ce que cette concession te soit accordée dans les mêmes conditions que celles d'après lesquelles elle avait été déjà accordée à feu Mohammed Aly *vers la fin de son règne* (2). »

A des époques très différentes de l'histoire, on saisit des preuves de l'importance économique de Souakim. Du temps de Ptolémée Philadelphie, il y avait là un comptoir de commerce et un entrepôt dans lequel les chasseurs d'éléphants apportaient l'ivoire. Ce fut l'un des nombreux établissements dont les Grecs jalonnèrent alors les côtes de la mer Rouge jusqu'au détroit de Bab el Mandeb (3).

Au commencement du XVIII^e siècle, Benoit de Maillet atteste l'étroitesse des relations économiques entre Souakim et le Sennar. « Le Seigneur Omer Pacha, dit-il du Pacha turc qui y gouverne, est maître par Suakem de tout le commerce de Sennar qui ne subsiste que par là et d'abord qu'il déclarera qu'il l'interdira, si on ne fait pas raison de la mort de l'envoyé (4) de l'Empereur de France, et de ce qui lui a été enlevé, il n'y a point de doute qu'on lui enverra des députés pour en traiter (5). »

(2) Le bail contracté par Mehemet Ali prit fin après sa mort. Il ne fut pas renouvelé par Saïd Pacha.

(2) Firman de 1865.

(3) JUNKER. *Reisen*, I, p. 57. — LETRONNE. *Histoire du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie. Œuvres choisies, première série*, I, p. 41.

(4) Lenoir du Roule.

(5) Copie d'un Mémoire de Benoit de Maillet à l'Illustre Omer, pacha d'Abyssinie, allant remplir le pachalik de cette côte. 1706. Aff. Étr. Le Caire.

Souakim était en effet un port très animé. Le pèlerinage de la Mecque provoquait tous les ans le passage d'une grande quantité de pèlerins. Là s'embarquaient les musulmans du Baguirmi, du Darfour, du Kordofan, du Sennar, jaloux de conquérir le titre de *Hadj* et de jouir à leur retour des avantages matériels et moraux qu'il procure (1). Par Souakim, on exportait du Taka et des pays du Nil : dourra, sésame, coton, feuilles de séné, tabac et gommes ; peaux de bœufs, plumes d'autruche et ivoire, beurre liquide en cruche, produit spécial au Soudan, chevaux et esclaves (2). C'était par là enfin qu'on importait au Soudan des oignons, dont la population du Taka est si friande, du café de Moka, des étoffes de l'Inde et de l'Hedjaz, des chapelets d'agate (3).

Souakim et Massaoua sont vraiment des portes de l'Afrique orientale, c'est-à-dire des lieux par où passent nécessairement bêtes et gens et l'on conçoit qu'en son incessant besoin d'argent, Mehemet Ali ait tenu à en percevoir les douanes.

La possession du Soudan et celle de ces ports de la mer Rouge se complètent l'une l'autre. Cette dépendance économique se manifesta clairement, quand le Pacha d'Égypte crut pouvoir renoncer à la seconde, tout en conservant la première. « Par la rétrocession à la Porte des côtes de la mer Rouge, la possession du Soudan perdit beaucoup de sa valeur (4). »

(1) BURCKHARDT. *Travels*, p. 406.

(2) *Ibidem*, p. 436. — JUNKER. *Reisen*, I, p. 58. — Renseignements oraux recueillis au Caire.

(3) BURCKHARDT, p. 436. — CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, III, p. 119-120.

(4) Écrit en 1864. MUNZINGER. *Ostaf. Studien*, p. 10. — Nous n'avons

Sur la carte ci-jointe (fig. 2) on a tenté de figurer les limites du Soudan égyptien, telles qu'elles viennent d'être exposées dans les pages qui précèdent. Toutefois ce tracé n'a rien de rigoureux.

En Europe des bornes visibles limitent les territoires respectifs de chaque État. A côté d'un poteau strié de bleu, de blanc, de rouge, sur lequel on lit : *France*, s'en dresse un autre noir, blanc et rouge, portant ces mots : *Deutsches Reich*.

Est-il besoin de dire qu'il n'y a en Afrique aucun usage analogue ? Quand une population reconnaissait la domination du Pacha d'Égypte, elle le manifestait en se soumettant à l'impôt. Or beaucoup de tributaires étaient nomades. Les limites du Soudan égyptien changeaient donc à tout instant avec leurs déplacements. Saïd Pacha disait un jour : « Nos frontières vers le Sud sont un peu élastiques ». Il faut généraliser la pensée : de toutes parts les frontières du Soudan égyptien étaient flottantes.

pas réussi à fixer exactement la date de cette rétrocession à la Porte. Toutefois, il y a dans la Correspondence with British ministers and agents in foreign countries and with foreign Ministers in England relating to the slave trade from April 1, 1854, to march 31, 1855, p. 622-23 une allusion à une lettre du Vizir à Ibrahim Pacha, gouverneur de Massaoua, dans laquelle le premier reproche au second de laisser passer par Massaoua des esclaves abyssins dirigés sur le marché de Djeddah, « ce qui nous fait des ennemis et nous ôte la réputation. » Si Massaoua avait été encore affermée au Pacha d'Égypte, le Vizir ne serait pas intervenu dans cette affaire. D'où nous concluons que la rétrocession des ports au Sultan se place entre la mort de Mehemet Ali et 1854. Nous avons dit qu'Ismail Pacha les recouvra en 1865.

CHAPITRE II.

Khartoum.

Sa fondation, son développement, son rôle dans l'histoire du Soudan
et dans l'histoire de l'exploration de l'Afrique.

Les Égyptiens n'adoptèrent pas une des anciennes villes du Soudan, Berber, Sennar ou bien El Obeïd, comme capitale de leur possession. Ils en créèrent une nouvelle, qui fut Khartoum. Avant la conquête, il n'y avait sur l'emplacement qu'elle occupa, qu'un petit village de pêcheurs. En 1822, un camp militaire y fut installé d'une manière permanente. En 1830, le gouverneur Churchid Pacha y fixa sa résidence, et dès lors Khartoum devint officiellement la capitale du Soudan (1).

I. — ASPECT GÉNÉRAL.

Khartoum (2) était construite dans une plaine unie et spacieuse, dont rien ne rompait la monotonie, ni une

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil, p. 44-5.

(2) La langue de terre, au delà de laquelle s'unissent les deux fleuves, se nomme Ras el Khartoum, d'où le nom de la ville.

ondulation de terrain, ni un bouquet d'arbres. Elle ne s'élevait pas exactement au confluent des deux Nils, mais quelque peu en amont, sur la rive gauche du fleuve Bleu. Lorsqu'elle eut atteint son complet développement, Khartoum eut environ une longueur de deux kilomètres et demi le long du fleuve, et de quinze cents mètres de la berge vers l'intérieur des terres (1). A l'époque de Mehemet Ali sa forme était très irrégulière. Deux groupes d'habitations d'inégale superficie étaient séparés l'un de l'autre par une échancrure, dont une ligne brisée dessinait les contours. On pourra s'en rendre compte, en jetant les yeux sur le plan ci-joint. Plus tard, ce vide se remplit, de sorte que Khartoum affecta la forme d'un parallélogramme.

Son aspect différait peu de celui des grands villages d'Égypte. Les maisons bâties en briques d'argile séchées au soleil, ne comportaient pour la plupart qu'un rez-de-chaussée sans étage. Elles étaient entourées d'une cour, qu'un mur en terre séparait de la rue (2).

Ces constructions manquaient de solidité. Sous l'action des pluies violentes de juillet et d'août, « l'argile fondait comme du sucre » et les maisons s'écroulaient. Pour les rendre plus résistantes on avait l'habitude de crépir les murs d'un mélange de boue et de fumier (3), mais cette étrange précaution ne prévenait pas les effondrements.

(1) Lieut.-colonel STEWART. Some Notes on the Town of Khartoum, its Population, Position, Manufactures, Trade and Education. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 29.

(2) *Ibidem*, p. 31.

(3) STEWART. *Ibidem*, p. 31.

Pendant son séjour à Khartoum de 1838 à 1842, l'ingénieur-explorateur d'Arnaud vivait dans des transes perpétuelles, craignait constamment d'être enseveli sous sa propre maison et de subir le sort de son ami le Docteur Toscanelli, qui fut écrasé sous les décombres de la sienne (1).

Khartoum ne contenait pas beaucoup de monuments d'importance. Junker en fait la remarque en 1876 (2); *a fortiori* cette observation était-elle exacte entre 1830 et 1850. Voici les seuls dignes de mention. Le palais du gouvernement a deux étages, bâti de briques cuites, crépies à la chaux, avait une apparence relativement imposante au milieu des masures qui l'entouraient. De l'autre côté de la rue, et face au fleuve également, s'élevait une grande maison, la Moudirié, demeure officielle du Moudir de la province de Khartoum, et bureaux des fonctionnaires (3). Il y avait deux mosquées : une grande, bâtie à l'époque du gouverneur Churchid Pacha, et pourvue d'un minaret sans élégance, puis une autre plus petite, où pouvaient loger voyageurs et pauvres (4). Les missionnaires de la Congrégation *de propaganda fide* arrivés en 1848, construisirent un beau monument en pierre, qu'en raison de sa

(1) D'ARNAUD. Journal, II, 31 juillet 1841. De même à Omdurman, les écroulements de maisons sont fréquents. OHRWALDER. Aufstand und Reich des Mahdi, p. 270.

(2) « Malgré son étendue, son importance et sa population relativement nombreuse pour l'Afrique intérieure, Khartoum est très pauvre en monuments capables de fixer l'attention d'un Européen. » JUNKER. Reisen, p. 198-9.

(3) JUNKER. Reisen, p. 197-8.

(4) STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 31.

solidité, Gordon Pacha utilisa comme dépôt de munitions pendant le siège qu'il soutint contre le Mahdi jusqu'en janvier 1885 (1). A l'Est de la ville il y avait encore une grande caserne, et une poudrière. L'arsenal, la *Mandjara*, comprenant une forge et un atelier de charpentes était bâti à l'époque de Mehemet Ali sur le fleuve Bleu, près du Ras el Khartoum ; plus tard il fut transporté en amont de la ville (2). Avec ses maisons grises, ses ruelles étroites et tortueuses (3), Khartoum aurait eu un aspect terne et morose, si ses jardins ne l'avaient éclairée et égayée.

L'Égyptien a la passion de l'horticulture. Au Soudan en tout lieu, où des soldats égyptiens tenaient garnison depuis six mois, on était sûr de voir un potager (4). Les jardins de Khartoum couvrant une large superficie de terrain, entretenus avec soin, présentaient un aspect riant. Ils bordaient la rive du fleuve Bleu, dont ils étaient séparés par un quai très étroit.

Au-dessus des légumes croissaient des figuiers, des orangers, des citronniers, des bananiers (5). On y voyait aussi des palmiers doums, dont le tronc se divise de manière à former des fourches superposées. En l'air souvent très haut, s'épanouissaient les panaches des palmiers dattiers, d'où pendaient des régimes plusieurs mois de l'année durant (6).

(1) OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Mahdi*, p. 99.

(2) JUNKER. *Reisen*, p. 198-9.

(3) Aucun alignement n'était observé dans la construction des maisons.

(4) STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 30.

(5) RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 7. — STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 30.

(6) JUNKER. *Reisen*, I, p. 188-9, 242. — On sait que dans une plantation

L'ensemble formait un tableau agréable, dont les nouveaux arrivants étaient charmés (1).

Par une mesure, qui surprend quiconque connaît les exigences de la fiscalité turque, il n'était prélevé aucune taxe foncière sur ces jardins (2).

II. — POPULATION.

Il y avait à Khartoum deux sortes de populations : la population libre et les esclaves.

Les habitants libres vinrent de pays très divers : cette ville fut vraiment la Cosmopolis de l'Afrique tropicale. Toutes les parties de la vallée du Nil contribuèrent à former sa population. Les habitants de Sennar descendirent le fleuve, ceux de Dongola, de Berber, de Chendy le remontèrent. Les musulmans venus d'Égypte furent commerçants, fonctionnaires, officiers ; les coptes tinrent à Khartoum comme ailleurs les emplois de comptables et de scribes (3) ; hors d'Afrique vinrent des Syriens pour

de palmiers, les dattes ne mûrissent pas toutes à la fois, de sorte qu'on peut longtemps avoir des dattes fraîches. Dans le Tidikelt, par exemple, les premières dattes mûrissent en mai ; jusqu'en automne cependant, un grand jardin n'en est pas dépourvu. Rohlf's cite le fait exceptionnel d'avoir à Syouah mangé des dattes le 23 février, c'est-à-dire à l'époque même où d'autres palmiers entraient en fleur. FISCHER. Die Dattelpalme. *Petermann's Mitteil. Ergänzungsheft*, n° 64, p. 22.

(1) JUNKER. *Reisen*, I, p. 242. — « Grâce à ses beaux jardins et à ses riches plantations de palmiers, Khartoum fit sur nous la meilleure impression. » OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Mahdi*, p. 1.

(2) MUNZINGER. *Ostafrikanische Studien*, p. 6.

(3) LEJEAN. *Bull. Soc. Géogr.* Paris, 1862, I, p. 206. — RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 18-19.

faire le commerce : jusqu'à l'époque de Saïd, les Ottomans remplirent les principales charges (1).

Les plus nombreux parmi les Européens à demeure étaient les Grecs (2), qui supportaient bien le climat du Soudan (3). Ils réussirent à Khartoum, grâce à leur labeur continu, à leur dextérité en affaires, grâce aussi à leur absence de scrupules (4), vrais descendants des *græculi* antiques, aptes à tous les métiers, même aux plus dégradants, qui se glissèrent avec prestesse dans la société romaine, et s'y firent la place que l'on sait. Khartoum devint pour eux une seconde patrie, une ville d'adoption, à laquelle ils s'attachèrent si bien que pendant le siège, quand déjà une issue fatale paraissait imminente, ils refusèrent de se retirer et de rejoindre Emin dans sa province équatoriale, sur un vapeur laissé à leur disposition par un subterfuge de Gordon (5).

Les autres Européens étaient des Italiens, des Français, des Autrichiens, des Allemands.

Cette colonie ne fut jamais nombreuse. « Nous étions

(1) RUSSEGGER. *Reisen*, II², p. 19.

(2) MENGIN. *Histoire de Mohammed Aly*, p. 486 : « Européens à Khartoum ; nombreux grecs. » RIGOLET. *Journal*, 21-31 août 1879.

(3) « A eux appartient l'avenir commercial de ce pays. » SCHWEINFURTH. *Le Mouvement géographique*, 1896, p. 556.

(4) « En tout marché du Soudan, jusque profondément dans l'intérieur on trouvait des Grecs, entreprenants et laborieux, mais qui ne se montraient pas toujours fort scrupuleux dans le choix des moyens. » JUNKER. *Reisen in Afrika*, I, p. 138. Rigolet est beaucoup plus sévère que Junker : « Khartoum me fait déjà regretter le désert. Ces grecs, au visage de canailles, voleurs de profession, déguenillés et mendiants. Pouah ! Cent fois mieux mes sauvages nus et que la civilisation a laissés tels quels. » *Journal*, 12 août 1879.

(5) SLATIN. *Feuer und Schwert im Sudan*, p. 324.

neuf en avril 1841, » dit d'Arnaud (1). En 1862, lors du séjour de Lejean, il y avait vingt-six Européens, dont trois femmes (2). Enfin en 1883, le lieutenant colonel Stewart estimait la colonie européenne à une centaine de personnes (3).

La population servile avait aussi une origine variée. Toutes les tribus du sud, du sud-ouest, et du sud-est, Dinka, Chillouk, Nuba, Bertat, y étaient représentées (4). Elle comprenait aussi un certain nombre d'Abyssines, les plus recherchées parmi les esclaves du Soudan oriental, et avec lesquelles les Européens ne dédaignaient pas de contracter des unions temporaires (5). Ces esclaves constituaient, estimait-on, les deux tiers du total de la population (6).

Il est difficile de fixer exactement ce total : à notre connaissance, aucune opération de recensement n'a jamais été tentée à Khartoum. En 1837, Holroyd estimait le chiffre des habitants à 14,000 ou 15,000, Russegger en 1840 à 20,000 ; F. Werne et Mengin à la même époque à 30,000 (7). Hamilton donne en 1854 le chiffre de 40,000,

(1) Journal, II 31 juillet 1841.

(2) *Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1862, p. 737.

(3) *Blue books Egypt.*, 1883, n^o 13, p. 31.

(4) Idem. *Ibidem*, p. 30.

(5) LEJEAN. *Ibidem*. — D'ARNAUD. Journal.

(6) STEWART. *Ibidem*.

(7) BOWRING. *Report on Egypt.*, p. 86-87. — RUSSEGGER. *Reisen*, II², p. 7. — WERNE. *Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*, p. 44. — MENGIN. *Histoire de Mohammed Aly*, p. 108. — D'Arnaud a écrit dans son Journal, à la date du 18 avril 1841 (II, fol. 147) : « Gartoum a aujourd'hui 2,000 habitants. » Comme il écrivait avec beaucoup de négligence, il

et Rossi en 1856, celui de 50,000 (1). En 1883, le nombre des habitants de Khartoum se serait élevé d'après Stewart à 50 ou 55,000.

Quoi qu'il en soit, c'était pour l'Afrique une ville très peuplée. Khartoum dépassa de beaucoup Sennar, Berber, ou El Obeïd, et Werne pouvait dire déjà en 1840, que dans tous les sens du mot c'était la plus grande ville du Soudan.

III. — DES AVANTAGES ET DES DÉFAUTS ÉCONOMIQUES DE LA POSITION GÉOGRAPHIQUE DE KHARTOUM.

Le choix de l'emplacement de Khartoum se justifia par certains avantages naturels. Comme elle était sise sur le bord d'un grand fleuve, aux oscillations de niveau sans doute très marquées, mais qui jamais ne subit de ces dessiccations complètes, dont le Garsch et le Baraka situés plus au nord souffrent fréquemment, ses habitants n'avaient point à redouter la disette d'eau.

La contrée fournissait à l'homme des ressources alimentaires. Dans les jardins mêmes de Khartoum, on récoltait des légumes : aubergines, haricots, arachides, patates, piments, concombres, radis, citrons, et des fruits : grenades, oranges, bananes, anona squamosa, et la datte fraîche, cette reine des fruits, comme dit Junker. Les mois de mai et de juin apportaient des melons d'eau (2). Les

faut lire, pensons-nous, 20,000 (vingt mille) au lieu de 2,000 (deux mille). D'après cette nouvelle leçon, d'Arnaud partagerait l'opinion de Russegger.

(1) Cités par BEHM. *Geographisches Jahrbuch*, 1866, p. 92, note 13.

(2) JUNKER. *Reisen*, I, p. 202.

bords des fleuves, irrigués au moyen des appareils hydrauliques, chadoufs et saquiehs, étaient toute l'année en culture. Ailleurs on semait, dès la première pluie, c'est-à-dire en juillet. On voyait en abondance sur le sol le dourra, le duchn, le sésame, les oignons, différentes espèces de haricots ; on cultivait aussi, mais sur une surface restreinte, du froment et du maïs (1). Des grains de dourra et de duchn, qui ressemblent à notre millet, on faisait alors comme maintenant des galettes rondes, très peu épaisses, minces parfois comme des feuilles de papier, qui constituaient la base de la nourriture des indigènes (2).

Khartoum étant entourée de tribus pastorales, on s'y procurait facilement du bétail ; on n'y manquait ni de viande de bœuf, de mouton, ou de chèvre, ni de lait, de beurre ou de fromage (3). A l'époque de la crue, le Nil Blanc fournissait du poisson, en quantité (4).

En plusieurs endroits, à quelque distance de Khartoum, en amont et en aval sur le Nil, on recueillait du sel, qui était blanchi, desséché et apporté en pains (5).

(1) OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Mahdi*, p. 370. Les terres de Tora el Hadra, arrosées par les hautes eaux produisent des quantités de dourras. C'est le grenier du fleuve Blanc. THIBAUT. *Journal*, p. 14.

(2) Les Européens ont des opinions diverses sur leur saveur. Munzinger déclare les galettes de duchn « très agréables au goût, sehr schmackhaft. » Ostafr. Studien, p. 573. Au contraire, le Dr Schweinfurth nous disait que pendant son voyage sur le Haut-Nil et l'Ouellé, il n'avait jamais pu s'accoutumer à cette nourriture. Dans la Haute-Égypte, nous avons goûté de la galette de dourra, et c'est l'opinion de Schweinfurth que nous partageons.

(3) JUNKER. *Reisen*, I, p. 202.

(4) LINANT. *Journal R. Geogr. Society*, 1832, p. 26.

(5) En certains points des bords du Nil Blanc et du Nil Bleu, particuliè-

Enfin si les délicats fumaient le tabac du Caire, il en arrivait en feuilles du Sennar et du sud du Ghedaref qui n'était ni désagréable ni trop fort (1).

Insistons sur l'existence de ces produits qui a permis le premier groupement et favorisé ensuite l'accroissement continu de la population de Khartoum.

Par habitude de jouir de la fécondité de notre France, de voir en abondance du bétail dans nos pâturages, des vignes sur nos coteaux, des fruits sur les arbres de nos vergers, et des épis de froment dorer la plaine sous le soleil de juillet, n'oublions pas que nous sommes les usufruitiers d'un sol privilégié, et que les terroirs riches sont exceptionnels sur le globe.

Un éminent explorateur que ses beaux voyages de Tanger à Tombouctou, de l'embouchure du Congo au delta du Zambèze, qualifient sans doute pour émettre en la matière une opinion de valeur, l'Autrichien Oscar Lenz déclare que « par nature la plus grande partie de l'Afrique tropicale est une très pauvre contrée, étonnamment dépourvue de plantes alimentaires ou d'animaux domestiques indigènes (2) ».

Qui ne se rappelle les pages dans lesquelles Stanley décrit la détresse de sa caravane sans vivres au milieu de la forêt, et les souffrances de ses hommes affamés (3)?

rement à Damer, il y avait du sel. MARNO. *Oest. Monatschrift f. den Orient*, p. 87. — Cf. MUNZINGER. *Ostaf. Studien*, p. 574.

(1) MUNZINGER *Ibidem*.

(2) *Wanderungen in Afrika*, p. 136.

(3) *Dans les Ténèbres de l'Afrique*, II, p. 60-67.

Dans une toute autre partie de l'Afrique tropicale, au Kattanga, l'expédition du belge Delcommune pénétra dans une région complètement dépourvue de ressources et pendant huit jours vécut seulement de champignons et de fruits des bois : épuisés les hommes s'égrenaient sur la route (1).

Il faut entendre les récits de nos voyageurs et de nos fonctionnaires au Congo français et leurs doléances sur la disette qui y règne perpétuellement. Du manioc, des poulets, des cabris, voilà toutes les ressources de la contrée. La chasse n'y est pas une distraction, mais une nécessité, et celui qui abat un éléphant ou un hippopotame se félicite de son habileté, bien moins par vanité de chasseur que par satisfaction de se nourrir prochainement de la trompe de l'un ou du filet de l'autre. Khartoum était à l'abri de pareilles détresses et l'on ne voit point pendant les soixante ans de son existence que ses habitants aient jamais eu à y souffrir de la famine.

Le choix de l'emplacement de Khartoum présentait encore un double avantage. Cette capitale du Soudan égyptien s'élevait au centre du Soudan égyptien et communiquait aisément avec les différentes provinces.

Khartoum était exactement située au milieu des contrées conquises par Mehemet Ali, et qui restèrent pendant cinquante ans les possessions égyptiennes dans l'intérieur de

(1) « Pendant sept jours, nous ne vîmes aucun village, aucune culture, aucun gibier. Notre nourriture se composa exclusivement de champignons et de quelques fruits des bois. L'expédition souffrit dans cette terrible marche tout ce qu'une caravane peut souffrir. » L'Expédition Delcommune de Gongo-Lutita, Lomami (18 mai 1891), à Albertville, Tanganyka (20 août 1892). Rapport du chef de l'expédition. *Mouvement géographique*, 14 décembre 1892.

l'Afrique. Elle divisait en deux parties une ligne tracée de Dongola à Famaka (Fazoql). Elle était aussi à une distance à peu près égale d'El Obeïd, de Berber et de Kassala.

C'est seulement, quand, de 1870 à 1881, le Soudan égyptien se fut considérablement agrandi à l'ouest et au sud par la conquête de l'Equatoria, du Darfour et du Bahr el Ghasal que sa position devint excentrique.

En outre sa position au confluent du Nil blanc et du Nil bleu en rendait l'accès facile.

Il n'existe pas en Afrique de bief fluvial navigable pareil à celui que limitent Lado et Berber ; seule la partie du Congo comprise entre les Stanleys Falls et le Stanley Pool lui est comparable. Sur ces quinze cents kilomètres de fleuve formés par le Nil blanc jusqu'au Ras el Khartoum d'abord, puis par le Nil proprement dit, la navigation est favorisée par certaines conditions physiques : modération du courant, importance du volume de l'eau même à l'étiage, régularité des vents. Elle est entravée, il est vrai, en deux points : au lac Nô, au confluent de la rivière des Gazelles et du Nil blanc, par ces fameux barrages d'herbes, dits *zedd*, qui atteignent une épaisseur et une résistance extraordinaires, puis en amont de Chendy, par ces rapides où l'eau court entre une multitude de petites îles, et dont nos cartes d'Afrique désignent l'ensemble par le terme de 6^e cataracte (1). Mais ces barrières végétales sont temporaires, et un pilote habile et attentif sait franchir sans accident ces

(1) Les conditions de navigabilité du Nil Blanc seront développées plus amplement 3^e partie, chap. III.

rapides (1). Ajoutez que sur cette voie fluviale déjà si remarquable par elle-même s'en embranche une autre puisque la section du Nil bleu qui s'étend de Karkog à Khartoum est navigable.

On pourrait comparer le Nil blanc, le Nil bleu et le Nil constitué par leur réunion à trois routes, dirigées l'une vers le sud, la seconde vers le sud-est, et la troisième vers le nord : Khartoum s'élevait à leur carrefour. On allait donc par le Nil blanc de Khartoum dans l'Equatoria et le Bahr el Ghâsal, et même en débarquant à Tora el Hadra, dans le Kordofan et le Darfour : par le Nil bleu, on gagnait Sennar et le Fazoql, ainsi que Kassala en débarquant à Abou Haraz : par le Nil enfin on atteignait Berber et de là l'Egypte, soit par le mauvais chemin d'Abou Hamed et Korosko, soit par celui de Souakim, qu'un négociant français, Albert Marquet, avait rendu plus viable et qui sans l'insurrection de 1882 serait certainement devenu la voie la plus suivie pour pénétrer dans le Soudan égyptien (2).

C'est ainsi que sans avoir probablement pleinement conscience de leur habileté, les premiers conquérants égyptiens du Soudan surent très heureusement profiter des circonstances naturelles.

Si Khartoum était servie par sa position géographique, elle en souffrait également. Elle vivait de ses deux Nils,

(1) CHELU. *Le Nil*, p. 33.

(2) JUNKER. *Reisen*, II, p. 23. — Albert Marquet avait fondé une maison de commission à Khartoum. Il fut chargé par le gouvernement français de la gérance du vice-consulat de France à Khartoum en 1882, pendant l'absence du titulaire, M. Vossion.

mais ce voisinage avait aussi ses inconvénients. Tels ces pêcheurs que leur rivière nourrit, mais auxquels ses brouillards et ses humidités valent de précoces douleurs.

De même que tous les fleuves tropicaux, le Nil blanc et le Nil bleu éprouvent régulièrement chaque année une crue. Le premier s'enfle des pluies qui tombent dans la région des grands lacs et dans le Bahr el Ghasal, le second de celles qui se précipitent sur le versant occidental du massif abyssin, et des neiges qui en couronnent les cimes. A Khartoum le Nil bleu commence à croître dans les derniers jours d'avril ou les premiers de mai, le Nil blanc vers le 20 mai (1). Ces crues constituaient pour la ville un danger permanent. Une hausse exceptionnelle du fleuve Blanc la menaçait toujours d'une destruction complète (2). « Les eaux du fleuve Blanc ont failli emporter Gartoum l'année passée, écrit d'Arnaud en 1841. Cette année, elles sont sous ses murs (3). »

Quand le fleuve Bleu avait atteint son niveau minimum, il y avait entre le quai et la surface de l'eau un espace d'environ cent pas, en pente douce (4). Mais en crue,

(1) En 1879, la crue du Nil Bleu a commencé le 10 mai. HANSAL. Aus Chartum. *Oester. Monatsch. für den Orient*, 1879, p. 125. — D'après M. Ventre Pacha, la crue commençait habituellement vers le 26 avril. Hydrologie du bassin du Nil. Essai sur la prévision des crues des fleuves, p. 15. — Cette brochure a une grande valeur scientifique. L'auteur l'a en grande partie composée d'après des données fournies par les archives du bureau télégraphique du palais d'Abdin mises à sa disposition sous le khédivé Ismail Pacha.

(2) CHÉLU. Le Nil, p. 98.

(3) Journal, III, 27 septembre 1841.

(4) JUNKER. Reisen, I, 198.

l'eau montait à hauteur du quai et parfois même inondait des parties de la ville. Sous l'action de cette masse en mouvement, les rives se désagrégeaient : on essaya, d'ailleurs sans grand succès, de retenir les terres en plantant des troncs d'arbres (1). Cette crue durait longtemps puisqu'elle commençait, comme il a été dit, fin avril et atteignait son maximum vers le 20 août ; le mouvement de descente se manifestait en septembre (2).

L'inconvénient de ces débordements était d'autant plus sensible qu'ils coïncidaient avec l'époque des grandes pluies.

Comme en tout lieu, situé dans la zone torride, mais plus à proximité de l'un des deux tropiques que de l'équateur, l'année se partage à Khartoum, située par 15°,5 latitude nord, en deux saisons d'inégale longueur. La saison sèche dure de fin septembre à juillet. Le quatrième quart de l'année (juillet, août, septembre) constitue la saison des pluies *El Kharif* (3). Au début de mai, c'est-à-dire à l'époque où dans ses mouvements apparents de déplacement entre les tropiques, le soleil passe au zénith de Khartoum, il y a déjà bien une sorte d'image préfigurée du

(1) JUNKER. *Reisen*, I, 198. — 6,000 jeunes palmiers que le gouverneur du Soudan, Achmet Pacha, fit planter vers 1840, furent déracinés par le Nil Bleu. WERNE. *Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*, p. 78.

(2) VENTRE PACHA. *Ouv. cité*, p. 12. — Stewart commet une erreur en donnant le 1^{er} juin comme date initiale de la crue. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 30.

(3) HANN. *Petermann's Mitt*, 1875, p. 343. — STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 30. — Les saisons sont les mêmes à Omdurman. OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Madhi*, p. 269.

Kharif avec nuages, tonnerre, éclairs, vents violents et courtes pluies (1).

Mais la vraie saison humide coïncide avec le second passage du soleil au zénith, au commencement d'août (2).

Les précipitations présentent en Afrique équatoriale des caractères tout différents de ceux qu'elles affectent dans l'Europe occidentale. Là, on ne connaît pas nos pluies fines et persistantes, ni notre ciel couvert des journées durant. En revanche, l'orage, chez nous exceptionnel, y est le météore le plus fréquent. En Abyssinie (3), au Gallabat, au Ghedaref, au Sennar (4), à Khartoum enfin (5), c'est sous forme d'orages, de soudains abats d'eau, de *wolkenbruchartige Regengüsse*, comme dit Junker (6), que la pluie se manifeste.

A l'horizon, à l'est ou au sud-est un nuage surgit (7). Il monte dans le ciel et se développe. Il se colore de toutes les teintes foncées, du gris au noir intense. Ses masses figurent des montagnes, s'arrondissent en dômes, s'aiguisent en cimes, s'entr'ouvrent en gouffres profonds. Le silence est complet, le calme de l'air absolu. Sur les arbres les grandes palmes demeurent inertes. Cependant

(1) HANN. *Ibidem*. — HANSAL. *Oester. Monatsch. für den Orient*, 1879, p. 125. — STEWART (*ouv. cité*) se trompe quand il avance qu'il ne pleut pas en dehors du Kharif.

(2) HANSAL. *Ibidem*.

(3) SUPAN. *Grundzuege der physischen Erdkunde*, p. 106.

(4) HANN. *Handbuch der Klimatologie*, p. 272.

(5) HANN. *Peterm. Mitt.*, 1875, p. 343.

(6) Adolf. SCHMIDT. *Peterm. Mitt., Ergänzungsheft*, n° 93, p. 84.

(7) Jamais les orages ne viennent ni du nord ni de l'ouest. HANN. *Peterm. Mitt.*, 1875, p. 343.

le nuage progresse, un coup de vent heurte murs, portes, fenêtres. En quelques minutes Khartoum est plongée dans une profonde obscurité. Le roulement du tonnerre se mêle aux hurlements du vent, pendant que la pluie tombe avec fracas, et inonde la terre (1).

Les orages se répètent fréquemment. On voudrait savoir quelle quantité d'eau tombait à Khartoum annuellement mais il n'y a point été fait, à notre connaissance, de relevés pluviométriques.

Le fleuve débordant, la pluie tombant en nappes, on vivait donc à Khartoum trois mois de l'année dans l'eau. Les personnes qui ont séjourné au Caire savent combien la pluie y trouble les habitudes. Elle provoquait à Khartoum des inconvénients analogues, mais bien plus grands, puisqu'il y pleuvait non quelques jours par an, mais pendant des semaines.

Comme il n'y avait pas de carrière à proximité de la ville, le sol des rues n'était point pavé. Pendant le kharif, la terre battue se délayait, les rues se transformaient en bourbiers, et on y circulait très difficilement. Les inondations suspendaient littéralement la vie sociale. En septembre 1876, par exemple, l'eau remplissant

(1) OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Mahdi*, p. 269. Pendant le Kharif, la pluie est toujours précédée de l'*aboub*, vent chaud, qui a beaucoup d'analogie avec le Khamsin d'Égypte. CHÉLU. *Le Nil*, p. 99. — Cf. la description d'un orage subi par Kotschy à Omdurman en septembre 1839 ; solche Heftigkeit des Windes, Regens und Blitzens ist in unsern Ländern unbekannt. *Peterm. Mitt. Ergb.*, II, p. 4.

Après la pluie, la ville était souvent envahie par des légions de fourmis rouges et noires, féroces et redoutables pour les petits animaux. CHÉLU. *Ouv. cit.*

les rues, le commerce est en partie arrêté (1). Le 12 août 1879, Charles Rigolet arrive à Khartoum. Voici le tableau que présente la ville : le milieu des rues est transformé en torrents, presque tous les habitants restent chez eux ; seuls quelques rares passants se risquent dehors et rasant les murs. La plupart des boutiques sont fermées « pour cause de pluie ». Les portes du Diwan (ministère) et de la Poste sont également closes. « Les employés ne pouvant circuler à cause de la pluie, les bureaux ferment (2). »

Non moins que ces débordements du fleuve et ces pluies diluviennes, la température rendait pénible le séjour de Khartoum.

De ces simples notions qu'elle était située dans la zone tropicale et en même temps à une faible altitude au-dessus du niveau de la mer, on pouvait déjà conclure *a priori* qu'il y faisait très chaud. Mais les observations météorologiques, puis la comparaison de ces observations avec d'autres, ont révélé ce fait inattendu que Khartoum était le lieu de l'Afrique tropicale où la température moyenne de l'année atteignait son point maximum : 30° à 31° (3). Seules Massaoua sur les bords de la mer Rouge et Kouka dans le voisinage du lac Tchad sont aussi mal partagées (4).

(1) JUNKER. Reisen, I, p. 273.

(2) Journal, 12 avril 1879.

(3) Température réduite au niveau de la mer. HANN. Handb. der Klimatologie, p. 270.

(4) Températures moyennes annuelles de Massaoua : 30°2 C. HANN. Meteorol. Zeitschrift, 1888, p. 155 ; de Kouka, 29°5 C. Id. Handb der Klimatologie, p. 270.

Pendant les mois d'été, cette température est vraiment effroyable. La moyenne du mois atteint le chiffre énorme de 36° (1). Buchta a observé en juin et juillet 1878, des maxima de 44° (2) et Russegger à la fin d'avril 1836, à deux reprises 46°5 (3).

En hiver la température se maintient en moyenne au-dessus de 20°. Toutefois le vent du nord qui souffle régulièrement d'octobre à mars fait parfois descendre le thermomètre jusqu'à 12° et 10°. « On supporte bien un manteau, dit quelque part le consul autrichien Hansal (4). » Les habitants de Khartoum étaient très éprouvés par ces abaissements momentanés de température. Une fois de plus se confirmait la justesse des observations faites voici un siècle bientôt par Alexandre de Humboldt : « Nous vivions depuis deux mois à peine dans la zone torride, et cependant nos organes étaient déjà si sensibles au moindre changement de température, que le froid nous empêchait de dormir, quand bien même le thermomètre dépassait vingt et un degrés. »

Aussi le climat de cette ville chaude et humide était-il malsain et parfaitement désagréable. Khartoum, avec sa bordure de jardins constamment arrosés, était aussi insalubre que ces oasis du Sahara, où règne perpétuellement une chaleur humide : Siouah et Khargueh, Mourzouk la ville empestée, Ouargla « domaine par excellence de la

(1) HANN. *Ibid.*

(2) HANN. *Peterm. Mitt.*, 1880, p. 377.

(3) *Id. Ibidem*, 1875, p. 343.

(4) *Ibidem*. Voir à l'Appendice la Note sur le climat de Khartoum.

malaria » (1), et Nafta et Tozeur, ces enchanteresses mal-faisantes, qui attirent les hommes et les tuent.

La fièvre et la dysenterie régnaient constamment à Khartoum, mais surtout après le Kharif, de septembre à novembre, saison pernicieuse entre toutes (2).

Les étrangers, Européens, Turcs, Syriens, Égyptiens même, ne séjournaient pas impunément à Khartoum.

Pour un qui s'acclimatait, tel que ce Martin Hansal, ce « vétérane chevronné du corps des explorateurs africains » comme Emin l'appelle facétieusement (3), plus de vingt ans durant consul d'Autriche, et qui serait sans doute mort de vieillesse à son poste, si plus glorieusement il n'était tombé sous la lance mahdiste dans la journée du 26 janvier 1885, la dernière de Khartoum, combien y en eut-il qui perdirent la santé et même la vie ! (4)

Pour lutter préventivement contre la fièvre, les Européens prenaient à haute dose du sulfate de quinine. Ils abusaient aussi du cognac, de l'absinthe, de l'araki ou mastic et pour le moins n'évitaient pas les maladies d'estomac (5).

Les fâcheux effets que le climat tropical exerce habi-

(1) SCHIRMER. *Le Sahara*, p. 254-255.

(2) JUNKER. *Reisen*, I, p. 160.

(3) *Oest. Monatsch. f. d. Orient*, 1880, p. 15.

(4) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 3. « Le climat du Soudan est un des plus malsains de l'Afrique, aucune race d'Europe ne saurait s'y acclimater. » SCHWEINFURTH. *Mouvement géographique*, 1896, p. 556. Sur 60 individus, qui accompagnaient Mehemet Ali, en 1839, 13 sont morts. Sur 65 Albanais formant l'escorte de Saïd Pacha, en 1857, 30 ont été malades. JOMARD. *Bull. Soc. Géogr.*, 1857, XIV, p. 68.

(5) Renseignement de M. X. . . , du Caire.

tuellement sur le moral de l'homme, se manifestaient particulièrement à Khartoum. On y éprouve, dit Werne, un perpétuel malaise, de l'abattement, de l'ennui (1). « Les journées sont bien longues, écrit Marquet, mais les soirées encore davantage (2). » En été, si les heures matinales sont encore supportables, pendant la nuit et la journée tout travail intellectuel devient impossible (3). On se laissait aisément glisser à la nonchalance et à la paresse. Ceux même qui se souvenaient de leur énergie d'antan, constataient leur affaiblissement, le déploraient, mais ne trouvaient pas en leur volonté anémiée la force de se reprendre.

IV. — ROLE POLITIQUE ET COMMERCIAL.

Malgré ses imperfections, Khartoum fut bien la capitale, la tête du Soudan égyptien. C'est là qu'étaient réglés tous les mouvements de ce grand corps.

Elle communiquait avec l'Égypte et avec les différentes parties du Soudan au moyen de lignes postales, dont le service très rudimentaire à l'époque de Mehemet Ali gagna plus tard en régularité et en rapidité (4).

Du Caire les lettres arrivaient deux fois par mois à Khartoum : la distance de seize cents kilomètres était par-

(1) Feldzug von Sennar nach Taka, p. 4.

(2) Marquet à Rigolet, 12 avril 1879.

(3) HANSAL. *Oest. Monatsch. f. d. Orient*, 1879, p. 125. En mai, l'intérieur des maisons est inhabitable. On ne peut dormir que dehors, sur les terrasses. CHÉLU. *Le Nil*, p. 100.

(4) MARNO. *Oesterreichische Monatschrift für den Orient*, 1876, p. 88.

courue en vingt-cinq ou vingt-huit jours (1). Dans tout le Soudan les courriers circulaient ou en bateaux sur le Nil, ou à chameaux. Au Darfour, le service subissait parfois des irrégularités pour un singulier et terrible motif : les lions y sont nombreux ; quand un courrier voyageait seul la nuit, il était fréquemment suivi par un lion, qui épiait le moment où, vaincu par le sommeil, il tomberait du chameau. Pour se maintenir éveillés, les courriers chantaient (2).

Khartoum devint aussi le centre d'un réseau télégraphique, dont les lignes se dirigeaient vers le nord, vers l'est et vers l'ouest (3).

Toute la vie politique du Soudan aboutissait à Khartoum. Les gouverneurs généraux y résidèrent. Les bureaux y étaient installés avec leur peuple de scribes. Les fonctionnaires, même les fonctionnaires subalternes, étaient de là répartis dans tout le Soudan (4). Avant leur départ, ils y recevaient leurs instructions, y complétaient leur équipement et leurs approvisionnements (5). Au retour ils y rendaient compte de leur administration (6).

(1) MARNO. *Oesterreichische Monatschrift für den Orient*, 1876, p. 88.

(2) Ch. RIGOLET. *Journal*, 14 février 1879.

(3) Sur la ligne de Khartoum à El Obeïd, quelques poteaux étaient en fer. Mais en général, ils étaient en bois de palmier doum, ou d'essences européennes. Les poteaux étaient souvent renversés par les ouragans et les termites destructeurs, et les communications subissaient de fréquentes interruptions. MARNO. *Ibidem*, 1876, p. 88.

(4) STUHLMANN. *Mit. Emin Pascha ins Herz von Afrika*, p. 349.

(5) « Je pars demain pour Shaka, sur la frontière du Darfour [comme moudir]. Notre temps se passe avec M. Messedaglia [moudir de Dara, puis de Facher], pour nous approvisionner de toutes sortes de petites choses, dont on ne se fait pas l'idée. » Ch. RIGOLET. *Journal*, 8 janvier 1879.

(6) En 1879, ce même Messedaglia fut accusé d'irrégularités financières.

De Khartoum dépendait aussi la vie matérielle des provinces. Sa poudrière livrait les munitions (1) ; son arsenal construisait les bateaux à voiles, plus tard monta et radouba les vapeurs ; ses magasins distribuaient les uniformes, le tabac, ainsi que les vivres importés d'Égypte : riz, sucre, café (2).

On sait qu'il y eut toujours, au Soudan, mais particulièrement depuis 1870, des fonctionnaires égyptiens d'origine européenne. Ces moudirs conservèrent quelques-unes de leurs habitudes de vie italienne, autrichienne, française ou allemande, grâce aux ressources de Khartoum. Emin, par exemple, y demande et en reçoit des habits et du linge, des objets de toilette et du papier à écrire, un service de table et des bouteilles de vin, un appareil photographique, et enfin de l'arséniate de soude nécessaire à la préparation de ces oiseaux qu'il destinait aux musées d'histoire naturelle de Berlin, de Vienne et de Londres (3).

C'est à Khartoum qu'il passa devant une commission d'enquête. HANSAL. *Oester. Monatschrift f. d. Orient*, 1880, p. 68.

(1) Abdel Kader Pacha (gouverneur général du Soudan) envoie quinze caisses de munitions à Emin, en mars 1883. STANLEY. Dans les ténèbres de l'Afrique, I, p. 411. « Aujourd'hui, les communications avec Khartoum sont ouvertes. Trois bateaux à vapeur, avec une grande quantité de munitions sont arrivés. » Lettre de R. Gessi à Charles Rigolet, 28 mars 1879. Gessi était probablement alors à Dem Idris.

(2) JUNKER. *Reisen*, III, p. 399-400.

(3) Détail de certains objets : « Chemises blanches et oxford, vinaigre de Bully et odeurs, 12 brosses à dents, 3 pièces toile de Vichy, service en fer émaillé. » Lettre d'Emin à A. Marquet. 28 mars 1883. — Lettre de Marquet à Emin, 21 mars 1884. Cette réponse, écrite par Marquet du Caire, immédiatement après son départ de Khartoum, n'est jamais parvenue à Emin.

Les Européens recevaient aussi de Khartoum livres et journaux, et ceux qui avaient des goûts intellectuels conservaient ainsi, bien que plongés au milieu de la barbarie, quelque contact avec la civilisation (1).

Mais jamais cette dépendance entre Khartoum et les provinces n'apparut aussi clairement qu'aux époques où les circonstances physiques ou les événements politiques suspendirent toutes ses relations avec l'une d'elles.

L'Equatoria subit à deux reprises cet isolement : de 1878 à 1879, quand d'épaisses barrières végétales couvrirent la surface du Nil blanc et empêchèrent la navigation, puis de 1883 à 1889, lorsque la tempête mahdiste s'éleva et engloutit le Soudan. On manquait de tout dans les postes de l'Equatoria. A Lado et à Ouadelaï, Européens et Égyptiens étaient retombés dans une sorte de demi-barbarie. « Nous ne connaissons plus que par le souvenir les besoins d'une vie civilisée », écrit Emin (2). Plus de bougie, plus de savon, plus de sucre, plus de café. Les

Dans une note d'objets envoyés de Khartoum par Marquet à Rigolet au Darfour, je relève des boîtes de conserves, des paquets de chocolat, une ombrelle, des plumes et des crayons, etc..., etc...

(1) Emin recevait des revues et journaux d'Allemagne, ainsi que le *Temps*. — « Je vais vous envoyer des journaux et mettrai quelques livres dans les caisses. » Lettre de Marquet à Rigolet.

(2) Lettre d'Emin à A. Marquet. Ouadelaï, 31 juillet 1886. Cette lettre a une histoire : Emin réussit à s'assurer momentanément les bons offices du roi de l'Ounyoro, Kabréga. Par son entremise, cette lettre parvint aux missionnaires Français ou Anglais de l'Ouganda, qui l'expédièrent à Zanzibar. Arrivée au Caire après le décès du destinaire, elle fut remise au liquidateur de sa succession, M. Chélu bey, qui a bien voulu me la communiquer. Je lui adresse, ainsi que pour les autres documents qu'il m'a transmis, tous mes remerciements.

Effendis, naguère accoutumés à rouler leurs cigarettes de fin tabac d'Égypte, fumaient dans une pipe indigène le grossier tabac des nègres ; les habits atteignaient des prix inouïs ; on se disputait à coups de piastres de vieux pantalons tout effilochés (1).

Les servantes négresses avaient repris leurs anciennes habitudes. Les derniers lambeaux des cotonnades dont on les avait récemment vêtues s'étaient détachés d'elles, et chaque matin elles allaient cueillir des feuilles d'arbres pour s'en couvrir (2). Emin ayant épuisé son petit plomb tirait ses oiseaux avec des perles de verre (3). Son esprit, avide de connaissances, souffrait de la disette de livres : « Malgré le travail incessant par lequel je tâche de m'étourdir, qu'est-ce que je donnerais aujourd'hui pour un livre scientifique ou même pour quelque mauvais roman ? (4) »

Si Khartoum approvisionnait de la sorte toutes les provinces du Soudan, c'est qu'elle en était non seulement la capitale politique, mais encore le principal entrepôt commercial. Une quinzaine d'années après sa fondation, Holroyd en vantait déjà l'importance à cet égard (5). Deux ans avant sa destruction, en 1883, un autre anglais, Stewart, l'appelait « le marché principal de tout le Soudan » (6).

Elle ne centralisa pas, il est vrai, le commerce de toute

(1) JUNKER. *Reisen*, III, p. 399-400.

(2) JUNKER. *Reisen*, III, p. 484.

(3) Lettres d'Emin des 7 et 16 juillet 1879, citées par M. HANSAL. *Oest. Monatsch. f. d. Orient*, 1880, p. 14-15.

(4) Lettre d'Emin à Marquet, 31 juillet 1886.

(5) BOWRING. *Report on Egypt*, p. 86-87.

(6) *Blue books Egypt*, 1883, n° 13, p. 29.

la contrée, car il y eut toujours un courant direct de trafic du Kordofan et du Darfour vers l'Égypte, de même que les produits des environs de Kassala se dirigèrent naturellement vers Souakim. Khartoum recueillit donc uniquement les produits de la vallée du Nil, mais cela suffit à sa fortune.

Son marché remplaça ceux de Berber, Chendy, Metammah, encore florissants en 1814, lors du voyage de Burckhardt. On y concentrait des plumes d'autruches, des défenses d'éléphant, des peaux de bœufs et d'hippopotames, des peaux de fauves, lions, tigres, léopards, lynx, des cornes de rhinocéros, du musc de civette. Les gommes, le henné, le café, le tamarin, le bois d'ébène, l'encens représentaient les produits d'origine végétale. Le sous-sol livrait le minerai de fer et la poudre d'or. Enfin, comme sur tous les marchés d'Afrique, c'était la vente des esclaves, pratiquée longtemps ouvertement, plus tard en secret, qui provoquait le plus gros trafic. Ajoutons, pour être complet, que les marchands de Khartoum crurent à certain moment avoir découvert une source nouvelle de profits. L'un d'eux, un Grec, avait capturé sur la berge du Nil bleu un jeune hippopotame, qu'il vendit à très bon prix au jardin zoologique de Berlin. La nouvelle suscita à Khartoum une véritable fièvre, *ein förmliches Nilpferd-fieber*, dit Marno. De tous côtés on se mit en chasse. Mais les jeunes hippopotames se dérobaient, et les marchands, revenus bredouilles, durent se rasseoir dans leurs boutiques(1).

(1) MARNO. *Oest. Monat. f. d. Orient*, 1877, p. 27.

Pour les échanger contre ces produits indigènes, le bazar de Khartoum recevait d'Égypte, du Levant, d'Europe, des marchandises de toute nature : étoffes brutes et ouvrées ; cotonnades, mousselines, lainage, vêtements, chemises, mouchoirs, tarbouches ; comestibles : riz, sucre, amandes et noix, abricots, figues et raisins secs, huile d'olive, biscuits et confitures, et surtout des alcools, dont les distillateurs empoisonnent présentement les peuples d'Afrique, comme ils ont fait ceux d'Europe. On importait encore à Khartoum des objets usuels : bougie, chandelle et savon, cuvettes, seaux, tasses en cuivre, papiers, outils et coutellerie, allumettes, verrerie : toutes denrées de qualité en général très inférieure.

Marno et Stewart insistent sur l'importance de ce trafic. On voudrait savoir ce qu'il représentait en numéraire ; mais outre que les documents ne donnent que des chiffres globaux pour l'ensemble du Soudan et non détaillés pour chaque ville, il se commet dans les services des douanes orientales trop d'irrégularités et de fraudes pour qu'on puisse avoir confiance dans les chiffres qu'ils livrent à la publicité (1).

L'importance de Khartoum se mesura surtout aux conséquences immédiates qu'entraîna sa conquête.

Quand en décembre 1884, les Mahdistes occupaient déjà le Kordofan, le Darfour et Berber, la position du gouvernement khédivial au Soudan était sans doute fort compromise. Elle pouvait cependant encore se rétablir.

(1) Statistique de l'Égypte, 1873, p. 134-137. — MARNO. *Oest. Monatsch. f. d. Orient*, 1877. — *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13 ; 1887, n° 2.

Supposons en effet que dans cette circonstance capitale de sa carrière d'officier, lord Wolseley se fût montré un véritable homme de guerre, que de Metemmeh il eût envoyé en temps opportun les deux bateaux, qui portaient le général Wilson et les troupes anglaises, enfin que le siège de Khartoum eût été levé. Quelle subite transformation de la situation politique ! La foi s'éloignait du Mahdi. La défaite désagrégeait ces troupes que la victoire avait jusqu'alors unies. Dans l'histoire de l'Afrique, le Mahdi descendait au rang d'un insurgé quelconque, au lieu d'être connu à travers les siècles comme le vainqueur de Gordon Pacha, et le destructeur d'un régime.

Mais, on le sait, Wilson arriva deux jours trop tard ; il trouva les Mahdistes maîtres de Khartoum, et cet officier général de Sa Majesté britannique subit l'affront d'être contraint de se retirer sous le feu d'une troupe de barbares.

Le Soudan était bien définitivement perdu pour le Khédive. Les populations qui conservaient quelques hésitations se rallient autour du Mahdi ; les garnisons égyptiennes qui tenaient encore ferme à Sennar et à Kassala capitulent successivement ; la chute de Khartoum, pierre angulaire de l'édifice, entraînait l'écroulement général.

Le Mahdi Mohammed Ahmed fit preuve dans ces circonstances de beaucoup de clairvoyance. Quelle était au vrai la psychologie de cet homme ? Fut-il un illuminé de bonne foi, ou simplement un charlatan émérite ? Fut-il successivement l'un et l'autre ? Nous ne le saurons probablement jamais. Mais il paraît avoir obéi à quelques idées simples, dont il ne se départit jamais. L'une d'elles se formulait manifestement ainsi : « Il faut à tout prix prendre Khar-

toum. » Il sut faire partager cette conviction à ses chefs de bandes et même aux troupes improvisées qui les constituaient. Quand il apprit l'approche du corps expéditionnaire anglais, il prit une résolution extrême, joua son va-tout dans la matinée du 26 janvier 1885 et gagna.

V. — DU ROLE DE KHARTOUM DANS L'EXPLORATION DE L'AFRIQUE.

Quand on visite des ruines, quand on considère par exemple les vestiges de l'une de ces cités antiques du bassin de la Méditerranée, que les laborieuses recherches de nos archéologues éveillent l'une après l'autre de leur sommeil séculaire, on se demande souvent : Que subsiste-t-il de l'activité des hommes qui dorment dans ce sol, dont les doigts ont taillé ces pierres et tracé ces *graffiti*, dont les pas répétés ont poli ces dalles ? Se sont-ils attachés servilement aux besognes nécessaires, mais vulgaires ? ont-ils été les esclaves de leurs instincts de nutrition et de reproduction ? Ont-ils été uniquement préoccupés de gains et de profits ? Ou bien, au contraire, ont-ils accru sous une forme quelconque le patrimoine intellectuel qu'ils avaient reçu en dépôt de leurs ancêtres ? Y ont-ils ajouté, dans le domaine de la philosophie ou de la science, des lettres ou de l'art ? enfin, pour reprendre la belle expression d'Ernest Renan, leur a-t-il été donné « d'enchâsser une pierre de prix dans les assises de l'humanité » ?

Si jamais voyageur contemplant la place où s'éleva Khartoum est assailli par ces questions, il pourra répondre :

Khartoum n'a produit ni savant, ni artiste, ni poète. Mais elle a permis de reconnaître une notable partie de la

terre ; elle a facilité l'exploration d'une importante surface du continent africain.

Elle a été vraiment un centre d'exploration. En arrivant d'Égypte, les voyageurs y prenaient physiquement et moralement des forces, avant de partir pour les régions inconnues de l'est, du sud ou de l'ouest. A leur retour ils s'y refaisaient.

C'est un rude métier que celui d'explorateur. Il consiste proprement à renoncer à toutes les aises de la vie civilisée pour se trouver subitement aux prises avec toutes les difficultés de la vie sauvage. On dormait jusqu'alors en une maison bien close, on couche désormais « à la belle étoile », ce qui signifie souvent « sous la pluie ». On avait des repas réglés, on se nourrit maintenant de ce que procurent les chances de la chasse, et le bonheur de la route ; on marchait commodément sur des routes ou sur des trottoirs, il faut dorénavant se frayer passage à travers les hautes herbes de la savane, ou les lianes enchevêtrées de la forêt ; et quand on rencontre une rivière, il faut la franchir à gué ou à la nage au lieu de la traverser sur un pont.

Non moins pénible que les épreuves physiques est pour le voyageur l'isolement intellectuel et moral. L'explorateur africain doit vivre pendant des semaines et des mois au milieu d'arabes et de nègres. S'il a dans ces foules bigarrées qui l'entourent curieusement, surabondance de sujets d'étude, il n'y possède pas un ami véritable. En cas de détresse il n'a aucun reconfort à en attendre. A force de s'exprimer dans des idiomes étrangers, il perd peu à peu l'usage de sa langue maternelle (1).

(1) « Une petite maison, et un peu de société, mon Dieu ! Je deviens

Quelle satisfaction éprouve donc l'explorateur à rencontrer des Européens, ou à entrer dans une de ces oasis de civilisation, qui s'élèvent de loin en loin dans le désert de la barbarie.

Après six années de voyage dans les contrées du Haut Nil blanc, de Bahr el Ghasal, et de l'Ouellé, Junker arrive en juin 1886 dans l'Ouganda. Il est affectueusement accueilli par les missionnaires français et anglais ; il prend logis chez ces derniers. Il se sent aussitôt pénétré de la douce chaleur d'intimité qui se dégage du *home*. Sur la table du salon sont étalés journaux et revues : *London news*, *Graphic*, *Proceedings of the R. Geographical Society*. Les murs de sa chambre qui est meublée à l'européenne, sont décorés de gravures ou de *christmas cards*, reçues par les missionnaires à l'occasion du dernier Noël. Comme il se réveillait après une nuit passée dans un vrai lit, un serviteur zanzibarite lui apporta un déjeuner exquis (1). Il se serait cru en villégiature dans quelque petite ville du Devonshire ou du Kent, si la couleur du visage de son serviteur ne lui avait rappelé qu'il était en pleine Nigritie.

Les membres de cette « Conférence géographique de Bruxelles » de 1876, ces initiateurs de tant de découvertes,

sauvage ici, et si cela continue, je ne saurais plus parler français. Toujours converser en arabe ! Les oreilles frappées continuellement par cette langue peu harmonieuse finissent par se fatiguer et l'esprit s'en ressent. Puis toujours des noirs, rien que des noirs ou des bronzes cuivrés ; car ceux qui ont été blancs ne le sont plus. » Ch. RIGOLET. Journal, 12 juillet 1879. (Entre Dara et El Obeïd.)

(1) JUNKER. Reisen, III, p. 615 sqq. — Cf. la satisfaction de Nachtigal arrivant du Soudan occidental à El Obeïd. Sahara und Sudan, III, p. 512.

avaient une vue claire des conditions de l'exploration, quand ils émettaient le vœu qu'on créât en Afrique des *stations scientifiques et hospitalières*, qui seraient pour les voyageurs des lieux de ravitaillement, de repos et au besoin de refuge (1).

Khartoum a été l'une de ces stations ; elle servait de point d'étape entre la civilisation et la barbarie.

On est vraiment joyeux de retrouver des hommes, s'écrie Werne en y terminant un pénible voyage de trois mois (2). Quand on atteint le Nil, dit Kotschy, revenant du Kordofan, on se sent rapproché des pays civilisés, et quand on entre dans Khartoum, on a le sentiment que cette ville pourrait rivaliser avec les premières capitales de l'Europe (3).

Junker arrivant de Souakim par le Taka et Kassala éprouve un vif plaisir à y rencontrer Giegler, directeur des télégraphes, Hansal, consul d'Autriche, Rosett, consul d'Allemagne, à parler allemand avec eux et à s'asseoir à une table de famille, servie à l'européenne (4).

Tout ce qui a acquis un renom dans l'exploration du Soudan oriental s'est reposé sous les ombrages de Khartoum : Linant de Bellefonds, Ruppel, Russegger, d'Arnaud, Werne, von Heuglin, Pruyssenaëre, Schweinfurth, Baker, Nachtigal, Emin, Marno, Felkin et Wilson, Junker.

(1) Emile BANNING. L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles, p. 127-128.

(2) WERNE. Expedition zur Entdeckung, etc., p. 41.

(3) Peterm. Mitteil. Ergänzungsband II, p. 171.

(4) Reisen, I, p. 186-7.

Khartoum a vu des horreurs. Tous les actes ignobles que peut déterminer l'avarice, la cruauté et la luxure y ont été commis. Des milliers et des milliers de malheureux esclaves violemment arrachés de leur terre natale ont gémi entre ses murs. Mais aussi Khartoum a été le séjour d'hommes désintéressés, qui spontanément et mus par de nobles mobiles, avaient quitté facilités de vie, famille, patrie, pour se jeter en pleine barbarie.

CHAPITRE III.

L'administration et l'armée du Soudan.

I. — L'ADMINISTRATION.

A la tête des provinces conquises fut placé un gouverneur général, qui réunissait tous les pouvoirs civils et militaires. En principe, il n'était que l'exécuteur des ordres de Mehemet Ali. En fait, vu la distance qui séparait de Khartoum le Caire ou Alexandrie, il disposait d'un pouvoir presque souverain.

Il commande les forces militaires, fixe l'impôt et dirige souvent lui-même les expéditions armées qui ont pour objet de le faire rentrer. Il reçoit les rapports des moudirs et des chefs de tribus. Il juge en dernier ressort. Bref, c'est de lui que tout émane et Werne, qui vit de près l'un d'eux, Achmed Pacha, en fonctions, éprouvait chaque jour une nouvelle surprise devant l'énorme besogne administrative qui lui incombait (1).

Au gouverneur général étaient subordonnés les moudirs. Le Soudan fut divisé en cinq moudiriés : Dongola, Berber, Sennar, Kordofan, Taka. Les moudirs résidaient respectivement à Dongola, à Berber, à Khartoum, à El Obeïd, à Kassala. Dans leur circonscription, ils commandent les

(1) WERNE. Feldzug von Sennar nach Taka, p. 200.

troupes, maintiennent la sécurité, recueillent les impôts, rendent la justice. Les gouverneurs ou les moudirs restaient rarement plus de quatre ans en place.

Chaque moudirié était divisée en districts, commandés par des kachefs. La levée des impôts, dont ils portaient ensuite le produit à la moudirié, constituait leur principale fonction (1).

Dans la moudirié de Khartoum, par exemple, il y avait un kachef à Keneri, un autre à Mandjera (emplacement de l'ancien arsenal), qui gouvernait les deux rives du Nil Blanc jusqu'à la frontière des Chillouks. Dans celle du Kordofan, les kachefs résidaient à Abu Haraz, Bara, Tejera, Uachle, Sakra (2).

Le gouvernement égyptien maintint en place les chefs indigènes qu'il trouva établis lors de la conquête. Cette politique, suivie dès 1820-22 par Ismaïl, fut aussi celle des gouverneurs qui se succédèrent au Soudan. Les chefs de Nubie, de Dongola, de Berber, d'Halfaya, de Rosères, de Fazoql, le roi de Sennar demeurèrent dans leurs pays respectifs (3). Les descendants de la famille Adelan furent installés dans le Beroun (4). Ces chefs portèrent le titre

(1) Ordres de Son Altesse le Vice-Roi aux nouveaux gouverneurs des cinq provinces du Soudan, 1857. Cités par ABBATE. De l'Afrique centrale ou Voyage de S. A. Mohammed Saïd Pacha dans les provinces du Soudan. Paris, 1858. — Dans ces ordres, par lesquels Saïd introduisait certaines réformes, il est fréquemment fait allusion à l'état du Soudan à l'époque de Mehemet Ali.

(2) KOTSCHY. *Peterm. Mitteil. Ergaenzungsband*, II, p. 13.

(3) CAILLIAUD. *Voy. à Meroë*, II, 236. — BOWRING. *Report on Egypt.*, p. 202, 204.

(4) HARTMANN. *Zeitsch. f. allgem. Erdkunde*, 1863, I, p. 33.

de *cheik*, ou de *cheik el kébir*. Ils conservèrent l'insigne de leur dignité : le bonnet de soie bariolée, orné de cornes pendantes (1). Leurs fonctions consistaient à juger les petits différends, à lever l'impôt au profit du gouvernement égyptien, et le cas échéant à amener un contingent d'hommes armés (2). Les cheiks des nomades, Chukuriés, Hassaniés, Kababich, Dar Hammer, par exemple, restèrent également à la tête de leurs tribus respectives (3), si bien que Bowring définissait très justement ce régime : un système de protectorat (4).

Ces cheiks se succédèrent de père en fils dans leur dignité. En 1884, ils constituaient encore un pouvoir assez respecté pour que le gouvernement égyptien ou plutôt le gouvernement anglais, en quête d'un expédient quelconque pour arrêter le développement du soulèvement mahdiste, ait pensé à « remettre le pays aux mains des anciens petits sultans, qui pourraient peut-être former une confédération (5) ».

(1) JUNKER. *Reisen*, I, p. 101 note.

(2) Id. *Ibidem.* — HARTMANN. *Ibidem.* — RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 28.

(3) Ordres de Saïd Pacha, cités par ABBATE. *De l'Afrique centrale*, etc. — WERNE. *Feldzug von Sennar*, etc., p. 200.

(4) BOWRING. *Report on Egypt*, p. 202.

(5) Lord Granville à sir Evelyn Baring. *Blue books Egypt*, 1884. — L'intention de Gordon était bien de rétablir ces anciens petits sultans. On en a une preuve dans une lettre de Marquet à Emin datée du Caire, 21 mars 1884 et que M. Chelu bey a bien voulu me communiquer. Marquet l'envoya au Consul de France à Zanzibar avec prière de la faire parvenir dans la province Équatoriale. Celui-ci se déclara incapable de faire cette commission et renvoya la lettre à Marquet. Voici le passage auquel nous faisons allusion : « Je rencontre Gordon à Luxor se rendant à Khartoum, je remontais une

II. — L'ARMÉE.

Avant 1838, l'effectif de l'armée d'occupation du Soudan Égyptien se montait, d'après d'Arnaud (1), à 6,800 hommes.

Savoir :

2 régiments de ligne.	6,000 hommes.
Mograbins.	400 —
Chaïqiés.	400 —

D'après Russegger (2), cet effectif était de 7,000 à 8,000 hommes.

En 1838, les troupes du Soudan furent augmentées dans des proportions considérables. Elles atteignirent, d'après d'Arnaud (3), un total de 18,000 hommes.

Savoir :

5 régiments de ligne.	16,000 hommes.
Cavalerie turque.	1,000 —
Mograbins.	400 —
Chaïqiés.	400 —
Artillerie turque et arnaoutes.	200 —

Russegger (4) dit également qu'à cette époque l'effectif

autre fois le Nil avec lui jusqu'à Assouan et après longues conversations avec lui, voyant ses idées sur le Soudan et ce qu'il y allait faire, je crus bon de le laisser poursuivre seul et moi de continuer sur l'Égypte. Voici ses idées : *Diviser le Soudan pour le remettre comme il était autrefois entre les mains d'une masse de petits souverains...*, etc. »

(1) Journal, II, fol. 148.

(2) RUSSEGER. Reisen, II², p. 26-27.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*.

des troupes fut environ doublé. D'après Perron (1), il y avait au Soudan, en 1843, 5 régiments de 3,000 hommes chacun, soit 15,000 hommes.

Comme on le voit, ces textes ne diffèrent pas entre eux d'une manière très sensible. On en peut conclure que le Soudan fut occupé jusqu'en 1838 par 7,000 hommes et après cette date par 15,000 ou 18,000 (2).

Ces troupes étaient réparties dans les garnisons de Khartoum, d'El Obeïd, de Bara, d'Oued Médine, de Sennar et de Kassala.

L'armée égyptienne, qui occupait le Soudan en 1850, différait profondément de celle qui fit la campagne de 1820-22.

Le climat avait alors très éprouvé les Ottomans, les Syriens et les Égyptiens; on l'a vu précédemment (3). La campagne terminée, le corps d'occupation laissé au Soudan continua à perdre beaucoup de monde (4). Pour combler les vides, on n'appela pas d'Égypte de nouvelles recrues, qui n'auraient pas été plus résistantes (5).

On commença par incorporer des nègres des contrées insoumises du Sud, des Chillouks, des Nubas, des Bertats:

(1) Appendice au Voyage au Darfour d'El Tounsy, p. 386-7.

(2) Peney donne pour 1853 des chiffres sensiblement inférieurs : 3 régiments de ligne, 10,400 hommes ; Cavaliers, 1,600 ; Chaïqiés, 800. *Revue d'Ethnographie*, I, p. 405. Mais la mémoire de Peney manquait si souvent de précision que son témoignage ne saurait dans le cas présent faire autorité.

(3) Voy. 1^{re} partie, chap. III.

(4) PERRON. Appendice au Voyage au Darfour d'El Tounsy, p. 386-7.

(5) Il n'y eut pas non plus de conscription dans le Soudan. Les indigènes des vieilles moudiriés n'ont jamais fourni de recrues de leur sang. HANSAL. *Oest. Monatsch. f. d. Orient*, 1881, p. 5.

puis ce recrutement ayant été reconnu satisfaisant, les nouveaux régiments créés furent exclusivement composés de nègres. Les razzias annuelles pourvurent aux besoins du service (1).

Ces nègres possédaient la qualité que Napoléon prisait par dessus toutes les autres chez le soldat : l'endurance. Ils résistaient à la fatigue et ils étaient sobres, ils se contentaient de cette galette de dourra, qu'ils étaient habitués à manger d'enfance. Ils étaient très courageux et bien loin d'avoir à les stimuler, leurs officiers devaient les retenir, et les empêcher de se jeter à l'arme blanche sur l'ennemi avant de l'avoir suffisamment ébranlé par les feux (2).

Ils rendirent de grands services aux Égyptiens. Déjà ceux qui composaient la garde d'Ibrahim Pacha s'étaient signalés pendant la campagne de Morée (3). Le gouverneur Achmed Pacha les estimait fort et en faisait grand éloge à Werne (4). Plus tard, Emin devait à diverses reprises témoigner de leur valeur. « Je ne saurais assez louer l'admirable dévouement de mes soldats nègres : pendant une longue guerre, qui pour eux, il faut le dire, n'offre aucun avantage, privés depuis si longtemps des choses nécessaires à la vie, ne recevant plus de paye, ils se sont battus vaillamment et quand dévorés par la faim,

(1) PERRON. *Ouv. cité.* — WERNE. *Feldzug von Sennar, etc.*, p. 168. Il arriva aussi que le gouvernement réquisitionna à très bas prix les esclaves des riverains du Nil pour en faire des soldats. Holroyd, cité par Bowring. *Report on Egypt.*, p. 207.

(2) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 168.

(3) WERNE. *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 168.

(4) Id. *Ibidem.*

après dix-neuf jours de souffrances et des privations incroyables, leur force était épuisée, quand le dernier cuir de leur dernière botte a été mangé, ils se sont lancés au milieu de la troupe ennemie et ont réussi à passer (1) ».

Actuellement douze bataillons de nègres figurent dans l'armée égyptienne et les officiers anglais qui les commandent vantent aussi leur courage (2). « C'est le combat réel qu'ils aiment et c'est là où ils brillent. Il est vrai qu'ils manquent de sang-froid. Il est difficile de les empêcher de tirer trop vite et de charger trop tôt... Ils ont naturellement un instinct du combat, qui se développe par l'entraînement, mais qui ne se donne pas » (3).

Les nègres constituèrent exclusivement la troupe. Le corps d'officiers fut composé d'Égyptiens en petit nombre et surtout d'Albanais, de Circassiens, de Turcs, dont Mehemet Ali prisait fort les qualités de commandement (4).

(1) Lettre d'Emin, datée de Ouadelaï, 31 décembre 1885, et adressée à M. Charles H. Allen, secrétaire de la Société anti-esclavagiste, citée par STANLEY. Dans les ténèbres de l'Afrique, I, p. 24. — Cf. une autre lettre d'Emin. *Peterm. Mitt.*, 1886, p. 343.

(2) Renseignements oraux du lieut.-colonel Wingate et de Slatin pacha.

(3) MILNER. *England in Egypt.*, p. 181-2. — Pallme dit aussi que les troupes noires excellent à emporter une position d'assaut. Mais celles qu'il a vues au Kordofan avaient mauvaise tenue et étaient peu instruites. « La sentinelle en faction n'est pas obligée de se tenir debout, mais s'assied en plaçant son fusil à une petite distance. Les exercices de régiment, de bataillon ou de compagnies sont rares. Un bataillon ne peut pas exécuter le moindre mouvement avec ensemble. » *Travels*, p. 20.

(4) « Le turc est bien plus propre à la guerre et au commandement que l'Arabe ; il se sent fait pour ordonner et l'Arabe en sa présence sent qu'il est fait pour obéir. » « Tout mon art, c'est de m'attirer des officiers turcs. » Paroles de Mehemet Ali à un voyageur français. *Rev. Deux-Mondes*, 15 septembre 1840, p. 910.

CHAPITRE IV.

L'exploitation du Soudan.

Définissant la nature des rapports de la nation française et des populations algériennes, un de nos hommes d'État disait naguère : « La France a eu constamment la volonté d'exercer au profit du *peuple conquis*, autant qu'à son propre profit la tutelle, dont..... elle a dû prendre la charge (1). »

La conception de Mehemet Ali à l'égard du Soudan est entièrement contraire.

Il l'a considéré uniquement comme un domaine d'exploitation. Il n'y a pas de doute que jamais ne s'est formulée dans son esprit cette idée qu'étant devenu de sa propre initiative le maître de populations, qui ne l'avaient pas appelé, il avait contracté des devoirs vis-à-vis d'elles.

S'il ne contraria pas les usages des Soudanais, s'il laissa en place les chefs indigènes, et s'il leur permit de conserver sur la tête leur coiffure princière, ce ne fut de sa part ni libéralisme, ni respect des droits acquis : ne voyant pas l'avantage d'une révolution sociale et politique, il s'abstint de la faire (2).

(1) BURDEAU. Rapport sur le budget de l'Algérie pour l'exercice 1892, p. 97.

(2) « Le conquérant musulman laisse subsister mœurs et usages ; il conquiert pour s'enrichir. » MUNZINGER. Ostaf. Studien, p. 12.

Quand d'aventure, il lui arrivait de détourner momentanément sa pensée de l'Égypte, de la Syrie et de Constantinople pour la fixer sur le Soudan, c'était toujours pour se demander quel nouveau revenu il en pourrait bien tirer.

Un jour il projette « de faire disparaître toutes les difficultés de navigation qui existent à travers les immenses cataractes entre le Sennar et Assouan » dans l'espoir de « voir arriver des flottes de bois de construction des immenses forêts qui couvrent le Sennar (1). » Une autre fois, il pense à augmenter les cultures de coton et d'indigo au Sennar, puis d'y monter des tissages de coton et des fabriques de mousselines (2).

Quand il résolut d'accomplir, en 1838, ce grand voyage que surprit si fort ses contemporains, il ne se proposait pas d'améliorer le sort des habitants, mais de pourvoir à une exploitation plus fructueuse des gisements d'or du Fazoql. Pour faciliter l'arrivée des produits du Soudan en Égypte, il projetait de créer de nombreux points d'eau sur la voie d'Abou-Hamed à Korosko, et entretenait souvent ses familiers de ce projet (3).

(1) Extrait d'une lettre de M... à M. Jomard. Caire, 20 mai 1825. *Bull. Soc. géogr.*, 1825, p. 108. — La première question que pose Mehemet Ali au comte de Prokesch Osten, revenant d'Assouan (1827), est celle-ci : « Croyez-vous qu'on puisse rendre les cataractes navigables ? » Mehmed Ali, p. 10.

(2) RUPPEL. *Reisen in Nubien*, p. 112.

(3) Renseignement oral de S. E. Nubar Pacha. — D'Arnaud fut chargé en 1843 de reconnaître le désert entre Korosko et Abou Hamed pour voir comment on pourrait l'approvisionner d'eau. JOMARD. *Bull. Soc. géogr.*, 1843, XX, p. 207.

I. — LES FONCTIONNAIRES ÉGYPTIENS AU SOUDAN. — LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ACHMED PACHA.

Les fonctionnaires égyptiens furent animés d'un même esprit.

Un seul fit exception à cette règle générale : un certain Moustapha Bey, qui fut moudir du Kordofan, puis vekil (assesseur) du gouverneur général à Khartoum (1). C'est le seul homme que le Soudan ait possédé qui prît ses intérêts, a dit de lui l'ingénieur d'Arnaud (2) et Kotschy le qualifie d'homme « à qui l'on peut se fier (3) ».

En grande majorité originaires de l'empire ottoman, Turcs, Circassiens, Kurdes, Albanais (4), ces fonctionnaires constituèrent au Soudan comme en Égypte une aristocratie, *the ruling aristocracy of the Land*, disait Bowring (5).

Ces étrangers souffrirent beaucoup du climat malsain du Soudan : la plupart y contractèrent la fièvre.

Ils ne s'intéressaient pas à ce pays ; ils ne se sentaient pas les collaborateurs d'une œuvre durable de colonisation,

(1) RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 123.

(2) *Journal*, III, 3 octobre 1841. — Thibaut nomme Moustapha bey « un homme considéré dans le Soudan ». Notes manuscrites.

(3) « Der sehr zuverlässige Mustapha bey. » *Pet. Mitt. Ergb.*, II, p. 28.

(4) HARTMANN. *Zeitsch. f. allg. Erdkunde*, 1863, I, p. 169.

(5) BOWRING. *Report on Egypt.*, p. 8-9. — Cf. *Rev. Deux-Mondes*, 15 septembre 1840, p. 906-7. — C'est à cause de cette prédominance de l'élément turc au Soudan, pendant les trente ou quarante premières années de l'occupation, que les Soudanais appellent indistinctement tous les Égyptiens Turkoui ou Turkaoui. — Le cri des Mahdistes était : Guerre aux Turcs.

comme les fonctionnaires anglais dans l'Inde ou les fonctionnaires français en Algérie et en Tunisie ; ils méprisaient leurs administrés ; jamais ils ne prononcent en leur faveur une de ces paroles de pitié, qu'on rencontre si souvent dans les lettres de Gordon et d'Emin. Ils considéraient le Soudan comme un lieu d'exil. Le gouverneur Churchid Pacha par exemple ne communique pas avec le monde extérieur ; fiévreux, dolent, il reste à Khartoum, invisible, caché derrière les murs de sa maison (1).

L'ennui du séjour dans ce pays ne peut donc être compensé que par l'argent qu'on en rapporte. Il y a entente entre tous les fonctionnaires, depuis le Pacha gouverneur jusqu'au dernier scribe de Moudirié, pour faire produire au pays le plus de talaris et le plus de piastres possibles. On imite l'exemple de Mohammed bey le Desterdar, qui pendant son séjour au Kordofan « s'était procuré des richesses immenses par ses déprédations (2) ». « Que ce soit par ruse ou par violence le Turc ne pense qu'à extorquer de l'argent », dit Werne (3), et Munzinger nomme le Soudan un « lieu où l'on se pourvoit (4) ».

Ils réussissent d'ailleurs : « comme les chefs turcs cherchent seuls [seulement] leurs intérêts » « ils deviennent généralement opulents par leurs déprédations (5). »

Plus tard Junker constatant l'épuisement du pays par

(1) RUSSEGER. *Reisen*, II², p. 9.

(2) THIBAUT. Notes manuscrites.

(3) *Feldzug von Sennar nach Taka*, p. 103. — S. Exc. Nubar Pacha me disait un jour : « Avant tout le Turc veut de l'argent. »

(4) « Ein Versorgungsanstalt. » *Ostafr. Studien*, p. 10.

(5) THIBAUT. Notes manuscrites.

tous ces parasites trouvera la formule de ce régime, quand il le définira « un régime de sangsues, *ein blutsaugiger Regiment* (1) ».

La lecture des textes donne une impression d'ensemble sur ces fonctionnaires, sans que la personnalité des uns ou des autres se dégage bien nettement (2).

Toutefois il en est un, Achmed Pacha, gouverneur général de 1838 à 1842, dont la figure apparaît avec un relief particulier. C'était un Circassien : pareil à tant d'autres de ses compatriotes, qui firent fortune en Égypte, lors de la domination des Mamelouks, il avait été amené au Caire comme esclave. Devenu officier, sa conduite en Hedjaz, en Morée, en Syrie avait été si brillante, que Mehemet Ali en avait fait son gendre et son ministre de la guerre (3). Il arrivait donc au Soudan, muni d'une longue expérience militaire et administrative.

Doué d'une grande activité physique, il « n'aimait pas à s'asseoir » ; dans ses courses à dromadaire, il prenait une telle allure que ses cawass (4) ne pouvaient pas le

(1) Reisen, I, p. 110. — De même plus tard : « Emin s'exprimait très durement sur le compte de ces fonctionnaires importés du Caire » dans la province équatoriale. JEPHSON. Emin Pacha, p. 41.

(2) Voici, d'après le lieut.-col. Stewart, cité par Wingate (Mahdiism, etc., p. 526), la liste des gouverneurs généraux du Soudan sous Mehemet Ali : « 1822, Retour de Mohammed bey le Desterdar en Égypte, qui est remplacé par Osman bey ; 1824, Mokhoo bey ; 1826, Kourchid Pacha ; 1838, Achmed Pacha Abel Udan ; 1842, Achmed Pacha Menikli ; 1845, Khalid Pacha ; 1849, Abdel Latif Pacha ; 1850, Rustem Pacha. »

(3) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 27.

(4) Le Cawass est en Égypte et en Turquie un soldat qui remplit l'office d'ordonnance.

suivre (1). De tous les gouverneurs du Soudan, il n'y eut que Gordon, qui eut son pareil pour égrener son escorte sur la route. Un jour, pendant l'expédition du Taka, Achmed voit un troupeau de gazelles passer à quelque distance du camp il saisit son fusil, saute à cheval, arrive à portée des gazelles, glisse à terre, tire trois coups de fusil et rapporte trois pièces (2).

Même activité sous le rapport intellectuel. Il attirait à lui toutes les affaires, se réservait de prendre toutes les décisions et comme il arrive, en pareil cas, se plaignait ensuite de n'être pas secondé (3).

Très vaniteux, il prétendait exceller en toutes choses, et posséder tous les talents. Un jour, à Khartoum, d'Arnaud lui rendait visite, Achmed avise de l'autre côté du Nil un vase en terre, prend son fusil, tire et fait voler le vase en éclats, satisfait d'avoir prouvé à d'Arnaud la justesse de son coup d'œil (4).

La haute opinion qu'il avait de sa propre valeur se traduisait dans la fierté de son allure. Un prince allemand en voyage étant arrivé à Khartoum, rendit visite au gouverneur. Werne assista à la fin de l'entrevue. Achmed Pacha, en grand uniforme, en tunique rouge dorée, rehaussée du croissant et des trois étoiles en brillants, reconduisait son hôte. Celui-ci se confondait en remerciements, tandis qu'Achmed la main sur la poitrine,

(1) WERNE. *Feldzug von Sennar*, etc., p. 21.

(2) Id. *Ibidem*, p. 32.

(3) WERNE. *Expedition zur Entdeckung*, etc., p. 28-29.

(4) D'ARNAUD. *Journal*, 29 mai 1841.

la tête à peine inclinée, souriait ironiquement devant les révérences exagérées et les salutations trop profondes de son visiteur (1). Ce pacha recevant de haut un prince allemand, c'était l'image d'un très ancien passé, d'une époque où le Turc était non pas « l'homme malade » mais un gaillard robuste et bien portant, d'une époque où il faisait l'effroi de l'Europe, au lieu d'en être réduit à accepter ses conseils et à subir ses remontrances.

Qu'il s'agît de ses affaires privées ou des affaires publiques, Achmed n'avait d'autre règle que son caprice. Un jour, il a besoin de la barque de d'Arnaud amarrée au quai de Khartoum, il la réquisitionne sans même s'informer si celui-ci a un logement en ville (2). Une autre fois, à minuit, il envoie chercher d'Arnaud « par quatre soldats pour lui arracher une dent qui le faisait beaucoup souffrir (3) ». En septembre 1841, il avait été décidé qu'une nouvelle expédition d'exploration serait envoyée sur le Nil Blanc. La date du départ était encore incertaine. Le 26 septembre « vers les 11 heures du soir une idée de départ est venue à S. E., il a aussitôt ordonné de ce (*sic*) préparer ». Le lendemain 27, « au jour, S. E. vient hater de sa présence les partants (4) ».

Il ne perdait pas une occasion de manifester son autorité. Il faisait quotidiennement distribuer les coups de bâton et de courbache avec tant d'aisance que tout naturellement

(1) WERNE. Feldzug von Sennar, p. 11.

(2) D'ARNAUD. Journal, II, 18 mai 1841.

(3) Id. *Ibidem.*, 12 mai 1841.

(4) D'ARNAUD. Journal, 27 septembre 1841.

Werne compare le Soudan à la Russie (1), à la Russie de Nicolas I.

Il terrorisait les fonctionnaires égyptiens, qui en sa présence devenaient muets et stupides (2).

Avec les fonctionnaires européens au service de Mehemet Ali, il s'abstenait de voies de fait, mais il ne leur ménageait pas les avanies. Témoin d'Arnaud qui, victime de ses insolences et obligé de se taire, puisque deux mille kilomètres le séparaient de la protection du consul de France, épanchait sa colère sur son papier.

Un jour, par exemple, d'Arnaud manifeste l'intention de faire des recherches archéologiques aux environs de Khartoum, Achmed les lui interdit, et déclare « qu'il importe peu à Mehemet Ali de savoir quelles sont les pierres des environs, que lui-même le sait et que cela suffit (3) ». Le 27 septembre 1841, jour du départ de la troisième expédition d'exploration sur le Nil, d'Arnaud écrit dans son *journal* : « Ce matin, j'ai été prié le pacha gr de Gartoum pour retarder de quelques heures, que j'avais encore deux observations du θ à faire pour régler la montre marine (4). Il m'a répondu qu'il n'avait pas besoin d'observation à Gartoum, qu'il la [la longitude] connaissait (5) ».

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, etc., p. 33.

(2) Id. *Ibidem*, p. 28-29.

(3) Journal, III, Préface.

(4) Opération ayant pour objet d'obtenir une longitude ou une latitude.

(5) D'Arnaud ajoute : « Ho cruche ! ho Turcs !! » Journal, II, 27 septembre 1841. — Variante : « Il nous répondit très sèchement que ce lieu il le connaissait que lui en était le soleil (?) et qu'il fallait partir. » Journal, III, 27 septembre 1841.

Or ce personnage aimait passionnément l'argent. Il déclarait souvent que tout succès dépend d'une grosse fortune ; il professait que Mehemet Ali devait son élévation à son habitude de considérer d'abord en tout affaire les avantages financiers (1). Telle était son avarice, qu'il mettait ses gens à la portion congrue, et ne leur donnait qu'un seul mouton par jour, alors que son prédécesseur, Churchid Pacha, en faisait quotidiennement abattre douze à quatorze (2). En arrivant à Khartoum, il encaissa une grosse somme en s'emparant de toute la fortune de certains comptables, dont il fit vérifier les écritures par des gens à sa dévotion, qui y découvrirent naturellement les preuves de beaucoup de malversations (3).

II. — LES IMPOTS.

Les procédés d'exaction habituels à la fiscalité turque furent donc très rigoureusement appliqués aux populations soudanaises par tous ces fonctionnaires.

Le Soudan fut exploité par des moyens aussi nombreux que variés.

Notre connaissance du Soudan oriental avant 1820 est si superficielle que nous ignorons dans quelle mesure en matière financière, le gouvernement égyptien innova ou se conforma aux usages qu'il trouva établis. Mais dans chaque pays, quel que soit le régime du jour, certaines

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 28-29.

(2) Id. *Ibidem*.

(3) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 30-31.

taxes forment nécessairement la base du système fiscal : elles s'imposent au pouvoir par le genre de vie des habitants et la nature des productions naturelles. De même, après 1883, ni le Madhi, ni le calife Abdullah son successeur, n'ont beaucoup modifié dans ce même Soudan oriental le système établi par le gouvernement égyptien. Ils ont maintenu, par exemple, la taxe de capitation (1). De l'enquête qui vient d'être faite dans la province de Dongola, depuis sa réoccupation en 1896 par les troupes égypto-anglaises, il résulte que les Mahdistes continuaient aussi à percevoir, comme précédemment, l'impôt sur les saquiés et l'impôt sur les dattiers (2).

Voici les principaux impôts qu'on perçut après la conquête :

Impôt personnel de 20 ou 30 piastres (3) ;

Impôts fonciers sur les terres dites *gherouf*, en bordure sur le Nil, et recouvertes par l'inondation, ainsi que sur les terres dites *ghezayer*, ou îlots du Nil, et cultivées en maïs, froment, légumes, après le retrait de l'eau ; sur les terres dites *nakda*, les plus voisines du Nil cultivées à mesure que le soleil les desséchait, par des noirs réfractaires

(1) Personne n'en est exempt, pas même les enfants nouveau-nés. Il doit être acquitté à la fin du mois de Ramadan. SLATIN. *Feuer und Schwert in Sudan*, p. 376.

(2) L'impôt sur les dattiers, qui était de 2 piastres égypt. (0 fr. 50) par arbre en 1885, époque de l'évacuation du Dongola par le gouvernement égyptien, avait été porté par le calife Abdullah à 2 piastres $1/2$ (0 fr. 62 $1/2$). Extrait d'un rapport de M. Clinton E. Dawkins, conseiller anglais près le gouvernement égyptien. *Egyptian Gazette*, 31 mars 1897.

(3) WERNE. *Feldzug von Sennar*, p. 63. — PENEY. *Rev. d'Ethnogr.*, I, p. 403.

au paludisme ; sur les terres dites *selouka*, éloignées du Nil et arrosées seulement par la pluie (1) ; sur les terres arrosées par les *saquiés*, ou appareils à monter l'eau ;

Impôts sur les dattiers, cet impôt était surtout productif dans la moudirié de Dongola ;

Impôts sur les immeubles à Khartoum, et dans les gros bourgs comme Obeïd, Berber, etc. ;

Impôts sur le bétail des nomades ;

Taxes sur les barques du Nil ;

Droits d'adjudication, de bacs, de marchés, de criées, d'enregistrement, de *hodgets*, ou titres réguliers de propriété, délivrés par les Mekhemehs du Soudan (2) ;

Produit des amendes et des contraventions.

Ces impôts étaient perçus en argent ou en nature. Les agents du fisc préféraient de beaucoup le premier de ces deux modes de paiement, et au Kordofan par exemple, ils ne recevaient les bœufs que si le contribuable n'avait pas le moyen de s'acquitter en espèces (3). Mais au Soudan il n'y avait guère de monnaie en cours, au moment de la conquête (4). Il est plus facile, dit Pallme, de trouver au Kordofan un esclave qu'un dollar d'argent (5). Encore

(1) Nous ignorons de combien ces différentes terres étaient grevées à l'époque de Mehemet Ali. Mais, en 1882, elles payaient respectivement : gherouf et ghezayer, 25 piastres égypt. (6 fr. 25) par feddan ; nakda, 20 p. ég. (5 fr.) ; selouka, la dîme du rendement. CHÉLU. Le Nil, p. 107.

(2) Les Mekhemehs étaient des tribunaux réglémentant au Soudan, comme en Égypte, les mutations de propriétés, les mariages, les divorces, les contestations relatives aux successions. CHÉLU. Le Nil, p. 106.

(3) PALLME. Travels, p. 37.

(4) PUCKLER MUSKAU. Aus M. Ali's Reich, II, p. 68-9.

(5) Travels, p. 39.

en 1880, Slatin n'en voyait que très peu au Darfour, et seulement entre les mains des nomades, qui accompagnaient à Siout les caravanes de marchands (1). Mehemet Ali reprochait à Churchid Pacha, de ne pas lui envoyer plus d'argent, mais le gouverneur lui répondait : « Quand mes Sennariens cultiveraient dix fois plus qu'ils ne le font, ils n'auraient jamais que des grains et des bestiaux et point d'argent à vous donner (2) ».

L'impôt était donc payé en poudre d'or dans les districts aurifères, et ailleurs en gommes, en esclaves, en grains et en bétail.

Le gouvernement recevait le quintal de gommes pour 50 piastres (12 fr. 50) (3), un esclave adulte pour 150 à 300 piastres (37,50 à 75 fr.) (4).

Une partie du bétail était dirigé sur l'Égypte. Le nombre de bœufs envoyés ainsi du Soudan variait d'une année à l'autre. C'est pourquoi les chiffres que donnent les textes diffèrent entre eux : il est question dans un passage de Pallme de huit mille bœufs et de douze mille dans un autre (5), de quinze ou vingt mille dans un mémoire de d'Escayrac de Lauture (6).

(1) Feuer und Schwert in Sudan, p. 84.

(2) BRUN ROLLET. *Bull. Soc. géogr.*, 1855, IX, p. 367. « Mohammed Aly Pacha écrivait une fois au gouverneur général Khourchid Pacha : « Je ne conçois pas comment chaque fois que je te demande des tributs, tu m'objectes la pauvreté des sujets que je t'ai donnés à gouverner ; ils ont deux Nils tandis que je n'en ai qu'un ; fais travailler ces paresseux comme je fais en Égypte et ils deviendront riches. »

(3) D'ESCAIRAC DE LAUTURE. *Bull. Soc. géogr.*, 1850, p. 395.

(4) PALLME. *Travels*, p. 39.

(5) *Travels*, p. 37, 130.

(6) *Bull. Soc. géogr.*, 1850, p. 398.

Il semble qu'en 1838, Mehemet Ali ait ordonné de suspendre ces envois. Plus tard cependant ils recommencèrent. En 1844, le bétail d'Égypte fut décimé par une épizootie ; on fit appel au Soudan pour le renouveler, et d'immenses troupeaux, quarante-cinq mille bêtes selon d'Abeken, s'acheminèrent vers le nord (1).

Des postes de repos avaient été, par ordre de Mehemet Ali, établis tout le long du parcours que suivaient les troupeaux. Abeken logea au petit village d'Abou Dom, sur la rive gauche du Nil, chez « le préposé au bétail » et vit à proximité un grand nombre de stalles à bœufs. De même le vestibule du grand temple de Denderah en Haute-Égypte avait été transformé en une vaste étable (2). Dans ces gîtes d'étape les animaux devaient se reposer, et trouver du fourrage et de l'eau. Malgré ces précautions, beaucoup d'animaux périssaient en route (3) et les Européens qui voyaient arriver les survivants en Égypte étaient frappés de leur état de fatigue et de maigreur (4).

Qu'ils fussent perçus, en bétail, en grains, en poudre d'or, ou en argent monnayé, ces impôts pesaient lourdement sur le Soudan. En 1857, Saïd Pacha déclarait publiquement qu'on ne pouvait à bon droit imposer une saquié

(1) *Verhandlungen der Gesell. f. Erdk zu Berlin*, 1848, p. 144.

(2) ABEKEN. *Ibidem*.

(3) ABEKEN. *Ibidem*. — PALLME. *Travels*, p. 37. — DE LAUTURE. *Bull. Soc. géogr.*, 1850, p. 398.

(4) ABEKEN. *Ibidem*. — PUCKLER-MUSKAU. *Aus M. Ali's Reich*, II, p. 68. — Pallme insinue que les « préposés au bétail » détournent à leur profit une partie importante des sommes qu'ils touchaient pour acheter le fourrage. Ainsi les animaux ne trouvaient pas à se refaire, en arrivant à l'étape. *Travels*, p. 130-1.

au delà de 200 piastres (1). Or en 1837, chaque saquié payait au Dongola 302 piastres par an (78 fr. 50) (2), et vers 1853, 350 piastres (91 francs) (3).

Le gouvernement exigeait les paiements d'une manière rigoureuse, et n'accordait jamais de dégrèvement. Les versements de poudre d'or provoquaient toujours des scènes tragiques. Si le cheik de la tribu n'apportait pas intégralement la quantité d'or fixée, il était fustigé sans merci (4). En 1837, la sécheresse sévit à l'ouest du Nil, et les nomades perdirent un grand nombre de bêtes à cornes, leur seul avoir. Néanmoins, cette année-là, le gouvernement augmenta leurs charges, bien loin de les diminuer en raison des circonstances (5).

Non seulement ces impôts pesaient lourdement, mais le mode de perception en aggravait encore le poids. Les agents du fisc s'enrichissaient par la fraude aux dépens du contribuable : « Les Turcs qui perçoivent les contributions ont des poids exacts pour livrer au gouvernement et de faux pour recevoir du malheureux qui a pesé son or chez lui, et lorsqu'il est au divan, il faut qu'il y ajoute quelquefois jusqu'à un quart d'once. » Aussi les habitants cherchent-ils à ne pas payer l'impôt en or (6).

(1) Ordres de Saïd Pacha. Cités par ABBATE. De l'Afrique centrale, etc., p. 30.

(2) HOLROYD, cité par BOWRING. Report on Egypt., p. 205.

(3) PENEY. *Rev. Ethnogr.*, I, p. 403.

(4) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 30.

(5) RUSSEGER. Reisen, II², p. 118.

(6) Lettre de M. Lefèvre, ingénieur français à Mohammed Alipolis (Fazoql),

Les Européens qui assistaient à ces trafics en éprouvaient un profond dégoût (1).

Par ces procédés les agents égyptiens amassaient des fortunes scandaleuses et tel dont le traitement annuel s'élevait à 200 ou 400 piastres entretenait plusieurs femmes, vingt esclaves, douze chevaux (2).

III. — LES RAZZIAS (3).

Les razzias constituèrent une autre forme de l'exploitation du Soudan.

Deux sortes de population les subissaient. En premier lieu, les nomades du Soudan égyptien proprement dit, qui sans refuser ouvertement leurs contributions trouvaient des prétextes pour tarder à s'acquitter ou ne s'acquittaient que partiellement. Le gouvernement s'emparait donc de vive force de ce qu'il ne pouvait obtenir de bon gré. En 1840, par exemple, une razzia est faite sur les Beni-Amer qui en sus d'un premier paiement devaient encore 3,500 vaches et 1,300 chameaux (4). Les Baggaras, nomades du Kor-

à M. Cochelet, consul général de France en Égypte. *Bull. Soc. géogr.*, 1842, I, p. 262.

(1) Cf. SLATIN PASCHA. *Feuer und Schwert in Sudan*, p. 4-5.

(2) BUCHTA. *Der Sudan, etc.*, p. 88-89. — Cf. STEWART. *Blue books Egypt.*, 1883, n° 13, p. 4.

(3) Dans les textes français, de l'époque, on trouve plus souvent l'expression *gazoua* ou *gazzua* que la forme *razzia*.

(4) WERNE. *Feldzug von Sennar, etc.*, p. 241. — De Kassala, les Chaïqiés (troupe égyptienne auxiliaire) ont fait une razzia sur les Arabes Dabainas, qui ne voulaient pas payer l'impôt. *Ibidem*, p. 242.

dofan, ne livraient jamais leur bétail, qu'après y avoir été brutalement contraints (1).

Les razzias étaient encore et surtout exercées sur les populations vivant aux confins du Soudan égyptien, et qui jamais ne reconnurent l'autorité de Mehemet Ali. Régulièrement exécutées tous les ans, elles commençaient aux mois de septembre et d'octobre, c'est-à-dire au début de la saison sèche.

Plusieurs expéditions étaient simultanément organisées. Les troupes du Kordofan pénétraient dans le Dar Nouba. Une partie de la garnison de Khartoum razziait les Chilouks sur les rives du Nil blanc; une autre les bords du Rahad et les confins de l'Abyssinie; les troupes de Sennar et d'Oued Medineh avaient pour champ d'action le Djebel Founji et le sud du Fazoql (2).

Ces expéditions atteignaient parfois des régions fort reculées dans le sud. En 1828 et en 1831, le cachef Ibrahim dépassa le 10° de lat. N. (3). En 1844-45, une razzia franchit le Sobat.

Ces expéditions étaient dirigées par les plus hauts fonctionnaires. Les gouverneurs Churchid Pacha et Achmed Pacha en prenaient souvent le commandement. En 1836, Holroyd, séjournant à El-Obeïd, assista au retour de l'expédition du Nouba, commandée par le moudir du Kordofan en personne, Moustapha bey (4).

(1) PALLME. *Travels*, p. 118-119.

(2) HOLROYD, cité par BOWRING. *Report on Egypt.*, p. 83.

(3) *Journal of the R. Geographical Society*, 1832, p. 26.

(4) HOLROYD. *Loc. cit.*

De forts contingents de troupes prenaient part à ces razzias. L'expédition qui partit d'El Obeïd en novembre 1838 était ainsi composée : 2,400 fantassins, 750 mogrebins, 200 hommes de cavalerie irrégulière, 300 hommes à dromadaire, 1,200 indigènes armés seulement d'un bouclier et d'une épée, trois pièces de canon (1). La colonne de 1844-45 était forte de 6,000 hommes.

Ces expéditions constituaient de vraies campagnes. Celle de 1844-45 accomplit soixante-dix-sept étapes. Elle quitta le Nil bleu en face de Moullin, s'avança vers le sud entre les deux Nils, franchit deux fois le Sobat, fit le siège du mont Kéli, traversa le Bertât, le Kamamyl, le Fazoql et revint à son point de départ (2).

Parfois les nègres attaqués n'opposaient aucune résistance : le chef du village s'entendait avec le commandant égyptien et lui livrait un certain nombre de captifs ; quelquefois ils s'enfuyaient devant les Égyptiens ; le plus souvent au contraire ils se défendaient avec la plus extrême énergie ; les Égyptiens alors donnaient l'assaut au village, ou bien en faisaient le siège attendant le moment où l'absence de vivres et d'eau obligerait les habitants à se rendre (3).

De ces expéditions, les Égyptiens rapportaient des bœufs, des moutons, des chameaux et surtout des esclaves (4).

(1) PALLME. *Travels*, p. 326.

(2) Lettre de PERRON. *Bull. Soc. géogr.*, 1845, IV, p. 165-6.

(3) Voir PALLME. Description of a slave hunt in the years 1838 and 1839. *Travels*, p. 326.

(4) En 1836, Moustapha bey ramène du Dar Nouba 2.187 esclaves. HOLROYD. *loc. cit.*

« Les femmes, les enfants, les hommes sont conduits d'étape en étape. Le gouvernement ne les nourrit point. Ce sont les villages qui sont sur la route, qui doivent fournir des vivres. Le nombre de ces prisonniers ne doit jamais être moindre jusqu'au lieu de leur destination : aussi celui qui est chargé de cette noble conduite a-t-il le soin de couper les oreilles à ceux qui succombent de leurs fatigues, en font un chapelet, et au rendu de compte tant de vivants, tant de paires d'oreilles complètent sur les grands livres du gouvernement le nombre des victimes (1). »

Lors de leur arrivée, à El Obeïd, à Kassala, à Khar-toum, à Sennar, bêtes et hommes étaient marqués au fer rouge (2).

L'usage de ces razzias s'établit si régulièrement au Soudan que le gouvernement en escomptait les produits non comme une ressource aléatoire mais comme une recette normale. La superficie de territoire, sur laquelle elles furent exercées, s'accrut en proportion de l'extension de la domination égyptienne. Plus tard les Européens gouverneurs de province qui réprouvaient ces procédés fiscaux à cause des violences et des cruautés qu'ils entraînaient, furent incapables de les abolir (3).

(1) THIBAUT. Notes manuscrites. — Cf. RUPPEL. *Reisen in Abyssinien*, I, p. 27-28.

(2) Werne vit à Kassala, chez le Topchi Bachî des étoiles en fer, avec lesquelles les captifs ramenés de la prochaine razzia devaient être marqués sur l'épaule. *Feldzug von Sennar*, p. 61.

(3) Renseignement oral de Mason Bey. — BUCHTA. *Der Sudan*, etc., p. 143. — Dans la province équatoriale, Emin empêcha les razzias d'esclaves, mais non les razzias de bétail.

IV. — LA VENTE DES ESCLAVES.

Les noirs capturés dans ces razzias étaient vendus à des marchands, nommés *djellabs*, qui en trafiquaient entre eux, puis les emmenaient en troupes au Caire ou à Djedda, d'où le hasard des achats les dispersait dans tout l'Orient (1).

Les principaux marchés d'esclaves se tenaient à Khartoum, à Berber, à El Obeïd, à Dongola, à Kassala; ils étaient particulièrement bien pourvus du mois de mars au mois de mai, lors du retour des expéditions de razzias. Sur celui de Dongola, il y avait une recrudescence d'activité en octobre et en novembre, époque où du Kordofan arrivaient les nègres capturés au Nouba, des caravanes n'osant pas s'engager dans le désert, avant que les pluies de juillet et d'août n'aient alimenté les puits.

Voici, d'après Holroyd (2), à quel prix se payaient les esclaves à Khartoum en 1837.

Un bon esclave mâle.	400 à 500	piastres = 100 » à 125 fr.
Un adulte.	150 à 300	— = 37,50 à 75 fr.
Un esclave mâle du Denka.	70 à 100	— = 17,70 à 25 fr.
Un Abyssin.	600 à 1,000	— = 150 » à 250 fr.
Une femme adulte.	200 à 400	— = 50 » à 100 fr.
— Denka.	100 à 200	— = 25 » à 50 fr.
Une Abyssine.	600 à 1,500	— = 150 » à 375 fr.

Le gouvernement tirait bénéfice de ces esclaves de diverses manières.

(1) On trouvera dans le remarquable Report on Egypt de BOWRING, *passim*, des détails sur la vente des esclaves, ainsi que sur la castration des enfants destinés à devenir eunuques dans les harems d'Egypte, de Syrie et de Turquie.

(2) HOLROYD, cité par BOWRING, Report on Egypt, p. 208. Thibaut donne

Dès le retour de la razzia, on en choisissait un certain nombre qui étaient vendus directement au profit du trésor. « Les fonctionnaires faisaient en sorte que les prix fussent élevés », déclare Thibaut (1) sans s'expliquer plus amplement sur la nature des procédés employés.

Les esclaves servaient encore à payer partiellement les soldats (2). A El Obeïd, Holroyd vit des captifs rangés devant la moudirié, divisés en plusieurs groupes, d'après l'âge et le sexe, puis distribués aux troupes, qui recevaient leur solde, moitié en argent, moitié en « viande humaine ». Un capitaine « toucha », par exemple, quatre adultes et trois enfants représentant une valeur de 1,800 piastres (3). Les soldats les revendaient aux djellabs, mais toujours à un prix moindre que leur valeur supposée.

Enfin, le gouvernement trouvait le moyen de réaliser de nouveaux gains sur ces mêmes esclaves devenus la possession des djellabs, chaque esclave, emmené hors du Soudan, payant des droits d'exportation, de péage à Dongola et à Daraoui, et d'arrivée au Caire : total : 9 talaris à 15 piastres (4).

les prix suivants : « Le jeune esclave mâle ou *sedassy* (de 5 à 6 palmes de hauteur) vaut ordinairement 20 talaris à 15 piastres, plus petit que lui ou *comassy* 10 et 12 tal. ; la femme *naëte* dont les formes sont belles 30 et 40 tal. ; *casser* ou femme passée vaut en commerce 15 tal., *ameratt* ou homme fait 15 tal ». Aperçu du commerce du Soudan. Nous ne savons pas exactement quelle était la longueur de cette palme, mesure employée dans les pays méditerranéens, mais variable selon les contrées.

(1) Notes manuscrites.

(2) « C'est encore un moyen de payer les troupes. » Id. *Ibidem*.

(3) HOLROYD, cité par BOWRING. Report on Egypt, p. 84.

(4) THIBAUT. Notes manuscrites.

V. — MONOPOLE DES DENRÉES COMMERCIALES.

Mehemet Ali crut encore augmenter les revenus qu'il tirait du Soudan en en monopolisant les produits. Un exemple montrera comment il restreignit peu à peu à son profit la liberté du commerce.

En 1823, un ancien officier français, Vaissière, vétéran des guerres du Premier Empire, chevalier de la Légion d'honneur, ancien compagnon d'armes d'Ibrahim Pacha en Hedjaz, entreprit le commerce des gommés du Kordofan. Chaque année, il expédiait d'El Obeïd, de 450 à 500 charges de gommés. En six ans, il avait réussi au point d'avoir assez de bénéfice pour payer ses dettes et « se voir un capital de 25 mille talaris (1), lui qui n'avait eu que la bourse de ses amis pour faire ce commerce (2) ».

Cependant Mehemet Ali, jaloux de pareils profits (3) et « trop amateur des innovations qui pouvaient remplir son trésor pour laisser échapper une belle occasion » de le faire décida de monopoliser les gommés (4).

Vaissière demanda alors qu'on lui concédât le privilège de transporter et de vendre en Égypte les cafés expédiés d'Abyssinie au Caire à travers le Soudan. Il l'obtint,

(1) 93,750 ou 125,000 francs, selon que le talari représente une valeur de 3 fr. 75 ou de 5 francs.

(2) THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan.

(3) HOLROYD, cité par BOWRING. Report on Egypt, p. 207.

(4) THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan.

et réussit également dans ce nouveau commerce : une année, il envoya même en Égypte quatre cents chameaux chargés de café. Ce succès excita pour la seconde fois la cupidité de Mehemet Ali, qui le priva du monopole et se l'appropriâ (1).

Toutes les autres denrées, qui alimentaient le commerce du Soudan, l'ivoire, les plumes d'autruche, les peaux de bœuf, le tamarin, le séné furent de même monopolisées par le gouvernement. Mehemet Ali devint l'unique commerçant de la vallée du Nil. Il professait que ces produits, animaux et végétaux, dons gratuits de la nature comme les mines, appartiennent au souverain (2). Seul le trafic des esclaves fut laissé libre et on verra plus bas les conséquences de cette exception.

La récolte et le transport des produits étant devenus affaires d'État, on y apporta autant de rigueur que dans la levée des impôts. « Aujourd'hui, dit Thibaut, le gouvernement contraint à coups de bâton, à recueillir les gommes (3) ».

Dans le transport des denrées à travers le désert, il se produit toujours des accidents et par conséquent des pertes. Le gouvernement ne voulait pas les supporter. Dans le long trajet d'El Obeïd à Dongola, par suite des chargements et des déchargements quotidiens, les gommes se brisaient, se « répandaient en farine » et filtraient à travers les mailles des paniers ou coufins ; elles se dessé-

(1) HOLROYD, cité par BOWRING. *Report on Egypt*, p. 207.

(2) D'ESCAYRAC DE LAUTURE. *Bull. Soc. géogr.*, 1850, p. 395.

(3) Notes manuscrites.

chaient sous l'action du vent et de la chaleur. Les convoyeurs, qui appartenaient généralement à la tribu des Kababichs, devaient cependant présenter à Dongola un poids de gomme exactement équivalent à celui qu'ils avaient reçu à El Obeïd. Ils étaient responsables d'un déchet inévitable et devaient le payer : ils ne recevaient guère, selon Pallme, qu'un quart de la somme à laquelle ils avaient réellement droit (1). Bref, ils étaient punis d'une faute qu'ils n'avaient pas commise (2).

Cet état de choses ne fut pas modifié par les conventions, conclues entre le Sultan et les puissances européennes, établissant la liberté de commerce dans toute l'étendue de l'empire ottoman.

Le Soudan égyptien appartenant à l'empire ottoman, ces conventions auraient dû y être respectées ; Mehemet Ali se garda de s'opposer ouvertement à leur application. Mais en fait il n'y eut pas de liberté de commerce. Des ordres particuliers étaient donnés aux gouverneurs, « qui se faisaient un plaisir de les remplir (3) », pour décou-

(1) Travels, p. 137.

(2) « La mauvaise foi est toujours la règle des opérations faites par les Turcs, les gommes monopolisées sont pesées à Courdofal [Kordofan], livrées à un chef arabe, qui donne son reçu de tant de quintaux à porter à Dongolah, où ils sont de nouveau reconnus par le peseur, chaque rotl (449 grammes) de moins est compté 6 piastres sur le total du loyer des chameaux, les Arabes sont solidaires les uns des autres ; les couffes [paniers] tressées de telle solidité possible, certes par une route de désert, où l'on charge et décharge si souvent ne peuvent être assez bonnes, pour ne pas empêcher la gomme de se répandre en farine. Les Arabes payent, le gouvernement ne doit rien perdre. » THIBAUT. Notes manuscrites.

(3) Id. *Ibidem*.

rager systématiquement les Européens dans leurs entreprises commerciales ; ceux-ci ne trouvaient pas à louer de chameaux de transport, et les indigènes, qui leur vendaient des gommes, avaient à s'en repentir. « Si par exemple un négociant européen veut jouir de la liberté de commerce, il n'est d'aucun doute qu'il pourra amasser quelques gommes, mais on assommera ceux qui les lui ont fourni (*sic*) s'ils sont connus et des ordres en secret seront donnés pour empêcher les arabes de fournir les transports (1) ».

C'est ainsi que l'exploitation commerciale du Soudan resta entre les mains de Mehemet Ali.

Sous ce régime, la production économique du Soudan diminue. On exporte moins de gommes qu'autrefois (2), moins de plumes d'autruche, d'un entretien délicat, et que les agents du monopole gouvernemental négligents et inexpérimentés laissent dévorer par les insectes (3). On recueille même moins de parcelles d'or que par le passé, et « les frais énormes faits par Mehemet Ali pour exploiter ce métal sont inutiles (4) ». Enfin concluant sur l'exploitation du Soudan par le gouvernement égyptien, Thibaut déclare que : « C'est un privilège accordé à la puissance turque, que partout où elle porte son gouvernement, elle a le talent de ruiner les pays (5) ».

(1) THIBAUT. Notes manuscrites.

(2) Id. *Ibidem*.

(3) RUPPEL. Reisen in Nubien, p. 137 note.

(4) « J'ai encore trouvé cet article [l'or du Fazoql] en 1823 à 192 piastres d'Égypte, l'once, tandis que dans ce moment à peine si l'on peut se le procurer à 360 et 70 piastres. » THIBAUT. Notes manuscrites.

(5) THIBAUT. *Ibidem*.

CHAPITRE V.

Des résultats de l'exploitation du Soudan.

I. — RÉSULTATS FINANCIERS.

Nous nous sommes précédemment efforcés d'établir que Mehemet Ali avait été surtout guidé dans sa conquête du Soudan par des motifs d'ordre pécuniaire (1). Nous venons de nous étendre sur la façon dont le pays a été exploité. Maintenant il serait à propos d'exposer les résultats financiers de cette exploitation et de dire si les espérances du Pacha d'Égypte se sont trouvées réalisées ou bien déçues.

Malheureusement les documents ne permettent pas de donner une réponse précise à cette question.

Rien ne l'éclairerait davantage que la lecture des budgets du Soudan. Mais c'est seulement en vertu d'instructions du khédive, datées du 14 mars 1880, que le premier budget régulier a été élaboré pour recevoir son application, à partir du 1^{er} janvier 1881 (2).

(1) Voy. 1^{re} partie, chap. 1.

(2) En 1879, Gordon Pacha, gouverneur général du Soudan égyptien, fut invité à dresser un état financier de son gouvernement. Il répondit par l'envoi d'un document très étrange. C'était une carte du Soudan, dont les provinces étaient colorées de nuances diverses. Dans chacune de ces provinces, Gordon avait inscrit le nombre des soldats, les chiffres des recettes, des dépenses, des excédents ou des déficits, puis dans un coin de sa carte, il donnait une récapitulation

Pour l'époque de Mehemet Ali, nous n'avons pas eu sous les yeux de texte plus précis que le suivant, dont l'auteur est d'Arnaud :

« Impositions du Soudan sous Krouchid Pacha, gouverneur.

25,000 bourses
à 125 francs l'une font 3,125,000 francs.

Sous Achmet Pacha,

pendant l'époque où j'étais au Soudan, 1838-42.

Impôt et rentes diverses.	33,000 bourses
Produit des gazoua (or et esclaves). .	7,000 —
Total.	40,000 bourses

à 125 francs, en francs cinq millions.

Impositions :

Moudirié de Gartoum.	13,000 bourses
Berber.	5,900
Dongola.	5,800
Cordofan.	5,750
Taka.	2,550
Total.	33,000 bourses » (1).

générale. Mais il y a des différences marquées entre ces totaux et ceux qu'on obtient en additionnant les chiffres de détail des provinces. Un fac-simile du « budget illustré du colonel Gordon Pacha » a été publié par le journal *L'Égypte*, n° du 19 novembre 1880.

(1) D'ARNAUD. Journal, II, fol. 148.

Ce document est peu explicite. On y voit bien que de 1830 à 1838, les impositions du Soudan se sont montées à 3,125,000 francs, et à 5 millions de 1838 à 1842. Mais il ne nous apprend ni quelles ont été les rentrées réelles du gouvernement, ni à combien se sont élevées les sommes non perçues par insolvabilité ou refus de paiement des contribuables. Or les décrets sur le Soudan promulgués par Saïd Pacha en 1857 prouvent qu'il y avait d'une année sur l'autre un important arriéré qui alla toujours croissant.

Mais surtout les notes laissées par d'Arnaud sont incomplètes. Elles présentent un état de recettes, mais il y manque la contre-partie nécessaire, un état de dépenses. C'est seulement de leur comparaison qu'on pourrait sûrement conclure que le budget du Soudan s'est soldé en son ensemble par un déficit ou par un excédent.

Il faut donc se contenter des appréciations des voyageurs européens au Soudan. Ils constatent à l'unanimité que les dépenses du gouvernement dépassaient les recettes. Selon Ruppel : « La puissance actuelle des Turcs ne peut être considérée que comme une occupation provisoire vu que les revenus ne couvrent pas les frais d'occupation (1). » D'après Werne, Churchid Pacha répétait constamment que sa caisse était vide, et il recevait régulièrement de l'argent d'Égypte (2). Holroyd est plus précis encore : « Les dépenses du Soudan, dit-il, dépassent de 14,000 livres sterling ses recettes (3). »

(1) *Reisen in Nubien*, p. 24.

(2) *Expedition zur Entdeckung*, etc., p. 29.

(3) Cité par BOWRING. *Report on Egypt*, p. 210.

L'argent manquait dans les caisses du gouvernement, les fonctionnaires avaient de la peine à se faire payer leurs appointements (1) et d'Arnaud parle de l'état de « gêne » du pays.

Remarquons en outre qu'aucun paragraphe intitulé : « Recettes du Soudan », ne figure dans les chapitres du budget de l'Égypte pour 1833, publié par Bowring (2).

L'impression donnée par ces textes est encore fortifiée par ceux-ci.

En 1838, Achmed pacha, pour faire sa cour à son beau-père Mehemet Ali, lui offrit en présent une grosse somme d'argent. Mais d'Arnaud et Werne prennent soin l'un et l'autre de faire remarquer qu'il ne s'agit pas là d'un envoi régulier de fonds du Soudan en Égypte, mais d'un versement extraordinaire. « La 1^{re} année de son gouvernora (*sic*) S. E. Hamet Pacha a envoyé au Caire pour se faire bien venir de S. A. Mohammed Aly 16,000 bourses (2 millions de francs) en annaux (*sic*) d'or, *impôt extraordinaire* (3). » De plus, Werne avertit qu'on se tromperait fort si on concluait de cette plus-value apparente à la prospérité réelle du Soudan (4).

(1) « Je pars pour aller demander au gouv^{ne} (gouverneur) comment va sa mâchoire (voy. pour cette allusion p. 163) et surtout mes 13 à 14 mois d'appoint[ement]s, qui sont restés en arrière. » D'ARNAUD. Journal, 13 mai 1841. — « Reçu du Casnet (trésorier), de Gartoum, après des difficultés inouïes de toutes parts, 610 piastres, acompte de mes appointements. De plus, on ne donne pas d'avance pour cette 3^e expédition sur le fleuve Blanc. » Id. *Ibid.*, 2 septembre 1841.

(2) BOWRING. Report on Egypt, p. 44.

(3) D'ARNAUD. Journal, II, fol. 148.

(4) Expedition zur Entdeckung, p. 29.

Il semble donc qu'on soit fondé à porter ce jugement d'ensemble : « La conquête du Soudan a été pour Mehemet Ali une mauvaise spéculation financière. »

Cependant après quelques réflexions, on hésite devant une affirmation aussi catégorique.

Admettons, si l'on veut, que dans les opérations effectuées sur le territoire même du Soudan, les dépenses aient excédé les recettes. Mehemet Ali cependant bénéficiait encore de certains revenus qu'on peut nommer « soudanais », quoique perçus en dehors des limites du Soudan.

Les denrées recueillies au Soudan étaient vendues en Égypte, au profit de Mehemet Ali. Or, il y avait souvent un écart considérable entre le prix de revient et le prix de vente. Holroyd parle de charges de gommes achetées 150 piastres au Kordofan et revendues 1,200 ou 1,500 piastres au Caire, de toisons de moutons achetées 20 paras (une 1/2 piastre) au Soudan, et revendues 75 piastres en Égypte (1). C'était bien là des revenus soudanais.

En outre, au moment de l'entrée en Égypte, des droits furent levés, en tout temps sur les esclaves et avant l'établissement du monopole sur toutes les marchandises. Ces droits étaient de 12 pour 100 *ad valorem* : autres revenus soudanais.

Enfin ces fonctionnaires envoyés au Soudan pour l'ad-

(1) HOLROYD, cité par BOWRING. Report on Egypt, p. 210. Les bénéfices, que d'après de Lauture, M. Ali tirait du monopole des gommes étaient moins considérables, mais fort appréciables cependant. Prix d'achat du quintal par les agents du gouvernement à El Obeïd : 50 piastres, transport 30 p. Prix de vente au Caire : 220 piastres. Bénéfices : 140 piastres (35 francs). *Bull. Soc. géogr.*, 1850, p. 401.

ministrer, une fois enrichis et devenus « opulents par leurs déprédations », revenaient jouir de leur fortune au Caire ou à Alexandrie. Mehemet Ali savait prélever sa part de l'argent importé du Soudan sous cette forme indirecte, en les poursuivant pour concussion ou ventes d'emplois. « Le dernier Hokmadar (1), Khaled Pacha, a dû payer des sommes considérables », dit de Lauture en 1850 (2). De même que le sol de l'Égypte est fertilisé par les matières organiques et minérales que le Nil arrache aux pays qu'il traverse dans son cours supérieur, de même le trésor du pacha d'Égypte bénéficiait de l'argent extorqué aux populations du Soudan, par les fonctionnaires, qu'il y avait envoyés (3).

Quelles sommes revinrent à Mehemet Ali de ces chefs divers, il est impossible de le savoir, et lui-même vraisemblablement n'en a jamais rien su. Mais on peut admettre qu'elles compensèrent au moins partiellement le déficit annuel du Soudan.

Nous ne concluons donc pas : « La conquête du Soudan a été pour Mehemet Ali une excellente ou une très mauvaise spéculation financière. » Ces formules nous paraissent trop absolues. Nous dirons plus simplement

(1) Gouverneur général.

(2) DE LAUTURE. *Ibid.*, p. 393. D'ailleurs, ces fonctionnaires ne tardaient pas généralement à rentrer en faveur.

(3) Pendant son voyage de 1838-39, Mehemet Ali convoqua à Khartoum les cheiks du Kordofan. Après avoir écouté leurs doléances, il déposa le gouverneur égyptien du Kordofan, et fit passer en jugement plusieurs officiers. Mais il garda les biens qu'ils avaient illégalement acquis, et ne restitua rien aux populations. PALLME. *Travels*, p. 42.

qu'à notre avis, la conquête du Soudan a été au point de vue financier une affaire sans résultats marqués, et telle, si la nature du sujet autorise l'emploi de ce terme de négoce, qu'on peut la nommer « une affaire blanche ».

II. — DÉVELOPPEMENT DE LA TRAITE DES ESCLAVES.

L'occupation du Soudan par les Égyptiens provoqua le développement de la traite des esclaves.

Des nègres en plus grand nombre qu'autrefois furent enlevés dans les pays du Sud, et dispersés en Égypte, en Arabie et en général dans tout l'Orient (1). Au Kordofan, le prix des esclaves s'avilit, tant chaque razzia annuelle en jetait sur les marchés (2).

Différentes causes concoururent à l'augmentation de ce commerce.

Avant l'arrivée des Égyptiens, les nègres du Fazoql et du Nouba repoussaient sans difficulté les attaques des habitants du Sennar et du Kordofan, dont l'armement ne différait pas du leur. De part et d'autre, on se battait avec des lances, avec des arcs et des flèches, avec des casse-têtes. Mais quand les Égyptiens les attaquèrent avec des armes à feu, la résistance devint impossible ; ces fusils, qui avaient tant facilité aux Égyptiens la conquête du Soudan, continuèrent à leur assurer la supériorité dans les razzias.

(1) Cf. LEJEAN. *Rev. Deux-Mondes*, 15 février 1862, p. 863. — HARTMANN. *Die Nigritier*, I, p. 169.

(2) BOWRING. *Report on Egypt*, p. 88.

Officiers et soldats égyptiens mettaient un grand acharnement à la capture des nègres. Ils étaient personnellement intéressés à ce que les razzias fussent fructueuses, puisque, comme il a été dit plus haut, leur solde consistait partiellement en esclaves. Métaphore à part, en poursuivant les nègres, ils couraient après leur argent. La réussite d'une razzia constituait aussi pour les officiers un titre à l'avancement. « Heureux, dit Thibaut, celui dont on peut dire : il a ramené 2,000 et 3,000 esclaves (1) ».

L'accroissement de la traite résulta encore de l'établissement du monopole officiel des produits soudanais.

Auparavant les marchands trafiquaient indifféremment de tous les articles. Mais lorsque le commerce des esclaves resta le seul autorisé par Mehemet Ali, comme ces marchands, « habitués à la vie active ne pouvaient rester tranquilles », ils l'entreprirent activement.

Le mot *djellab* changea de sens, naguère il signifiait : « petit marchand dont les moyens sont trop faibles pour entreprendre de grandes spéculations, et se réunissant [avec d'autres] sur un point pour se rendre à l'intérieur (2) ». Mais les djellabs se livrant exclusivement au commerce des esclaves, le terme perdit peu à peu son acception primitive et devint synonyme de marchand d'esclaves (3).

(1) Notes manuscrites.

(2) THIBAUT. Notes manuscrites.

(3) « Le terme *djellab* est presque sans exception synonyme de marchand d'esclaves. » JUNKER. Reisen. Note de Buchta, I, p. 166.

Le fait suivant prouve bien que si les djellabs s'adonnèrent uniquement à ce trafic, ce fut par impossibilité d'en exercer aucun autre. En 1838 le consul général d'Angleterre en Égypte Campbell et le publiciste Bowring firent auprès de Mehemet Ali une démarche officieuse pour l'inviter à abolir la traite dans toute l'étendue de sa domination (1). Des djellabs en ayant eu connaissance vinrent affirmer à Campbell et à Bowring qu'ils étaient prêts à renoncer au commerce des esclaves s'il leur était permis de se remettre à celui des gommes et des autres denrées, non en qualité d'agents du monopole gouvernemental, mais librement comme par le passé et à leurs risques et périls. La démarche accomplie par Campbell et par Bowring resta inefficace, et les djellabs apportèrent toute leur énergie et beaucoup de persévérance (2) à développer de plus en plus le seul commerce qui, désormais, leur permit de subsister.

Enfin le système d'impôts établi par le gouvernement égyptien sur les nomades Baggara concourut encore indirectement à un résultat analogue.

Cet impôt consistait en un certain nombre de têtes de bétail. Or les Baggara ne considèrent pas seulement leurs bœufs comme leur richesse ; ils ont pour eux une sorte d'affection ; ils les aiment d'un amour analogue à celui que nos paysans portent à la terre qu'ils labourent ; les perdre leur cause une telle douleur qu'ils cherchent à tout prix à rentrer en leur possession.

(1) BOWRING. Report on Egypt, p. 100.

(2) Burckhardt avait depuis longtemps remarqué l'énergie des marchands d'esclaves.

Instruits de ce penchant, les djellabs se livraient à la combinaison commerciale que voici : Ils rachetaient aux fonctionnaires égyptiens les bœufs prélevés sur les Baggara, puis les ramenaient à leurs propriétaires mais ne les leur cédaient qu'en échange d'un certain nombre d'esclaves. Pour ravoir leur cher bétail, les Baggara allaient donc eux aussi razzier des esclaves dans les contrées du sud (1). « Braves, montant à cheval ou à bœuf, chassant le nègre ou l'éléphant et armés de lances formidables, ils appellent le nègre « le capital » (2). Ils étaient donc des « pourvoyeurs actifs » des djellabs.

Ce commerce des esclaves nuisit à la grande popularité que Mehemet Ali avait conquise auprès des Européens, par son empressement à accueillir idées, hommes et choses d'Europe. Ses admirateurs lui reprochent son insensibilité, paraissant ne pas comprendre, que malgré sa haute intelligence, il était resté par les mœurs, comme par son absolu mépris de la vie humaine, un turc et un barbare. Pallme le nomme « le grand marchand d'esclaves » et il demande de quel droit, on le considère comme le « pionnier de la 'civilisation' » au Soudan, alors qu'il en contraint les habitants à enlever des esclaves pour satisfaire ses exigences (3). Bowring oppose ses prétentions à passer pour le « regenerator », le « civilizer » de l'Égypte, aux actes horribles qu'il se commettent avec son approbation (4).

(1) MUNZINGER. Ostafrik. Studien, p. 582.

(2) LEJEAN. *Rev. Deux-Mondes*, 15 février 1862, p. 865.

(3) Travels, p. 39.

(4) Report on Egypt, p. 48.

Les voyageurs qui reviennent du Soudan décrivent les misères de la traite : la surprise du village par les soldats égyptiens, la défense acharnée des nègres, ou leur fuite éperdue, le convoi de captifs marchant au grand soleil sous les coups de fouets et la distribution parcimonieuse de l'eau et du dourrah à l'arrivée à l'étape. Ils s'indignent du spectacle que présente au bazar la vente de ces êtres humains soumis par les acheteurs à un examen de leurs qualités et de leurs tares corporelles, tout pareil à celui que subit le bétail. Ils parlent en termes émus de la séparation soudaine et éternelle des membres d'une même famille, de la mère et de ses enfants au hasard des enchères.

Ces descriptions produisirent leur effet. C'était l'époque où en Europe et particulièrement en Angleterre, on se passionnait pour l'abolition de la traite des noirs. Wilberforce se consacrait entièrement à cette question, y rapportait tous les actes de sa vie publique, s'efforçait de convertir à ses idées par la parole et par la plume tous les puissants du jour, le Pape, le Tsar, le roi de Prusse, Wellington, Castlereagh.

Le gouvernement anglais cherche à intéresser les puissances européennes à l'abolition de la traite. Le 8 février 1815 il avait obtenu de leurs représentants à Vienne une déclaration par laquelle elle était solennellement réprouvée. Ses diplomates traitent de nouveau la question en 1818 à la conférence d'Aix-la-Chapelle, en 1822 au Congrès de Vérone. La surveillance des bateaux négriers par les croiseurs dans l'Océan est déjà un remède efficace, mais en faisant disparaître l'esclavage dans l'intérieur

de l'Afrique, on anéantirait le germe même du mal. Burckhardt n'a-t-il pas dit naguère : « Le commerce des esclaves dans l'Atlantique est une bagatelle comparée à l'esclavage dans l'intérieur ? (1) ».

Or personne n'est plus à même de sévir contre ce fléau que le Pacha d'Égypte, puisqu'il est devenu le maître du Soudan Oriental.

Il a déjà été fait, plus haut, allusion à une démarche accomplie par le consul général d'Angleterre Campbell et par Bowring, auprès de Mehemet Ali pour l'inviter à sévir contre la traite des esclaves. Il importe d'y insister. Campbell et Bowring se présentèrent donc le 30 novembre 1837, dans la soirée (car on était en ramadan) au palais de Choubra. Ils trouvèrent Mehemet Ali, assis sur un divan et fumant une pipe merveilleusement ornée et incrustée de diamants. Campbell et Bowring lui dirent que le gouvernement et le peuple anglais avaient appris par des récits de témoins oculaires que les officiers et les soldats égyptiens accomplissaient des razzias d'esclaves au Soudan et qu'ils recevaient ensuite les nègres capturés en guise de solde. Cette démarche, ajouta Campbell, était purement amicale, néanmoins il se féliciterait de pouvoir annoncer à Lord Palmerston que sa Hautesse avait donné des ordres propres à éviter le retour d'actes aussi fâcheux ; Son Excellence le déclarerait publiquement avec plaisir devant le Parlement Anglais.

Pendant qu'il écoutait, le vieux Pacha lançait des regards étincelants. Il maniait nerveusement l'épée posée

(1) Travels, p. 344-45.

sur ses genoux, symptôme de vive agitation. Peu à peu cependant il se calma et les traits de son visage se rassérénèrent. Il commença par contester les faits avancés par ses interlocuteurs. Mais ceux-ci insistant, il promit d'envoyer des ordres pour mettre un terme aux abus qui lui étaient signalés. Chemin faisant, il déclara que certainement il réprouvait l'esclavage, qu'il souhaiterait volontiers son abolition graduelle, mais que cette mesure serait bien entravée par les usages et les préjugés du peuple (1).

Fixons un instant notre attention sur cette entrevue. Nous nous sommes faits une habitude de voir les diplomates européens donner leurs conseils et offrir leurs panacées à tous les hommes malades de l'Orient. Telle est la force de l'accoutumance, que nous ne nous étonnons plus, quand nous apprenons qu'à Constantinople une fois de plus les ambassadeurs des Puissances se sont réunis, qu'ils rédigent un plan de réformes et le présentent à un Abdul Aziz ou à un Abdul Hamid, en l'invitant, d'ailleurs sans succès, à l'appliquer dans l'empire.

La position singulière de grand Vizir tout puissant occupée pendant des années par un Sir John Kirk, consul d'Angleterre, auprès d'un Saïd Bargach, sultan de Zanzibar ne nous surprend pas davantage. Quelle chose étrange, cependant que cette tutelle exercée par l'Occident sur l'Orient ! Et ne sont-elles pas étranges aussi ces obser-

(1) BOWRING. Report on Egypt, p. 95 et suiv. — Bowring cite une lettre de Mehemet Ali à Kourchid pacha, datée du 1^{er} décembre 1837, dans laquelle le gouverneur général du Soudan est invité à cesser de payer en esclaves officiers, soldats et employés.

vations présentées par un consul d'Angleterre à un Pacha d'Égypte à propos d'un service accompli sur une terre égyptienne par des troupes égyptiennes, et de la nature particulière de la solde distribuée à ces troupes !

Ces observations furent cependant réitérées (1). Les Consuls généraux anglais en Égypte attirèrent l'attention d'Ismail sur la persistance de la traite (2).

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que l'insistance de ces diplomates à réclamer l'exécution de ces mesures humanitaires n'a été qu'un moyen détourné pour favoriser sournoisement l'établissement de la domination anglaise en Égypte. Nous ne voulons pas non plus exagérer l'importance de leur action et nous savons que la situation politique actuelle a pour origine la prodigalité financière d'Ismail. Toutefois il est certain qu'en développant la traite des esclaves, Mehemet Ali a fourni une occasion de plus aux consuls généraux d'Angleterre de dire leur mot dans les affaires intérieures de l'Égypte, de sortir de leur rôle purement diplomatique et de se transformer en conseillers officieux.

(1) Nouvelle conversation de Campbell et de Mehemet Ali sur le même sujet dans les derniers jours d'avril ou les premiers jours de mai 1838. *Correspondence with Foreign Powers not parties to conventions giving right of search of vessels suspected of the Slave trade from may 1, 1838, to february 2, 1839*, p. 13-14.

(2) L'expédition anti-esclavagiste de Samuel Baker sur le Haut-Nil (1869-73) fut ordonnée par Ismail, sur les instances du Prince de Galles. BAKER. *Ismailia*, I, p. 5-6. — Une convention a été signée le 4 août 1877 entre les gouvernements britannique et égyptien pour la suppression de la traite des esclaves : Conventions, décrets, règlements et instructions relatifs à la suppression de la traite des esclaves. Le Caire, 1886, in-8.

Plusieurs fois, il m'a été donné au Caire de voir en un même lieu dans le voisinage l'un de l'autre, Abbas II, Khédive d'Égypte, et lord Cromer, agent diplomatique et consul général de Sa Majesté Britannique en Égypte. Le premier était entouré de toutes les marques extérieures de la puissance ; il arrivait entouré de ses cavaliers, et précédé de la troupe agile et multicolore des *Saïs* (1) : il portait une tenue d'officier, à sa gauche pendait son sabre dont il maniait fréquemment la garde. Il attirait tous les regards. Au contraire, aucun signe apparent ne trahissait aux yeux la haute position occupée par lord Cromer. Vêtu simplement en gentleman correct de l'habit noir, ou de la redingote, il ne se distinguait pas des autres personnes présentes. Les étrangers nouvellement débarqués et non prévenus le croisaient et même le frôlaient sans lui accorder la moindre attention. Qui cependant ignore que ce militaire brillant doit se conformer aux conseils impératifs de ce simple civil ?

Je retournais alors par l'esprit à l'entrevue de Mehemet Ali et du consul général Campbell le 30 novembre 1837, au palais de Choubrad. Je revoyais le prédécesseur lointain — l'ancêtre diplomatique — de lord Cromer demandant avec insistance l'exécution de certaines mesures d'ordre intérieur dans le Soudan Égyptien. Je revoyais aussi le trisaïeul du Khédive écoutant nerveusement, obligé néanmoins de souffrir cette ingérence étrangère dans ses affaires personnelles, et d'acquiescer (en apparence du

(1) Coureurs à pied.

moins) aux désirs du gouvernement anglais. Le souvenir de cette scène et surtout de l'attitude des deux personnages m'aidait à comprendre comment les rapports si singuliers qui existent maintenant entre le Khédive d'Égypte et le consul général d'Angleterre avaient pu s'établir.

III. — IMPOPULARITÉ DU RÉGIME ÉGYPTIEN.

Les Égyptiens en pénétrant dans le Soudan y introduisirent le blé, certaines plantes potagères et certains arbres fruitiers, jusqu'alors inconnus, tels que le limonier, l'oranger, le grenadier, la vigne (1). Ils enseignèrent aussi aux populations l'art de la navigation à voile, qu'elles ignoraient, n'ayant jamais vu de bateaux à voile avant les dahabiés qu'Ismail Pacha fit remonter en 1821 jusqu'au Ras el Khartoum.

Néanmoins les Soudanais souffrirent bien plus vivement de l'oppression dont ils furent victimes de la part du gouvernement égyptien, qu'ils ne lui surent gré de les faire participer, dans une certaine mesure, aux avantages d'une civilisation supérieure.

Ils se rappelaient l'époque antérieure à la conquête comme leur bon temps (2) et conçurent une haine violente contre le nouveau régime. Le gouvernement égyptien ne sut pas gagner l'ancienne aristocratie. En apparence il conserva aux chefs indigènes leur ancienne situation, en fait il les amoindrit de toutes les façons. Ils perdirent leurs

(1) PENEY. *Rev. d'Ethnographie*, I, p. 497.

(2) RUPPEL. *Reisen in Nubien*, *passim*.

revenus et comme compensation, ne reçurent qu'une maigre allocation mensuelle, dont ils vécurent difficilement, eux qui naguère entretenaient largement une nombreuse clientèle (1). Ils étaient méprisés par les fonctionnaires, parfois même bâtonnés. Dans certaines occasions ils manifestaient ouvertement leur rancune et oubliaient toute prudence. Ainsi, en 1839, l'ancien mek (devenu cheik) de Rosères, accueillit Mehemet Ali avec des menaces. Il commit à dessein l'injure de s'asseoir à côté du Pacha d'Égypte avant d'y être invité, puis il lui dit : « Tu veux en présence de mon peuple me faire passer pour ton serviteur, mais cela ne sera pas. Sache que d'un mot, je puis soulever toute l'île (2), que tu es en ma puissance et non moi en la tienne. Cependant je ne veux pas faire le méchant, dis-moi ce que tu désires de moi (3) ».

Les efforts personnels de Mehemet Ali pour les gagner restaient infructueux et il déployait en vain toutes les ressources de sa séduction et de son charme naturels (4).

En dépit de leur abaissement et de leur pauvreté, ces chefs continuèrent à être honorés de leurs anciens sujets : « Quand l'un d'eux passe dans le camp, tout le monde se

(1) WERNE. *Feldzug von Sennar*, p. 49. — Le fils du dernier roi du Sennar est chef d'un village, où il vit très étroitement. PALLME. *Travels*, p. 148.

(2) Tout le Sennar.

(3) WERNE. *Expedition zur Entdeckung*, p. 34.

(4) Mehemet Ali essaya, lors de son voyage à Khartoum, de gagner Salé, grand cheik des Kababichs. Il lui demanda : « Pourquoi as-tu la barbe grise, quoique encore jeune ? » Et l'autre lui répondit : « C'est vous, Turcs, qui à force de me tourmenter m'avez rendu gris avant l'âge. » PALLME. *Travels*, p. 138.

lève, et l'on se confond en témoignages de respect, ce qui ne se fait pas pour le Pacha, gouverneur général du Soudan » (1).

L'impopularité du gouvernement se manifeste encore par le dépeuplement du pays. Holroyd note que dans beaucoup de villages, les demeures tombent en ruines (2) : il y a trop de maisons pour ce qui reste d'habitants. Dans le pays de Chendy, l'agriculture est abandonnée ; on n'entend plus le grincement des saquiés, signe de la présence et de l'activité du cultivateur (3). C'est que beaucoup des Djaalin qui habitaient cette contrée ont rejoint leur ancien chef Nair Nimr qui s'est créé un domaine indépendant entre Soudan Égyptien et Abyssinie (4).

Les nomades du Kordofan s'enfuient à l'est ou à l'ouest. Pendant la période où les eaux du Nil blanc sont basses, ils profitent du gué d'Abouzett, situé par 13° latitude nord en amont d'El Aës, et se sauvent sur la rive droite (5). La grande tribu des Kababich qui habite entre le Kordofan et Dongola passe au Darfour (6). « Le Kordofan fuit, ne pouvant payer le tribu (*sic*) exagéré des impositions ». Achmed Pacha s'inquiète de cette émigration. En 1841

(1) WERNE. Feldzug von Sennar, p. 161.

(2) HOLROYD, cité par BOWRING. Report on Egypt, *passim*. — Observations semblables de KOTSCHY. *Peterm. Mitteil. Ergaenzungs.*, II, p. 10.

(3) RUPPEL. Reisen in Nubien, p. 111.

(4) WERNE. Feldzug von Sennar, p. 78.

(5) THIBAUT. Journal, p. 21.

(6) RUPPEL. Reisen in Nubien, p. 148-9. — BUCHTA. Der Sudan, p. 18.

« il s'est rendu dans ce pays pour empêcher, si c'est possible, cette désertion générale des peuplades (1) ».

Quand les fonctionnaires égyptiens se présentent, ils font l'effet d'un épouvantail. « A notre approche, dit d'Arnaud (2), les Arabes ont fui en abandonnant leurs troupeaux, ils connaissent trop l'habitude des turcs pour s'y fier. Ils ont pour règle générale que *les amis ne sont pas des turcs*, que lorsque ces messieurs s'approchent ce n'est que pour prélever des impôts soit pour leur gouvernement, soit pour eux. J'ai cent fois moi-même été témoin de ce fait dans les divers voyages que j'ai faits dans l'Isle (3). »

Quant aux populations qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas émigrer, elles donnent des signes non équivoques de mécontentement. Celles du Kalabat et du Kédaref, à bout de ressources, refusent de continuer à payer l'impôt (4). Il en est de même de certaines tribus nomades de la rive gauche du Nil. « Une dépêche de Soliman Effendi qui est arrivée mande que les Bagaras se sont refusés à payer les impositions exagérées que le gouverneur demande ; en conséquence on va renvoyer 400 hommes de renfort pour punir les rebelles ; c'est Selim Capitan qui est destiné pour les conduire (5). » Achmed Pacha confie à

(1) D'ARNAUD. Journal, II, 5 avril 1841.

(2) D'Arnaud était alors à quelque distance au Sud du Ras el Khartoum, sur le Nil Blanc, dont les rives sont habitées par les Hassaniés. Peut-être est-ce d'eux qu'il est question ici.

(3) L'île de Sennar. — Journal, 1^{er} octobre 1841.

(4) WERNE. Feldzug von Sennar, p. 268.

(5) D'ARNAUD. Journal, 8 juin 1841.

Werne qu'il redoute un soulèvement de tout le Sennar (1).

Peney assista en 1843 au Kordofan à une scène qui révélait bien l'état d'esprit de la population.

On exécutait trois frères qui avaient attaqué et tué plusieurs fonctionnaires du gouvernement. Ils s'avancèrent en chantant sur la place où ils devaient être empalés ; leur mère les suivait, chantant avec eux, et les encourageant à la mort ; pendant le supplice qui dura plusieurs heures ils continuèrent à chanter, lançant au milieu de leur funèbre cantique des malédictions à la face des Turcs. La foule émerveillée de leur courage et de cœur avec eux, trépignait d'admiration (2).

Les voyageurs européens ne croient pas à la durée du régime. « Sous les successeurs présumés de Mehemet Ali, Abbas et Ibrahim, il y aura de grands changements (3) », dit Russegger.

Un esprit très perspicace aurait pu même prévoir sous quelle forme s'opérerait ce changement.

Vers 1838, il n'était question au Kordofan que d'un certain Faqui, nommé Bedaoui (4). « Son arrivée dans sa ville natale était attendue comme on dit que les Juifs attendent l'arrivée du Messie. Dès que son approche fut signalée, des milliers d'habitants se portèrent au devant de lui. Son entrée fut une vraie marche triomphale : le peuple ne cessait de faire retentir l'air de ses acclamations ; la

(1) WERNE. *Feldzug von Sennar*, p. 268.

(2) *Rev. d'Ethnographie*, I, p. 494-5.

(3) *Reisen*, II², p. 33. — PENEY. *Ibidem*, I, p. 408.

(4) Pallme le nomme Beduy et donne sur lui les mêmes renseignements que Peney.

musique du pays, les hourras des femmes, les manifestations de joie de la populace suivaient Faqui Bedaoui, qui son livre à la main, vêtu d'une mauvaise toile en lambeaux, précédait la foule, recevant avec le plus grand sang-froid les honneurs qui l'accablaient.

« Quand le faqui arriva devant sa maison, ce fut dans l'assemblée, comme une véritable émeute. Hommes, femmes, vieillards et enfants, tous se précipitaient sur le missionnaire, les uns arrachant les lambeaux de sa chemise, les autres s'emparant de ses mains pour les baiser, le plus grand nombre, qui ne pouvait arriver jusqu'à lui, ramassait le sable sur lequel le faqui avait laissé la trace de ses pieds. »

Or Bedaoui manifestait beaucoup d'hostilité contre le gouvernement. « Vous vous dites musulmans, disait-il aux Turcs, Dieu seul sait la vérité, mais pour moi vous n'êtes que les oppresseurs de mon pays. » En 1839, Mehemet Ali essaya de le gagner ; mais Bedaoui repoussa dédaigneusement ses avances et se retira dans les montagnes du sud du Kordofan (1).

Il y a beaucoup d'analogie entre cette histoire et celle du Mahdi Mohammed Ahmed.

De part et d'autre, un individu considéré « comme un autre envoyé de Dieu », « comme un prophète en second », une popularité immense, provoquée par ses vertus et par son opposition au régime établi, une foule fanatisée par sa présence.

(1) PENEY. *Rev. d'Ethnographie*, I, p. 492.

Si Bedaoui avait eu le tempérament d'un homme d'action, au lieu d'être simplement un contemplatif, s'il avait voulu entraîner ses fidèles, on peut gager qu'en 1838 aurait éclaté au Kordofan une insurrection analogue à celle qui en 1881 se propagea de l'île d'Aba, sur les deux rives du Nil blanc (1).

C'était en effet dans une révolution religieuse et politique que le régime égyptien devait succomber et cet épilogue se prépara dès l'origine de l'occupation.

Assurément Saïd Pacha tenta de faire prévaloir un peu plus de justice dans l'administration du Soudan et Ismaïl Pacha de même, lorsqu'il nomma des Européens, gouverneurs de quelques provinces.

Mais ni les décrets de 1857 ni les mesures prises par des hommes tels que Gordon, Prout, Emin, Slatin, Lupton, ne prévalurent contre certains procédés de gouvernement solidement établis (2). Les fonctionnaires du temps de Saïd et d'Ismaïl continuèrent à administrer comme ceux du temps de Mehemet Ali.

De leur côté les Soudanais continuèrent à haïr le gouvernement égyptien et lorsqu'en 1881, un homme qui incarnait leur idéal messianique, leur prêcha la guerre contre le gouvernement, ils se groupèrent autour de lui (3). Ils détruisirent le régime qu'ils subissaient depuis

(1) « En 1838, s'il s'était rencontré au Kordofan un chef indigène, il y aurait eu une révolution. » PALLME. Travels, p. 38.

(2) Les gouverneurs européens contribuèrent même à hâter la révolution en jetant parmi les mécontents les marchands d'esclaves, dont ils cherchaient à empêcher le commerce.

(3) « Le mot du Mahdi n'est point : *guerre aux chrétiens !* mais *guerre*

1820 (1). Dans les combats de 1881-85, le vrai vaincu fut moins le khédive Tewfik, que son arrière-grand-père Mehemet Ali.

aux Turcs ! » Voy. l'admirable conférence de James DARMSTETER. Le Mahdi depuis les origines de l'Islam jusqu'à nos jours. *R. Bleue*, 1885, I, p. 289-304.

(1) Non seulement le Mahdi renversa les institutions égyptiennes, mais il ordonna aussi la destruction matérielle de tous les objets (registres, papiers, sceaux) qui rappelaient l'ancien régime. Renseignement oral de Slatin Pacha.

CHAPITRE VI.

La Sécurité au Soudan Égyptien.

I. — DES DANGERS DES VOYAGES DANS LE SOUDAN AVANT L'OCCUPATION ÉGYPTIENNE.

Parmi les voyageurs européens qui parcoururent le Soudan de 1820 à 1850, il n'en est guère qui ne blâme les procédés de l'administration égyptienne, et qui ne prédise la disparition du régime institué en 1820; ces mêmes écrivains sont cependant unanimes à louer Mehemet Ali de la sécurité qu'il avait réussi à faire régner dans toute l'étendue de sa domination.

Avant 1820 il était périlleux et pour le moins très onéreux de s'aventurer dans le Soudan oriental. Quelques hommes s'étant, par exemple, entre Esneh et Moscho, détachés de la caravane dont Krump faisait partie, furent attaqués par les Bédouins et massacrés (1). La guerre régnait à l'état constant entre les nomades (2). « Les communications sont interceptées de tous côtés par rapport à l'extrême

(1) GUMPRECHT. Reise des P. Krump. *Verhand. Gesellsch. f. Erdk. zu Berlin*, VII, p. 64. n. 1.

(2) RUPPEL. Reisen in Nubien, p. 104.

anarchie qui règne parmi les Arabes », dit Bruce (1). Les caravanes de marchands avaient coutume de se faire protéger, mais cette précaution ne les préservait pas de tout accident. Ainsi Burckhardt voyageait dans une caravane, accompagnée par des Ababdés, qui trois jours après son départ de Daraoui, fut attaquée par des Ababdés appartenant à d'autres tribus ; ils exigeaient un péage que les convoyeurs refusaient énergiquement. De part et d'autre, pour être plus à l'aise, les combattants se devêtirent complètement ; puis, armés de leurs longues épées, de leurs petites lances, de leurs boucliers, ils s'attaquèrent ; le combat dura une vingtaine de minutes, et trois hommes ayant été blessés, on entra en négociations (2).

Les rois de Sennar n'avaient pas l'autorité nécessaire pour faire régner l'ordre, si bien que les conflits fréquents entre les petits chefs de la vallée du Nil contraignaient les marchands égyptiens à des arrêts, à des pourparlers, à de longs détours (3).

Ces chefs avaient des exigences sans bornes. Tout homme qui possédait même une parcelle de pouvoir, en usait pour piller les étrangers ; quiconque suivait les rives du Nil, traversait une haie de mendiants, qui ne demandaient pas l'aumône en murmurant, mais qui l'exigeaient à haute voix.

Quand le chef de Ras el Ouady reçut les marchands compagnons de voyage de Burckhardt, il leur reprocha

(1) Voyage en Nubie, etc., IV, p. 598.

(2) BURCKHARDT. Travels, p. 172.

(3) *Ibidem*, p. 316.

d'abord leur avarice, puis il se paya de ses mains : avisant un bel âne qui appartenait à l'un d'eux, il donna l'ordre à son fils de le monter et de le conduire à l'étable en dépit des réclamations du propriétaire (1). Le plus clair des revenus du chef de Berber consistait dans les tributs qu'il prélevait sur les caravanes (2). Waddington et Hanbury estimaient que la rapacité des petits chefs du Dongola aurait arrêté leur voyage, si par crainte de Mehemet Ali ceux-ci n'avaient diminué leurs prétentions (3).

Les pèlerins qui se rendaient à la Mecque du Darfour et du Soudan central par Chendy et Kosseir, ou Gos Redjeb et Souakim étaient souvent pillés en route. Aussi « les hommes puissants et riches voyagent-ils comme des pauvres pour échapper aux dangers qui menacent les riches pendant le voyage (4) ».

Les Européens couraient, on le conçoit aisément, des dangers bien plus grands que les indigènes.

Dans toute la vallée du Nil, du Sennar au Delta, partout ils étaient aussi mal vus.

Au xvii^e siècle, la population du Caire « détestait les chrétiens... et encourageait les officiers du pays aux tyrannies et aux exactions (5) ». Le voyageur Thevenot, résumant son chapitre sur la fâcheuse condition des

(1) BURCKHARDT. Travels, p. 262.

(2) Id. *Ibid.*, p. 236.

(3) Journal, etc., p. 253.

(4) BURCKHARDT. Travels, p. 413.

(5) Paul MASSON. Histoire du commerce français dans le Levant au xvii^e siècle, p. 19.

Francs en Égypte (1), disait : « Je pourrais faire un livre entier de toutes les sortes d'avanies que j'ai vu faire étant en ce pays là, mais il me suffit d'en avoir écrit une partie pour faire voir combien cette canaille nous méprise et nous outrage (2) ».

Au XVIII^e siècle rien n'est changé. Dans une lettre datée du 15 mai 1750, de Lironcourt, consul de France au Caire, expose ses doléances au comte Desalleurs, ambassadeur de France à Constantinople (3). Il est défendu aux Francs de se vêtir et de se chauffer à leur guise. Ils ne doivent porter ni babouches jaunes, ni caffetans rouges, ni adopter aucune des couleurs que les Turcs affectionnent (4).

(1) Chap. LXXVI : Des Francs qui demeurent en Égypte et des avanies qu'on leur fait, dans sa Relation d'un voyage fait au Levant. Edit. 1727, t. II.

(2) *Ibid.*, p. 817. Il dit encore : « Quand un Franc passe dans les rues, un coquin de More lui crache au nez, un autre lui décharge un coup de baton, » p. 815. Voici le récit d'une avanie dont furent victimes des marchands français pendant le séjour de Thevenot en Égypte. « Le Sou-Bachi envia au soir ses gens dans la contrée de France ; quelques marchands qui se promenaient alors dans la place qui est au bout de la contrée les aiant apperçus se retirèrent chez eux, mais ces coquins les poursuivant jusqu'au haut de leur maison, les en arrachèrent et les menèrent aussitôt toujours en courant très vite en une infâme prison, sous prétexte qu'ils les avaient trouvé dehors a heures indues, car il est défendu d'aller de nuit par les rues ; mais les Français en sont exceptés par les capitulations qui portent que le Sou-Bachi ne doit point venir en leur contrée... Ainsi ces Messieurs étaient traînés par deux de ces grands diables [Cowas], qui en allant leur vidèrent leurs poches et leur prirent même les anneaux qu'ils avaient aux doigts, mais le pis fut qu'il y avait derrière eux d'autres Cowas, qui leur mesurèrent tellement les côtes avec leurs batons qu'ils furent obligés d'en garder le lit durant quelques jours. Relation d'un voyage fait au Levant, II, p. 812.

(3) Aff. Etr. Le Caire.

(4) « Le même homme du Janissaire aga vint lire a la Tête de la Contrée

Ils ont le droit de monter à âne mais non à cheval, et quand ils rencontrent un personnage ils doivent immédiatement mettre pied à terre : « N'est-ce pas, par exemple, une chose honteuse que les Français ne puissent icy monter qu'un âne et soient obligés d'en descendre avec précipitation dès qu'ils rencontrent quelque Turc constitué en dignité, c'est-à-dire à tous moments et cela sous peine d'être bâtonnés avec autant d'ignominie que de cruauté, de sorte que, dans ces occasions, on ne court pas risque de moins que de la vie ou d'être estropié ». Aussi « il y a peu de négocians qui soient retournés du Caire en France sans avoir reçu des coups de Baton. » « Et c'est sur ce pied si ignominieux qu'il faut que les français vivent icy : Ce qui fait aussi que nos négocians ne sortent jamais qu'avec une sorte de crainte (1) ».

Au Soudan, même malveillance à l'égard des Européens.

Leur extérieur excitait la crainte des populations superstitieuses qu'ils traversaient.

un nouveau commandement portant défense aux Chrétiens et aux Juifs (car icy c'est tout un et ils sont traités sur le même pied) de porter des Papouches jaunes, des Chakchirs et Caffetans rouges, ni aucunes des couleurs approchantes de celles que les Turcs respectent ou affectionnent, telles que le Vert, le Rouge, le Jaune, etc. »

(1) DE LIRONCOURT. Lettre citée. De Lironcourt écrivait encore le 31 mars 1749, aux Echevins et Députés du commerce de Marseille. « Nous vivons sous le plus tyrannique et le plus arbitraire des gouvernements. Nous sommes sans protection. Le Grand Seigneur et ses ministres sont ici comptés pour rien. On n'y connaît ni le roi ni sa puissance. Et notre sûreté est toute fondée sur nos déférences pour la volonté des commandants. » TEISSIER. Inventaire des Archives historiques de la Chambre du commerce de Marseille, p. 165. La situation reste la même à la fin du XVIII^e siècle. Cf. VOLNEY. Lettres sur l'Égypte, I, p. 195-6.

Le major von Wissmann raconte que pendant son voyage dans l'Afrique équatoriale ayant un jour déroulé devant les Bakubas une pièce d'étoffe rouge, ils poussèrent un cri de terreur, se levèrent en sursaut, couvrirent leurs visages de leurs mains et s'enfuirent à toutes jambes : le rouge qui était pour eux une couleur inconnue leur blessait la vue (1). Burckhardt obtenait un semblable succès d'épouvante quand, à Chendy, le jour du marché, il montrait soudain son visage aux ruraux, non habitués comme les citadins au teint peu coloré des Arabes. Terrifiés ils s'écriaient : « Dieu nous préserve du Diable (2) ».

On cherchait les puissants motifs pour lesquels ces hommes singuliers s'étaient mis en route. On les voyait s'informer de tout, regarder les monuments, écrire ou dessiner, et personne ne les croyait quand ils prétendaient accomplir de si longs voyages par simple curiosité. Les marchands soupçonnaient en eux des concurrents (3) et les agents politiques de tout ordre leur prêtaient les plus noirs desseins. Quand on voyait à Berber un étranger prendre des notes, on disait : il écrit contre le pays (4). On croyait au Darfour que Browne avait été envoyé par le sultan des Anglais pour examiner le pays dans un but politique (5).

D'ailleurs, que l'on considère le sort de quelques-uns

(1) *Meine zweite Durchquerung Äquatorial Afrikas vom Congo zum Zambesi, während der Jahre 1886 und 1887.* Frankfurt an der Oder, 1891.

(2) BURCKHARDT. *Travels*, p. 377.

(3) *Ibidem*, p. 179-180.

(4) *Ibidem*, p. 240 note.

(5) *Ibidem*, p. 349-50.

des intrépides qui se sont aventurés au Soudan avant 1820. Browne est resté trois ans prisonnier au Darfour, il y a été pillé, victime de tentatives d'assassinat. Burckhardt se donnait pour musulman, surveillait ses paroles, ses gestes et ses attitudes, il se faisait humble et s'habillait pauvrement. Et cependant ses compagnons de route lui jouaient les plus méchants tours du monde, et faillirent le faire périr.

On voyageait alors au Soudan avec autant de difficultés qu'aujourd'hui au Maroc, et les ruses employées par Burckhardt pour dissimuler son identité font penser à celles du vicomte de Foucault, accomplissant son admirable « Reconnaissance », pieds nus, déguisé en juif, vivant au milieu de juifs marocains « gens méprisables et répugnants entre tous », et recevant des coups et des pierres (1).

L'assassinat de Lenoir du Roule au Sennar en 1705, preuve manifeste du danger qu'il y avait à s'y risquer, eut de graves conséquences. Auparavant on considérait déjà comme imprudent de s'aventurer dans la vallée du Nil. Pendant que Lenoir du Roule faisait ses préparatifs, il reçut de son ami Le Maire, vice-consul de France à Tripoli, une lettre datée du 13 mai 1704, dans laquelle celui-ci l'engageait à partir de Tripoli, et à gagner le Fezzan puis le Bornou. Le sultan de Bornou accueillera favorablement l'envoyé de France. « Quand vous serez arrivé auprès de luy, vous prendrez des mesures pour passer en

(1) Reconnaissance au Maroc. Paris, 1889.

Éthiopie ». Or il fait valoir, en faveur de l'itinéraire qu'il préconise, l'insécurité des bords du Nil. « Sy vous prenez la résolution de passer par la Haute Égypte, il ne faut mener avec vous que le moins de gens que vous pourrez ; icy il n'importe. Mais sy tout ce qui me revient de votre voyage par l'Abyssinie est véritable, *j'appréhende tout pour votre personne* (1) ».

Quand l'événement eut confirmé d'une manière tragique les prévisions des plus pessimistes, tous les pays du sud furent dorénavant considérés au Caire comme impénétrables.

Après 1708, c'est-à-dire après le départ de Benoit de Maillet, il n'est presque plus jamais question du Sennar ou de l'Éthiopie dans les lettres des consuls, et quand il y est fait une allusion fugitive, c'est toujours dans un esprit de dénigrement. Les projets d'exploration ne rencontrent aucune faveur. Si quelque Français se présente au Caire, et exprime l'intention d'entreprendre un voyage dans le sud, immédiatement M. le Consul, effrayé de sa responsabilité, s'émeut et cherche à décourager l'audacieux.

Le 1^{er} octobre 1716, Paul Lucas arrive au Caire muni des instructions de feu Louis XIV. Le consul Le Maire se déclare prêt à l'aider en tout ce qui dépendra de lui « à la réserve du voyage qu'il a ordre de faire en Éthiopie, où je ne vois que de la dépense pour le Roy, *beaucoup de risques pour sa vie*, aucune espérance de bien pour la

(1) Th. LHUILLIER. Un voyageur officiel envoyé en Éthiopie sous Louis XIV. *Bull. géogr. histor. et descript.*, 1890, p. 309.

religion, ni pour le commerce des sujets de Sa Majesté (1) ».

En août 1753 parut au Caire un certain comte Desneval, qui faisait grand tapage de ses projets et prétendait remonter le Nil jusqu'à Gondar. C'était une sorte d'aventurier qui se donnait comme « vice amiral d'Espagne, contre amiral de Danemark », avait essayé de soustraire par fraude de l'argent aux religieux établis en Terre-Sainte, et sur une invitation vague du consul de Jouvillè, venait d'une manière fort indiscrete « picquer sa table » avec les « deux principaux de sa troupe ».

Ce personnage ne mériterait certainement pas d'être tiré de la foule innombrable des oubliés, si ses beaux projets, qui d'ailleurs échouèrent, n'avaient donné l'occasion au Consul de France de manifester son opinion sur les voyages dans les contrées du Sud. Or, dans le *Mémoire* que de Jouvillè adressa au Ministre de la Marine Rouillé, il insiste avec complaisance sur les difficultés que devait rencontrer Desneval : « Quand il est question de remonter le Nil avec les marchandises du Caire, ils [les marchands, les Gelaps] ne vont que jusques à la première cataracte ; ils font de là un contour très long par terre et se rendent chez eux. Si les naturels du païs auxquels il importerait d'éviter ce chemin par terre en naviguant sur le Nil pouvaient le faire, attendraient-ils que des Francs qui ne connaissent le cours du Nil que par une carte peu juste leur en frayassent la voie ? » Desneval risque sa vie. « On

(1) Le Maire à Messieurs du Conseil de marine, 17 novembre 1716.
Aff. Etr. Le Caire.

l'assassinera persuadé qu'il a des Thrésors, et par un effet de la superstition des Égyptiens, on croira qu'il veut détourner le Nil (1). »

Browne résumait avec justesse l'attitude respective des Européens établis au Caire et des voyageurs, quand il écrivait : « Les Européens qui vivent en Égypte savent qu'on court de grands risques dans ces voyages : et ils s'imaginent que le succès en est inutile et frivole ; aussi ils croient qu'il y a de l'honnêteté à en détourner quiconque veut les entreprendre (2). »

Aussi l'exploration du Soudan Oriental ne fit-elle au XVIII^e siècle que de très médiocres progrès. Entre 1705 et 1770, de Lenoir du Roule à Bruce, aucun Européen ne s'y risque. de 1770 à 1820, trois seulement s'y aventurent : Bruce, Browne, Burckhardt. Assurément les explorations africaines ne sont pas à la mode, mais le mauvais renom du pays, sa réputation d'insécurité contribuèrent certainement aussi à intimider les voyageurs (3).

II. — DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA SÉCURITÉ PAR MEHEMET ALI.

L'établissement et le maintien de la sécurité en Égypte

(1) Mémoire sur ce qui s'est passé à l'arrivée de M. le comte Desneval au Caire, et ce qui a arrêté son projet de voyage à la capitale d'Éthiopie. Annexé à la lettre de de Jouvillé à Rouillé du 5 novembre 1753. Aff. Etr. Le Caire.

(2) BROWNE. Travels, p. 181.

(3) « On ne peut guère même se flatter d'acquérir des connaissances propres à remplir tout à fait notre curiosité. La malheureuse ambassade de M. du Roule, qui périt à Sennar avec toute sa suite, semble ôter tout espoir par le côté de la Nubie, qui serait le plus direct vers l'objet dont il s'agit.

constituent, dit Bowring jugeant d'ensemble l'œuvre de Mehemet Ali, l'un des plus importants résultats de sa politique (1). Cette observation doit être généralisée, car elle est vraie de toutes les contrées où Mehemet Ali domina. Il fit la police dans toutes les provinces de l'empire ottoman qu'il gouverna et réciproquement, dès qu'il évacue un pays, l'insécurité y apparaît. En 1841, le Sultan recouvre le gouvernement direct de l'Hedjaz, et bientôt une grande inquiétude s'éveille chez les marchands qui ne se sentent plus protégés (2). A peine les troupes d'Ibrahim se sont-elles retirées de la Syrie que le vieil antagonisme entre musulmans et chrétiens recommence, et que les premiers se vantent de se payer de tuer des raïas pour une amende de 50 piastres (3).

Mais, au contraire, partout où Mehemet Ali est redouté, on peut voyager en pleine quiétude. « Les étrangers comme les indigènes pouvaient circuler en toute sûreté partout où il [M. Ali] exerçait son pouvoir. Il en était ainsi non seulement dans la vallée du Nil *jusqu'aux frontières les plus reculées du Soudan*, mais encore en Syrie et même en Arabie, pendant qu'il était le maître de ces provinces. Sa justice, toujours rigoureuse à cet égard, n'admettait aucun tempérament (4). »

[Le Bahr el Abiad.] D'ANVILLE. Dissertation sur les Sources du Nil, etc. *Mém. Acad. Inscriptions*, XXVI, p. 62.

(1) Report on Egypt., p. 123.

(2) *Bull. Soc. Géogr.*, 1845. p. 329.

(3) Lettre du consul de Prusse en Syrie, von Wildenbrucks, citée par Puckler Muskau. *Aus Mohammed Ali's Reich.*, I, p. 201.

(4) Comte Benedetti. Mehemet Ali durant ses dernières années. *Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1895, p. 517.

La sécurité régnait donc au Soudan comme ailleurs. Au Kordofan, alors qu'autrefois un indigène, un djellab n'osait s'aventurer seul, mais attendait des compagnons pour voyager en caravane, Pallme traverse le pays dans tous les sens avec un seul serviteur sans être volé ni même molesté (1). Kotschy en fait autant en 1839 (2). Puckler Muskau vient à Khartoum en touriste. La famille Melly, père, mère, fils, fille, fait un voyage d'agrément à Khartoum, en 1850, comme elle serait allée en Italie (3).

Ruppel d'ordinaire si hostile à Mehemet Ali, lui témoigne sa reconnaissance de donner aux voyageurs une parfaite tranquillité d'esprit (4). Les courriers ne risquent pas d'être arrêtés en route. « Qui nous aurait dit, il y a quarante ans, il y a quinze ans seulement, s'écrie Jomard, que des rives du Nil Blanc aux rives de la Seine, on aurait des nouvelles en trente-deux jours, et en cinquante de Fazangoro, c'est-à-dire du 10° de latitude (5)? » Sur les confins du Soudan égyptien les mœurs barbares du désert persistent. La traversée de Debbé à El Obeïd n'est pas exempte de dangers. En 1846 ou 1847 une caravane de 50 nomades Kababich, et de 30 djellabs, conduisant

(1) PALLME. *Travels*, p. 35.

(2) *Peterm. Mitt. Ergänzungsbl.*, II.

(3) *Bull. Soc. Géogr.*, 1854, IV, p. 98. Cf. *Bibliothèque de Genève*, 1852.

(4) Die energische Regierung Mehemet Ali Pascha's... gewährte dem mit wissenschaftlichen Zwecken oder auch dem aus allgemeiner Wissbegierde reisenden Europäer jede erwünschte Begünstigung. *Reisen in Nubien*, p. 2.

(5) MENGIN. *Hist. Mohammed Aly. Supplém.*, p. 481.

150 chameaux, est attaquée près du puits d'El Ouay par des Hababin ou Beni Djerar et massacrée (1). Pendant son voyage dans les mêmes parages, en 1849, d'Escayrac de Lauture est suivi de près par un goum de pillards (2). Mais, au contraire, dès qu'on pénètre dans la zone où domine l'autorité de Mehemet Ali, la confiance chasse l'anxiété, de même qu'une sensation vivifiante de fraîcheur succède à la chaleur accablante, dès qu'on passe du sol brûlant du désert sous l'ombrage des palmiers de l'oasis (3).

Si Mehemet Ali réprimait sans indulgence tout attentat, il se montrait particulièrement impitoyable quand la victime était un Européen.

Personnellement exempt de tout fanatisme comme le prouvèrent son éclectisme dans le choix de ses serviteurs ainsi que sa sévère réprobation de tout acte d'intolérance (4), ayant besoin des Européens, soucieux de les

(1) Voy. un récit de ce massacre, *Bull. Soc. Géogr.*, 1853, V, p. 226. Pendant le séjour de Munzinger à Obeid en 1862, une petite caravane fut pillée par les Riscigat, entre Obeid et Fascher. *Ostafr. Studien*, p. 570.

(2) *Bull. Soc. Géogr.*, 1850, p. 400.

(3) Un voyageur venant du Darfour trouvait en arrivant au Kordofan « une protection puissante et tous les genres de secours ». Renseignements géogr. sur une partie de l'Afrique centrale, etc. *Bull. Soc. Géogr.*, 1849, XI, p. 76.

(4) En 1843, l'Arménien Bogos Bey, qui avait rempli auprès de Mehemet Ali la charge d'un premier ministre, mourut à Alexandrie. Quand on procéda à ses funérailles, le gouverneur Osman Pacha, qui était musulman, s'abstint de lui rendre les honneurs. Mehemet Ali écrivit à Osman Pacha : « Tu es un âne, un barbare et un ture ! L'homme qui t'a élevé et instruit est mort, Bogos Bey est mort et tu ne lui as pas rendu d'honneurs. Mais comme trois jours après le décès, les Arméniens disent une messe, tu iras avec les troupes à l'église arménienne et tu rendras les honneurs militaires usuels à mon fidèle serviteur. » DRUMMOND WOLFF. *Reports on the Administration of Egypt. Blue books Egypt.*, 1887, n° 5, p. 33 note.

attirer dans ses États, il savait que toute crainte de danger les écarterait (1).

Un attentat contre un Européen lui causait une émotion profonde. Pendant que M. Benedetti gérait le consulat de France, un Égyptien, officier de marine, assassina un Français. M. Benedetti se rendit chez le Pacha pour demander justice : « Je le trouvais instruit de ce que je venais lui apprendre. Tous ses traits trahissaient une irritation intense, ses yeux fulguraient, sa parole était courte et vibrante..... Son langage me révéla bientôt qu'il envisageait l'assassinat d'un Européen..... comme une atteinte portée à son autorité et plus encore à son prestige ». Et comme M. Benedetti invoquait l'urgente nécessité de rassurer par une prompte répression la colonie étrangère fort alarmée : « Soyez tranquille, me répondit le pacha, justice sera faite d'un aussi abominable forfait », accompagnant ces paroles d'un regard sombre et d'un geste significatif. En effet le coupable découvert fut non seulement condamné à mort, mais on offrit même à M. Benedetti de choisir pour gibet le balcon de l'hôtel consulaire où le supplicié devait rester suspendu pendant trois jours afin de mieux impressionner la population : étrange proposition, qui fut, comme bien on pense, déclinée par le diplomate français(2).

(1) Il affectionnait beaucoup les Européens notamment les Français, il voulait qu'ils fussent respectés comme il les respectait lui-même. Il fit bâtonner un serviteur, qui par *fanatisme* avait présenté le café de la main gauche à des officiers anglais assis dans son divan. CLOT BEY. *Bull. Soc. Géogr.*, 1832, II, p. 267.

(2) Mehemet Ali durant ses dernières années. *Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1895, p. 515-516.

Au Soudan, comme en Égypte, la situation des Européens se modifia donc profondément (1). On les méprisait, et on les injuriait, désormais on les respecte et on les redoute. Ils étaient contraints de se conformer à certaines règles somptuaires, désormais ils vivent à leur guise, même vêtus à la franque, « costume cependant si abhorré par les Mahométans ».

Bien des fois, quand je parcourais les rues du Caire, de Siout et de Girgeh, ou la plaine verdoyante de Thèbes, sur un âne tout pareil à celui que montaient jadis nos marchands de la « nation française », les plaintes de nos anciens voyageurs et les doléances de nos vieux consuls me sont remontées à la mémoire. Mais j'avais en toute confiance, bien sûr de ne point descendre de l'âne contre mon gré, et de n'avoir point à m'humilier, si d'aventure, je croisais un personnage de marque, « une Puissance » comme on disait naguère en Égypte. Tout naturellement je pensais à la révolution accomplie dans les mœurs par Mehemet Ali, par le grand pacha, qui, mort depuis cinquante ans, continue, sous bien des rapports, à gouverner l'Égypte, de même que du haut de la citadelle, couché dans son tombeau entre terre et ciel, il domine toujours sa ville du Caire.

(1) Avant le soulèvement Mahdiste, il n'y avait pas la moindre hostilité religieuse entre musulmans et chrétiens au Soudan. Les chrétiens prenaient part aux fêtes musulmanes, et les musulmans, le gouverneur et ses fonctionnaires aux fêtes des chrétiens. JUNKER. *Reisen*, I, p. 143.

TROISIÈME PARTIE

LA RECHERCHE DES SOURCES DU NIL

CHAPITRE PREMIER.

La question des sources du Nil vers 1830.

Conquête et exploitation ne constituent pas uniquement l'histoire du Soudan égyptien sous Mehemet Ali.

Il y faut joindre encore les tentatives, qui furent accomplies pour trouver la solution de l'une des questions que les hommes se posèrent, dès qu'ils commencèrent à méditer sur la configuration de la terre : l'origine mystérieuse de ce fleuve auquel l'Égypte est redevable de son existence et de sa fertilité.

En prenant l'initiative des expéditions, envoyées à la découverte des sources du Nil, et en les défrayant, Mehemet Ali donnait satisfaction à l'un des vœux des géographes et même de tous les hommes éclairés de son temps.

Les géographes du ^{xix}^e siècle n'ont considéré les sources du Nil comme découvertes, que du jour où ils ont su d'où venait le plus occidental des deux cours d'eaux, qui

s'unissent au Ras el Khartoum, celui qui est nommé *Bahr el Abiad*, en arabe, et *Fleuve Blanc*, en français. On sait que c'est l'anglais Speke, qui par deux découvertes successives a résolu ce problème : d'abord le 13 août 1858, il aperçut le lac Ukerévé (qu'il nomma Victoria Nyanza), puis en 1860 il vit sortir de la rive septentrionale de ce lac, un fleuve qui se dirige vers le nord, et qui représente le Nil blanc sous sa forme primitive.

On n'ignore pas non plus qu'en 1892 cette découverte a été parachevée par M. Oscar Baumann, qui vit dans le Misosi ya Mouesi le point initial de la Kagéra, tributaire le plus développé du lac Victoria Nyanza et en conséquence point initial du Nil (1).

Mais présentée sous cette forme la « Question des Sources du Nil » ne remonte pas (à l'époque moderne), au delà du milieu du XVIII^e siècle. C'est à d'Anville que revient le mérite de l'avoir ainsi posée dans son mémoire intitulé : *Dissertation sur les sources du Nil, pour prouver qu'on ne les a pas encore découvertes*, et lu devant l'Académie des Inscriptions entre 1752 et 1754 (2).

Au XVII^e siècle, une autre opinion prévalait. On avait oublié les conceptions de Ptolémée et des géographes arabes du moyen âge, qui, le premier faisait jaillir plusieurs sources au pied des Monts de la Lune, de l'écoulement de ces sources formait deux lacs, émettant chacun un fleuve

(1) Dr Oscar BAUMANN. *Durch Massailand zur Nilquelle*. Berlin, in-8, 1894.

(2) Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXVI, p. 46-63.

dont la réunion constituait le Nil ; et les seconds faisaient sortir de ces deux lacs plusieurs fleuves, aboutissant à un troisième lac donnant naissance au Nil. Négligeant ces anciennes opinions, on se conformait aux vues des jésuites portugais et en particulier de Paez, et de Jerome Lobo, qui avaient eu toute facilité pour voyager en Éthiopie de 1600 à 1640 environ (1). Ils prétendaient que le Nil est le cours d'eau qui sort d'Abyssinie, et comme ils en avaient vu l'origine, il fut admis que les sources du Nil étaient découvertes (2).

Telles étaient alors les idées dominantes (3), et en particulier celles du géographe Guillaume Delisle, qui jouissait en son temps d'une grande autorité. Delisle lut le 14 novembre 1708 devant l'Académie des sciences un mémoire intitulé : *Conjectures sur la position de l'Isle de Méroé* (4). Son opinion se manifeste nettement et pour ainsi dire, d'une manière graphique, sur la carte qui accompagne le Mémoire. Le Nil bleu est marqué d'un trait extrêmement

(1) Les jésuites et missionnaires portugais pénétrèrent librement en Éthiopie sous les règnes de Yaqob (1604-5) et de Sousnyos (1605-32), mais sous Fasiladas (1632-65), ils furent expulsés. René BASSET. *Études sur l'histoire d'Éthiopie*, p. 1-2.

(2) « Il leur [aux Pères Jésuites] était réservé d'éclairer ce païs et de nous en donner une pleine et entière connaissance. C'est à eux que *nous sommes redevables de la découverte des sources du Nil que le P. Pays et le P. Lobo ont vues de leurs propres yeux.* » LE GRAND. Préface de la Relation historique d'Abissinie du R. P. Jérôme Lobo, p. x. — Cf. la carte d'Abyssinie, qui accompagne le texte.

(3) Nous disons « dominantes » et non « unanimement adoptées », car sur la carte d'Afrique de Jacob von Meurs (1668), par exemple, les deux lacs de Ptolémée, d'où le Nil s'écoule sont encore représentés.

(4) Mémoires de l'Académie des Sciences, 1708.

curiosité qu'il mettra en usage en enchérissant l'histoire de mils observations sur le cours et l'*origine* du Nil, en sorte que si son voyage ne réussissait pas pour la religion, il ferait toujours honneur par l'autre endroit à la dépense que son voyage aurait cousté (1) ».

De Maillet avait seulement insinué. D'Anville affirme (2). Il ne s'attarde pas à discuter si les sources du fleuve qui sort d'Abyssinie ont été ou n'ont pas été découvertes. Il ne le considère pas comme le Nil, mais seulement comme « une des rivières, qui descendent dans le Nil (3). » A ses yeux, le véritable Nil est un fleuve « dont le cours vient de plus loin vers le couchant » et qu'il nomme Bahr el Abiad ou Rivière blanche.

Pour affirmer son existence, il s'appuie sur le témoignage des anciens, d'Edrisi, d'Aboulfeda et de Benoît de Maillet. Si on lui oppose qu'il est vraiment étrange que les voyageurs européens qui ont gagné l'Abyssinie par la vallée du Nil n'aient pas même mentionné un cours d'eau, à son avis cependant si important, il pare finement l'objection. Leur silence s'explique facilement, dit-il. La route habituelle des caravanes qui vont du Sennar en Égypte et réciproquement ne suit pas toujours fidèlement

(1) Mémoire sur le deissein d'envoyer un ambassadeur en Éthiopie. Aff. Etr. Le Caire, 3 mai 1702.

(2) Il faut d'ailleurs remarquer que d'Anville n'a soutenu ouvertement cette nouvelle opinion qu'entre 1752 et 1754, car d'après la Carte de l'Éthiopie orientale, située sur la mer des Indes entre le cap Guardafui et le cap de Bonne Espérance, datée d'août 1727 et insérée dans la Relation historique d'Abissinie de Jérôme Lobo, il est visible qu'il adhère encore aux idées de Delisle.

(3) Mémoire cité, p. 46.

le Nil. Elle s'en éloigne entre Arbagi et Gherri. Or, c'est précisément entre ces deux points que le fleuve d'Abyssinie et le Bahr el Abiad s'unissent. Il est naturel que ce confluent n'ait point encore été décrit, car « on ne doit pas attendre des voyageurs, dont le motif principal dans leurs courses n'est pas d'enrichir la géographie, et qui considèrent à peine les lieux de leur passage : qu'ils s'inquiètent beaucoup sur ce qui s'en écarte (1). »

Voici donc le raisonnement de d'Anville. Le Bahr el Abiad est le vrai Nil. Or « ses sources sont encore cachées pour nous dans une partie de l'intérieur de l'Afrique plus reculée que celle dont on a récemment acquis quelque connaissance (2). » Donc les sources du Nil sont inconnues.

Telle la question avait été présentée par d'Anville, telle elle resta posée pendant un siècle. Tant qu'on ne sut pas d'où venait le Bahr el Abiad, on considéra qu'on ne connaissait pas les Sources du Nil. James Bruce, il est vrai, essaya de donner le change à l'opinion et de l'entraîner à sa suite sur une fausse piste, en soutenant de nouveau que le véritable Nil sort d'Abyssinie, et que le Bahr el Abiad n'en est qu'un affluent (3). Sur sa carte, il diminue l'importance de celui-ci, le fait courir à côté du fleuve Bleu comme une rivière négligeable et le prolonge peu vers le sud. Comme il laisse complètement dans l'ombre les travaux de ses prédécesseurs portugais, et

(1) Mémoire cité, p. 59-60.

(2) Mémoire cité, p. 46.

(3) « Ce fleuve (le fleuve Blanc), dit-il, *se jette* dans le Nil. » Voyage en Nubie, IV, p. 619.

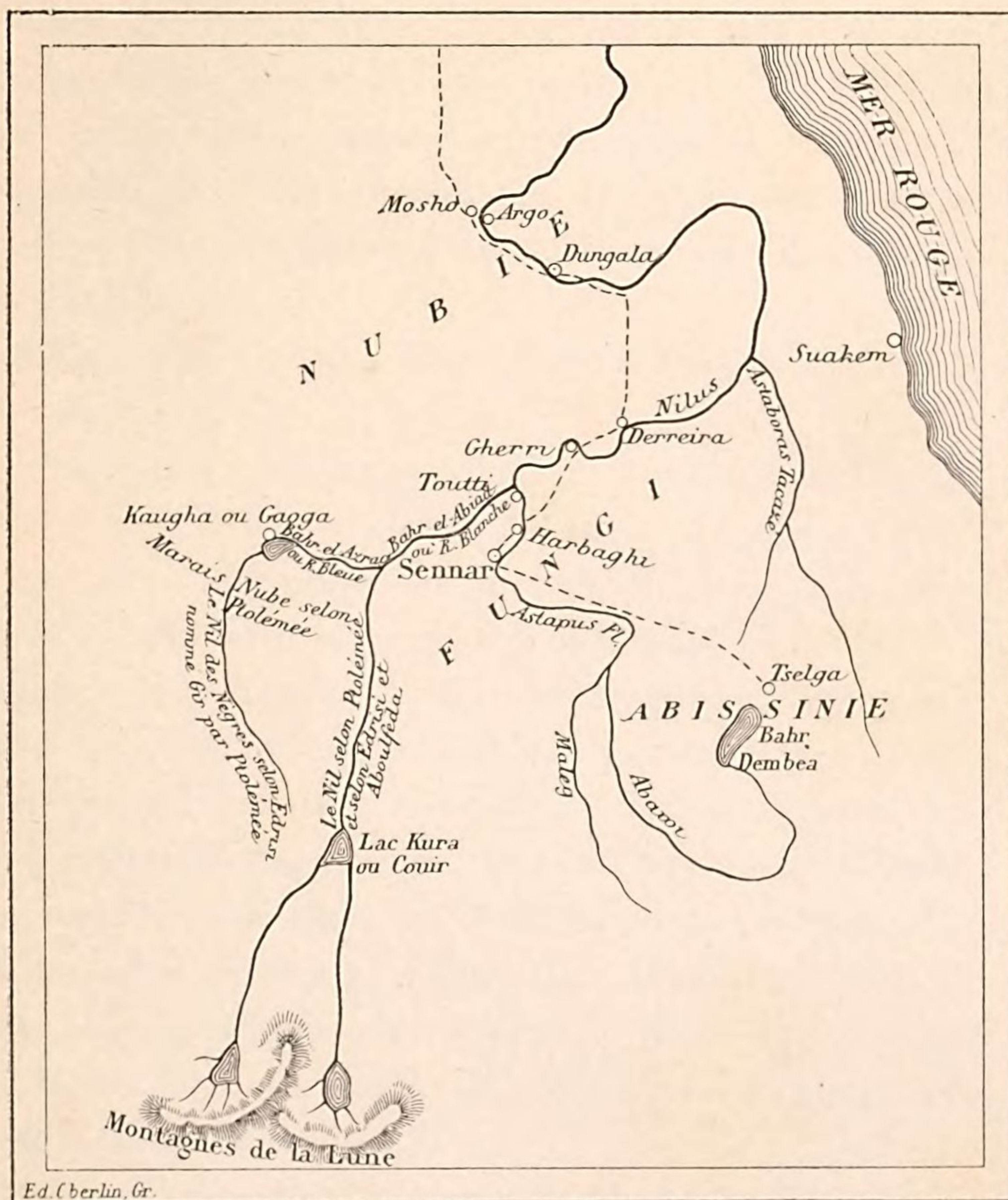


FIG. V. — Les Sources du Nil d'après d'Anville. 1752-54.

On remarquera l'importance donnée par d'Anville à la « Rivière Blanche », qu'il considère comme le vrai Nil.

Cette carte a été dressée d'après celle qui figure dans les *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et belles lettres*, t. XXVI

affecte de se croire le premier européen ayant vu les sources du fleuve Bleu, il se donne avec emphase comme le découvreur des sources du Nil. « Quoique je ne sois qu'un simple particulier, qu'un simple anglais, je triomphais dans mon imagination et des Rois et de leurs armées, et toutes mes réflexions m'énorgueillissaient de plus en plus (1). »

Néanmoins, l'opinion avancée par d'Anville continua à prévaloir.

Seul, parmi les auteurs qui comptent, Burckhardt, jouant sur les mots, déclare que Bruce est autorisé à prétendre avoir découvert les sources du Nil, puisque les Arabes considèrent comme Nil le fleuve qui sort d'Abysinie (2). Mais Burckhardt est égaré ici par cette anglomanie passionnée, qui parfois troublait l'entendement de cet explorateur, d'ordinaire si judicieux. Browne au contraire est si éloigné d'admettre que Bruce ait résolu le problème, que pendant son séjour au Darfour un de ses plus vifs désirs était d'accompagner l'une des expéditions de chasseurs d'esclaves, qui partait pour le sud, dans l'espoir « d'approcher de sa source [du Nil] pour en déterminer la latitude et la direction (3) ».

Cailliaud ne soutient pas moins résolument contre Bruce les idées de d'Anville : « On peut regarder aujourd'hui

(1) *Ibidem*, III, p. 684.

(2) BURCKHARDT. *Travels*, p. 350.

(3) BROWNE. *Travels*, p. xvi. — Sur sa carte (1799), Browne place les Monts de la Lune par 7° 8° lat. N., ce qui s'accorde admirablement avec l'opinion alors dominante qu'il existait une terrasse sud-africaine présentant un front montagneux ininterrompu. SUPAN. *Petermann Mitt.*, 1888, p. 174.

comme certain que les sources vues par Bruce en Abyssinie et qu'il a prises pour les sources du Nil sont, en dernier résultat, celles du fleuve Bleu. Le vrai Nil est le fleuve Blanc, dont le cours très étendu prend, suivant toute probabilité, son origine dans les montagnes de la Lune (1) ». Jomard résumait nettement ce débat quand il écrivait : « Lorsque J. Bruce en 1788 publia son voyage d'Abyssinie, où il donnait le Bahr el Azrag (ou rivière Bleue) comme le vrai Nil, son opinion fut vivement contestée, et depuis elle a été constamment mise en oubli par les cartographes, qui continuaient tous à placer les sources dans le sud-ouest (2). »

Si de 1760 à 1830, la question des sources du Nil préoccupe les savants, si elle fait souvent en particulier le sujet des entretiens des membres de l'Institut d'Égypte, et notamment de son secrétaire perpétuel Fourier (3), néanmoins la curiosité s'attachait de préférence alors à d'autres problèmes géographiques.

La seconde moitié du XVIII^e siècle est l'époque des grands voyages maritimes. Bougainville découvre dans l'Océan Pacifique la *Nouvelle Cythère* (4) et les *Grandes*

(1) Voyage à Meroë, II, p. 199. — Bruce n'était pas soutenu davantage par ses compatriotes : « Cette grande question (les Sources du Nil) reste encore en dépit de Bruce, *in spite of Bruce*, toujours au même point. » W. MARTIN LEAKE. *Journal of the R. Geographical Society*, 1832, p. 25

(2) *Bull. Soc. Géogr.* Paris, 1842, II, p. 370.

(3) *Ibid.*, 1856, II, p. 267-8. — Les membres de l'expédition d'Égypte pensèrent même à entreprendre une exploration : « quelques-uns des voyageurs de l'expédition auraient sans nul doute remonté le fleuve par la branche de l'ouest, si les événements de la guerre l'eussent permis. » JOMARD. *Ibid.*, 1848, X, p. 304.

(4) Taïti.

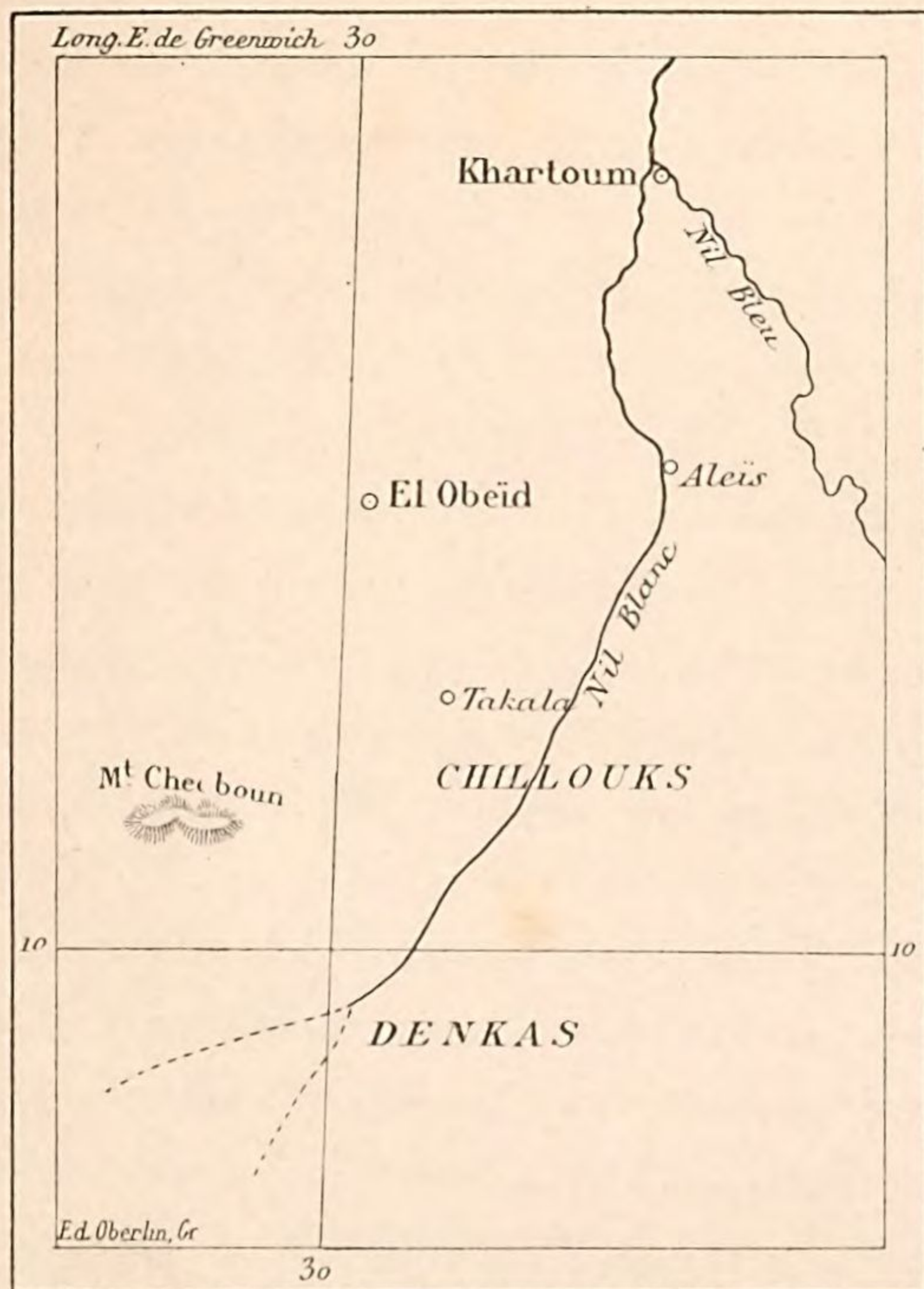


FIG. VI. — État des connaissances sur le Nil blanc en 1832, après les voyages de Hay et Höchst en 1824, celui de Linant de Bellefonds en 1827 et la reconnaissance accomplie par le kachef Ibrahim entre 1828 et 1831.

Cette carte a été dressée d'après celle publiée dans le *Journal of the R. Geographical Society*, 1832.

Cyclades (1). Cook fait le tour de la Nouvelle Zélande, découvre la côte orientale d'Australie, pousse une série de pointes dans les mers Antarctiques, et au nord franchit le détroit de Behring. Lapérouse relève la côte de Mandchourie. L'opinion publique européenne se passionne pour ou contre l'hypothèse du Continent Austral, que l'hydrographe anglais Dalrymple soutient passionnément contre Bougainville et Cook (2).

En 1788, il est vrai, est fondée à Londres *l'Association africaine*, ou plus exactement *The Association for promoting the Discovery of the interior parts of Africa*. Mais les efforts de cette célèbre compagnie eurent surtout pour objet d'éclairer le cours du Niger. Coulait-il vers l'est ou vers l'ouest ? Se confondait-il dans son cours inférieur avec le Sénégal ou avec la Gambie ? Se perdait-il au contraire dans une mer ou dans un marais intérieur ? Communiquait-il avec le Nil ? Telles furent les questions que cherchèrent à résoudre les nombreux missionnaires de *l'Association africaine*, non seulement ceux dont les succès ont perpétué et glorifié la mémoire : Mungo-Park, Tuckey, Oudney, Denham et Clapperton, mais encore ceux qui moins habiles ou moins heureux sont connus seulement des érudits : Hornemann, Ledyard, Lucas, Houghton, Nicholls, Röntgen.

En France on s'intéresse aussi au Niger mais sous une

(1) Nommées Nouvelles Hébrides par Cook.

(2) HAMY. Cook et Dalrymple, dans les *Études historiques et géographiques*, p. 343 et suiv. — A. RAINAUD. *Le Continent austral*, 3^e partie, chap. xv.

forme un peu différente. On cherche moins à en déterminer le cours, qu'à atteindre Tombouctou, la grande ville qui s'élève sur ses bords, et dont le nom exerce une sorte de fascination. Mollien, puis de Beauford ayant échoué l'un en 1818, l'autre en 1824, la *Société de Géographie de Paris* propose en 1826 un prix à celui qui réussira.

Cependant, coup sur coup, deux importants résultats sont acquis. En 1828, René Caillée reparaît à Tanger ayant atteint et visité Tombouctou. En 1830, Richard Lander survivant à son maître Clapperton, descend le Niger depuis Boussa jusqu'au Benin : le Niger débouchait donc bien dans l'Océan Atlantique et l'hypothèse émise dès 1802 par Reichard était confirmée.

Ainsi en 1830, les longues incertitudes, dans lesquelles vivaient les géographes, prennent fin. Or, comme en tout ordre de connaissance, c'est le propre de l'esprit scientifique, à peine la lumière a-t-elle été faite sur un point, de chercher à éclairer d'autres espaces obscurs, la question du Niger étant résolue, tout l'effort va tendre à résoudre celle des sources du Nil.

Supan l'a dit très justement : « En 1830 se ferme une importante période de l'histoire des découvertes africaines, le problème du Niger est résolu dans ses principaux traits. Une nouvelle question, celle de l'origine du Nil, passe au premier plan (1) ».

(1) « Mit dem Jahre 1830 schliesst eine wichtige Periode der afrikanischen Entdeckungsgeschichte ab. Das Nigerproblem ist in seinen Grundzügen gelöst, und ein neues Problem, die Frage nach dem Nilursprunge, tritt in den Vordergrund. » SUPAN. *Peterm. Mitteil.*, 1888, p. 168.

Jamais l'exploration du Soudan Oriental n'avait été entourée de conditions aussi favorables. En Égypte, aux Mamelouks intolérants s'était substitué un souverain « musulman en apparence, mais au fond sans fanatisme, et prompt à reconnaître la supériorité de l'Occident », disposé à « faire régner l'esprit moderne sur cette terre exceptionnelle, qui ne saurait sans un détriment extrême du bien général, appartenir à la barbarie (1) ».

Elle était arrivée l'époque désirée et annoncée par Benoit de Maillet, où la vallée du Nil appartiendrait à une « domination sous laquelle il serait possible de visiter en liberté le pays et de fouiller dans les ruines (2) ».

Les Européens qui débarquaient à Alexandrie étaient non seulement assurés de recevoir un accueil bienveillant de la part de Mehemet Ali, mais encore il leur était possible de s'avancer sans danger à une distance considérable du littoral de la Méditerranée.

Enfin on savait que le problème géographique des sources du Nil avait excité la curiosité des fils du Pacha. Ibrahim, second fils de Mehemet Ali, développa à Cail-liaud, au cours d'une entrevue qu'ils eurent ensemble le 24 octobre 1821, tout un plan de voyage : « Nous

(1) Ernest RENAN. Réponse au discours de réception de M. de Lesseps. Recueil des discours de l'Académie française, 1880-1889, 2^e partie, p. 19.

(2) « Il est comme impossible d'aprofondir sous ce gouvernement les faits d'antiquité que M. de Lisle a marqué dans ses mémoires, et la plupart des éclaircissements qu'ils désire sont sans doute réservés à une autre domination sous laquelle il sera possible de visiter en liberté le pays et de fouiller dans les ruines. » De Maillet à Pontchartrain, 30 novembre 1701. Aff. Etr. Le Caire,

explorions le fleuve blanc sur des barques bien armées et de petits canots en grand nombre qui auraient pu se transporter facilement, au cas où des cataractes auraient entravé la navigation. Cette flottille remontait le fleuve et ses principales branches jusqu'aux sources (1). »

Ismail avait des projets aussi arrêtés que son frère. Le jour où Cailliaud prit congé de lui (le 18 février 1822), il lui parla en ces termes : « Allez en France, lui dit-il, publiez vos matériaux et revenez en Égypte. Comptez bien que mon père ne s'en tiendra pas aux tentatives infructueuses que nous avons faites. Il déploiera des forces moins insignifiantes et je vous conduirai moi-même aux sources du fleuve Blanc (2). »

A la vérité, depuis que le Pacha d'Égypte dominait au Soudan, plusieurs voyages avaient été tentés sur le Nil blanc ou le long de ses rives. En 1824, Hay et Höchst l'avaient remonté à une petite distance au delà du Ras el Khartoum (3). En 1827, Linant de Bellefonds parvint jusqu'à El Aës (4). Entre 1828 et 1831, une reconnaissance encore plus lointaine fut opérée par un Kachef, nommé Ibrahim, qui en dirigeant une razzia traversa le pays des Chilouks, celui des Denkas et s'arrêta en un point où le Nil

(1) CAILLIAUD. Voyage à Meroë, etc., II, p. 325.

(2) CAILLIAUD. Voyage à Meroë, III, p. 65-66.

(3) RUPPEL. Reisen in Nubien, p. 171. — SUPAN. *Peterm. Mitt.*, 1888, p. 174.

(4) Le voyage de Linant avait d'abord été imprimé seulement pour les membres de l'Association africaine de Londres. Le secrétaire, W. Martin Leake, en publia un résumé. *Journal R. Géogr. Soc.*, 1832, p. 171-190.

venait presque de l'ouest. Là, le fleuve était « peu profond, rempli d'îles, de six heures de large : il n'y avait pas de montagnes en vue ». D'après ces détails, il est certain que le Kachef Ibrahim non seulement atteignit le 10° de latitude nord, mais dépassa même quelque peu ce parallèle (1).

Ces voyages constituaient assurément autant de contributions à la connaissance du fleuve Blanc. Mais Linant avouait lui-même n'avoir pas réussi à recueillir de notions nouvelles sur son origine (2).

Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris que Eyries, Delaborde, Jomard, Taylor, Walckenaer aient en 1831 ouvert une souscription publique pour subvenir aux frais d'un voyage dans l'intérieur de l'Afrique et en particulier dans « la région des sources du Nil occidental, contrée où est le nœud des principales difficultés que présente la géographie de l'Afrique centrale ». Ils rédigèrent une circulaire qu'en raison de son intérêt pour l'histoire de l'exploration de l'Afrique et de sa rareté, nous croyons devoir reproduire ici (3).

(1) « The river was then shallow, full of islands, six hours in breadth, and there were no mountains in sight. » W. MARTIN LEAKE. *Journal R. Géogr. Soc.*, 1832, p. 26.

(2) LINANT. *Loc. cit.*, p. 186.

(3) Ce document se trouve dans les notes de d'Arnaud bey, déposées à la Bibliothèque de la Société de Géographie de Paris. Il forme 4 pages in-4° lithographiées. Sur le haut de la première page, on lit *Rarissime, Exempl. unique*, écrit à la main, à l'encre. Il y a aussi une note au crayon, presque effacée, où je crois reconnaître l'écriture de Jomard : « 25.000 f[rancs] ont été accordés par les Ch[ambres], la moitié seulement donnée par le ministre (M. d'Argout) et envoyé à Alexandrie (M. Mimaut). J'ai envoyé les instrumens (2.400 à 3.000 f[rancs]) donné à M. L. Le vice-roi a suspendu le voyage. »

PROJET DE VOYAGE AUX SOURCES DU NIL BLANC ET AUX RIVES
ORIENTALES DU LAC TCHAD.

M. L... (1), voyageur français, ancien officier de marine, connu par ses excursions en Nubie, en Arabie et dans les Oasis, et qui réside en Orient depuis plus de treize années, connaissant le désir manifesté par un grand nombre de personnes d'encourager une entreprise ayant pour but la découverte des sources principales du fleuve appelé *Bahr-El-Abyad* ou le *Nil blanc*, offre de tenter cette entreprise avec le secours des amis des sciences et de la civilisation.

Voici les données et les moyens sur lesquels il fonde l'espoir du succès. Ces données sont extraites d'une lettre qu'il a écrite des bords du Nil, au mois de juillet dernier, à l'un des soussignés.

« M. L... possède beaucoup de matériaux sur tous les pays arrosés par le Nil, depuis son embouchure jusques par les 11° de latitude nord, sur toute la partie entre le Nil et la mer Rouge jusqu'en Abyssinie, sur une grande partie du désert à l'Ouest de l'Égypte, sur le Bahr-el-Abyad, jusque chez les Chilouks, et enfin sur une grande partie de l'Arabie. Il a de nombreuses notes, beaucoup de dessins des antiquités, des sites naturels pour donner l'idée du pays et des costumes, beaucoup de plans et tous les matériaux pour les cartes des pays qu'il a visités.

« Si le gouvernement ne fournissait pas de fonds pour son voyage, il se réjouira de voir plusieurs personnes se réunir dans le but de souscrire pour une telle entreprise. D'après les renseignements qu'il a pris à Taka, à Goos-Regeib, au Gadarif et des Arabes, il existe à l'Orient de l'Atbara, entre Arkecko et le Berber, une peuplade blanche,

(1) LINANT. Note manuscrite.

qui a des usages, des mœurs particulières. Reconnaître ce peuple serait une chose importante. Il connaît beaucoup les arabes Bicharis, Refaah, Allinga, Adindao, etc., et surtout les cheyks de ces tribus, qui lui ont donné beaucoup de marques d'attachement, avec lesquels il a vécu près de six mois, et ces gens lui ont proposé de le conduire sur les lieux. Il ne serait donc pas difficile pour lui d'y pénétrer.

« Il désirerait surtout remonter le Bahr el Abyad aussi loin que possible pour en connaître les sources, pour découvrir les causes de ses crues, et d'où viennent les eaux qui l'alimentent. Il a beaucoup de raisons de croire que ses crues proviennent du débordement des lacs, causé par les pluies et qui se trouvent au Nord de la chaîne des montagnes dans un pays plat, environ par les 10 ou 11° de latitude. Ces lacs sont grands et nombreux.

« Il a déjà remonté le Bahr el Abyad jusques chez les Chilouks par une latitude de 11°30 nord, jusqu'à l'île d'Aba, et il serait allé plus haut sans les circonstances des saisons..... Il a toujours entretenu des liaisons avec les gens du pays, et avant de revenir de Sennar, il a acquis la certitude de pouvoir pénétrer dans tout le pays des Schilouks.

« Étant dans l'île de Sennar, il se rendit à Obout dont le Cheyk a beaucoup de relations avec les Chilouks, et l'engagea par des présents et des politesses à servir son dessein.

« Celui-ci envoya une personne au roi des Chilouks avec ses présents et des lettres de plusieurs personnes distinguées de l'île de Sennar. Plusieurs mois après, étant descendu jusqu'à Abou-Ahmed à cause de la saison des pluies, il reçut la réponse du roi des Chilouks. On l'engageait à aller sans crainte, l'assurant qu'il serait bien reçu et qu'en faisant savoir d'avance quand il viendrait, le roi des Chilouks l'enverrait chercher avec une escorte pour l'accompagner. On voit donc qu'il peut aller facilement chez ce peuple, qui est la terreur des voyageurs, et qui n'est pas sans doute pire que les Bicharis qui avaient la même réputation.

« Le cheyk de Fasuolo, homme qui est réputé savant dans son pays et très puissant dans le Sud de l'île de Sennar, lui est aussi dévoué. Cet homme lui a proposé de l'accompagner depuis son pays jusques par une longitude égale à celle de Wara (ou Ouaro) dans le Dar Bourgo et en suivant toujours le même parallèle que Fasuolo.

« Plusieurs cheyks de tribus errantes, qui dans leurs changements de campements, font des courses immenses, l'ont assuré qu'ils le conduiraient de l'île de Sennâr, en passant au sud des Chilouks et des Dinkas, jusque dans le royaume de Bournou, en passant toujours chez les tribus arabes musulmanes.

« Son but serait de donner tous les renseignements possibles en géographie, de faire des cartes (travail dont il a une grande habitude), des observations pour la latitude, et, le plus souvent possible, pour la longitude, à l'aide de chronomètres ou par des occultations d'étoiles, ou par des éclipses des satellites de Jupiter. Il dessinerait tout ce qui aurait rapport à l'antiquité et à l'état actuel, tout ce qui mériterait l'attention, ainsi que les costumes, et tout ce qui pourrait éclairer sur les mœurs, arts et usages, et les productions des pays. Il ferait en géologie ce qui lui serait possible; il recueillerait des minéraux et ferait des collections en histoire naturelle : c'est ce qu'il a toujours fait dans tous ses voyages précédents.

« Quant aux instruments, il en a beaucoup et d'excellents; mais il lui faut un télescope et un chronomètre de plus, avec quelques autres objets de voyage pour les collections.

« Pour un tel voyage, les dépenses sont assez fortes. Il faut, en passant chez toutes ces tribus arabes, faire des cadeaux aux cheyks; il faut mener plusieurs personnes avec soi, et avoir une barque qui puisse porter les provisions. Il faut aussi acheter des animaux pour porter le bagage.

« M. L..... demande qu'une somme de douze mille francs

par an lui soit assurée afin de remplir toutes ces conditions. »

L.....

La *Société géographique de Paris* ayant accepté dans son assemblée générale du 1^{er} décembre 1826, le don fait par un anonyme de deux sommes de cinq cents francs chacune, destinées à servir de noyau à une souscription, pour un voyage à faire, du Darfour au Borgou et de là au lac Tchad (voir *Bulletin de la Société géographique*, tome 6, page 162 et 169, et les programmes des prix);

Les soussignés, pénétrés comme la *Société géographique* de l'importance d'une découverte telle que celle de la région des sources du Nil occidental, contrée où est le nœud des principales difficultés que présente la géographie de l'Afrique centrale; désirant faire en sorte que la nation française participe à l'honneur et aux avantages qui doivent résulter d'une telle découverte ;

Ont résolu de se réunir pour contribuer à former une association de souscripteurs, ayant pour but d'encourager un voyage aux contrées situées entre la haute Nubie, le lac Tchad et les sources du Nil blanc;

Et, comme ils sont convaincus de l'aptitude de M. L....., ancien officier de la marine royale, tant par la longue expérience qu'il a acquise après un séjour de plus de treize ans sur les rives du Nil, que par ses voyages au Sennar, sur le fleuve blanc, et dans le pays de Taka ;

Ayant pris une connaissance particulière des offres faites par M. L.....;

Ils recommandent aux amis des découvertes le projet conçu par ce voyageur, et ils les invitent à lui fournir les moyens d'accomplir son entreprise.

En conséquence, ils proposent de souscrire pour l'exécution du voyage de M. L..... *aux sources du Nil et au lac Tchad*, voyage calculé pour une durée d'environ dix-huit mois et selon le plan qui va être exposé.

Un voyage de la nature de celui qui est projeté par M. L..... devant être dispendieux et devant donner lieu à des dépenses imprévues, etc., la demande formée par ce voyageur d'une somme de douze mille francs par année paraissant circonscrite dans des limites modérées, ils'agira de réunir une somme de 18,000 francs pour l'exécution du voyage proposé.

Une première partie des fonds sera remise à M. le Consul général de France en Égypte. Le reste sera fourni aux époques marquées par MM. les souscripteurs.

ITINÉRAIRE DU PROJET DE VOYAGE.

1° De Dongola à Cobbé, chef-lieu du Royaume de Darfour ;

2° De Cobbé à Ouaro, Royaume de Bargou (ou droit de Dongola à Ouaro) ;

3° D'Ouaro aux lieux où l'on place le lac fittri et le Waday ;

4° Du Waday au pays de Kanem, et à la rive occidentale du lac Tchad (à Tangalia) ;

5° De Tangalia au pays de Begharmi ;

6° Retour par l'Orient ;

Aller de Begharmi (par le Dar Kulla), au plateau ou à l'un des étages de la chaîne qui porte le nom de Gebel Koumri ou bien aux lacs décrits par Ptolémée et les auteurs arabes ;

7° De Gebel Koumry à Fazoql ;

8° De fazoql, à travers la presqu'île de Meroé, à l'Atbara et au pays de Taka ;

9° De Taka à Syène, tant le long de la mer Rouge que par le désert visité par Bruce et Burckhardt.

(N.-B.). — Il sera formé une série de questions dont les éléments sont à puiser dans les relations de Browne, Burckhardt, Cailliaud et Ruppel.

Les personnes qui seront dans l'intention de souscrire

pour le voyage aux sources du Nil blanc sont invitées à s'adresser à M. Patinot, Banquier à Paris, quai de l'Ecole, n° 2.

Paris, 14 novembre 1831.

J.-B. EYRIÈS, AL. DELABORDE, JOMARD,
B. TAYLOR, WALCKENAER.

Ont souscrit pour le voyage aux sources du Nil blanc :

S. M. LOUIS-PHILIPPE.

La Reine (1).

Le duc d'Orléans (1).

Un anonyme. 1.000

Un anonyme. 250

M. D..... 300

Le monde officiel s'intéressa à ce voyage. Le roi Louis-Philippe, la reine Marie Amélie, le duc d'Orléans, M^{me} Adelaïde, sœur du roi, M. Benjamin Delessert souscrivirent (2). Les Chambres votèrent un crédit de 20,000 ou 25,000 francs (3). Linant de Bellefonds, l'explorateur désigné, reçut un à-compte de 3,000 francs, un télescope

(1) Note manuscrite.

(2) Souscription au Voyage aux Sources du Nil. S/C^{te} chez M^e Patinot, notaire :

1832.	Février	6.	Reçu de M ^{me} Adelaïde.	1.000	»
		17.	— de M. le Duc d'Orléans.	200	»
	Mars	6.	— de M. le duc d'Orléans.	.800	»
		20.	— de M. Benjamin Delessert.	300	»
	Avril	24.	— de la Reine.	1.000	»
	Octob.	1.	— du Roi.	1.000	»
		31.	— au Trésor (moins le timbre du bon).	299	65
				4.599 65	

Bibliothèque de la Société de Géographie.

(3) 20,000 francs d'après le *Bull. Soc. Géogr.*, 1833, I, p. 115. — 25,000 francs d'après la note de Jomard reproduite ci-dessus.

et un chronomètre. Le voyage, qui paraissait entouré de tant de chances de succès n'eut cependant pas lieu.

En 1838, Jomard demanda quelques informations sur cette affaire au Consulat général de France à Alexandrie. Linant fit dire qu'il n'avait plus l'argent qu'on lui avait remis, mais qu'il proposait, en manière de remboursement, d'abandonner à la commission ses droits d'auteur sur un ouvrage intitulé : *Relation d'un voyage au pays des Bicharis ou l'Etbaye* (1).

Nous ignorons la cause de l'échec de cette entreprise. Sur la note, reproduite ci-dessus et que nous attribuons à Jomard, on lit simplement ces mots : « Le vice-roi a suspendu le voyage. »

Aussi, en prenant l'initiative d'envoyer lui-même des expéditions à la découverte des sources du Nil blanc, Mehemet Ali donnait-il satisfaction à l'un des vœux du monde savant (2).

Nous ne savons pas les motifs de sa décision (3). Rien ne prouve qu'il ait espéré découvrir enfin dans l'extrême sud ces riches gisements aurifères que ni le Sennar ni le

(1) Lettre de A. Linant au Consul de France au Caire, transmise par ce dernier au Consul général à Alexandrie. 17 moharrem 1254. Bibl. Soc. Géogr.

(2) It seems... that it might... be in the power of the vice roy of Egypt to arrive at the mysterious sources, or to escort an European mission thither, if a motive sufficiently powerful should ever prompt him to assist in the attempt. W. MARTIN LEAKE. *Journal of the R. Geogr. Soc.*, 1832, p. 26-27.

(3) Les motifs donnés par HASSENSTEIN (*Peterm. Mitt. Erg band II*, p. 28) ne reposent sur aucune preuve.

Fazoql ne lui avaient livrés, qu'il ait espéré, comme dit Werne, conquérir la toison d'or (1).

D'autre part c'est complètement méconnaître le caractère essentiellement utilitaire de Mehemet Ali, que de le supposer sensible à l'opinion des corps savants de l'Europe à son égard (2) et d'avancer qu'il désirait « glorifier son règne en résolvant l'une des plus anciennes énigmes géographiques (3). » Il n'est pas non plus exact de prétendre que son voyage de 1838-39 à Khartoum et la vue des flots du Nil blanc aient influé sur sa décision puisqu'il avait donné ses ordres avant son départ du Caire (4). Les armements de ces expéditions successives paraissent plutôt avoir résulté d'une série de caprices.

En 1839, il ordonne l'envoi d'une première expédition, puis celui d'une seconde en 1840. Cette dernière quitte donc Khartoum, mais dix jours après son départ, voilà que des ordres arrivent du Caire « pour que les choses en restent là (5). » Tout semble fini. Cependant une troi-

(1) Expedition zur Entdeckung, etc., p. 9-10.

(2) LEJEAN. *Rev. Deux-Mondes*, 15 février 1862, p. 873.

(3) « Durch die Loesung eines der ältesten geographischen Rätsel den Ruhm seiner Regierung zu erhöhen. » SUPAN. *Peterm. Mitt.*, 1888, p. 175. — Une note insérée dans les *Petermann's Mittheilungen*, 1857, p. 110, confirme notre opinion : Mehemet Ali ne tenait pas à publier la carte dressée par d'Arnaud, qui aurait répandu la connaissance des résultats des voyages accomplis sur le Haut-Nil. Il ne désirait pas *eine allgemeine Kenntniss und Veröffentlichung*. Cette note, très curieuse, n'est pas signée, mais nous sommes très porté à croire qu'elle est de Petermann lui-même.

(4) THIBAUT. *Journal*, p. 7.

(5) « Le pacha [Achmed, gouverneur du Soudan], nous instruit que dix jours après notre départ avec l'expédition du fleuve blanc, il était arrivé

sième expédition est armée en septembre 1841. Et plus tard, jusqu'au jour où l'affaiblissement de son intelligence obligea Mehemet Ali à abandonner le pouvoir à Ibrahim, son fils, il continuait à entretenir spontanément de temps à autre ses familiers de la reprise du voyage sur le Haut Nil. Toujours est-il que ces expéditions ont eu lieu, que leurs chefs ont rapporté un certain nombre de notions nouvelles sur les pays traversés, et que la diffusion de ces renseignements géographiques a eu certaines conséquences économiques et politiques.

Nous tenterons de le montrer dans les chapitres qui suivent.

l'ordre pour que les choses en restent là et de retourner au Caire avec mes barques. » D'ARNAUD. *Journal de route*, II, 12 mai 1841.

H. Afr.

5701 u

CHAPITRE II.

Les trois expéditions Égyptiennes sur le Haut Nil.

Trois expéditions furent successivement armées à Khar-toum avec mission de découvrir les sources du Nil. La première partit le 16 novembre 1839 et revint le 30 mars 1840, la deuxième s'accomplit du 23 novembre 1840 au 18 août 1841 : la troisième du 27 septembre 1841 au 6 mars 1842.

I. — DES RÉCITS DES EXPÉDITIONS.

Nous possédons deux récits de la première expédition. L'un d'eux émane du Bimbachi (1) Selim (2) l'un des officiers égyptiens, qui la commandèrent. Werne et d'Arnaud qui virent Selim à l'œuvre pendant la seconde expédition, à laquelle il prit également part, vantent le premier

(1) Grade correspondant à celui de chef de bataillon.

(2) Premier voyage à la recherche des Sources du Nil Blanc, ordonné par Mohammed Aly, vice-roi d'Égypte. 1839-40. *Bull. Soc. Géogr.*, 1842, XVIII, p. 5, 81, 161.

ses qualités professionnelles d'officier de marine (1), le second son zèle à recueillir des observations (2).

Le récit de son voyage contient beaucoup de renseignements, dont les explorations ultérieures ont confirmé la justesse. Mais si Selim était un observateur consciencieux, il restait un officier égyptien. De là dans sa relation certaines erreurs voulues; c'est ainsi que les rapports entre Égyptiens et indigènes ont eu réellement un caractère tout différent de celui qu'il leur prête.

L'auteur de la seconde relation est le français Thibaut. Etabli depuis longtemps au Soudan, pour y commercer, ses affaires l'avaient entraîné sur le Nil blanc jusque chez les Chillouks. Mehemet Ali profitant de ses connaissances l'adjoignit aux officiers de l'expédition. Son récit (3) est bien un peu décousu, mais il a le grand mérite d'avoir été écrit par un homme relativement indépendant. Si Thibaut procède parfois par allusion, et s'il garde certaines réticences, il est néanmoins beaucoup plus explicite que Selim.

La seconde expédition nous est également connue par des documents de deux origines différentes. L'un est le journal de voyage du Prussien Ferdinand Werne, publié à

(1) « Ich muss ihm das Zeugniß eines praktischen Schiffscapitän geben. » *Feldzug von Sennar*, p. 64.

(2) « Selim Bimbachi est celui qui me vient le plus en aide. Il y met toute la bonne volonté possible. » *Journal*, II, f^o 119.

(3) *Expédition à la recherche des Sources du Nil (1839-1840)*. *Journal* de M. Thibaut, publié par les soins de M. le comte d'Escayrac de Lauture. Paris, in-8, 1856. — Cette brochure est précédée d'une courte préface de Malte Brun, qui contient beaucoup d'erreurs.

Berlin en 1848 sous le titre de : *Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*. L'autre série de documents est constituée par les lettres et les journaux du Français d'Arnaud, partiellement publiés, partiellement inédits.

Ferdinand Werne était arrivé au Soudan en compagnie de son frère Joseph, médecin au service du pacha d'Égypte. Il accompagna Achmed Pacha dans la campagne du Taka (1). Mais comme tous les voyageurs de cette époque, il était hanté par la question des sources du Nil. Il éprouva une grosse déception, lorsqu'il se vit empêché par l'état de sa santé de participer à la première expédition. Aussi, dès qu'il connut les préparatifs de la seconde, demanda-t-il à Mehemet Ali l'autorisation de s'y joindre ; il l'obtint.

Esprit acerbe et malveillant, Werne recueille avec avidité les plus méchants bruits sur tous les personnages qui l'entourent (2). Il est animé en particulier d'une haine violente contre les Français ; il s'est plu à décrier tous ceux avec qui il s'est trouvé en rapport au Soudan (3). Venu en Afrique, comme naguère il était allé en Grèce, lors de la guerre d'indépendance, par esprit d'aventure (4), il man-

(1) Voyez plus haut, p. 109.

(2) Il reconnaît lui-même qu'il se laisse emporter et en accuse le climat : « Das hiesige Klima ruft eine Leidenschaftlichkeit hervor, die man sich in der Folge bei ruhiger Ueberlegung kaum erklären kann. » *Feldzug von Sennar*, p. 67. — Il est singulier que se rendant compte de ses exagérations, il ne les ait pas biffées de son manuscrit, au lieu de les déplorer, mais de les maintenir.

(3) *Expedition zur Entdeckung*, p. 75. Seul Sabatier est épargné, mais c'est parce que, ayant vécu au Texas, il peut passer plutôt pour Américain que pour Français. *Ibidem*, p. 67.

(4) *Expedition zur Entdeckung*, p. 164.

quait d'instruction et Karl Ritter n'avait qu'une confiance limitée dans ses renseignements géographiques. Toutefois ses descriptions sont colorées et vivantes, et Oscar Peschel a loué avec raison l'intérêt de son voyage sur le Nil blanc (1).

Entre Werne et d'Arnaud aucune intimité : ils firent le voyage chacun sur une dahabié différente, et conservèrent toujours des rapports strictement officiels. Ils dédaignaient réciproquement leurs travaux. D'Arnaud écrivait avec désinvolture. Werne « était le frère du médecin (2) du gouverneur (3) du Sennaar qui avait demandé à faire le voyage avec nous, ce qui lui fut accordé, c'est un avocat allemand, qui s'occupait de la chasse et prenait de temps à autres *quelques notes*..... Il a beaucoup contribué à détourner M. Sabatier de son travail (4) ».

Or d'Arnaud est injuste en qualifiant de « quelques notes » le compact volume : *Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*. La sécheresse est un reproche qu'assurément Werne ne mérite pas.

Mais, réciproquement, Werne émet une affirmation calomnieuse, en disant : « Quant aux Français naturellement ils ne font rien. Arnaud n'a pas envie d'aller plus loin dans le sud. Ils ferment leurs fenêtres pour ne rien voir de cette contrée triste et monotone. Des recueils

(1) Geschichte der Erdkunde, p. 533.

(2) Joseph Werne.

(3) Achmed Pacha.

(4) D'Arnaud à Jomard. Le Caire, 16 mars 1847. *Bibl. Soc. géogr.*

d'anecdotes et des journaux amusants remplissent leurs silences (1). »

D'Arnaud cependant regardait et notait avec soin. Assurément, on ne saurait le comparer à tel explorateur célèbre, à Wilhelm Junker par exemple, dont les carnets de route sont, comme l'on sait, des modèles de précision (2), mais Werne l'accuse faussement d'indifférence.

Si cette absence de cordialité a certainement enlevé au voyage de Werne et d'Arnaud une part de son agrément, elle présente une garantie pour l'historien et le géographe. Non seulement les deux explorateurs ont travaillé chacun à part, mais il est même vraisemblable qu'il n'y a eu entre eux aucun échange d'impression. Ils se complètent et se contrôlent donc réciproquement.

Il n'existe pour le troisième voyage qu'une sorte d'information : les notes de d'Arnaud. Aucun fragment n'en a encore été publié. Ainsi s'explique que cette troisième expédition ait été ignorée et qu'un géographe aussi rigoureusement informé d'habitude que M. Alexandre Supan ait commis l'erreur d'avancer que deux expéditions seulement avaient été envoyées sur le Nil blanc (3).

L'intérêt que les travaux de d'Arnaud présente pour la

(1) Expedition zur Entdeckung, p. 137.

(2) Wilhelm JUNKER. Reisen in Zentral Afrika. Wissenschaftliche Ergebnisse. *Peterm. Mitteil. Ergänzungsheft*, n° 92-93.

(3) « Zwei Expeditionen wurden ausgerüstet. » SUPAN. *Peterm. Mitt.*, 1888 p. 175.

deuxième et la troisième expédition égyptienne à la recherche des sources du Nil oblige à en indiquer rapidement la nature et le caractère.

D'Arnaud était en correspondance avec Jomard, membre de l'Institut qui, ayant eu la bonne fortune de faire partie de la brigade scientifique emmenée par Bonaparte en 1798, ne cessa pendant le cours de sa longue carrière (1) de s'intéresser à l'Afrique en général et à l'Égypte en particulier. Dans les lettres que lui adressait d'Arnaud (2), Jomard découpait les passages ayant un caractère scientifique et les insérait dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris* (3).

Mais en outre d'Arnaud a laissé toute une série de documents non publiés.

A. — Trois cahiers in-folio cartonnés portant les titres suivants :

Journal de route de la 2^e expédition envoyée à la recherche des sources du Nil, par J.-P. d'Arnaud, chef de l'Expéd^{on}, 1840-1841. 1.

Journal de route en retournant du 4^o42' à la pointe de l'île du Sennar, 2^e expédition, 1841. 2.

Journal de route de la 3^e Expéd^{on} à la recherche des sources du Nil, 1841-42. 27 7^{bre} 41 au 7 mars 42. 3.

B. — Cahiers in-folio brochés portant les titres suivants :

(1) Jomard est mort en 1864.

(2) Les originaux ou les copies de certaines de ces lettres sont déposées à la Bibliothèque de la Société de Géographie.

(3) *Bull. Soc. Géogr.* : XVIII, 1842, p. 376. — XIX, 1843, p. 89, p. 444. — II, 1844, p. 195. — XII, 1856, p. 302.

Description des entrevues que nous avons eues avec les indigènes pendant notre Expédition sur le fleuve Blanc.

Observations astronomiques.

Cartes provisoires.

Profils en travers du fleuve Blanc (1).

Tel était l'intérêt excité par les voyages de d'Arnaud qu'en 1843, la *Société de géographie* lui décerna sa grande médaille d'or. Mis en goût par les extraits de sa correspondance le monde savant attendit avec impatience l'exposé détaillé de ses explorations. Il attendit toujours.

D'Arnaud était cependant sollicité de toutes parts de publier son ouvrage. Jomard l'en pressait vivement. En 1847 la Société royale de géographie de Londres cherche à lui acheter ses documents (2). En 1861, Auguste Petermann, le directeur du recueil récemment fondé mais déjà célèbre des *Mitteilungen* de Gotha demande à d'Arnaud communication de sa carte du Bahr el Abiad, document qui lui serait précieux, car il s'occupe alors de dresser sa

(1) Ces documents sont à la Bibliothèque de la Société de Géographie. En revenant, d'Arnaud fit naufrage le 24 août 1842, dans la 4^e cataracte du Nil. Ses caisses restèrent huit heures dans l'eau. Malgré sa précaution d'user d'encre de Chine, les caractères furent un peu effacés à la suite de cette immersion. Sa mauvaise écriture contribue aussi à rendre la lecture de certains passages un peu pénible. — D'Arnaud avait aussi rassemblé des objets d'histoire naturelle, qu'il destinait au Museum de Paris. Mais le consul de France au Caire envoya ces objets au Louvre, où ils sont encore exposés. (Renseignement oral de M. Hamy, membre de l'Institut.)

(2) « Linant Bey m'a dit hier soir qu'il y a quelques jours un Anglais est venu chez lui de la part de la Société de Géographie de Londres pour s'informer où j'étais à l'effet de me demander si je voulais lui vendre mes journaux de voyages. » D'Arnaud à Jomard, 16 mars 1847. *Bibl. Soc. Géogr.*

grande carte de l'intérieur de l'Afrique (1). En 1865, Malte Brun, secrétaire général de la *Société de géographie de Paris* se fait l'écho des regrets que causent les lenteurs de d'Arnaud et propose ses services pour la publication de la carte (2).

Cependant d'Arnaud résistait, mais trouvait toujours des prétextes pour justifier ses délais. Il se plaint à Jomard d'être accablé d'occupations. « Il suffirait de l'énumération des travaux que j'ai exécutés en Égypte ou en Nubie et de ceux que je fais faire actuellement pour convaincre les plus incrédules que tout mon temps est employé par ces derniers. La pénurie d'ingénieurs qui connaissent le pays comme les travaux que l'on exécute de toutes parts expliquent assez tout le parti que l'on a besoin de tirer de ces derniers (3) ».

Il repoussait énergiquement les avances des savants étrangers et répondait patriotiquement à Petermann, « que la carte était destinée à la *Société de géographie de France*, qui lui avait donné sa grande médaille (4). »

Aussi d'Arnaud eut-il trente ans durant parmi les géographes une position singulière : il était célèbre et presque

(1) Petermann à d'Arnaud, 23 mai 1861. *Bibl. Soc. Géogr.*

(2) Malte Brun à d'Arnaud, 20 mars 1865. *Bibl. Soc. Géogr.*

(3) D'Arnaud à Jomard, 20 septembre 1846. — Autre lettre du 16 mars 1847 : « J'avais commencé avant l'envoi que je vous ai fait de mes journaux un résumé de mon voyage, qui en est resté aux premières pages ; un pareil travail demande à être fait à tête reposée, mais pour moi l'occasion ne s'est pas encore présentée ici ; il y a 14 ans que je n'ai vu mes parents et je n'ai pu trouver encore un moment favorable pour obtenir un congé. » *Bibl. Soc. Géogr.*

(4) D'Arnaud à Petermann, 19 juin 1861. *Bibl. Soc. Géogr.*

inédit. On savait qu'il avait accompli de belles explorations, mais les plus érudits auraient été incapables de les exposer en détail.

En 1880, cependant il parut décidé à sortir de sa réserve. D'après ses croquis il dressa une grande carte du Bahr el Abiad en 6 feuilles et la présenta à la *Société de géographie* dans la séance du 8 décembre (1). Mais il s'en tint là et mourut en 1884 (2) sans avoir parachevé son œuvre (3).

D'Arnaud n'avait l'esprit ni très étendu, ni très cultivé ; il possédait seulement une certaine instruction mathématique mais il était surtout, et dans l'espèce c'est ce qui importe, un observateur consciencieux.

Pendant ses deux voyages il a, chaque jour et souvent plusieurs fois par jour, fait des observations barométriques, thermométriques, noté l'état du ciel et la direction du vent. Il a cherché à se rendre compte de la largeur du Nil, de la vitesse du courant et dressé 21 coupes du fleuve (4). Ses observations de latitude et de longitude se

(1) Cette carte est à la Bibliothèque de la Société de Géographie. Elle est divisée en 6 feuilles : 4 feuilles de détail, 1 feuille d'ensemble, 1 feuille de profil du Nil. Sur la carte d'ensemble, on lit : Carte du Bahr el Abiad, d'après les travaux de l'expédition envoyée à la recherche des Sources du Nil Blanc, par Mohammed Aly, vice-roi d'Égypte, dressée par l'ingénieur d'Arnaud Binbachi (chef de bataillon), chef scientifique de l'expédition, d'après sa carte de route en 10 feuilles, ses itinéraires, ses observations astronomiques, etc., etc. 1840-1841-1842.

(2) Voir Henry DUVEYRIER. Arnaud bey (notice nécrologique). *Revue d'Ethnographie*, 1885, p. 366-7.

(3) C'est à l'obligeance de M. Hamy, membre de l'Institut et président de la Commission centrale de la Société de Géographie en 1896, que je dois d'avoir été mis sur la trace de ces documents.

(4) A chaque période de vingt-quatre heures est réservé un feuillet, de

sont élevées à 107, soit 74 observations de latitude et 33 distances lunaires (1).

Quant aux observations relatives aux incidents du voyage, aux rapports des Égyptiens et des indigènes, aux mœurs des populations découvertes pendant les explorations, elles sont brèves. Rarement d'Arnaud se laisse aller à un développement. Il nomme lui-même ses journaux : une table de faits. Il dit encore : « ce ne sont que des notes pour fixer la mémoire du voyageur (2) ». Ces notes ont le grand mérite de n'avoir point été arrangées. De même une photographie sortie des mains d'un amateur sans pratique, représente les objets avec beaucoup plus de fidélité, que l'épreuve retouchée par un habile professionnel.

Jamais le livre que d'Arnaud projeta pendant quarante ans n'aurait donné une impression aussi vive de la réalité que ces lignes qu'il jetait sur son journal, à mesure que sa dahabié filait entre les deux rives du Nil.

II. — PREMIÈRE EXPÉDITION.

La première expédition partit de Khartoum, le 16 no-

midi à midi pendant le voyage de 1840-41, de minuit à minuit pendant celui de 1841-42.

(1) Lettre du colonel Corabœuf à Jomard, 28 janvier 1847. *Bibl. Soc. Géogr.* — Sur la demande de Jomard, M. Radau a calculé quelques-unes des observations de d'Arnaud. Les longitudes sont absolument fautives ; d'Arnaud a employé une mauvaise méthode. Les latitudes sont meilleures. Renseignement oral de M. Radau, Membre de l'Institut.

(2) D'Arnaud à Jomard, 16 mars 1847. *Bibl. Soc. Géogr.*

vembre 1839. La flottille se composait d'après Thibaut, de huit dahabiés armées chacune de deux pièces de canon, de deux caïasses et de quinze canots (1). Elle emportait des munitions de guerre et des vivres pour huit mois. L'expédition était commandée par deux officiers égyptiens, le Bimbachi Selim, et le cachef Soliman, ami du gouverneur du Soudan Achmed Pacha. Un seul européen, Thibaut, y participait (2). Outre les équipages un corps de troupes fut embarqué : 400 hommes d'après Thibaut (3), 800 selon d'Arnaud (4).

Les Égyptiens se dirigèrent vers le sud jusqu'au 26 janvier 1840.

Ils arrivèrent alors en un point où ils virent le Nil se bifurquer. Dans le bras qui venait directement du sud, l'eau était profonde, le courant très rapide, mais les berges si rapprochées que les dahabiés ne pouvaient pas y manœuvrer. On tenta alors d'avancer dans l'autre bras qui venait de l'est. Il était large et coulait lentement, mais contenait si peu d'eau que les dahabiés talonnaient à

(1) Journal, p. 11. — Quatorze dahabiés ou barques, d'après d'Arnaud, Carte du Bahr el Abiad, note. Sur son Journal, d'Arnaud a dessiné ces dahabiés, elles sont semblables à celles qui actuellement, en Égypte, naviguent sur le Nil. Ce sont de longues barques, dont l'avant est non ponté et l'arrière surmonté d'un rouf. Un grand mât se dresse à l'avant et un petit à l'arrière. Tous deux sont munis de voiles latines.

(2) WERNE. Feldzug von Sennar, p. 64. — THIBAUT. Journal, *passim*. — Un Suisse, au service de Mehemet Ali, et qu'on nommait Hamet capitan, était venu d'Alexandrie pour prendre part à l'expédition. Il mourut au Soudan, le 29 avril 1839. Id. *Ibid.*, p. 10.

(3) Journal, p. 11.

(4) Carte du Bahr el Abiad, note.

tout instant. Les officiers se réunirent en conseil et décidèrent de redescendre à Khartoum (1).

Thibaut estimait que l'expédition s'était avancée jusqu'au 6° 33 de lat. N. (2). En réalité, le point extrême qu'elle atteignit et qu'il est très aisé de reconnaître sur la carte de d'Arnaud est situé par 6° 10' lat. N.

Au retour, l'expédition pénétra dans le Sobat (16 février-6 mars). Elle s'avança aussi loin que possible, jusqu'à un point où le manque d'eau et l'abondance des bancs d'huîtres empêchaient toute navigation (3). Elle revint à Khartoum le 30 mars 1840.

Les Égyptiens eurent avec les indigènes de fréquents engagements. Thibaut prête à Mehemet Ali une allocution qu'il aurait prononcée devant les officiers de l'expédition réunis, avant leur départ, dans le divan de Khartoum. Il recommandait la douceur, voulait qu'on fît des présents dignes de lui, de façon à gagner ces peuples sauvages, et repoussait toute idée de conquête (4). En fait, les coups de feu partis du bord des dahabiés balayèrent fréquemment les rives du Nil, et quand, au retour, on passa une revue des munitions, on constata que près de huit mille cartouches avaient été brûlées (5).

Les peuples du Haut Nil (6) se montrèrent toujours

(1) THIBAUT. Journal, p. 81.

(2) *Ibid.*, p. 81.

(3) *Ibid.*, p. 86-92.

(4) Journal, p. 8.

(5) *Ibid.*, p. 100.

(6) Nous réservons l'expression de « Haut-Nil », à la section du Nil Blanc, qui s'étend entre le lac Albert et le 10° de lat. N., confluent du

très accueillants. Ils apportaient aux Égyptiens des bœufs et des moutons en telle quantité que fréquemment ceux-ci avaient surabondance de vivres (1). Ils chantaient, dansaient, levaient les bras au ciel (2). Thibaut conclut de ces signes que ces peuples des bords du Haut Nil considéraient les Égyptiens comme des « envoyés des dieux ». Thibaut n'entendait pas leur langage; il est donc difficile de dire si ces démonstrations reposaient sur quelque idée d'ordre religieux. Mais il est certain que jamais les indigènes n'attaquèrent l'expédition, et qu'au contraire ils furent très prévenants.

Les Égyptiens cependant firent le coup de feu à tout propos et sous le moindre prétexte. Un jour, c'est parce qu'ils croient qu'on leur apporte une chèvre empoisonnée (3), un autre, parce qu'ils supposent qu'on ne veut pas les laisser passer. Le Bimbachi Selim essayait de s'opposer à ces actes de violences, mais le kachef Soliman s'y complaisait. « Il faut semer la terreur, disait-il à Thibaut, la route que nous parcourons sera ensuite plus facile (4). » Chez les Keques, les Égyptiens pillèrent des

Sobat. Pendant l'expédition anglo-égyptienne de Dongola (1896), cette expression a été appliquée par la presse politique à la section du Nil comprise entre Dongola et Ouady Halfa. C'est là évidemment un contre-sens de nomenclature géographique.

(1) THIBAUT. Journal, p. 58-60.

(2) Id. *Ibid.*, p. 47.

(3) THIBAUT. Journal, p. 48. — « C'est ici encore un lieu de prouesses du kachef dans la première expédition. Ils tuèrent à coups de fusils les naturels qui leur chantaient des supplications. » Pays des Kèques. D'ARNAUD. Journal, 27 décembre 1840.

(4) Journal, p. 55. — « Suleiman kachef s'amusait à tirer sur les naturels

villages et s'emparèrent des misérables ressources des indigènes : viande de crocodile et poisson sec. Ils firent du feu avec les pirogues (1).

Ils enlevèrent aussi quelques femmes. Pendant le second voyage, d'Arnaud ayant tué une guenon qui tenait un petit, assiste à l'agonie de la mère et entend les cris lamentables du petit. « L'analogie de ce fait me rappelle, dit-il, que le cachef turec qui est avec nous se procurait l'année passée des enfants et des filles noires par le même moyen chez ces peuplades ignorantes (2) ».

Le 6 mars 1840, à l'embouchure du Sobat, Soliman partit pour la chasse aux pintades. Il revint avec quatre femmes, après avoir tué un homme qui était avec elles. « Ce furent là les pintades du kachef » (3). Toutes ces femmes étaient réunies dans une barque que Thibaut nomme le dépôt, et ramenées à Khartoum.

III. — DEUXIÈME EXPÉDITION.

La flottille de la deuxième expédition comprenait 11 embarcations d'après d'Arnaud (4), 10 selon F. Werne (5). Une des dahabiés, revenue de la première expédition, fut gardée à Khartoum par Achmed Pacha pour le service de

pour voir, comme il le disait naïvement, si la visée de son fusil était toujours juste. » D'Arnaud à Jomard, 24 août 1849.

(1) THIBAUT. Journal, p. 52.

(2) Journal, II, 10 avril 1841.

(3) THIBAUT. Journal, p. 92.

(4) Carte du Bahr el Abiâd, note.

(5) 7 dahabiehs, 2 caïasses, 1 petit canot. WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 25.

son harem. Il la remplaça par un bateau de transport qu'on nomme *caïasse*. Il y en avait une seconde semblable, et ces lourdes caïasses, incapables de suivre les dahabiés, furent pendant le voyage une cause constante de retard (1).

On adjoignit aux équipages un corps de troupe (2). Les deux officiers égyptiens qui avaient commandé la première expédition, le Bimbachi Selim et le kachef Soliman, prirent également part à la seconde. Selim était chef de la flottille, et Soliman chef des troupes embarquées. Néanmoins ils ne semblent pas être restés, comme naguère, exactement sur le même rang. Selim avait, dit Werne, la direction générale de l'expédition (3).

Quatre Européens y figurèrent : les deux ingénieurs d'Arnaud et Sabatier, Thibaut spécialement préposé à la récolte des objets de collection, Ferdinand Werne qui voyageait en amateur et à ses frais (4).

D'Arnaud eut exclusivement la direction scientifique de l'expédition. Il avait « pour principe de ne se meller

(1) « Le temps que nous avons perdu en navigation avec la caïasse que nous a colloqué Hachmet Bacha, à la place de la Dabié n° 1 qu'il a prise pour le service de son harem, *turque, toujours turc!* » D'ARNAUD. Journal, 25 janvier 1841.

(2) D'Arnaud donne les chiffres suivants : 600 hommes. Carte du Bahr el Abiad, note ; 60 canonniers turcs, 50 ouvriers militaires, 250 soldats. *Bull. Soc. Géogr.*, 1881, I, p. 22. Il prête à Achmed Pacha, lors de l'armement de la troisième expédition, le propos suivant : « Donnez leur 150 soldats, comme la précédente fois. » Journal, III, Préface. — Werne donne le chiffre de 250 soldats. *Expedition zur Entdeckung*, p. 25.

(3) *Ibidem*.

(4) Buchta commet une erreur (*Der Sudan unter ägyptischer Herrschaft*, p. 22) en avançant que Ferdinand Werne était un médecin militaire employé au Soudan, il l'a confondu avec son frère Joseph, médecin d'Achmed Pacha.

jamais des affaires de discipline » (1). « J'ai eu soin, écrivait-il à Jomard, d'éviter tout ce qui aurait pu offusquer les Turcs, notamment en ce qui était relatif au commandement, malgré l'ordre du Vice-Roi, si bien que nous avons toujours été d'accord avec Selim Capitan (2) ».

D'Arnaud devait être secondé dans son travail par Sabatier. Mais il n'en reçut aucune aide et s'en plaint : « Je suis seul pour subvenir à tout le travail de rédaction de journaux de route et observations astronomiques. Quand je [dis à] M. Sabatier de venir m'aider il me dit qu'il a sommeil ou qu'il fait trop chaud, etc., etc. (3). » Le départ de l'expédition eut lieu le 23 novembre 1840.

Il fut extrêmement bruyant. Les partants étant accompagnés de leurs familles, on criait, on s'interpellait ; on entendait les tambours, les flûtes, les coups de fusil et de canon. Au-dessus de la rumeur générale s'élevaient parfois ces cris suraigus, par lesquels les femmes soudanaises et égyptiennes manifestent toujours leurs émotions. Elles agitaient aussi leurs mouchoirs avec les deux mains au-dessus de la tête comme l'on fait les jours de funérailles, car on avait entendu dire à Khartoum qu'il y avait dans les contrées du Haut Nil des anthropophages. Mais les matelots se moquaient de ces vaines terreurs, disant qu'ils avaient d'aussi bonnes dents que les Niam Niam (4).

(1) Journal, II, 3 avril 1841.

(2) D'Arnaud à Jomard, 2 août 1849. *Bibl. Soc. Géogr.*

(3) Journal, II, 21 mars 1849. — « J'ai été obligé d'embrasser toutes les divisions du travail, par suite de maladies ou mauvaise volonté de mes compagnons de voyage. » D'Arnaud à Jomard, 5 mars 1848. *Bibl. Soc. Géogr.*

(4) WERNE. *Expedition zur Entdeckung*, p. 46-54.

Assis sur le pont de sa dahabié, Werne se plaisait au spectacle qu'il avait sous les yeux. Voiles gonflées, flammes écarlates chargées de la lune et du croissant blanc flottant en l'air, toute l'escadrille voguait de conserve. De bateaux à bateaux, c'était des cris joyeux et des appels de bonne humeur ; sur le pont s'agitait une foule très variée de couleur et d'attitudes (1).

Cette expédition s'avança notablement plus au sud que la précédente. « Le 25 janvier, dit d'Arnaud, nous sommes arrivés au-devant de gros pitons de syénite qui surgissent au milieu du fleuve, au bord S.-E. d'une grande île, l'île Janker » (2). D'après ses calculs, d'Arnaud estimait être arrivé à 4° 42' lat. N. L'expédition avait donc dépassé de 1° 30' environ le point extrême atteint par la première. Cette île Janker est située presque en face du village de Gondokoro, chef-lieu de la province Equatoriale Egyptienne à l'époque de Baker, et sensiblement en amont du mot Lado, au pied duquel fut établi le village dont Gordon puis Emin firent leur résidence (3).

Cette barrière rocheuse qui se dressait dans le lit du

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 57.

(2) Journal, I, 25 janvier 1841. — Variante : Arrêté au sud de l'île de Janker. Le lit du fleuve est parsemé de pitons syénitiques, qui augmentent beaucoup le courant du fleuve et rend (*sic*) le passage difficile. Page supplémentaire du Journal, I, dans Journal, III.

(3) Sur la carte de John Manuel, au dessous du mont *Gondocoro*, on lit : *Terme de l'expédition d'Arnaud bey (janvier 1841)*. — Cette *Carte des Sources du Nil Blanc et de ses affluents pour servir et aider à l'expansion et au développement des opérations commerciales avec le Soudan oriental et équatorial*. 1870, au 1 : 2,850,000, donne de précieux renseignements sur les emplacements des Zéribas commerciales.

Nil, la baisse visible des eaux empêchaient l'expédition d'avancer plus loin vers le sud.

Sur la carte du *Bahr el Abiad*, que d'Arnaud dressa en 1880, se lit une note ainsi conçue : « Ne pouvant aller plus loin à cause de la baisse des eaux, l'ingénieur d'Arnaud demande à assembler le conseil d'administration pour statuer sur l'opportunité d'attendre ici les nouvelles eaux afin de continuer notre exploration à leur faveur ; le conseil rejette la proposition et le départ est fixé au 28 janvier 1841. »

Il est singulier qu'il ne soit point question de cette motion dans le *journal de route*. Mais en admettant qu'elle ait été faite, et qu'après quarante ans d'Arnaud n'ait point été trahi par sa mémoire, il ne devait guère espérer la voir acceptée. Des signes de lassitude étaient manifestes dans le personnel de l'expédition. Officiers supérieurs, patrons des barques, soldats, marins, tous aspiraient à rentrer à Khartoum. « Après dîner, j'ai été voir le cachef qui est un peu malade ; qui m'a demandé si nous ne retournions pas demain, etc., etc... Les soldats et les marins partagent tous le même avis. Moustapha mon cuisinier est leur digne écho. La peur le crève, toutes les fois que la dabié s'engrave, je suis certain de voir venir aussitôt le Reïs, Moustapha, etc., me dire qu'il n'y a plus d'eau. Je vais alors leur montrer la route (1). » « J'ai été passer hier soir ma soirée chez Selim Capitan ; il commence aussi à être affecté de la maladie du cachef ture ; il m'a demandé si nous allions

(1) D'ARNAUD. Journal, 17 janvier 1841.

encore loin ?... qu'il y avait du danger, etc., etc. Il n'est point de mon avis sur les études que j'ai projet de faire à mon retour sur le pays, il préférerait se hâter vers Kartoum (1). »

Dès que les Égyptiens eurent pénétré dans ces contrées du Haut Nil, elles leur inspirèrent un sentiment de dégoût, dont ils ne purent jamais se défaire. On sait que plus tard, quand le Khédive voulait punir sévèrement un fonctionnaire, il l'exilait dans la province équatoriale (2), de même qu'aujourd'hui le sultan Abdul Hamid relègue dans l'Hedjaz ou au Fezzan ceux qui ont encouru sa disgrâce.

L'expédition reprit donc la direction du Nord, non d'ailleurs sans éprouver à la descente quelques difficultés de navigation. L'eau étant très basse, les dahabiés s'en-sablaient fréquemment (3).

D'Arnaud obligea le Bimbachi Selim, qui désirait promptement revenir à Khartoum, à recommencer l'exploration du Sobat. L'expédition s'avança dans cette rivière aussi loin que possible, jusqu'à un point où le canal formé par les bancs d'huîtres devint si étroit qu'il fut impossible de faire tourner les barques et qu'il fallut les faire reculer (4). Le 24 mars 1841, « à la joie de tout le

(1) D'ARNAUD. Journal, 18 janvier 1841.

(2) CASATI. Zehn Jahren in Æquatoria, I, p. 242. — Conversation d'Emin sur ce sujet. STUHLMANN. Mit Emin Pascha ins Herz von Afrika, p. 349. — Il est curieux de remarquer que le calife Abdullah a fait aussi de Redjaf, le poste le plus reculé de la domination mahdiste dans le sud, un lieu de déportation. SLATIN. Feuer und Schwert im Sudan, p. 474.

(3) Nous ne faisons pas 10' de chemin sans nous enfler dans le sable ; l'eau est très basse. D'ARNAUD. Journal, 29 janvier 1841.

(4) D'ARNAUD, II, 18 mars 1841. Par 8°10' lat. N. et 28°54' long. E.

personnel de l'expédition, les proues sont dirigées vers Cartoum » (1).

Si les Égyptiens manifestaient une telle hâte de retour, c'est que cette expédition, vu l'esprit qui y dominait, leur paraissait dépourvue de tout intérêt. « Si l'on demandait, dit Werne, au premier turc ou arabe venu, que faisons-nous ici? Il ne le sait pas. Il ne conçoit pas l'objet d'une expédition, où l'on ne pille pas, où l'on ne prend pas d'hommes » (2). D'Arnaud fit « prévaloir un système d'exploration *inoffensif*, au lieu du système offensif (3) ». Il mit « ordre aux désordres » de l'année précédente.

Néanmoins les populations indigènes se montraient beaucoup moins confiantes que lors du premier voyage.

« Les naturels, qui ont appris précédemment ce que c'était que des turcs, ont le grand soin de se tenir cachés lorsque nous passons; à peine sommes-nous à quelque distance qu'on les aperçoit de loin » (4). Les vivres font parfois défaut : « Nous sommes sans viandes, tandis que l'année passée on en regorgeait » (5). Les naturels se méfient. On demande à quelques-uns qu'on avait réussi à faire monter à bord, pourquoi ils fuyaient : « Ils nous ont

(1) D'ARNAUD, *ibidem*, 24 mars 1841.

(2) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 225.

(3) D'Arnaud à Jomard, 24 août 1849. *Bibl. Soc. Géogr.*

(4) Populations des bords du Saubat. D'ARNAUD. Journal, 17 mars 1841.

(5) D'ARNAUD. Journal, I, 12 décembre 1840. — De même le 26 décembre : « nous passons devant l'endroit où l'année passée le cachef et ses gens ont assomé à coups de fusil les indigènes qui leur apportaient de la viande. Aussi cette année, rien. »

répondu, parce que vous êtes des *trouques* que vous tuez les gens sans cause autre que votre plaisir » (1).

En obligeant le personnel de l'expédition à tenir une conduite toute pacifique, d'Arnaud chercha à détruire les préventions de ce genre. Tout acte de violence commis à l'égard des naturels fut sévèrement réprimé. Le 20 janvier 1841, un marin ayant blessé un indigène fut « fustigé de 300 coups de bâton, après quoi les naturels ont demandé grâce pour lui ». Le même jour un capitaine turc ayant fait tirer sur les indigènes fut « interpellé en conseil pour avoir donné un ordre si prompt et si meurtrier sur des hommes si bons et dont nous n'avons qu'à nous louer » (2).

Le Kachef Soliman s'étant saisi d'une femme indigène et l'ayant placée dans le harem de sa dahabié, d'Arnaud le réprimande, car « c'est contraire aux ordres de S. A., et un mauvais exemple pour les autres qui voudront en faire autant et pourrait amener un désordre semblable à celui qui a eu lieu l'année passée dans l'expédition » (3).

Mais chez ces peuples enfants la rancune s'efface vite. Quand des indigènes venaient à bord, d'Arnaud les paraît de verroterie, les vêtissait de chemises rouges, et, dès qu'ils entendaient le tambour, les danses et les chants reprenaient comme autrefois. Bientôt arrivaient les vaches et les moutons qu'ils offraient en présents. Ils eurent même à certain moment une telle confiance qu'ils acceptèrent l'ar-

(1) D'ARNAUD. Journal, 11 mars 1841. — De même 19 décembre 1840.

(2) *Ibidem*, 20 janvier 1841.

(3) *Ibidem*., 11 janvier 1841.

bitrage des officiers égyptiens. Trois peuples, les Elliaps, les Bohrs et les Cherrs étaient en guerre. Ils se « cherchaient querelle », « se mangeaient l'herbe » et se volaient des bœufs. On fit asseoir les chefs les uns à côté des autres. En présence des officiers égyptiens, ils discutèrent un traité de paix dont la restitution des bœufs fut l'article principal, puis on les vêtit de costumes pareils pour leur indiquer que dorénavant, ils devaient vivre fraternellement (1).

L'expédition revint à Khartoum le 18 avril 1841.

IV. — TROISIÈME EXPÉDITION.

La troisième expédition quitta Khartoum, le 27 septembre 1841.

Elle était moins bien pourvue que la précédente. Elle partait contre le gré du gouverneur Achmed Pacha. Il subissait les ordres de Mehemet Ali (2), qui avait écrit à d'Arnaud : « Cette année-ci vous avez été plus loin que l'année passée, hé bien, j'espère qu'avec l'aide de Dieu, vous atteindrez le but dans cette dernière. Allez et revenez en salut » (3). « Hachmet Pacha était de bien mauvaise humeur lorsqu'il eut lu cet ordre. Son silence parlait pour lui ; néanmoins il ajoutait : qu'on fasse préparer les barques, qu'on leur donne 150 soldats comme la précédente fois, qu'on leur paye ce qui leur est dû (d'avance point), et

(1) D'ARNAUD. Journal, 12-13 janvier 1841.

(2) « Il arrive de nouveaux ordres du vice (roi) pour faire une nouvelle expédition sur le fleuve Blanc : il veut, dit-il, que l'on aille jusqu'aux sources. » D'ARNAUD. Journal, 7 juillet 1841.

(3) Id. *Ibidem.*, III. Préface.

qu'ils aillent s'ils veulent. Je sais d'avance qu'ils n'arriveront à rien, car je sais moi où sont les sources (1) ».

Quand, un beau jour, Achmed Pacha, eut décidé, obéissant à un caprice, que le moment du départ était arrivé, il fit recruter à coups de bâton des marins dans les rues de Khartoum et les embarqua « sans leur donner le temps de faire quelques provisions, s'ils avaient quelques piastres en poche, ni de prévenir leurs femmes de cette aventure. Aussi l'organisation de nos barques fait pitié ; l'année dernière, il y avait beaucoup à redire sans doute mais cette fois-ci, elle se ressent bien de l'état de genne du pays et de la manie destructive du gouverneur Hamet Pachas. C'est bien comme il le dit lui-même, pour ne pas se trouver contre les ordres du Grand Pacha que nous partons, sans espérance d'aucun résultat, heureux encore s'il ne nous survient aucune affaire avec les naturels. Nous partons sans que le divan ne nous ait même payé le 1/2 mois que nous avançons » (2).

La paye des marins fut diminuée : de 15 piastres (3 fr. 75) par mois, elle fut abaissée à 10 piastres (2 fr. 50) (3). Aussi y eut-il de nombreuses désertions. Dès la première nuit, le 27 septembre, vingt marins s'échappent (4). Le 6 octobre, on constate encore la disparition de cinq ou six autres. Un reis (patron de bateau) est envoyé à leur recherche et déserte à son tour (5).

(1) D'ARNAUD Journal. 7 juillet 1841, III, Préface

(2) Id. Journal, 28 septembre 1841.

(3) Id. *Ibid.*, 8 octobre 1841.

(4) Id. *Ibid.*, 28 septembre 1841.

(5) Id. *Ibid.* 7 octobre.

Pendant le premier mois, le voyage fut extrêmement lent : « Cette journée (8 octobre) est bien petite, 14 milles environ, si on la rapproche de celles de l'année passée, où nous fisions jusqu'à 75 milles par jour (1) ». Le départ avait été trop précipité. Pendant le mois d'octobre les vents du Nord ne règnent pas encore régulièrement sur le Nil blanc (2). Les barques n'avançaient qu'à force de rames.

L'état sanitaire fut des plus médiocres. Déjà dans la seconde expédition, quelques cas de scorbut avaient été constatés. Mais dans celle-ci un grand nombre de soldats et de marins furent atteints de la fièvre et de la dysenterie, quelques-uns même périrent. Les officiers ne furent pas épargnés et le commandant turc, d'Arnaud et Thibaut, les deux seuls européens embarqués (3), tombèrent malades (4). D'Arnaud ne put pas tenir son journal de route avec autant de régularité que précédemment.

D'Arnaud resta fidèle à son système de conciliation à l'égard des indigènes : « Je l'ai toujours dit, écrit-il, il vaut mieux faire de la polytique avec les naturels que la guerre ; nous ne tarderions pas sans cela à être dépécés » (5).

Néanmoins il est visible que les rapports ont perdu quelque chose de leur ancienne cordialité. L'arrivée des Égyptiens jeta une certaine perturbation dans la vie des

(1) D'ARNAUD. Journal, 8 octobre.

(2) Le régime des vents sur le Nil Blanc est exposé au chapitre suivant.

(3) Petermann et Hassenstein commettent une erreur (*Peterm. Mitt. Ergänzungsband II*) en comptant Sabatier parmi les membres de cette expédition.

(4) D'ARNAUD. Journal, III, 14 janvier 1842.

(5) *Ibidem*, 2 mars 1842.

naturels (1). De son côté, d'Arnaud irrité par leurs demandes répétées les nomme : « peuple voleur, exigeant et familier ». Et quelques-uns s'étant saisis d'un câble de dahabié et ne voulant plus le lâcher, il les cingle avec du petit plomb (2).

L'expédition ne s'avança pas au delà du point qui avait été atteint dans la précédente campagne ; peut-être même resta-t-elle un peu en deçà (3). Résolus à ne point dépasser le point reconnu l'année précédente, nous n'avions l'intention que de rendre correct ce que nous avons déjà fait » (4).

Pendant cette campagne, il y eut donc moins exploration proprement dite que vérification des résultats précédemment acquis (5).

Le 28 décembre 1841, l'expédition reprenait la direction de Khartoum, où elle rentrait le 6 mars 1842, sans avoir de nouveau pénétré dans le Sobat (6).

(1) D'ARNAUD. Journal, 19 décembre 1841.

(2) Id. *Ibidem*, 11 janvier 1842.

(3) Il y a dans les écrits de d'Arnaud une légère contradiction. La latitude la plus méridionale marquée dans son Journal est 4°52' lat. N. D'autre part, il y a sur sa carte du Bahr el Abiad une note ainsi conçue : « Nous atteignons enfin le 4°42' de latitude. »

(4) THIBAUT. *Bull. Soc. Géogr.*, 1843, XIX, p. 444.

(5) « Je dus me contenter... des travaux de détail. » D'ARNAUD. Carte du Bahr el Abiad.

(6) « Nous sommes de retour à Khartoum après de grandes souffrances avec forte mortalité, le 6 mars 1842. » Id. *Ibid.* — Buchta commet donc une erreur en fixant au 1^{er} février 1842 la date de retour à Khartoum. Der Sudan, etc., p. 22.

CHAPITRE III.

Les résultats géographiques des expéditions.

Les trois expéditions égyptiennes de 1839-42 avaient pour mission de découvrir les sources du Nil. Elles étaient revenues à Khartoum sans avoir accompli cette découverte. En apparence, elles avaient donc complètement échoué.

En fait cependant, elles eurent des résultats très importants. Si elles ne résolurent pas le problème des sources du Nil, elles contribuèrent à détruire certaines idées fausses, qui empêchaient qu'on ne parvint à cette solution et à établir définitivement certaines notions exactes. Elles laissaient en 1842 la question des sources du Nil plus avancée qu'elle ne l'était en 1839.

En outre elles rapportèrent et répandirent des connaissances entièrement nouvelles sur le fleuve blanc, son cours et son régime, sur la flore et la faune de ses rives, et sur les populations qui habitent ses bords. Elles reculèrent de six ou sept degrés dans le sud la limite des terres connues. Elles marquent donc une date dans l'histoire de la géographie.

I. — CONTRIBUTION A LA QUESTION DES SOURCES DU NIL.

Il fut reconnu que les sources du Nil n'étaient point situées là où on les supposait, mais sous une latitude évidemment beaucoup plus méridionale.

Jusqu'alors, géographes et explorateurs avaient admis que l'origine du Nil gisait entre le 8° et le 6° de latitude nord. Ce postulat s'était transmis de d'Anville à Browne, de Browne à Cailliaud (1). Il se perpétuait de dissertations en relations de voyage. Cette idée *a priori* possédait si complètement l'esprit de Werne, qu'un jour, le 17 janvier 1841, de la cabine de sa dahabié, il entend prononcer le mot *djebel, montagne*. Il en vibre d'émotion (2). Tout fiévreux et contre toute prudence, il se traîne sur le pont et voit des montagnes dans le sud-est. Enfin, s'écrie-t-il, voici donc les Monts de la Lune (3).

C'était une illusion et le Nil ne sortait pas de ces montagnes. Les expéditions avaient dépassé le 6° et même le 5° de latitude et cependant on voyait le Nil continuer à couler du sud.

Assurément sa profondeur allait toujours diminuant, mais ses dimensions restaient encore même au point extrême atteint par l'expédition de 1840-41, celles d'un fleuve et

(1) JOMARD *Bull. Soc. géogr.*, 1842, p. 370-71. — SUPAN. *Peterm. Mitt.*, 1888, p. 175.

(2) Wie mir das in die Seele klingt.

(3) Also am Ende doch Mondberge. Expedition zur Entdeckung, p. 265.

non d'un ruisseau. Il s'en fallait certainement de beaucoup qu'on fût arrivé à proximité de ses sources.

Les témoignages que les explorateurs avaient recueillis des indigènes concordaient avec ce qu'eux-mêmes avaient vu. Aux questions posées, les Chers répondaient qu'ils ne connaissaient pas de montagnes et qu'ils ignoraient où était la source du fleuve (1). Quant au chef des Baris il la reculait très loin dans le sud, il parlait vaguement d'un lieu situé à un mois de voyage. Désormais, on savait donc que la « tête du Nil », comme on disait alors, se cachait bien plus loin dans l'intérieur de l'Afrique qu'on ne le supposait auparavant.

D'autre part, quand les chefs des trois expéditions avaient résolu de revenir à Khartoum, ils n'avaient point obéi à un caprice. C'était l'impossibilité matérielle de progresser davantage dans le sud, qui les avait contraints au retour. Le lit du fleuve s'encombrait de rochers, et l'eau devenait de moins en moins profonde : les barques ne pouvaient plus naviguer.

Il était donc beaucoup moins aisé d'atteindre les sources du Nil qu'on ne se le figurait naguère. Selim Bimbachi s'intitulait : « capitaine de frégate, chargé de l'expédition, envoyée par S. A. le vice-roi d'Égypte, *pour découvrir la source du fleuve Blanc* ». Aux indigènes, qui l'interrogeaient sur les motifs de son voyage, il répondait avec désinvolture : « Nous voulons *seulement* trouver la source du Nil blanc ». Après 1842, après les trois échecs successive-

(1) D'ARNAUD. Journal, 14 janvier 1841.

ment éprouvés, personne évidemment ne se serait avisé de parler en termes aussi naïfs. On savait donc encore les sources du Nil non seulement lointaines, mais également, par suite de certaines conditions de navigabilité, difficiles à atteindre.

Toutefois, en même temps que ces notions justes, les explorateurs en rapportèrent une autre qui était erronée. D'Arnaud essaya de s'informer avec précision du cours du fleuve en amont de l'île Janker. « Un des frères du chef des Baris lui dit qu'en un certain lieu le fleuve se divise en diverses branches », et qu'aux hautes eaux, les barques pourraient « peut-être pendant quelque temps suivre la branche qui s'en va vers l'est ».

Sur la carte qui fut publiée en 1843, le Nil blanc est effectivement formé de deux branches, l'une provenant du sud-est, l'autre du sud (1) (fig. 7). On verra dans le chapitre suivant combien de discussions devait provoquer cette idée inexacte.

II. — LE NIL BLANC.

Les connaissances sur le Nil blanc dues aux explorations antérieures, à celle de Linant de Bellefond en particulier, sont accrues et précisées, et les notions suivantes désormais acquises. Depuis le cinquième degré de latitude nord jusqu'à son confluent avec le Nil bleu, le Nil blanc coule

(1) *Bull. Soc. géogr.*, 1843.

dans une direction sud-nord. Il subit une légère déviation vers l'ouest entre le 5° et le 9°, un infléchissement encore moins marqué vers l'est entre le 10° et le 15°. Une seule fois la régularité de cette direction générale est rompue. Vers le 9° de latitude, le Nil s'oriente momentanément et pendant une centaine de kilomètres, vers l'est.

Le Nil blanc se présente sous deux aspects différents. La section qui s'étend du 5° au 9° de latitude nord est caractérisée de la manière suivante. Le Nil ne coule pas en un courant unique, mais au contraire il se ramifie à l'extrême, « il se divise en une infinité de branches, d'îles, d'étangs, de mares d'eau (1). » Quelques-unes de ces branches ont été suivies et reconnues. Le point d'attache de certaines autres sur le tronc fluvial principal a seulement été aperçu. La direction générale du fleuve est bien, comme il a été dit plus haut, sud-nord, ou plus exactement sud-sud-est — nord-nord-ouest. Nonobstant cette direction générale, le Nil décrit une infinité de courbes et de méandres (2.) Il coule vers l'ouest, puis vers l'est, puis vers l'ouest derechef. Parfois il semble vouloir rétrograder, et regagner le point d'où il vient. Son développement réel est triple ou quadruple de sa longueur mesurée à vol d'oiseau. Werne notait chaque jour heure par heure la route qu'il suivait. Le 27 décembre 1840, environ par 7° 15' latitude nord, en remontant d'aval en amont sa dahabié s'est successivement dirigée.

(1) D'ARNAUD. Journal, II, fol. 89.

(2) « In mäandrischen Windungen durchzieht der weisse Fluss diese Schilfseen. » WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 141.

Au lever du soleil, vers le N.-N.-O.

à 8 heures matin	—	S.-O.
à 9 — — —	—	E.
à 10 — — —	—	S.-E.
à 11 — — —	—	E.-S.-E.
à 11 — — —	—	S.-S.-E.
à 11 — — —	—	O.
à 12 — — —	—	S.
à 1 — soir	—	E.-S.-E.
à 1 — — —	—	E.
à 2 — — —	—	S.-S.-O.
à 3 — 1/2 — —	—	E.
à 4 — — —	—	O.
à 4 — — —	—	S.-E.
à 4 — — —	—	S.-S.-E.
à 4 — — —	—	S.-E. (1).

Il a trouvé une formule piquante pour caractériser le cours sinueux et fantaisiste du Nil, en disant qu'il se livre à une véritable farandole (2).

Le fleuve présente encore cette particularité d'être envahi sur les bords par des herbes aquatiques, roseaux, mousses, plantes ressemblant à des orties et à du chanvre, ambatch, arbrisseaux extrêmement légers couronnés de fleurs jaunes. A droite et à gauche du chenal, se dresse cette haie de plantes aquatiques, au delà de laquelle s'aperçoit le véritable rivage.

Plus qu'en aucun autre point, le caractère marécageux du

(1) WERNE. *Ibidem*, p. 184 et suiv.

(2) « Eine Ringeltanze. » *Ibidem*, p. 143.

Nil apparaît dans le lac Nô (1). C'est un grand étang, couvert de joncs, « parsemé d'isles quelquefois très grandes ». Ses berges sont incertaines ; il a peu de profondeur, « dans la nuit nous avons été jeté l'ancre un peu au loin dans l'Étang....., le fond n'était en cet endroit que d'une brasse et demie » (2). La superficie est de près de dix milles carrés.

Néanmoins au milieu de ce dédale de canaux, le Nil, qui pénètre au sud et qui sort à l'est, se distingue assez aisément ; à la différence de couleur des eaux on reconnaît très bien le passage de la branche qui vient du sud « d'une couleur blanchâtre de celle de l'Étang et de ses autres affluents qui est noirâtre et infecte la vase » (3). La largeur du Nil, non pas entre les rives artificielles formées par les roseaux, mais entre les berges véritables, dépasse rarement 120 mètres, elle se réduit souvent à 80 mètres, à 50 mètres. Le bras qui sépare l'île des Elliaps de l'île des Elliens n'a même que 30 mètres (4).

Le courant est faible. « Malgré l'étroitesse de son lit, le fleuve a un courant à peine indiqué. Dans les roseaux, l'immobilité est presque complète » (5). Dans le lac Nô, il

(1) A la suite des expéditions de 1839-42, ce nom de lac Nô a été adopté dans la nomenclature géographique. Toutefois, il faut remarquer que d'Arnaud ne le citait pas sans quelque hésitation. On lit sur sa carte : G^d Etang No ? nom douteux.

(2) D'ARNAUD. Journal, 10 et 11 décembre 1840.

(3) Id. *Ibid.*, 17 octobre 1841. — On sait qu'actuellement ce lac a été colmaté sur la plus grande partie de son étendue.

(4) Voir ci-dessous le tableau hydrographique.

(5) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 145.

n'était pas nécessaire de jeter l'ancre pour maintenir les dahabiés immobiles (1).

Plusieurs de ces traits donnent au Nil blanc entre le 5°, ou plutôt entre le 6° et le 9° de latitude un caractère particulier. Il présente une forme hydrographique intermédiaire entre l'eau courante et l'eau stagnante, participant à la fois de la rivière et du marais. Plus tard, les explorateurs devaient découvrir particulièrement sur le plateau « d'entre lacs », c'est-à-dire dans la contrée limitée par l'Albert, l'Albert Édouard, le Kivou et la pointe nord du Tanganika, d'une part, le lac Victoria de l'autre, des types encore plus complets de ces rivières marais (2).

Mais le Nil blanc les faisait présager et vers 1840, c'était là une nouveauté géographique.

Après sa sortie du lac Nô et surtout entre le 10° et le 15° de lat., le Nil se présente sous un aspect sensiblement différent. Au lieu de décrire comme plus haut de nombreuses sinuosités, il s'écarte beaucoup moins de sa direction générale. Il se divise encore en bras, qui enserrent entre eux des îles telles que la grande île d'Abla, mais il ne se ramifie plus autant. Il y a bien aussi des roseaux sur les rives, mais ils sont localisés entre le 11° et le 12° (3). Le fleuve est beaucoup plus large et dépasse déjà 300 mètres, à hauteur du confluent du Sobat.

Cependant son courant continue à être aussi calme que

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 130.

(2) Swamp rivers ! disent les Anglais. Cf. captain LUGARD. The rise of our East African Empire, II, p. 118.

(3) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 97-98.

plus haut. L'ensemble du fleuve donnait à Werne une impression de grandeur et de majesté (1).

Les explorateurs soupçonnèrent que pendant sa traversée du lac Nô, le Nil recevait à gauche un ou plusieurs affluents (2), mais ils n'en acquirent pas expérimentalement la certitude.

Le Sobat (3), au contraire, fut remonté jusqu'à une centaine de kilomètres du point où il se jette dans le Nil. Il provoqua les remarques suivantes : Au lieu de couler entre des rives plates ou mal déterminées comme le Nil blanc, le Sobat est encaissé entre deux berges abruptes. « Le lit de cette rivière ressemble à une grande tranchée, on ne voit de la barque que de hautes rives, nues de végétation, inclinées à environ 45° (4) ». Durant la saison sèche, son courant bien moins rapide que celui du Nil blanc devient presque nul. Le débit de la rivière diminue considérablement. Au mois de mars 1841, les dahabiés naviguaient difficilement. Les matelots devaient souvent éclairer la route en pirogue, et chercher un passage ou même se mettre à l'eau pour pousser les barques (5).

La couleur de l'eau du Sobat diffère de celle du Nil blanc. Au lieu d'être savonneuse, elle est rougeâtre et pré-

(1) « Prachtig lag der breite sich vor uns vereinigende stille Strom. » *Ibid.*, p. 106.

(2) « Le lac semble avoir plusieurs autres affluents ou débouchés que le Nil Blanc. » D'ARNAUD. Journal, I, 10 et 11 décembre 1840.

(3) « La rivière que nous remontons s'appelle *Subat* en arabe, *awach* en bagara, *telfil* en schilouk, *Kiati* en Dinka. » *Ibidem*, 11 mars 1841. Sur sa carte du Bahr el Abiad, d'Arnaud a remplacé *Subat* par *Saubat*.

(4) *Ibidem*, 10 mars 1841. « Les rives sont très élevées. » 15 mars 1841.

(5) *Ibid.*, 17 mars 1841.

sente, par conséquent, une certaine ressemblance avec celle du Bahr el azrak. D'après des renseignements que d'Arnaud avait recueillis au Fazoql et au Bertat avant ses explorations de 1840-42, il supposait que le Sobat sortait des mêmes montagnes que le Yabus, affluent de gauche du Fleuve Bleu (1). Cette hypothèse reste encore actuellement à vérifier.

Cependant sur l'une des plus importantes et des plus intéressantes parmi les questions nilotiques : le phénomène de la crue, les explorateurs n'avaient rapporté presque aucune notion nouvelle. La troisième expédition ayant quitté Khartoum à la fin de septembre on constata que dans le voisinage du confluent, le Nil blanc débordait énormément sur la rive gauche (2). D'Arnaud avance encore (sans citer la source de ses renseignements) qu'entre la saison d'étiage et celle de crue, le Sobat éprouve des différences très marquées de débit et de courant. A l'époque des pluies, le Sobat « fournit beaucoup d'eau », « 4 brasses doivent être le minimum ». « Son cours est très rapide (3) ».

(1) Journal, 14 novembre 1841.

(2) WERNE. *Ibidem*, p. 77-85. — Près du Ras el Khartoum : « L'inondation s'étend jusque sous les murs de Gartoum. Arrêté à l'arbre Macoubey. R. D. C'est le rendez-vous pour les adieux. Le fleuve est très large en cet endroit... La largeur du fleuve qui à l'étiage n'a que 255 mètres en a 5,000 à l'époque de l'inondation, savoir 75 de plus sur la R. D. ou l'arbre de Macoubey sert de nilomètre et 4,670 sur la rive gauche. » D'ARNAUD. Journal, III, 27 septembre 1841.

(3) « Nous entrons dans une branche qui fournit beaucoup d'eau pendant les pluies, nommée Subat. » D'ARNAUD. Journal, 8 mars 1841. « Par les hautes eaux, 4 brasses doivent être le minimum avec un cours très rapide de

Mais sur la manière dont la crue se produisait vers le 5° ou le 6° de lat. N., on ne savait rien de plus en 1842 qu'en 1839.

III. — LA NAVIGABILITÉ DU NIL BLANC.

Si l'on considère non plus seulement les caractères physiques du Nil blanc, mais son utilité, il n'y a pas de doute qu'un des principaux résultats des expéditions de 1839-42 ait été de révéler l'existence, au milieu de l'Afrique tropicale, d'une magnifique voie fluviale, présentant de grandes facilités de navigation.

Le Nil blanc se développe sur dix degrés de latitude, de 15°,5' à 5° de latitude nord, sur une longueur de 1,600 kilomètres environ (1). Sa direction générale est presque rectiligne, et il ne décrit pas de courbe analogue, à l'S gigantesque qu'il dessine plus bas, et dont Chendy et Korosko marquent les extrémités. De plus, point important et sur lequel on ne saurait trop insister : aucune cataracte sur cette longue étendue ; en deux points seulement, des bas-fonds. L'un de ces bas-fonds nommé Machada (2) Abou Zeïd est situé entre le 12° et le 13° de lat. N. D'Arnaud le définit dans les termes suivants : « Il s'étend sur une longueur de deux milles environ. Il est formé par un

3 à 3 milles 1/2 au moins. » Id. *Ibidem*, 15 mars 1841. — 4 brasses = 6 mètres 48.

(1) D'après Junker, la distance entre Khartoum et Gondokoro serait de 1,620 kilomètres. *Reisen*, I, p. 213.

(2) Werne traduit *Machada* par le mot *Furth*.

exhaussement du fond du lit du fleuve dû à une énorme trainée de gallets de silex resinité qui traverse le lit du fleuve presque perpendiculairement d'une rive à l'autre, et auquel sont venus s'accoler par surcroît de difficultés des coquillages » (1). Le courant y acquiert une vitesse inaccoutumée (2). A l'époque des maigres au mois d'avril et de mai c'est un lieu dangereux pour les barques lourdement chargées, car alors la hauteur de l'eau ne dépasse pas treize pouces (3). Ce bas-fond entrave donc momentanément la navigation. Mais pendant la plus grande partie de l'année, les barques traversent ce défilé sans la moindre difficulté.

L'autre bas-fond nommé Zeleith est situé un peu en amont du premier et présente les mêmes caractères (4).

C'est une rareté en Afrique tropicale qu'une section fluviale d'une pareille étendue aussi complètement libre d'obstacles. Dans aucune autre partie du système nilotique notamment, la navigation n'est aussi aisée. De Berber à Assouan, le Nil est jalonné d'une série de seuils rocheux, dont beaucoup sont à l'étiage, impossibles à franchir, à cause du manque d'eau, et que la rapidité du courant rend très dangereux à la crue ; sur trois barques qui tentaient alors de descendre, il y en avait bien deux qui faisaient

(1) Journal, 14 octobre 1841.

(2) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 91.

(3) THIBAUT. Journal, p. 19-20. — En avril et mai les nomades profitent des basses eaux pour traverser le gué d'Abou Zeid, avec leurs troupeaux.

(4) En amont d'Abou Zeid, près des montagnes de Niomati, dont les blocs de granit continuent dans le Nil, il y a encore un passage dangereux dans les basses eaux. THIBAUT. *Ibid.*, p. 23.

naufnage. Aussi, entre l'Égypte et le Soudan, le Nil compte-t-il à peine comme voie de communication, et les routes de terre (Abou Hamed-Korosko, Metammeh-Ambukol, Berber-Souakim) ont-elles toujours été préférées. Quant au Nil bleu, il déplace si fréquemment ses bancs de sable que chaque barque doit y découvrir à nouveau le chenal, et que le *reïs*, le patron, le plus expert, n'est jamais sûr de n'y pas échouer.

Il avait aussi été constaté, on l'a vu plus haut, que l'absence de courant, parfois même la presque stagnation de l'eau formait l'un des traits caractéristiques du Nil blanc. Or c'était encore là un avantage pour la navigation, qui s'accomplit toujours plus aisément dans des eaux calmes. Si, à la descente, les barques n'avaient pas le bénéfice d'être poussées en avant par la force du courant, à la montée, elle n'avaient pas à lutter contre lui.

Il était encore prouvé, que jusqu'au cinquième degré, le Nil blanc avait un débit suffisant pour permettre aux barques de flotter même pendant l'étiage. C'était encore une supériorité, qu'il possédait sur d'autres rivières du Soudan égyptien, sur le Nil bleu, ou faute d'eau la navigation cesse momentanément chaque année, sur l'Atbara ou le Dender, qui se réduisent, lors de la saison sèche, à une série de grandes flaques d'eau, séparées par des bancs de sable, où se vautrent hippopotames et crocodiles (1).

Cependant si certaines conditions naturelles favorisent la navigation sur le Nil blanc, quelques inconvénients

(1) CHÉLU. Le Nil, p. 22, 35.

diminuent en revanche la valeur de cette voie de communication.

Deux de ces inconvénients furent bien connus après 1842. Le premier, et d'ailleurs le moindre, provient des très nombreux méandres que décrit le Nil blanc entre le 6° et le 9° et qui allongent considérablement la durée de la navigation. Quand on s'embarque sur le Nil, on est bien certain d'arriver au terme du voyage, mais on y arrive lentement. Il faut s'armer de patience et se résigner aux fantaisies d'une ligne capricieusement brisée (1).

On est encore exposé, quand on navigue sur le Nil blanc, à un autre ennui. Des myriades de moustiques voltigent sur le fleuve et sur ses bords. En certains points, et notamment sur le lac Nô, ils sont si nombreux et piquent si cruellement, que nulle part, en Afrique, sauf peut-être sur le bas Sénégal, on n'en souffre autant (2).

Pendant les trois voyages, leurs piqures causèrent au personnel des expéditions un vrai supplice. Le 8 décembre 1840, d'Arnaud écrit dans son *Journal* : « La prodigieuse quantité de moustiques qu'il y a, a empêcher de dormir tout le monde. » Et le 28 février 1841 : « Les moustiques ne laissent plus une âme de l'expédition dormir en paix. C'est un tapage d'enfer toute la nuit (3) ». Si douloureuse est la démangeaison, dit Werne à son tour, que volontiers,

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 256.

(2) LENZ. Wanderungen in Afrika, p. 55.

(3) Il écrit encore le 3 mars 1841 : « Je viens de faire des observations astronomiques, j'ai à cette heure tous les membres dans une cuisson horrible, une bonne moustiquaire suffit à peine pour me garantir un peu la nuit. »

on s'arracherait les parties de la peau qu'ils blessent (1). Ces moustiques suggérèrent même un féroce moyen de punition à un marin de l'expédition : il livrait son esclave à leurs morsures, en le faisant passer la nuit complètement nu (2).

Le Nil blanc présente encore pour les navigateurs un inconvénient plus grave que les moustiques. Ce sont ces amas d'herbes dits *zedd*, qui obstruent parfois le lit du fleuve complètement et de bord à bord. Actuellement, nous connaissons bien ce phénomène. Dans ces laissers, dans ces lacs d'eau stagnante que forme le Nil pendant les crues, se développent de grandes plantes aquatiques telle que l'*Azola*, la *Pistia*, la *Jussieua*, la *Vossia procera*, le *Papyrus*, l'*Ambatch*. D'autres plus petites se glissent entre elles, les unissent les unes aux autres, les cimentent (3). A la prochaine crue, mises en mouvement par un coup de vent, elles s'engagent dans le Nil. Vu la lenteur du courant, elles progressent à peine, s'accrochent aux plantes du rivage. D'autres masses analogues arrivent d'amont, s'agglutinent aux premières, les tassent par leur poids et leur pression, et voilà une barrière végétale constituée. Des plantes qui périssent et se décomposent se cons-

(1) Expedition zur Entdeckung, p. 144.

(2) Ce matin, je renvoie de ma barque à coups de pieds deux marins d'Alexandrie pour cause de vol, désobéissance, et un de plus, parce que toute la journée, il ne fait que donner des coups à son esclave, il a eu la cruauté de le faire coucher la nuit sans chemise afin de le faire disséquer ainsi à petit feu par les cousins si nombreux et si mauvais. Quelle race infâme ! D'ARNAUD. Journal, II, 27 février 1841.

(3) « Ein cimentirender Kitt. » L'expression est de SCHWEINFURTH. Im Herzen von Afrika, I, p. 112.

titue un humus dans lequel germent d'autres graines. Bientôt un véritable sol est formé, assez solide pour porter non seulement des hommes, mais même des troupes de bœufs (1).

Les points extrêmes où le zedd a été constaté sont la bouche du Sobat au nord (2), et Gaba Chambé au sud (3). On constata la formation du zedd pour la première fois, en 1863 ; en 1870-71 il gêna beaucoup l'expédition de Sir Samuel Baker ; de novembre 1878 à avril 1880, il arrêta tout rapport entre Lado et Khartoum.

D'Arnaud et Werne avaient bien remarqué de petites îles d'herbes qui passaient au fil de l'eau. Ils eurent l'intuition que ces îles flottantes pouvaient « être fort gênantes et entraver quelquefois la navigation » (4), mais ils ne les supposèrent pas capables de boucher complètement le Nil par leur masse, pendant plusieurs mois.

Tout compte fait, et en balançant les facilités et les difficultés de la navigation il n'en reste pas moins acquis que le Nil blanc est une belle route fluviale. Maintenant encore après la découverte de l'admirable réseau que constituent le Congo et ses affluents, après la reconnaissance du grand bief du Niger par le lieutenant de vaisseau Hourst, le Nil blanc demeure une des principales voies navigables d'Afrique. A plus forte raison, la prisait-on hautement en

(1) JUNKER. *Reisen*, II, p. 74 75.

(2) On ne l'a jamais vu en aval de la bouche du Sobat. FROBENIUS. *Die Heideneger*, p. 20.

(3) Emin le rencontra en ce point en 1878.

(4) Voir ci-dessous le tableau hydrographique du Nil Blanc, observations.

1842, à une époque où l'on ne connaissait pas sa pareille en Afrique, et où l'était en outre porté (par ignorance de la durée des barrières de zedd) à surestimer quelque peu sa valeur.

Cette Afrique, si difficile d'accès, si accore diraient les marins, et qu'on ne savait par où pénétrer, recélait elle aussi en ses profondeurs mystérieuses, des étendues navigables, comparables à celles de l'Amérique et de l'Asie. La découverte du bief du Nil blanc a donc été, il faut le répéter, un fait de grande portée dans l'histoire contemporaine de l'Afrique.

IV. — LES RÉSULTATS MÉTÉOROLOGIQUES.

Les explorateurs recueillirent des notions sur le climat de la région parcourue, sur les vents, la température et les pluies. Nous avons tenté de les résumer dans les tableaux ci-joints.

RÉSULTATS GÉOGRAPHIQUES.
VENTS.

Nombre de fois pour 100 que le vent a été, d'après les observations (1) de d'Arnaud,

	NOMBRE D'OBSERVA- TIONS	N.	N.-N.-E.	N.-E.	N.-N.-O.	N.-O.	0.-N.-O.	E.	S.-E.	S.-S.-E.	E.-S.-E.	S.	S.-O.	S.-S.-O.	0.
Du 23 au 30 novemb. 1840.	14	»	57	7	22	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Décembre.. . . .	66	5	14	62	5	»	»	1	3	»	»	10	»	»	»
Janvier 1841.. . . .	85	5	5	54	»	2	»	5	22	1	»	5	1	»	»
Février.	73	»	5	55	»	4	»	1	19	7	1	3	4	1	»
Mars.	88	2	14	49	»	2	1	»	5	3	»	8	13	3	»
Avril (jusqu'au 18).. . .	58	20	»	31	»	5	»	12	7	2	»	10	12	»	1
Du 27 sept. au 31 oct. 1841.	55	7	»	6	1	31	»	3	12	3	»	31	6	»	»
Novembre.. . . .	71	11	»	45	»	1	»	3	6	3	»	20	3	7	1
Décembre.. . . .	53	»	»	73	»	»	»	»	2	»	»	25	»	»	»
Janvier 1842.. . . .	34	»	»	14,5	»	3	»	6	53	3	»	14,5	»	»	6
Février.	28	»	»	86	»	»	»	11	»	»	»	»	»	»	3

(1) Les observations météorologiques de d'Arnaud sont de deux ordres : 1° sur chacun des feuillets journaliers des trois registres sont inscrits des chiffres relatifs à la pression, à la température (thermomètre centigrade), à l'état du ciel, aux vents. Ces observations ne sont pas prises uniformément chaque jour aux mêmes heures; le plus souvent c'est à 6 h. matin, midi, 3 h. soir, parfois à 9 h. matin, 6 h. et 9 h. soir; parfois encore il y a une seule observation pour toute la journée. Les colonnes sont loin d'être complètement remplies. Tel jour, à telle heure, la température à l'ombre est notée, mais la pression de l'air négligée ou réciproquement.

2° Les derniers feuillets du *Journal* n° 1 sont consacrés à un « Tableau des températures et états du ciel pendant la 2^e expédition sur le fleuve Blanc — 1840-41, en allant et en retournant. »

Les températures sont notées quotidiennement avec régularité, à 6 h. matin, midi, 3 h. et 6 h. soir. Les chiffres ont été lus sur un thermomètre Réaumur, mais, après correction, s'accordent avec ceux du thermomètre centigrade.

Il est donc indifférent de citer les uns ou les autres. Quant à la direction du vent, il n'y a qu'une observation par jour (très rarement deux). Elle a été faite à une heure quelconque. Elle ne représente pas une moyenne des observations inscrites sur les feuillets journaliers.

Ces dernières nous ayant paru une expression beaucoup plus fidèle de la vérité, c'est d'après elles qu'a été dressé le tableau ci-joint.

Il résulte nettement de ce tableau qu'entre le 15° et le 5° de latitude nord, ce sont de novembre jusqu'en avril les vents d'origine septentrionale qui dominant, non pas les vents venant directement du nord, mais ceux du nord-est et du nord-nord-est. Le vent du nord ne s'établit guère avant le milieu d'octobre. La troisième expédition partit de Khartoum le 27 septembre 1841. Pendant les quinze premiers jours le vent fut contraire. Il fallut aller à la rame et c'est seulement le 13 octobre que d'Arnaud écrit dans son journal : « Le N.-O. si désiré a daigné venir enfler nos voiles presque toute la journée ». Déjà Cailliaud avait remarqué que le vent du nord commence à souffler à Sennar au mois de novembre (1). Werne confirme les observations d'Arnaud : Les vents du nord et du nord-est, dit-il, s'établissent d'une façon constante au début de novembre (2).

Les travaux ultérieurs relatifs à la climatologie du Haut-Nil ont confirmé cette observation des voyageurs de 1840-42. Voecikov donne comme un fait acquis que sur le Haut-Nil du 9°30' au 6°, les vents soufflent du nord de novembre à février (3). Et d'après les calculs de Hann, à Lado, c'est-à-dire à 5° lat. N., le vent nord, nord-est et nord-ouest souffle d'octobre à mars dans une proportion de 52 pour 100 (4).

(1) Voyage à Meroë, II, p. 262.

(2) Expedition zur Entdeckung, p. 24.

(3) Die Klimate der Erde, II, p. 94.

(4) *Vents à Lado.*

	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
Avril septembre. .	1	5	3	14	25	36	7	9
Octobre-mars.. .	25	24	7	16	5	12	8	3

HANN. Handbuch der Klimatologie, p. 271.

Ce tableau provoque encore une autre remarque. Quoique, d'une manière générale, les vents du nord prédominent, ils n'affectent cependant pas une constance telle que jamais les vents ne soufflent du sud. Parfois même, ceux-ci l'emportent en fréquence sur ceux du nord.

C'est ainsi qu'en janvier 1842, les vents d'origine méridionale, sud ou sud-est, et ceux venant du nord ont été respectivement représentés par les chiffres 70 pour 100 et 17 pour 100.

Cette observation a été aussi confirmée ultérieurement. M. Adolf Schmidt qui, des documents recueillis par Junker, Emin, Bohndorff et Casati, a composé un Mémoire certainement la meilleure étude publiée jusqu'à présent sur la climatologie du Haut-Nil, insiste également sur les sautes par lesquelles le vent passe brusquement du nord au sud (1).

Température.

Pendant le premier voyage, des observations de température furent faites assez irrégulièrement par Selim Bimbachi. Elles ont été publiées dans le *Bulletin de la Société de géographie* (2).

Pendant la deuxième et la troisième expédition, d'Arnaud releva un grand nombre de chiffres de température. En voici le tableau résumé :

(1) Hohenbestimmungen und meteorologischen Beobachtungen von Dr Junker nebst einigen Beobachtungsreihen, von Bohndorff und Capitän Casati. Von Dr Adolf Schmidt. *Peterm. Mitteil. Ergänzungsheft*, n° 93, p. 85.

(2) 1842, t. XVIII, p. 184-5.

TEMPÉRATURE exprimée en degrés centigrades

DATES	LIEUX		NOMBRE D'OBSER- VATIONS	MOYENNE A L'OMBRE	MINIMUM A L'OMBRE	MAXIMUM A L'OMBRE	MAXIMUM AU SOLEIL
2 ^e Expédition							
Du 23 au 30 novembre 1840.	Entre 15° 5' lat. N. et 13° lat. N.	17	30°	22° (6 h. m.)	35° (midi)	54°	
1 ^{er} au 15 décembre.	— 13° — 9°	60	30°	18° —	35° (3 h. soir)	43°	
16 au 31 décembre.	— 9° — 7°	41	28° 5'	17° —	34° (midi)	pas d'observ.	
1 ^{er} au 15 janvier 1841.	— 7° — 6°	39	32°	22° —	37° (2 h.)	48°	
16 au 27 janvier 1841.	— 6° — 4° 42'	30	32°	24° —	37° (midi)	50°	
Retour.							
28 janv. au 15 février 1841.	— 4° 42' — 6° 20'	39	31°	19° —	39° (midi)	47°	
16 au 28 février 1841.	— 6° 20' — 9°	25	30°	19° —	37° (3 h. s.)	44°	
1 ^{er} au 15 mars.	— 9° — 9° 30'	29	26° 4'	24° —	36° (3 h. s.)	41°	
	partie du voyage effectuée sur le Nil, puis sur le Sobat						
16 au 31 mars.	— 9° 30' — 10° 10'	44	30°	18° (5 1/2 m.)	41° (4 h.) (vent chaud)	52°	
1 ^{er} au 18 avril.	— 10° 10' — 15° 5'	61	30°	23° —	42° (4 h.)	pas d'observ.	
3 ^e Expédition							
Du 27 sept. au 15 octobre.	Entre 15° 5' et 12° lat.	35	33°	26° (8 h. m.)	42° (3 h.)	pas d'observ.	
16 au 31 octobre.	— 12° — 10° 10'	55	32° 8'	26° —	42° (3 h.)	»	
1 ^{er} au 15 novembre.	— 10° 10' — 9° 30'	26	33°	24° —	42° (3 h.)	»	
16 au 30 novembre.	— 9° 30' — 7°	42	29° 6'	24° —	39° (midi)	»	
1 ^{er} au 15 décembre.	— 7° — 6° 20'	30	30°	23° (7 h. m.)	38° (3 h.)	»	
16 au 27 décembre.	— 6° 20' — 5°	42	35°	20° —	37° (3 h.)	»	
Retour.							
27 décembre 1841 au 15 jan- vier 1842.	— 5° — 6° 20'	76	32°	21° —	38° (3 h.)	»	
16 au 31 janvier 1842.	— 6° 20' — 9° 10'	63	32°	20° —	39° (3 h.)	»	
1 ^{er} au 15 février.	— 9° 10' — 10° 30'	58	30°	19° —	38° (3 h.)	»	
15 février au 6 mars.	— 10° 30' — 15° 5'	76	29°	18° —	39° (3 h.)	»	

Ces observations n'avaient porté que sur une partie de l'année. Elles avaient été faites en un lieu chaque jour différent, et dont le plus méridional était séparé par une distance de dix degrés du plus septentrional. On ne pouvait donc pas songer à tenter de formuler une théorie d'ensemble sur la température des pays nouvellement découverts.

Toutefois, des chiffres relevés se dégageaient déjà quelques conclusions.

La température moyenne était de 30 à 31° centigrades, très voisine par conséquent de celle qui régnait à Khartoum, un peu supérieure seulement. On avait vu le thermomètre monter au chiffre considérable de 42°. — Mais presque chaque année on constatait de pareils chiffres en mai et juin à Khartoum, où on a même observé une fois 46°.

Réciproquement, on avait constaté des abaissements de température non moins remarquables que ces élévations. « De Khartoum [jusqu'] au 13°, les nuits sont froides, » écrit Thibaut (1). « Les nuits sont fraîches sur cette rivière [le Sobat], beaucoup de matelots et soldats sont enroués, » écrit d'Arnaud à son tour le 16 mars 1841. Le thermomètre descend à 18° ou même à 17°. Mais ce sont là encore des variations auxquelles les habitants de Khartoum sont habitués, puisqu'on y constate des températures de 12° ou même de 10°.

En résumé, les conditions climatériques des pays qu'ils visitèrent ne surprirent pas les membres des expéditions.

(1) Journal, p. 21.

Ils ne les trouvèrent pas très différentes de celles auxquelles ils étaient habitués.

Au vrai, quand plus tard on y regarda de plus près, on constata certaines différences entre la température de Khartoum et celle de la Province équatoriale (1). Mais en 1842, elles échappèrent, et ce fut surtout des ressemblances qu'on fut frappé.

Pluies.

Pendant la 2^e expédition, les voyageurs ne reçurent la pluie que deux fois. Le 5 mars 1841, d'Arnaud écrit dans son journal : « Il survient une petite pluie d'un quart d'heure de durée, qui fait disparaître le petit vent qui nous servait. » Il plut également le lendemain 6 mars.

Pendant la 3^e expédition on constata :

En octobre 1841, 9 jours de pluie.

En septembre 1841, 2 jours de pluie.

En décembre 1841, rien.

En janvier 1842, des grains de pluie, 2 fois.

En février 1842, rien.

En mars (jusqu'au 6), rien.

Y avait-il, sur le Haut-Nil, comme à Khartoum, de mai à octobre, une saison de pluie, un *Kharif*, c'était vraisemblable et un chef indigène l'avait laissé entendre (2). On

(1) Lado appartient à l'hémisphère austral, bien que située par 5°2 lat. N. Les mois les plus froids sont juillet-août et les plus chauds février-mars, tandis qu'à Khartoum le mois le plus froid est janvier et le plus chaud juin. HANN. Handbuch der Klimatologie, p. 271, 277.

(2) Lacono, chef des Bari, dit que la pluie commence à tomber fin mars ou au début d'avril. WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 326.

n'en avait cependant pas la certitude, puisqu'on n'avait pas voyagé dans le pays pendant cette période de l'année, mais on savait du moins qu'il y régnait de novembre à avril, une saison sèche, *el seff*. Cette observation fut ultérieurement confirmée. D'après Pruyssenaëre, entre le 9°30' et le 6° lat. N., sur le Nil, la saison sèche dure du commencement de novembre au 15 mai (1) et M. Adolf Schmidt conclut des différents chiffres qu'il a comparés : « A Lado, pendant les mois de décembre, de janvier et de février, les précipitations sont rares, et si, par exception, il s'en produit, elles sont faibles » (2).

Les explorateurs remarquent encore qu'à partir des parages du 9° et dans le Sud, l'air est très chargé de vapeur d'eau. « L'humidité est extrêmement forte, écrit d'Arnaud dans son *Journal*, le 15 décembre 1840, le pont est mouillé le matin comme après une pluie ».

L'hygromètre de Saussure qui marque 15° à midi, indique 75° la nuit (3). La rosée intense mouille mes fusils, bien que les fenêtres soient à peine entr'ouvertes, dit Werne à son tour le 20 décembre (4).

Cette observation fut également confirmée plus tard et

(1) *Peterm. Mitt. Ergänzungsheft*, n° 51, p. 27.

(2) *Ibidem*, n° 93, p. 85. — A Ouadelaï, en un point sensiblement plus méridional que celui atteint en 1839-42, Emin a fait des observations pluviométriques pendant trois ans et demi. Supan a calculé d'après elles que la hauteur moyenne de pluie tombée annuellement dans cette station est de 107 centimètres. Or, les précipitations de décembre, janvier, février, ne contribuent à cette somme totale que pour 9 centimètres. Emin Pascha's *Meteorologisches Tagebuch. Peterm. Mitt.*, 1890, p. 129.

(3) D'ARNAUD, 13 décembre 1840.

(4) WERNE. *Expedition zur Entdeckung*, p. 159. — Cf. p. 152.

M. A. Schmidt a remarqué que dans les journaux de route tenus par les explorateurs postérieurs à ceux de 1839-42, l'expression « fort brouillard » se rencontrait fréquemment (1).

Pratiquement, les notions suivantes se dégageaient de ces observations.

En quittant Khartoum au mois de novembre pour remonter le Nil blanc, les barques couraient grande chance d'avoir presque constamment le vent dans leurs voiles. A la descente, au mois de mars, ces mêmes vents du nord leur étaient, il est vrai, contraires, il fallait avancer à la rame ou à la cordelle, mais il régnait parfois en cette saison des vents du sud, dont le cas échéant les barques profiteraient.

La chaleur n'était pas sur le Haut-Nil plus forte que celle qu'on était habitué à supporter à Khartoum.

Enfin il y régnait une saison sèche de novembre à mars. Les riverains du Nil, habitant en aval de Berber, qui redoutent tant la pluie pouvaient donc y pénétrer alors sans inquiétude.

On verra plus loin les conséquences économiques qu'eurent ces notions, quand elles se furent répandues.

V. — LES ASPECTS DE LA VÉGÉTATION SUR LES BORDS DU NIL.

Les explorateurs rapportèrent de leurs voyages l'impression d'avoir traversé une contrée dont la végétation, sous des formes diverses, était plantureuse et riche.

(1) *Loc. cit.*, p. 83.

Depuis le gué d'Abou Zeïd jusqu'aux environs du lac Nô, en novembre et en décembre, « le sol est couvert de la plus riche végétation herbacée, le coup d'œil en est beau : la vue au loin ne découvre que plaines ». De ce tapis de verdure émergent des arbres : de hauts et sombres mimosas, près d'Abou Zeïd ; en amont et en aval de Fachoda, des acacias, de grands tamariniers, des deleps. Cette superposition des arbres et de la prairie évoque chez d'Arnaud le souvenir des vergers d'Europe : « L'intérieur de la forêt est fourni de grands arbres, qui bordent le fleuve de l'espèce acacia ; au-dessous, la plus belle végétation qui se puisse voir, je ne puis la comparer qu'à un verger d'Europe au mois de juin (1). » Werne s'écrie à son tour : « Ce monde d'îles est couvert d'une végétation si vivace, que l'on croirait qu'un parc géant a été recouvert par les eaux (2). » Tout le monde végétal est animé d'une vie presque fabuleuse.

Toutefois ce tableau n'est véridique que pendant la période de l'année qui suit la saison pluvieuse. En mars, les arbres se dressent au-dessus d'un sol qui n'est plus couvert que d'herbes sèches (3).

(1) Journal, 6 décembre 1840.

(2) Expedition zur Entdeckung, p. 92.

(3) « Cette forêt, très étendue en longueur, est très belle, peuplée de grands arbres qui fournissent le garat des Arabes ; le sol est uni et couvert de plantes sèches à cette saison, qu'ont dévoré des troupes de bœufs. Lorsque nous sommes venus, c'était d'un effet plus pittoresque encore, par ce tapis de verdure baigné en partie par le débordement du fleuve. En sorte qu'avec une jonque l'herbe pliait au dessous et l'apparence était celle d'une navigation dans une belle, très belle prairie ou plutôt verger. » D'ARNAUD. Journal, 26 mars 1841. — Cette différence de végétation entre la

A partir du lac Nô et jusqu'au 7° de lat. N. environ, la végétation herbacée domine. Du pont de leurs dahabiés, les voyageurs n'apercevaient que des plantes marécageuses, hautes de dix à quinze pieds. « Jones des deux côtés », ou bien « hautes herbes qui bornent la vue », voilà des remarques qui reviennent très fréquemment dans les journaux de route de d'Arnaud (1). Quand à travers une brèche de ces murailles végétales, leur regard peut se porter au loin, les explorateurs aperçoivent à perte de vue sur les deux rives une plaine verte et unie, un grand tapis de verdure qu'interrompent seulement des masses de jonc et d'ambatch. C'est un océan d'herbes sans limites, *ein endloser Grasocean*, dirait-on volontiers de cette contrée pour emprunter à Emin la formule, dont il définissait les pays Lango, lorsqu'il s'avancait de Fatiko à Foweira au milieu d'herbes prodigieusement hautes (2).

Au milieu de ces herbes apparaissent parfois aussi quelques arbres, des Ebanus, des Euphorbes. Mais ils sont rabougris, de si pauvre feuillage, qu'on y chercherait en vain de l'ombre, si clairsemés, qu'il y a parfois cent pas de l'un à l'autre (3).

A partir du 7° de lat. N. la végétation arborescente se développe davantage. Werne insiste de plus en plus sur

saison sèche et la saison humide a été bien exposée par THIBAUT. Journal, *passim*.

(1) Notamment les 14, 18, 26, 27 décembre 1840, 26, 27, 28 novembre, 9, 10 décembre 1841. Cf. WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 197.

(2) Sammlung von Reisebriefen, p. 18.

(3) D'ARNAUD. Journal, 25 décembre 1840. — WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 197.

la fréquence des bois, sur la *chaba* (1). Les explorateurs de 1840 ne soupçonnèrent pas l'existence de ces singulières galeries, de ces rubans de forêts qui dans le pays du Haut-Nil, accompagnent chaque cours d'eau, et dont Schweinfurth, Emin et Junker ont donné plus tard des descriptions tout ensemble si scientifiques et si pleines de poésie. Ils ne connurent pas davantage la sombre forêt vierge, dont la limite septentrionale oscille entre le 3° et le 4° Lat. N.

Ce qu'ils eurent sous les yeux, c'est la forme particulière de végétation, caractérisée par des alternances de bouquets de bois et de savanes. Werne définit le pays : « Une région boisée parsemée de clairières » (2). Ces bois restent à 200 ou 300 mètres du fleuve, parfois « ils s'avoisinent jusque sur une des rives » (3). Pendant ses longs voyages dans ces contrées, Junker eut fréquemment l'occasion de traverser des pays de cette nature. Ce mélange irrégulier de grandes prairies et de bouquets de bois éveille en son esprit une comparaison, qui nous aide à mieux comprendre ce paysage : « Cette campagne, dit-il, ressemble à un parc anglais » (4).

VI. — LA VIE ANIMALE SUR LES BORDS DU NIL BLANC.

Cette contrée n'est pas déserte, mais au contraire dans

(1) *Ibidem*, p. 255. — Chaba signifie forêt en arabe.

(2) Expedition zur Entdeckung, p. 272.

(3) D'ARNAUD. Journal, 16 décembre 1841.

(4) Reisen, I, p. 324.

l'eau et dans l'air, dans les prairies, les savanes et les bois se développe une vie animale très intense. Les eaux du Nil sont si poissonneuses en certaines parties, et en particulier quand il s'épanche dans le lac Nô, « que tout l'équipage se nourrit de poissons », « les matelots les prennent avec les mains en plongeant ». Si l'on pêche régulièrement, « il n'y a qu'à jeter l'ameçon et le retirer... le Bimbachi turc a pris environ 300 poissons en moins d'une heure (1) ».

On voit voler des canards, des oies, des perdrix à pattes rouges, en assez grande quantité, pour que la chasse constitue une ressource (2).

Certains points des bords du Nil Blanc, et du Sobat sont peuplés de fauves, surtout de léopards et de lions que de leurs dahabiés les voyageurs entendaient hurler sur le rivage. Il y avait danger à se risquer dans la campagne, et en 1840 un cawass d'un officier égyptien fut saisi et dévoré (3). Ces carnivores ne sont pas en peine de nourriture. D'Arnaud et Werne signalent fréquemment dans leurs journaux la présence de troupeaux d'antilopes.

(1) D'ARNAUD. Journal, 12 décembre 1840, 4 mars 1841.

(2) « Le Cachef a tué hier soir 12 perdrix à pattes rouges. » *Id.*, 9 mars 1841.

(3) Sur les bords du Sobat « arrêtés pour aller à la chasse, où les lions fort nombreux ont à leur tour été chassés nos chasseurs. Ils se souviennent du Cawas du Cachef, qui a été dévoré l'année passée par un de ces fiers animaux. Ils urlent toute la nuit. » D'ARNAUD. Journal, II, 12 mars 1841. — « A peine avons-nous quitté la rive (Sobat), à 10 heures environ, que deux énormes lions se sont présentés à 15 pas de nous ; ils urlaient de désespoir de ne plus nous trouver. » *Ibidem*, 13 mars 1841. « Dans le pays des Eliens... lions, léopards. » *Ibidem*, 7 février 1841.

de buffles sauvages, de girafes. En allant à la chasse sur les bords du Sobat on court chance de rapporter en même temps que des perdrix, des « gazelles et de grosses antilopes de toute espèce » (1).

Mais les animaux que les explorateurs virent le plus fréquemment sur les bords du Nil furent les éléphants et les bœufs.

Ils ne rencontrèrent pas, il est vrai, des éléphants partout en nombre égal depuis Khartoum jusqu'au cinquième degré. Ils n'en trouvèrent qu'en amont du lac Nô, mais, dans cette section du pays du Haut-Nil, ils abondaient.

On voyait rarement ces éléphants un par un ; le plus souvent ils étaient réunis en petites troupes ; tantôt ils restaient en repos, tantôt ils paissaient l'herbe ou « se promenaient lentement sous les arbres » couverts d'oiseaux blancs qui se posaient sur leur dos.

Quant à leur abondance, rien ne saurait mieux en donner une idée, que la simple lecture des notes prises au jour le jour par les voyageurs.

Première expédition. — 6 décembre 1839, grande quantité d'éléphants ;

17 décembre 1839, quelques éléphants :

27 — grand nombre d'éléphants sur les deux rives ;

(1) « Dans le pays des Eliens, forêt surtout de doums renferme des buffles sauvages, antilopes, giraffes (*sic*), etc. » D'ARNAUD. Journal, 7 février 1841. Sur le Sobat « troupeaux d'antilopes, R. G. — Les buffles sauvages sont très nombreux sur cette rive » *Ibidem*, 10 mars 1841. — Un peu au nord du 6° lat. N. : « Beaucoup d'antilopes claires. » WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 238. — D'ARNAUD. *Ibidem*, 9 mars 1841.

28 décembre 1839, des deux côtés, un grand nombre d'éléphants.

2 janvier 1840, à l'orient, beaucoup d'éléphants :

17 — un éléphant ;

18 — quelques éléphants (1).

Thibaut dit simplement : « Ce pays abonde en éléphants » (2).

Deuxième expédition. — 17 décembre 1840. — « Entre la lisière des bois, qui s'aperçoit au loin, à l'horizon, on y remarque une troupe d'Éléphants en nombre, je suppose de 50 à 60 et tout couverts d'oiseaux blancs ; je les observe à la lunette » (d'Arnaud).

18 décembre 1840. — « Au loin sur la rive gauche on aperçoit une troupe d'éléphants » (d'Arnaud).

19 décembre 1840. — Sur la rive droite, près des palmiers deleps, non une famille, mais une petite armée d'éléphants (Werne). 26 énormes éléphants (d'Arnaud).

21 décembre 1840. — Éléphants deux fois (d'Arnaud).

23 — — — (d'Arnaud)

des traces, et *lösung* d'éléphants (Werne).

24 décembre 1840. — 18 gros éléphants et 3 plus petits (d'Arnaud) ; « sur la rive droite tout un troupeau d'éléphants » (Werne).

25 décembre 1840. — Troupe d'éléphants très nombreuse (d'Arnaud).

3 janvier 1841. — « Nous jouissons de la vue de 22 éléphants » (d'Arnaud).

(1) SELIM BIMBACHI. Journal. *Bull. Soc. géogr.*, 1842.

(2) Journal, p. 55.

Si une nouvelle énumération ne risquait de devenir fastidieuse, on verrait par la reproduction des notes prises par d'Arnaud qu'on rencontra tout autant d'éléphants pendant l'expédition de 1841-42, qu'au cours de la première et de la seconde (1).

Leur présence forme si bien un des caractères du pays, que d'Arnaud écrit sur sa carte en exergue : « Plaine couverte de hautes graminées et où paissent de nombreux troupeaux d'éléphants ». Werne, de son côté, définit ainsi en certains points la contrée : « Un vrai pâturage à éléphants, *eine wahre Elephantenweide* » (2).

Si à Khartoum quelque incrédule avait suspecté les récits des explorateurs, et mis en doute que les pays du Haut-Nil fussent aussi peuplés d'éléphants qu'ils se plaisaient, à leur retour, à le dire, il lui aurait fallu cependant se rendre au témoignage de ses propres yeux.

Qui dit : « pays à ivoire » dit en effet « pays à éléphants », et les expéditions égyptiennes, du moins, la deuxième et la troisième, sinon la première, rapportèrent beaucoup d'ivoire (3).

Continuons à lire dans les textes :

6 janvier 1841. — « Le chef Biout est venu nous voir, il apporte des dents d'éléphants ». Même jour : « Les noirs nous apportent encore des dents d'éléphants » (d'Arnaud).

(1) Notamment les 21, 24, 27, 28 novembre 1841.

(2) Expedition zur Entdeckung, p. 168.

(3) Selon d'Arnaud, la première expédition fut sous ce rapport complètement nulle : « Suleiman Cachef s'amusa à tirer sur les naturels... Aussi il

7 janvier 1841. — « Les naturels apportent à deux reprises des dents d'éléphants » (d'Arnaud).

15 et 16 janvier 1841. — « Ce matin les habitants des deux rives viennent sur les bords du fleuve chanter en nous apportant des dents d'éléphants » (d'Arnaud, Werne).

17 janvier 1841. — Échange continu de dents d'éléphants (Werne).

9 février 1841. — « Le nombre moyen des dents s'élève de 6 à 7 par jour » (d'Arnaud).

Un jour même, la récolte dépassa de beaucoup cette proportion moyenne : 17 février : « Le nombre des dents d'éléphants que les naturels nous apportent aujourd'hui s'élève à 47, grosses et petites » (d'Arnaud).

Il en fut de même pendant la 3^e expédition : 7 décembre 1841, « Les naturels ayant vu que nous accueillons favorablement les dents d'éléphant l'année passée nous en apportent beaucoup » (d'Arnaud) (1).

Il est assez difficile de déterminer exactement le poids et la valeur monétaire de la récolte d'ivoire accomplie sur le Haut-Nil de 1840 à 1842. Il y a dans les notes de d'Arnaud une contradiction. Au retour de la 2^e expédition, il écrit que le nombre des dents recueillies s'élève à 260 ou 300 (2).

est arrivé que n'osant mettre pied à terre... Suleiman Cachef passait au milieu de grands troupeaux d'éléphants dont le sol était couvert de défenses (évidemment des défenses desquels le sol était couvert), sans en avoir vu aucun. » D'Arnaud à Jomard, 24 août 1849. *Bibl. Soc. géogr.* — Effectivement ni dans le Journal de Selim Bimbachi, ni dans celui de Thibaut, il n'apparaît que des dents aient été rapportées à Khartoum.

(1) Nouveaux apports le 10 et le 22 décembre 1841.

(2) Journal, 3 mars 1841.

Au retour de la troisième, « les dents d'éléphant recueillies sont au nombre de près de 900 (1) ». Au total, il aurait donc été rapporté à Khartoum 1,200 dents environ.

Mais, d'autre part, dans une lettre qu'il écrivit à Jomard en 1849, d'Arnaud se vante d'avoir rapporté mille cinq cents quintaux. Le mot quintal n'est certainement pas employé dans son sens nouveau de quintal métrique, mais dans son sens ancien. Ce quintal représente non cent kilogrammes, mais cent livres ou cinquante kilogrammes.

Le poids total des 1,200 dents rapportées à Khartoum aurait donc été de 75,000 kilogrammes, et le poids *moyen* de chaque dent de 62^{kg},5. Or c'est là une impossibilité. Ce poids moyen est beaucoup trop élevé. Une pointe pesant 50 kilogrammes est déjà considérée sur les marchés de Londres, de Liverpool ou d'Anvers comme une pièce de choix. Le 4 février 1896, on a vendu à Anvers une dent de 73^{kg},5, mais on jugea qu'elle « atteignait un poids énorme (2) ». Il y a au Museum d'Histoire naturelle de Paris deux pointes pesant chacune 80 kilogrammes ; mais elles sont considérées comme des raretés (3). Westendarp a vu une dent de 94 kilogrammes ; mais cela ne lui est pas arrivé deux fois en seize années de voyage en Asie et en Afrique, pendant lesquelles il eut sous les yeux un million de pièces (4).

(1) Journal, III, 23 janvier 1842.

(2) *Le Mouvement géographique*, 1896, p. 53.

(3) Renseignement de M. Filhol, professeur au Museum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut. On ignore comment ces dents sont entrées dans la collection du Museum.

(4) *Ausland*, 1885, p. 1009.

Comme d'Arnaud indique que parmi les dents récoltées il y en avait quelques-unes de petites, des *scrivailles*, pour employer le terme commercial en usage, on ne saurait admettre que le poids moyen de chaque dent ait dépassé 30 kilogrammes, soit $1,200 \times 30 = 36,000$.

Les expéditions égyptiennes auraient rapporté 36,000 kilogrammes d'ivoire et non 75,000.

Il faut donc que d'Arnaud ait commis une erreur ou dans ses journaux de route, ou dans sa lettre à Jomard. Nous serions tentés d'accorder plus de foi aux journaux de route. Il faut remarquer que la lettre de Jomard est de 1849, soit de sept ans postérieure aux événements auxquels elle fait allusion. Le ton général prouve que l'auteur cherche à se donner de l'importance aux yeux de son interlocuteur. Il est donc très possible, qu'involontairement d'ailleurs, d'Arnaud ait amplifié les résultats de son voyage.

La même incertitude règne au sujet de la valeur monétaire que représentait cette récolte d'ivoire. En 1842, le quintal de 50 kilogrammes valait à Khartoum 250 francs (1). Si l'apport total a été de 75,000 kilogrammes il représentait une somme de 375,000 francs, et c'est en effet le chiffre auquel s'arrête d'Arnaud dans sa lettre de 1849 (2). Si au contraire l'apport total n'a été que de

(1) « Le quintal se vend même à Gartoum 1,000 piastres, soit 250 fr. » D'ARNAUD. Journal, 11 décembre 1841. En 1849, les prix étaient plus élevés : Valeur du quintal au Kordofan, 1,400 piastres (350 fr.) ; à Khartoum, 1,500 p. (375 fr.) ; à Souakim, 1,600 p. (400 fr.). DE LAUTURE. Bull. Soc. géogr., 1850, p. 397.

(2) « J'en chargeais mille cinq cents quintaux sur une barque au retour,

36,000 kilogrammes sa valeur n'a plus été que de 187,500 francs.

D'ailleurs que les expéditions égyptiennes aient rapporté pour 375,000 ou pour 187,500 francs d'ivoire, il importe médiocrement. Ce qui importe c'est que jusqu'en 1840, l'ivoire n'arrivait en Égypte que du Darfour, du Kordofan et du Sennar. Désormais un nouveau lieu de production est découvert. Au Soudan, en Égypte, en Orient et même en Europe se répand de proche en proche cette notion nouvelle : « Les pays du Haut Nil sont des pays à ivoire. »

On sait en même temps qu'on peut obtenir la précieuse denrée pour une somme infime. Les indigènes n'en font aucun cas. Ils plantent en terre les dents d'éléphants en guise de clôtures, ou bien ils y attachent les animaux (1). Quand ils ont vu avec quelle avidité les Égyptiens les recherchaient, ils en ont apporté spontanément (2).

Ces nègres n'avaient en effet, pour la plupart, aucune idée de la valeur de l'ivoire. Seuls les Baris avaient quelque notion à cet égard.

Les explorateurs remarquèrent en leur possession des objets d'origine manifestement étrangère : une chemise de serge bleue portée par le chef, des colliers de verroterie ou de porcelaine, du cuivre rouge ou du laiton. Interrogés sur la provenance de ces objets, ils répondirent qu'on les leur apportait d'une contrée située dans l'est (3).

que j'ai consignées au gouvernement à notre arrivée à Kartoum. (Valeur sur la place de Kartoum de 375,000 francs). » D'Arnaud à Jomard.

(1) THIBAUT. Aperçu du commerce du Soudan.

(2) D'ARNAUD et WERNE. *Passim*.

(3) D'ARNAUD. Journal, I. Derniers feuillets.

Ultérieurement, ils s'exprimèrent sur ce sujet d'une manière plus détaillée. Ils dirent au marchand Brun Rollet et au missionnaire Angelo Vinco que le lieu d'où venait ces objets étrangers était *Robenga*, dans le Koenda, qu'on y parvenait en se dirigeant toujours vers le sud-est, que les habitants étaient des Blidos ou Quendas. Ils ajoutèrent que ce pays était fréquenté par des marchands étrangers, de couleur rouge, barbus, aux cheveux longs et lisses, et en outre musulmans (1).

Le pays en question est certainement l'Ouganda (2), et les voyageurs auxquels il est fait allusion, sont des Arabes du Zanguebar. Aussi bien était-ce déjà en 1852 l'opinion de Brun Rollet (3). Emin avance, il est vrai, que les Arabes, Mussa Mzuri et Ahmed ibn Ibrahim appelés par Suna, père de Mtesa, ne s'établirent pas à demeure dans l'Ouganda avant 1850 (4). Il faut tenir grand compte de son témoignage. Mais il est vraisemblable que de leurs places de l'Ounya-mouezi : Msenne, Kazeh, Tabora, les Arabes faisaient déjà des voyages de commerce dans l'Ouganda, avant d'y avoir des correspondants à poste fixe. Ce serait donc les rapports qu'ils auraient eus, par l'intermédiaire

(1) *Bull. Soc. géogr.*, 1852, III, p. 342-3, 390 ; IV, p. 405-6, 532.

(2) Certains rapprochements s'imposent : *Robenga* et *Rubaga*, le grand village situé dans le voisinage du lac Victoria, et décoré ultérieurement par les explorateurs européens du titre de capitale. *Koanda* et *Quenda* se retrouvent sous la forme (Ou)-Ganda.

(3) *Bull. Soc. géogr.*, 1852, IV, p. 406.

(4) EMIN. *Sammlung von Reisebriefen*, p. 112. Cette notice d'Emin est de premier ordre. Cependant aucun des nombreux publicistes, qui, par suite des événements politiques, se sont récemment occupés de l'Ouganda, ne semble en avoir eu connaissance.

des Wa-Gandas, avec ces Arabes, qui auraient éclairé les Baris sur la valeur de l'ivoire.

Mais les autres riverains du Nil n'avaient de relations qu'avec leurs voisins immédiats. Ils ne savaient rien du monde, et la vue des bateaux des Égyptiens leur causa une profonde stupéfaction. Ils abandonnèrent volontiers ces dents d'éléphants inutiles entre leurs mains(1), pour quelques pièces d'étoffes brillantes ou pour des colliers de perles de verre dans lesquelles se jouait la lumière du soleil (2).

Quant aux Égyptiens, ils apprirent bientôt que ce pays se prêtait aux bonnes affaires commerciales, que pour 25 centimes de verroterie, on pouvait avoir une dent (3) valant de 150 à 200 francs à Khartoum.

Leur cupidité s'allume et devient de plus en plus ardente.

Pendant la première expédition, leur attention n'est pas éveillée. Mais déjà pendant la seconde, ce butin inattendu suscite des combinaisons malhonnêtes. Les deux officiers supérieurs égyptiens font à d'Arnaud des ouvertures non équivoques et lui offrent de partager l'ivoire avec eux, au lieu de le verser à Khartoum, au trésor du gouvernement. Et comme d'Arnaud repousse immédiatement leurs propositions et s'efforce « de les mettre dans une meilleure voie

(1) « Ils ignorent le parti à tirer de l'ivoire, aucun moyen de commerce ne leur étant offert. » THIBAUT. *Journal*, p. 55.

(2) WERNE. *Expedition zur Entdeckung*, p. 262.

(3) « Elles nous reviennent environ 0 fr. 25 la dent. » D'ARNAUD. *Journal*, 11 décembre 1841.

envers les intérêts » de Mehemet Ali (1), ils les réitèrent un mois après. D'Arnaud les décline de nouveau et non sans malice (2).

Enfin pendant le troisième voyage, ce ne sont plus seulement les chefs, mais tous les membres de l'expédition qui veulent participer à la bonne aubaine. Posséder des dents d'éléphants devient la préoccupation générale. Et d'Arnaud, voyant matelots et soldats se ruer à l'envi et en désordre sur l'ivoire, les compare en un langage plus expressif que délicat à des chiens ardents à la poursuite d'une chienne (3).

Les explorateurs remarquèrent encore l'abondance du bétail. Ils virent des moutons et des chèvres de petite taille, mais surtout des bœufs et des vaches de robe claire,

(1) « Après m'avoir dit que nous avions beaucoup de dents d'éléphants, il (Selim Capitan) m'a proposé si j'étais de son avis de nous les partager au lieu de les donner au divan ; que cela importait fort peu ; avec amitié je me suis efforcé de le mettre dans une meilleure voie envers les intérêts de son maître. Le Cachef a paru peu content ». D'ARNAUD. Journal, 13 février 1841.

(2) « Nous étions encore chez les Elliaps, lorsque certain soir, faisant porter les dents d'éléphants que les naturels m'avaient apporté dans la journée dans la dabié du commandant turc (croyant les envoyer pour le gouvernement), je rencontrais le cachef, la conversation arrive sur les dents, au sujet desquels il me dit : *toutes réunies cela ferait une belle somme !* à verser au Casnet, reprend-je... puis il reprend : mais il y a tant de crocodiles, *oui repartis-je et le gros n'est pas loin*. Ce matin, 1 heure avant d'aller dîner, Selim Capitan et le cachef vient chez moi ; pour me tourner d'une autre façon une question de rappailles (?) au sujet des dents d'éléphants au nombre de 260 à 300 — toutes mes paroles ont été vaines et sans fruit ; aussi ennuyé j'ai fini par leur dire qu'ils pouvaient en faire ce que diable ils voudraient pourvu qu'ils m'en laissent choisir 2 pour S. A. et 2 pour le museum de Paris ». Journal, 3 mars 1841.

(3) L'expression très réaliste employée par D'ARNAUD, Journal, 1^{er} janvier 1842, ne saurait honnêtement être citée.

de taille moyenne, portant de longues cornes tordues (1). Au sud du lac Nô, et de la région marécageuse située immédiatement en amont, il y avait du bétail en quantité (2). « Troupeaux sur troupeaux de bœufs !! » (3) s'écrie d'Arnaud. « Des troupeaux de vaches se promènent de tous côtés au loin ». « L'horizon en est couvert, dit Werne à son tour, ils forment une véritable richesse. » Il y a dans ce pays *ein Heerdenreichthum* (4).

Les indigènes venaient spontanément offrir du bétail aux Égyptiens : « Les naturels nous appellent pour nous donner des bœufs ; ils en font même beugler un pour se faire comprendre » (5).

Ils en amènent si fréquemment, et en si grand nombre, qu'à leur grand regret on finit par les leur refuser : « Les indigènes viennent nous faire des reproches de ce que cette année nous n'acceptons pas de bœufs comme l'année passée, nous en regorgeons » (6).

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 217.

(2) « J'entend crier : *Bagher, Bagher Ketir* et tout le monde monta en courant sur le pont : à la limite des roseaux on voyait beaucoup de vaches. » Id. *Ibidem*, p. 194-5.

(3) Journal, 13 décembre 1841.

(4) *Loc. cit.*, p. 247.

(5) D'ARNAUD. Journal, 7 janvier 1841. — SELIM BIMBACHI. *Bull. Soc. géogr.*, 1842, II, *passim*.

(6) Le 4 janvier 1840, Selim Bimbachi refuse trente vaches. Les indigènes, dit-il, « ne se rendaient pas à nos raisons et voulaient nous forcer à les accepter. Nous les priâmes de les garder en repos jusqu'à notre retour, mais ils nous répondirent qu'ils nous en réservaient d'autres pour cette époque. » *Ibidem*, p. 98.

VII. — LES HABITANTS DES BORDS DU NIL BLANC.

Les populations que les explorateurs virent sur les bords du Nil étaient groupées en tribus indépendantes les unes des autres et qui se donnaient à elles-mêmes les noms suivants :

Mamoudié. .	}	Arabes nomades,
Djémélié. .		
Hassanié. .		
Hassanat. .		
Abou Rof. .		
Baggara. .	}	rive droite et rive gauche du Nil.
Chillouk, rive gauche.		
Dinqa, rive droite.		
Nuer, rive droite et rive gauche.		
Kek, rive droite et rive gauche.		
Bundurial, rive gauche.	}	rive droite et rive gauche.
Toutoui, rive droite.		
Helliab, rive gauche.		
Bhorr, rive droite.		
Elien. . . .		
Corregis. .	}	rive droite et rive gauche.
Chir. . . .		
Bamber. .		
Boko. . . .		
Bari. . . .		

Les explorateurs eurent sur la densité de la population des impressions opposées selon les différentes contrées qu'ils traversèrent.

Jusqu'au 11° de lat. N. le pays leur parut désert. « Dans la nature règne un silence complet (1). » Ils virent seulement de loin en loin quelques tribus de nomades (2), avec lesquels ils entrèrent en rapport. « Une douzaine de Bagara montés à cheval viennent à notre rencontre..., ils viennent nous donner le salam (3). » Au contraire la partie du fleuve habitée sur la rive gauche par les Chillouks et par les Dinkas, sur la rive droite parut très peuplée. « Jusqu'au plus loin où la vue peut s'étendre, dit d'Arnaud, on ne découvre que groupes de toucouls (huttes) peu distans les uns des autres. Chaque grand groupe doit contenir au moins 100 toucouls habités par 5 personnes chaque (4). » « En allant au sud après Hallet Kaka, les villages se succèdent en laissant seulement entre eux [un espace de] 3 à 500 mètres, ils sont composés de 2[00] à 500 habitations chacun (5) ».

Il estime les Chillouks à un million (6). Werne de son côté écrit sur sa carte : « Immense population an beiden Ufern » (sic), et dans son texte : « Il n'y a certainement pas de fleuve dans le monde dont les rives soient couvertes sur une si longue étendue sans interruption d'habitations

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 77.

(2) A la hauteur d'El Aës : Rive droite, Arabes nomades, rive gauche, bagaras. — D'ARNAUD. Journal, 13 avril 1841. « Nous nous arrêtons sur la rive gauche devant un camp de Bagaras, où ces messieurs (les officiers égyptiens) avaient quelques connaissances l'année précédente. » 5 avril 1841.

(3) Journal, 2 avril 1841.

(4) Journal, 4 décembre 1840.

(5) Journal, 2 novembre 1841. Le 4 et le 6 novembre, il écrit encore : « Série continuelle de villages, rive gauche, Chillouks. »

(6) Bull. Soc. géogr., 1843, XIX, p. 91.

humaines et l'on ne comprend pas comment tant d'hommes peuvent se nourrir (1) ».

Au contraire les parages du lac Nô et toute la contrée marécageuse qui s'étend en amont, sont déserts. Werne ne signale pas la présence d'habitants, pendant qu'il la traverse et d'Arnaud écrit sur sa carte, à gauche : rive inhabitée et marécageuse jusqu'à l'horizon et à droite : habitations isolées.

Mais à partir du 8° de lat. environ jusqu'au point terminus de leur voyage les explorateurs eurent de nouveau l'impression d'un pays très habité. « Une nombreuse population nous suit des deux parts sur la rive » (2). Werne qualifie de « très nombreux » les Helliabs, les Bhorrs et les Baris. De ces derniers il dit qu'ils constituent une population très dense, que le rivage est noir d'êtres humains et que chez eux « le village touche au village » (3).

Toutefois les explorateurs surestimèrent peut-être le chiffre de la population dans le pays qu'ils traversaient, pour deux raisons : La vue des bateaux des Égyptiens causa aux indigènes une telle surprise, que, non contents de les regarder passer, ils les accompagnèrent le long de la rive. « Hommes, femmes, garçons et filles tous..... nous suivent en chantant, leur nombre qui..... s'accroît de vil-

(1) Expedition zur Entdeckung, p. 108. — Thibaut dit également : « Population immense. » Journal, p. 34.

(2) D'ARNAUD. Journal, 18 et 19 décembre 1841.

(3) « Stadt drängt sich an Stadt. »

lages en villages peut s'élever parfois à 2,000 têtes (1). » Les habitants que les Égyptiens voyaient devant un village, par exemple, n'étaient donc pas seulement ceux du village, mais en outre ceux des villages d'aval ou d'amont. La curiosité et l'indiscrétion sont communes à tous les peuples de la terre; il y a des badauds noirs et jaunes comme il y en a des blancs. On accourt de toutes parts, en pays nègre, pour assister au passage d'une caravane, dans laquelle figurent des Européens, et un explorateur est souvent trompé dans son appréciation du peuplement d'une contrée par la curiosité même qu'il excite. Le capitaine Cook instruit par l'expérience, prenait soin de se garder contre cette cause d'erreur. Pendant son séjour en Nouvelle-Calédonie, il ne concluait pas du grand nombre d'indigènes qu'il voyait chaque jour réunis autour de lui à un peuplement uniformément intense de l'île; il estimait au contraire que le bruit de son arrivée répandue dans le pays avait attiré et rassemblé en un seul point tous les habitants.

Les explorateurs s'exagérèrent peut-être encore pour un autre motif le peuplement du Haut-Nil. Les Dinkas, les Chillouks, les Nouerres, qui s'adonnent surtout à l'élevage des troupeaux, ont des habitudes de nomades. Pendant la saison humide, quand l'herbe couvre tout le sol, quand toutes les mares sont pleines d'eau, ils vont où bon leur semble; mais pendant la sécheresse le sol se dénude,

(1) D'ARNAUD. 17 janvier 1841. — « Une foule incroyable d'hommes dansent et chantent sur les deux rives. » WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 267.

et les mares se tarissent; ils se rapprochent alors nécessairement des bords du Nil où leurs troupeaux ont chance encore de s'abreuver et de se nourrir.

D'Arnaud a bien fait cette remarque (1), mais il n'en a pas tiré toutes les conclusions qu'elle comportait. En effet les trois voyages de 1839-42 ont, tous les trois, été accomplis pendant la saison sèche, c'est-à-dire à l'époque où les pasteurs se concentrent sur les bords du Nil. La région traversée était donc peuplée non uniformément sur son entière superficie, mais seulement sur une étroite bande de terrain à droite et à gauche du fleuve, au delà de ce rideau, elle était déserte; ni Thibaut, ni d'Arnaud, ni Werne ne paraissent s'en être doutés.

Toutefois, après ces réserves, il faut reconnaître l'exactitude de leur jugement d'ensemble.

(1) « Les pasteurs (c'est la majorité des cas), depuis la pointe de l'île de Sennar au Nord jusque sur le 4^o degré de latitude boréale que nous avons atteint dans l'expédition scientifique sur le fleuve Blanc n'habitent les rives des fleuves Blanc et Bleu que pendant l'été (Sef), lorsque les herbages et les mares d'eau sont desséchés dans l'intérieur, et qui retournent naturellement aussitôt que l'abondance des pluies bienfaisantes du Tropique (Carrif) viennent favoriser de nouveau ces lieux de la plus riche végétation, ces lieux intérieurs qui leur promettent la sûreté, c'est aussi là qu'ils ensemencent ce dourra dont la généralité du Soudan se nourrit. Les Arabes nomades, les Denkas, les Schelouks, les Nouères, les Berrh sont dans ce cas. C'est au changement d'habitation des lieux qu'on doit attribuer aussi les changements de place et quelquefois la disparition comme l'installation de nouveaux villages d'une année à l'autre, ce qui laissera que très incertain la position des villages que l'on placera sur la carte, résultats des présents journaux de route, pour les nouveaux voyageurs qui la prendront pour guide et qui devront la vérifier et la compléter. C'est donc aux îles, quoique mouvantes, mais plus stables, aux montagnes, qu'ils devront se reporter plus attentivement. » Journal, 5 et 7 février 1841.

Les explorations ultérieures ont prouvé que le Haut-Nil (région marécageuse exceptée) était pour l'Afrique une contrée relativement bien peuplée. En 1866, Bœhm, comparant entre elles toutes les données qu'il avait pu recueillir sur les populations de l'ensemble de l'Afrique, affirmait nettement sa conviction à cet égard et opposait la population dense du Nil blanc à la population clairsemée de la Nubie, du Kordofan, du Taka et de l'Abyssinie (1).

Parmi ces populations du Haut-Nil, beaucoup, remarquent les explorateurs, sont douées d'une très haute taille. Tels les Denkas, les Helliabs, les Keks, les Bhorrs, les Bundurials, les Baris. Les Keks sont « fort grands surtout de jambes, et semblent construits exprès pour les marais qu'ils habitent ». « Deux chefs Boko sont d'une taille de six pieds au moins » (2). Biour chef des Bundurials a 6 pieds 4 pouces (3). Les Baris sont de vrais géants, et à côté d'eux, Turcs et chrétiens paraissent des enfants (4). Seuls les Nouerres sont d'une taille moyenne.

Beaucoup de ces indigènes, ceux de la région maréca-

(1) Behm donne quelques chiffres :

Chillouks.	500,000 habitants.
Nuerres.	400,000 —
Bhorrs.	10,000 —
Elyabs.	8,000 —
Keks.	plus que les Bhorrs.

Il calcule une densité moyenne de 587 habitants par mille carré géographique allemand, soit 10,6 habitants par kilomètre carré. *Geographisches Jahrbuch*, 1866, p. 103, et note 2.

(2) D'ARNAUD. Journal, 18 janvier 1841.

(3) *Ibid.*, 6 janvier 1841.

(4) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 312.

geuse en particulier, laissèrent aux explorateurs une impression d'extrême laideur.

Pommettes saillantes, joues creuses, menton proéminent, membres frêles, cheveux laineux et crépus, voilà les traits caractéristiques de beaucoup d'entre eux. Un Kek qui monte à bord semble à Werne d'un aspect simiesque. Les termes : « affreux de figure », « fort laids », reviennent souvent sous la plume de d'Arnaud (1).

Leur habitude de s'arracher les quatre dents de la mâchoire inférieure contribuait encore vraisemblablement à leur donner un aspect désagréable.

Cependant les peuples, qui habitent en amont de la région marécageuse, sont moins pénibles à regarder. Les Bokos « forment une belle race noire, qui s'approche un peu par les traits du visage des Galas » (2). Les Chirs sont beaux et fort bien constitués (3). De même les Baris dont les femmes sont fort belles.

Tous ces peuples sont noirs : les Baris d'un beau noir, les Keks couleur de plomb, les Nouerres, noir brun. Ils vivent de pêche, de chasse, de culture, d'élevage du bétail. Ils cultivent le dourra, le sésame, le maïs, les haricots (4).

(1) « Les deux sexes sont on ne peut plus laids, mal faits de corps, d'une taille moyenne, visage rond, tempes affaissées, nez épaté, lèvres grosses, langue noire. » D'ARNAUD. Description des entrevues, 20 décembre 1840.

(2) D'ARNAUD. Journal, 15 janvier 1841.

(3) *Ib.*, 18 janvier 1841.

(4) « Toute la plaine qui se trouve entre leurs villages et les bords du fleuve est cultivée. » Pays des Chirs. D'ARNAUD. 15 janvier 1841. « Quelles belles plaines, quelles richesses agricoles on pourrait en tirer. » Pays des Bhorrs et des Chirs. D'ARNAUD, 17 décembre 1841.

Mais leur occupation favorite est l'élevage du petit bétail et des bœufs. Ils ont pour les bœufs une sorte de culte. « Certains bœufs avec de longues cornes auquel sont attachées des conteries paraissent être l'objet de leur vénération. » Tout ce qui en provient semble avoir à leurs yeux un caractère sacré. Ils se frottent le corps d'urine de vache ; ils la mélangent avec le lait. Un chef porte, comme marque de sa dignité, une queue de vache au bout d'un long bâton. Les Nouerres respectent trop leur bétail pour le manger. Ils se nourrissent de grains et de fruits de nénuphars qu'ils recueillent sur l'eau. Il y a entre l'homme et la bête communauté d'existence : les Keks vivent tout nus pêle mêle avec les bœufs. Donner des bœufs est pour ces peuples le cadeau par excellence : aussi en amenaient-ils par troupes aux Égyptiens auxquels ils voulaient complaire (1).

Tous ces peuples sont complètement nus, chez quelques-uns, Chirs, Nouerres par exemple, les femmes portent un pagne en peau tannée. Chez les Baris le double tablier de cuir est un privilège réservé aux femmes des chefs ; parfois le tablier est supprimé derrière et remplacé

(1) WERNE. Expedition zur Entdeckung, p. 221. — D'ARNAUD, Journal, 29, 31 décembre 1840, 3 janvier 1841. « Ils paraissent avoir une vénération particulière pour les bœufs. Aussi lorsqu'il n'a pas plu de longtemps, ils suspendent en haut d'un arbre une jarre d'eau pour que les génies malfaisants, qui habitent la terre, ne puissent pas l'atteindre et ils invoquent la pluie qui fait ensuite pousser l'herbe. » Id. *Ibid.*, 14 janvier 1841. Ils amènent un bœuf en procession aux barques, les hommes, les femmes le suivent religieusement ; ses excréments ramassés avec soin sont distribués aux assistants. Quand il est abattu, ils se vautrent dans son sang, reçoivent les coups de pied qu'il donne dans ses convulsions, chacun prit une pincée de poils, les femmes se frottent de sa queue. THIBAUT, Journal, p. 70.

par un gland qui suit les oscillations de la marche. D'Arnaud rapporta le pagne de la favorite du roi Lacono, que celle-ci lui offrit (1).

Beaucoup d'hommes ont les bras et les poignets ornés de bracelets de fer, de cuivre et d'ivoire (2). Les Baris portent aussi des anneaux de fer aux jambes. Des colliers en os d'oiseaux entourent le cou des Keks, et des plumes surmontent les cheveux des Baris. Le tatouage est habituel et se pratique de préférence sur le front. Leur armement consiste en arcs de bois dur et flexible, longs de deux mètres environ, en flèches de bois de fer, ou pourvues de pointes de fer recourbées, impossibles à arracher de la plaie, en haches, en lances, en massues et en casse-têtes.

Certains font usage d'une arme singulière : un long bâton gros d'un bout et pointu de l'autre (3).

Chez les Baris, tout individu, sans en excepter les femmes, est armé d'un arc, de douze à quatorze flèches, et d'une ou deux lances dont le fer a 2 pieds 1/2 de long (4).

Les lances et les flèches sont souvent empoisonnées avec du jus d'euphorbe. « L'opération consiste à oindre

(1) « Elle l'a quitté en public, l'a trempé dans l'eau et me l'a offert, je lui ai à mon tour donné un vêtement en indienne. » *Catalogue des objets d'hist. nat.*, 27 janvier 1841.

(2) Bracelets énormes en ivoire que les notables du pays des Berrh portent au nombre de deux au-dessous du muscle détoïdien [deltoïdien] de l'arrière-bras, séparés par d'autres anneaux de fer qui se prolongent jusqu'au poigné. *Ibid.*, 25 janvier 1841.

(3) D'ARNAUD. Journal, 26 mars 1841.

(4) *Id.*, 26 janvier 1841. D'Arnaud a dessiné une procession de Baris qui mènent deux bœufs devant eux. Chacun porte une grande lance sur l'épaule droite et un arc de la main gauche. 22 janvier 1841.

les lances à plusieurs reprises avec le lait qui découle de cette plante et de le faire sécher de suite jusqu'à ce que le fer se rouille un peu (1) ».

Pour la défense, les Baris se servent d'un bouclier de cuir long et étroit.

Les Baris savent extraire le fer ou le cuivre du minerai. Ils disposent de beaucoup de minerai de fer, tandis que celui de cuivre est plus rare; aussi les objets de cuivre attirent-ils particulièrement leur attention. L'opération se pratique, dit le chef Lacono à d'Arnaud, de la façon suivante: « Le minerai de fer est en grandes couches au pied de toutes les montagnes, d'où on l'extrait avec des outils de fer, puis on le met ensemble avec du charbon de bois dans le petit fourneau; on souffle fort avec le soufflet tambour (comme ceux des chaudronniers) et quelque temps après, il coule dans le petit creusé [creuset] au-dessous une masse vitreuse qui, remise au feu et frappée, donne le fer » (2).

Les naturels du Haut-Nil éprouvèrent une vive surprise à la vue des dahabiés des Égyptiens. Néanmoins ils n'ignoraient pas entièrement l'art de la navigation. S'ils ne se servaient pas de bateaux à voiles, ils construisaient des radeaux avec le bois particulièrement léger de l'ambatch (3), et des pirogues avec un tronc d'arbre évidé, généralement celui du palmier delep, renflé en son milieu.

Chacun de ces peuples ne parlait pas une langue distincte, les explorateurs entendirent pendant leur voyage

(1) 24 janvier 1841.

(2) 28 janvier 1841.

(3) *Catalogue des objets d'hist. nat.*

quatre idiomes : 1° l'*Arabe*, parlé par les nomades qui habitent au nord du 11° de latitude ;

2° le *Chillouk*, parlé uniquement par les Chillouks ;

3° le *Dinka*, parlé par les Dinkas, Nouerres, Keks, Bondurials, Tutuis, Bhorrs, Elliaps ;

4° le *Bari*, parlé par les Baris, les Chers, les Corajis, les Bambers, les Éliens, les Bokos (1).

Aucun de ces peuples ne fait usage de l'écriture. Mais ils savent figurer les objets soit en bosse soit en perspective ; ils représentent des têtes d'hommes et d'oiseaux et d'Arnaud réussissait souvent à se faire comprendre en dessinant l'image des objets qu'il désirait acheter (2). Il rapporta de chez les Baris deux statuettes en bois, l'une d'homme, l'autre de femme, sur lesquelles on voyait les tatouages et le costume rudimentaire en usage (3).

Tous les peuples du Nil blanc depuis les Chillouks, eux compris, sont païens. Mais leurs croyances religieuses paraissent fort peu développées. Ils semblent vaguement redouter le pouvoir de mauvais génies (4). Les Chillouks, dit d'Arnaud, adorent un arbre sous le nom de Niecamo, auquel ils offrent des sacrifices dans toutes les actions de leur vie (5).

Ils n'ont pas coutume d'ensevelir tous les morts, mais la sépulture semble être un privilège. « Chez les Elliaps, les

(1) D'Arnaud recueillit des vocabulaires du Chillouk, du Dinka et du Bari.

(2) D'ARNAUD, 27 septembre 1841.

(3) *Id.* *Catalogue des objets d'hist. nat.*

(4) « Tous ces peuples aussi croient aux mauvais génies, aux transformations, etc., comme les Turcs et les Arabes. » *Id.*, 4 février 1841.

(5) 7 décembre 1840.

Chirs et en général tous les peuples des rives du fleuve Blanc excepté les Chillouks, il n'y a que les grands ou saints qui reçoivent l'honneur de la sépulture; tous les autres sont jetés à l'eau, aussitôt après leur décès, ou traînés au loin du village, ils deviennent la pâture des oiseaux de proie (1). » « Aussi voit-on de temps en temps passer sur l'eau des cadavres des naturels » (2).

Il n'existait entre ces divers peuples aucune espèce d'union politique. Les Égyptiens ne trouvèrent sur le Haut Nil en 1840, rien d'analogue à ce qui existait plus bas en 1820. Aucun personnage n'exerçait même une domination nominale analogue à celle du roi de Sennar dans les pays du Nil moyen.

Le morcellement politique était infini. D'un jour sur l'autre, les Égyptiens entrent constamment en rapport avec de nouveaux chefs, chacun ne dominant que sur une superficie territoriale très restreinte, sur les habitants d'un amas de cabanes.

Chez les Keks, l'autorité paraît un privilège de l'âge; c'est toujours l'homme le plus vieux qui se présente comme le chef (3); chez les Bokos, le pouvoir est partagé, un individu « règle les affaires relatives aux troupeaux », un autre « celles relatives au peuple » (5).

De tous ces chefs, les plus puissants étaient celui des Chillouks et celui des Baris. Les Égyptiens ne virent pas

(1) D'ARNAUD. Journal, 4 février 1841.

(2) *Id.*, 6 décembre 1841.

(3) « Le plus âgé est encore présenté comme leur chef, cheveux blancs. »
D'ARNAUD. Description des entrevues, 2 décembre 1840.

(4) *Id.* Journal, 18 janvier 1841.

le premier que d'Arnaud nomme « *l'invisible* sultan des Chillouks ». Ils eurent au contraire des entrevues avec le chef des Baris, Lacono, « le grand chef Lacono », qui vint visiter les étrangers en grand appareil, précédé de femmes, de tambours, de fifres, et accompagné d'une nombreuse troupe armée des pieds à la tête. Il était vêtu d'une chemise de serge bleue et coiffé d'un bonnet couronné de plumes d'autruche, orné de deux cornes rouges. Il commandait, disait-il, dans toute la région montagneuse, qu'au point extrême de leur exploration, les voyageurs virent s'étendre devant eux dans le sud (1).

Tous ces peuples vivaient dans un état constant d'hostilité (2). Les Elliaps, les Borrhs, les Chirs se combattent ; les Keks sont en guerre avec les Nouerres, les Baris avec leurs voisins du sud. Quant aux Chillouks, « essentiellement fourbes et méchants, les diverses peuplades qui les avoisinent ont toutes à s'en plaindre » (3).

Ces luttes ont pour objet des enlèvements d'hommes et de bétail, parfois une simple question de pâturages limitrophes provoque une escarmouche. D'Arnaud extirpa un fer de flèche qu'un jeune homme avait reçu en disputant à ses voisins de l'herbe pour ses bestiaux (4). Les captifs sont tués ou échangés contre des bœufs. D'Arnaud acheta chez les Baris, un petit garçon de dix ans « prise de guerre » qui « provenait des pays situés plus au sud (5) ».

(1) D'ARNAUD. Journal, 24-25 janvier 1841.

(2) SELIM BIMEACHI. Journal, *passim*.

(3) D'ARNAUD, 7 décembre 1840.

(4) *Id.*, 3 janvier 1841.

(5) « Les naturels amènent au bimbachi turc une jeune fille pour l'échanger

Ce morcellement politique existait sans aucun doute bien avant l'arrivée des expéditions égyptiennes. Les explorateurs qui pénétrèrent ultérieurement dans ces contrées attestent qu'il persista toujours (1). Il permit plus tard aux marchands d'esclaves d'accomplir leurs exploits néfastes. Il favorisa l'occupation du pays par le Khédive d'Égypte. D'après les rapports d'explorateurs qui récemment se sont avancés de l'Ouganda sur le Haut-Nil jusqu'à Doufile « les naturels sont toujours en guerre entre eux (2) » : les nouvelles générations ont donc persisté dans les habitudes belliqueuses de leurs ancêtres.

Il a été dit rapidement dans le précédent chapitre que les Égyptiens furent en général favorablement reçus par les populations des bords du Haut-Nil. Comme l'impression qu'ils rapportèrent de cet accueil, et qu'ils communiquèrent, à leur retour à Khartoum, a eu d'importantes conséquences, il faut y insister.

contre des conteries. Ce chef turc vient aussitôt me consulter pour savoir s'il peut la prendre, à cet effet, je fais venir le drogueman, le vendeur et autres et la jeune fille, il résulte de l'interrogatoire que c'est une jeune fille des corregis, qui a été prise dans le combat avec ce peuple, qu'en ce cas, ils sont d'usage de tuer leurs jeunes prisonniers ou de les vendre contre des bœufs, anneaux de fer, etc... Une pareille habitude étant déjà introduite chez ce peuple, sans le conseiller, je ne crois pas devoir m'opposer à cet achat. Elle a coûté 5 piastres ou 25 sols de France en conteries. » D'ARNAUD, 2 février 1841.

(1) M. Mason bey, qui fit partie en 1874-76 de l'état-major, emmené par Gordon dans la province équatoriale, insista fortement sur ces luttes intestines des tribus nègres, dans une conversation que j'eus l'avantage d'avoir avec lui au Caire (janvier 1896).

(2) Exploration de l'Ounyoré et du Haut-Nil par le major Cunningham et le lieutenant Vandeleur, officiers anglais, en janvier 1895. *Mouvement géographique*, 1897, p. 194.

Les peuples qui vivaient sur les confins du Soudan Égyptien, Chillouks et Dinkas montrèrent à l'apparition des dahabiés sur le Nil, une extrême réserve. Ils avaient eu de trop mauvais rapports avec les fonctionnaires égyptiens pour être en confiance. Les Dinkas qui avaient subi des razzias, « qui avaient éprouvé plusieurs fois la force des armes turques (1) » se sauvèrent (2). Les Chillouks plus hardis restaient immobiles dans « leur position favorite, une jambe appuyée sur l'autre et le corps soutenu sur leur lance, la pointe en bas ». Ils regardaient filer les dahabiés sans se départir d'une complète impassibilité. Cependant, sans que la raison de ce changement d'attitude soit saisissable, ils se montrèrent un peu moins défiants en mars 1841, quand la seconde expédition repassa devant leurs villages (3) et vinrent vendre, très cher d'ailleurs, des moutons, des chèvres et des poules.

Quant aux autres riverains du Nil, ils reçurent toujours les Égyptiens avec bienveillance. Il leur eût été cependant bien aisé, nombreux et armés comme ils l'étaient, de s'opposer à leur passage. « Il faut avouer, dit d'Arnaud, que ce peuple est vraiment bon et complaisant pour nous laisser passer, car il ne dépendrait que de lui de nous anéantir

(1) THIBAUT. Journal, p. 23

(2) « Les habitans ont pris le large dans la plaine avec leurs troupeaux. » D'ARNAUD, 11 mars 1841.

(3) Le 26 mars, ils commencent par s'écarter de la rive, « ils se tiennent tous en armes dans l'intérieur de la forêt, où nous les apercevons derrière les arbres. » Le lendemain, ils se rapprochèrent des barques pour commercer.

dans un quart d'heure ». Leur accueil fut empressé, et jamais ils ne commencèrent les hostilités contre les Égyptiens. « C'était touchant de voir comme ces pauvres gens élevaient les mains en l'air, puis les laissaient lentement retomber pour saluer ». Suivre les barques le long de la rive est la moindre de leurs manifestations habituelles d'amitié. Presque toujours ils chantent, gesticulent, dansent les uns les mains étendues, les autres des noix de delep aux genoux. Les femmes font entendre des *Ullé* aigres, les hommes chantent sur un ton plus bas, les enfants crient de leur voix de soprani. Parfois non contents de rester sur la rive, ils descendent dans l'eau en chantant. Les Keks renchérissent d'enthousiasme et baisent l'herbe foulée aux pieds par les étrangers. Quelques-uns se risquent même jusqu'à monter à bord des dahabiés (1). Quand ils sont en bons termes avec la tribu voisine, ils la préviennent de l'arrivée des étrangers.

Ils prodiguent leurs bœufs, leur richesse par excellence, avec tant de générosité que les Égyptiens finissent par les refuser.

Jamais matelots et soldats ne s'étaient vus à pareille bombance. Notre voyage est véritablement une marche triomphale, s'écrie Werne, et d'Arnaud dit plus simplement : « Ces nègres sont de bons enfants, d'un naturel doux et affable ».

(1) « Quatre d'entre eux et deux femmes les plus hardis se sont présentés à bord et sont arrivés jusqu'à nous dans la chambre, en se trémoussant, chantant en leur langage sans accord, faisant des mouvements avec leur corps, les mains étendues ». D'ARNAUD. Descriptions des entrevues.

L'admiration, la crainte et l'intérêt furent les motifs de leur bienveillant accueil.

Les Égyptiens ouvrirent à ces peuples, restés à un degré si bas de civilisation, un monde entièrement nouveau. Ils sont ébahis de nos barques, dit d'Arnaud. Ils étaient encore ébahis de ce qu'elles contenaient, de tous ces objets qu'ils voyaient pour la première fois et ces nouveautés donnaient aux explorateurs un tel ascendant sur les indigènes que d'Arnaud préconisait pour un voyage ultérieur l'usage d'un bateau à vapeur, à cause de l'effet qu'il produirait sur l'esprit des populations (1).

Ils avaient peur des Égyptiens : les armes à feu leur en imposaient énormément : « Ayant tiré en l'air un pistolet que j'avais dans ma ceinture, de frayeur, ils se sont jetés ventre à terre ; revenus enfin de leur terreur, je leur expliquai l'usage et la force ; à distance ils examinent cet infernal petit instrument avec de grands yeux et au moindre mouvement brusque de ma part, ils faisaient un pas en arrière. » Lorsque le chef Lacono quitta la dahabié, on le salua de quelques coups de canon. Comme on l'avait prévenu, « la détonation n'a pas paru trop le toucher ; mais la suite l'a abandonné et s'est mise à courir de toute sa force » (2).

Enfin en amenant du bétail aux Égyptiens et en leur apportant de l'ivoire, les naturels espéraient bien être payés de retour. Tout, en leur dénuement, était pour ces sauvages objet de convoitise. Quand le chef des Baris, La-

(1) Lettre à Jomard du 24 août 1849.

(2) D'ARNAUD. Journal. 24 et 25 janvier 1840.

cono, vint rendre visite à Selim bimbachi et à d'Arnaud, on lui fit présent de caffetans rouges, de verroteries, de chales blancs, d'une grande cloche, mais en partant ayant avisé une assiette contenant des noyaux de dattes et le tapis sur lequel il était assis, il les emporta par surcroît. Toutes les fois que les officiers égyptiens affublent un chef d'une chemise rouge, ils sont sûrs de faire un homme heureux.

Mais rien n'excitait davantage leur avidité que ces verroteries communes de Venise nommées conteries dans le commerce. Ils différaient seulement dans le choix des verroteries, les Baris, par exemple, refusaient les belles perles pour des baguettes de verre vert cassées en petits fragments. Voyant l'ardeur de leurs désirs, d'Arnaud se demandait ce que ces nègres pourraient bien faire pour obtenir la précieuse denrée et concluait qu'ils iraient bien jusqu'à vendre leurs femmes en échange (1).

VIII. — RÉSUMÉ.

Quand en 1842, les dahabiés égyptiennes revenues pour la troisième fois du Haut-Nil, furent amarrées au quai de Khartoum, les notions acquises sur les contrées explorées pouvaient se résumer ainsi.

Au sud du Soudan, s'étend un pays fertile, caractérisé par l'alternance de la terre à culture, de la prairie et de

(1) « Il deviendrait curieux de rassembler les détails de tout ce qu'on pourrait faire [faire] à tous ces nègres pour des conteries ; le plus minime serait, je crois, d'échanger contre leurs femmes. » 27 janvier 1841.

la forêt. On y voit paître d'innombrables troupeaux de bœufs; on y trouve l'ivoire en plus grande abondance qu'en aucune autre contrée du Soudan Oriental. Il est habité par des populations, en certains districts nombreuses, d'un naturel doux et accueillant, divisées en tribus multiples.

Or de Khartoum, il n'est point nécessaire pour y arriver, de subir pendant une longue suite de jours le ballottement fatigant du chameau comme pour gagner El Obeïd, Korosko ou Souakim. Une belle voie fluviale permet d'y accéder, large, sans obstacle, sur laquelle il faut parfois avancer à force de rames, mais sur laquelle, souvent aussi, il n'y a qu'à laisser filer la dahabié toutes voiles dehors.

CHAPITRE IV.

Des conséquences immédiates des expéditions égyptiennes sur le Haut-Nil.

Avec les expéditions de 1839-42, le domaine de la connaissance géographique s'accrut d'une contrée nouvelle. Désormais en Égypte et en Europe, on s'intéressera toujours à la région du Haut-Nil.

A partir de 1842, la réputation de richesse du pays en productions animales et végétales s'établit, elle est confirmée par les explorations ultérieures, elle provoque des convoitises qui se manifestent de façons très variées. Exploitation de l'ivoire par les marchands européens jusqu'en 1863; chasses aux esclaves par les négriers du Soudan Égyptien; prise de possession du pays par Samuel Baker au nom du Khédive Ismaïl en 1870; administration de la « Province de l'Équateur » par Gordon, puis Emin; extension de l'autorité khédiviale dans la contrée aux limites incertaines, et nommée Bahr et Ghasal; tentative de conquête du pays par Stanley, chef de la prétendue *Emin Pasha Relief Expedition*, en réalité, mandataire d'un groupe de capitalistes anglais; nouvelle tentative du gouvernement anglais depuis l'établissement du protectorat

du Royaume Uni en Ouganda; efforts semblables et simultanés des Belges de l'État indépendant du Congo, dont l'expédition Van Kerckhoven a été l'épisode principal; accord entre les gouvernements anglais et congolais, et partage du pays par le traité du 12 mai 1894; opposition faite à cette convention par les gouvernements français et allemands lésés dans leurs intérêts; traité franco-congolais du 14 août 1894. Tels sont les plus gros anneaux de la chaîne de faits dont les expéditions de 1839-42 constituent l'anneau initial.

Notre intention n'est pas, on le supposera aisément, de raconter ici l'histoire dont nous venons, en une phrase, de résumer les épisodes principaux (1). Elle fournirait aisément la matière d'un ouvrage différent. Mais avant ces conséquences lointaines les expéditions de 1839-42 en ont eu de prochaines et d'immédiates, qui se sont produites du vivant même de Mehemet Ali, et qu'il est de notre devoir d'exposer ici.

I. — LA QUESTION DES SOURCES DU NIL APRÈS 1842.

Après 1842, les discussions sur l'origine des sources du Nil reprirent avec une nouvelle vivacité. Vers 1839, elles languissaient un peu faute d'arguments nouveaux, mais les expéditions égyptiennes apportèrent des données sur lesquelles les géographes purent dissenter à loisir.

(1) Nous avons essayé d'exposer les tentatives de conquête de la région du Haut-Nil par les Belges et les Anglais, dans l'étude intitulée : « La succession de l'Égypte dans la province équatoriale. » *Rev. Deux-Mondes*, 15 mai 1894.

Les renseignements recueillis par les membres de ces expéditions autorisaient à soutenir que la source du Nil gisait ou au sud, ou à l'est, ou à l'ouest du point le plus méridional atteint en 1841-42. Chacune de ces trois opinions eut ses défenseurs. Jomard soutenait que la source du Nil gît très loin dans le sud. Il se range, dit-il, parmi ceux qui pensent que « le fleuve vient d'en haut et non de l'est, que la branche principale est dirigée vers le sud sud-ouest et le sud à une très grande distance, qu'elle sort d'un ou plusieurs grands lacs » (1); il estime ce point initial situé au delà de l'équateur. Il soutint cette opinion dans la Préface du *Voyage au Darfour*, d'Ibn Omar el Tounsy, édité par le Dr Perron en 1845. Elle apparaît aussi à plusieurs reprises dans sa correspondance scientifique.

Il attachait une grande importance aux paroles de ce roi des Baris, affirmant à Werne que le Nil vient du sud (2). La lenteur du cours du fleuve en amont du lac Nô lui paraissait encore un argument de valeur. *A priori*, on admettait que le cours supérieur du Nil devait être torrentueux. Or, même au 5°, déjà calme et assagi, il ne présentait aucun des caractères des fleuves de montagnes. Donc la région élevée, d'où il sortait certainement, était évidemment très lointaine (3).

L'esprit très en éveil, suivant avec la plus grande attention les travaux des explorateurs, Jomard recueillait tous les indices favorables à sa thèse. Knoblecher, vicaire

(1) Jomard à d'Arnaud, 6 décembre 1850.

(2) Voir ci-dessus, p. 268.

(3) « Il est à peu près certain qu'il existe dans les hautes régions des chutes,

apostolique de l'Afrique centrale (1), accomplit en 1849-50 un voyage sur le Nil. Il s'avança plus au sud que ses prédécesseurs et d'après ses calculs atteignit la latitude de 4° 9' N. Ayant gravi le mont Logwek, il vit le Nil s'étendre fort loin dans le sud jusqu'en un endroit où il disparaissait entre deux montagnes. Les Baris lui affirmèrent en outre que derrière ces montagnes, le Nil continuait à venir du sud. En 1848 Rebmann découvre le mont Kilimandjaro. Ne concevant guère, comme ses contemporains, qu'une seule forme orographique « la chaîne de montagne », Jomard avance que cette cime doit appartenir à une chaîne dirigée à peu près du S.-O. au N.-E., et fournissant elle-même des affluents au Nil blanc... Or c'est sous la latitude de Mombas 4° 4' sud que gît le mont Kilimandjaro à 250 milles environ à l'ouest (2).

Jomard rapproche ces données nouvelles des faits anciennement connus et il tire cette conclusion générale : « C'est ainsi que toutes les relations depuis 30 ans s'accordent pour reculer la tête du Nil blanc, du vrai Nil et se concilient avec les rapports des indigènes » (3).

Cependant d'Arnaud lui-même ne partageait pas cette

des rapides ; mais il importe de la (les) franchir d'une façon ou de l'autre. Ces points élevés doivent être très loin, *même au delà de l'Équateur* ; *je le conclus de la lenteur du cours* et des anciens rapports faits par les indigènes ». Jomard à d'Arnaud, octobre 1849.

(1) En 1846, Grégoire XV créa un vicariat apostolique de l'Afrique centrale. Une tentative de fondation de mission à Gondokoro en 1853 échoua complètement. *Bull. Soc. géogr.*, 1852, I, p. 238.

(2) Jomard à d'Arnaud, octobre 1849. — Cf. *Bull. Soc. géogr.*, 1852, III, p. 460.

(3) Jomard à d'Arnaud, 6 décembre 1850.

opinion. Il voyait la branche principale du Nil dans le Choaberry et il en plaçait la source au milieu des montagnes de l'est (1). Russegger vint soutenir d'Arnaud de son autorité. Il fait jaillir le Nil des Monts des Gallas, au sud du Choa entre 6° et 8° lat. N. Il suppose qu'à la grande courbe décrite par le fleuve en Nubie en correspond une semblable dans le cours supérieur (2).

Les partisans de la théorie de l'origine orientale du Nil trouvèrent un allié, convaincu, et à la plume alerte, en la personne d'Antoine d'Abbadie.

Comme en partant pour l'Éthiopie en 1837, d'Abbadie avait le ferme espoir de découvrir les sources du Nil (3), il lui en aurait évidemment coûté de revenir en Europe sans avoir accompli cette découverte. Il se persuada donc aisément y avoir réussi. Il explora dans l'Inarya au nord du Kaffa, la rivière Umo jusqu'en un point où elle continue à se diriger vers le sud. Il unit alors sur la carte par une courbe en pointillé l'extrémité méridionale de l'Umo à l'extrémité méridionale du Bahr el Abiad. Puis avec la conscience scrupuleuse qu'il apportait en tous ses travaux, il chercha à distinguer le cours d'eau principal au milieu de cette ramure de rivières qui s'unissent pour constituer finalement l'Umo. Il donna la préférence au Gibé d'Inarya et proclama qu'il avait planté le drapeau tricolore sur la

(1) V. ci-dessus, p. 269.

(2) Reisen, II², p. 99-100.

(3) *Géodésie d'Ethiopie*. Paris, 1873, in-4. Préface. — M. Charles d'Abbadie m'a confirmé oralement que telle était bien l'ambition de ses frères. — Cf. notre étude : Antoine d'Abbadie, explorateur de l'Ethiopie. *Revue générale des Sciences*, 1897, p. 286.

source du fleuve blanc (1) (18 janvier 1846). En dépit des graves objections, qui dès l'origine lui furent opposées, d'Abbadie revendiqua longtemps l'honneur d'avoir découvert la source du Nil.

Enfin ce tronçon de rivière qu'on avait vu aboutir au lac Nô faisait également travailler les imaginations. Quel rapport ce Keilak avait-il avec le *Misselad* de Browne ou avec cette rivière *Bari*, que Perron avait dessinée sur la carte du Darfour le long des monts Marrah d'après les indications d'Ibn Omar el Tounsy? Lafargue et Brun Rollet attribuaient à ce cours d'eau d'origine occidentale un rôle très important dans la formation du Nil et essayant de rajeunir une bien vieille théorie considéraient le fleuve blanc comme « la continuation du Niger » (2).

Pendant qu'en Europe les savants s'opposaient ainsi les uns les autres leurs arguments respectifs, en Égypte, il était fréquemment question de l'envoi de nouvelles expéditions sur le Nil blanc.

D'Arnaud conserva longtemps l'espoir de parachever l'œuvre commencée. Le 28 janvier 1841, au moment où sa dahabié reprenait la direction de Khartoum, il écrivait dans son journal : « Je suis de l'œil les immenses chaînes de montagne, que les basses eaux viennent de nous empêcher de visiter. Quel vaste champ de moissons il reste encore à cueillir. Ce fleuve devient en ce point d'un si

(1) *Bull. Soc. géogr.*, 1847, VIII, p. 95 ; 1848, IX, p. 97. — Empressons-nous d'ajouter que malgré cette erreur, l'œuvre d'Antoine d'Abbadie n'en conserve pas moins une haute valeur scientifique.

(2) *Bull. Soc. géogr.*, 1845, IV, p. 160.

haut intérêt que je serais bien désireux d'en faire la tentative [suivre la branche venant de l'est], avec une expédition un peu mieux organisée. Espérons. »

Revenu au Caire (1), il usa de son crédit, pour obtenir de Mehemet Ali un nouvel ordre de départ. « Je ne cesse, écrit-il, de profiter de l'influence des Consuls généraux et des voyageurs de distinction pour lui rappeler tout ce qu'il a déjà fait pour la science et tout ce que le monde savant attend encore de lui » (2).

Il avait conçu un plan de voyage quelque peu confus qu'il exposa à Jomard et dont voici les lignes principales.

Partant de préférence sur un bateau à vapeur, qui sera d'un « grand secours comme effet moral sur les populations », il explore d'abord le Sobat et la branche aboutissant au lac Nô le Keilac, (nommé actuellement Bahr el Ghasal), ensuite il continue aussi loin que possible vers le sud. Il séjourne au point terminus de cette navigation de manière à avoir « une connaissance du climat et des environs ». « Pendant le stationnement forcé dans ces pays, il a l'assurance au moyen d'ouvriers qu'il n'a pas manqué de comprendre dans l'organisation » d'être utile aux populations, surtout à celles du 4^e, « qui sont les plus aptes à en profiter, en introduisant chez elles de nouvelles semences, perfectionnant leur industrie, en créant de nouvelles, telles que l'art de la navigation totalement inconnue, etc... » Ainsi, dit-il, « nous laisserons une date (3) sure chez ces peuples de notre avènement chez eux. »

(1) Il rentra au Caire le 6 octobre 1842.

(2) D'Arnaud à Jomard, 5 mars 1848.

(3) On a ajouté en marge « une marque ».

Après quoi il abandonne la majorité au moins de ses compagnons « pour poursuivre le voyage à pied jusqu'aux sources et de là en Abyssinie ou à la mer, suivant le plus grand intérêt ou le chemin le plus court ».

Comme personnel, il emmène « le moins de monde possible. Un ingénieur en chef avec deux ingénieurs arabes (?) exercés un peu aux instruments, un naturaliste, un dessinateur muni du daguerréotype, et un médecin sont tout ce qu'il faut ». Néanmoins il désirerait « de plus qu'un des frères d'Abbadie ou autres qui ont déjà voyagé chez les Gallas et connaissent un peu la langue fut de la partie, afin de faire par terre, ce qu'il est impossible de faire par eau ». Il avait « fait dans ce but acheter au Sennar un Galla très intelligent des environs de Caffa ».

Et il conclut : « Voilà seulement comment on dénouera le nœud gordien à la face des plus incrédules » (1).

Mehemet Ali se montrait en apparence favorable à ces projets. En 1843, d'Arnaud se croit à la veille de repartir. « Son Altesse, le vice-roi d'Égypte, m'a laissé pressentir que je prendrais derechef le commandement d'une nouvelle expédition pour aller encore à la découverte des sources du Nil blanc : *elle veut absolument en avoir le dernier mot* » (2). « Le grand pacha pense toujours à envoyer une nouvelle expédition, mais l'époque n'est pas fixée encore » (3), écrit de nouveau d'Arnaud en 1846 ; et dix-huit mois plus tard : « Je crois vous avoir dit dans

(1) D'Arnaud à Jomard. Lettres. *Passim*.

(2) D'ARNAUD, 12 janvier 1843. — *Bull. Soc. géogr.*, 1843, I, p. 89

(3) D'Arnaud à Jomard, 20 septembre 1846.

ma dernière [lettre] chaque fois que je vois le Vice-Roi il me parle ainsi qu'aux Consuls généraux toujours des nouvelles expéditions, mais je ne vois arriver aucun ordre positif » (1).

Mehemet Ali mourut avant d'avoir pu donner cet ordre positif. En 1844, il avait éprouvé un premier accès de démence. Pendant trois années, il parut complètement rétabli. Mais, en 1847, il subit un nouvel accès, qui fut suivi de plusieurs autres. Il perdit complètement ses facultés en 1848 (2), et son fils Ibrahim Pacha dut prendre le pouvoir à sa place.

Néanmoins, les projets d'expédition à la recherche des sources du Nil survécurent à la disparition de Mehemet Ali. Pendant la courte durée du gouvernement d'Ibrahim Pacha, une expédition, presque organisée, finit par échouer. D'ailleurs, elle devait avoir un caractère plus commercial que scientifique (3).

Nouveau projet dès l'avènement d'Abbas I. « Linant Bey me dit, écrit d'Arnaud, qu'il a été encore question d'une expédition avec un bateau à vapeur, dont le commandement serait confié à Emin bey, capitaine de vaisseau » (4). Un seul Européen devait y prendre part, des propositions

(1) D'Arnaud à Jomard, 5 mars 1848.

(2) « Le Vice Roi va toujours en dépérissant d'esprit et de corps. La paralysie des membres inférieurs augmente, dit-on, » écrit d'Arnaud, le 1^{er} août 1848.

(3) S.(Selim) Capitan, ... me dit qu'elle était faite seulement dans un but de commerce aux défenses d'éléphants comme aussi pour se procurer des esclaves. » D'Arnaud à Jomard, 24 août 1849.

(4) Id. *Ibid.*

furent faites à d'Arnaud, qui ne donna son adhésion que sous certaines réserves.

Pas plus que le précédent, ce projet n'aboutit. « Vous savez déjà probablement comment par son exclusivisme, le gouvernement égyptien a fait avorter l'expédition projetée. Il était par trop absurde de ne vouloir que des arabes, sauf exception en ma faveur et de leur imposer surtout huit années de séjour la haut contemplatives, car j'eusse encore accepté si l'on eut voulu fonder une colonie dans les pays si fertiles du 4° de latitude..., mais on n'a pu s'entendre sur rien de raisonnable, à cause de l'incapacité du conseil privé du nouveau Vice Roi » (1).

Il est d'ailleurs certain que le nouveau Pacha d'Égypte ne prenait personnellement aucun intérêt à ce projet d'exploration. Il avait la haine de toutes les choses d'occident. « Il n'avait jamais consenti à apprendre une langue étrangère ». Il détestait les chrétiens et ne s'en cachait pas. Il semblait « avoir pris en grippe tous les anciens serviteurs de Mohammed Aly dont la plupart sont aujourd'hui dispersés ou mis dans des positions nulles » (2).

Le lieu d'origine du Nil était certainement le moindre de ses soucis, et d'Arnaud pouvait écrire : « La future expédition aux sources du Nil semble reculer comme les sources elles-mêmes » (3).

(1) D'Arnaud à Jomard, 10 juin 1850.

(2) Id. *Ibid.*, 5 novembre 1850.

(3) D'Arnaud à Jomard. — Jomard écrivait le 6 décembre 1850 à d'Arnaud : « On s'occupe ici de quelques mesures pour faire décider le Vice Roi Abbas à hater l'expédition de découvertes. Bientôt il lui sera écrit une *lettre officielle* pour le déterminer ; j'espère quelque chose de cette démarche. »

En 1856, sous Saïd Pacha, une nouvelle expédition organisée à grand bruit intitulée fièrement : « Expédition définitive », fut placée sous les ordres de d'Escayrac de Lauture qui avait accompli un voyage au Kordofan et au Sennar, et publié sur l'Afrique des études, qui aujourd'hui encore sont lues avec profit.

Treize Européens, et un Américain devaient y prendre part. Elle emportait trente-six chariots démontables. Saïd Pacha mettait deux vapeurs à sa disposition. Des équipes de pontonniers, de sapeurs, de charpentiers y figuraient ; 300 hommes composaient l'escorte. Un questionnaire très précis avait été rédigé par une commission composée de membres de l'Institut (1). Mais l'expédition se disloqua avant même de quitter l'Égypte, et cet échec donna raison à Petermann qui avait toujours douté du succès (2).

Est-il besoin de rappeler d'où vint la solution du problème des sources du Nil ? Beke en Éthiopie, Krapf en Afrique orientale avaient l'un et l'autre entendu parler par les indigènes de l'existence d'une grande mer intérieure. Krapf n'avait pas hésité dès 1851 à déclarer que c'était là qu'il fallait chercher l'origine du Nil. Très frappé de la concordance de ces affirmations d'origine diverse, deux anglais Speke, et Burton, déjà rompus aux

Nous ignorons si ces mesures furent prises ; en tout cas, elles furent inefficaces. D'ailleurs, Lemoyne, consul général de France en Égypte, « laissait peu d'espoir » à Jomard sur l'envoi d'une nouvelle expédition.

(1) Voir une longue notice sur cette expédition. *Bull. Soc. géogr.*, 1856, XII.

(2) *Mitteilungen*. 1856, p. 342. — Peney informe la Société de géographie de Paris de l'échec de l'expédition. *Bull.*, 1858, XVI, p. 441.

explorations, le premier par son voyage dans l'hinterland de Las Gori, à l'extrémité de la « Corne de l'Afrique », le second par son voyage au Harrar, résolurent d'en vérifier personnellement le degré d'exactitude. On sait qu'ils découvrirent ensemble le Tanganika, puis que Speke parti seul pour le nord, découvrit le 30 juillet 1858 un second lac, qu'il nomma Victoria. Dès ce jour, il était convaincu que l'eau qu'il voyait là, sous l'équateur, et celle qui féconde l'Égypte, passe au Caire et se déverse dans la Méditerranée, étaient la même.

De retour à Londres, sa première visite fut pour le Président de la *Société Royale de Géographie*, l'éminent Sir Roderick Murchison. Il lui expose ses conjectures, lui explique ses croquis et réussit si bien à le convaincre, que Murchison finit par s'écrier : « Speke, nous allons vous renvoyer là-bas » (1).

Speke repartit avec Grant en 1860. Ils atteignirent Kazé (Tabora), suivirent la rive occidentale du lac Victoria et séjournèrent dans l'Ouganda. Le 28 juillet 1862, Speke voyait le Nil sortir du lac Victoria et franchir la chute qu'il baptisa Ripon Falls : « Maintenant, écrit-il, à cette date dans son *journal*, l'expédition a accompli sa tâche. Je sais à n'en pas douter que le Nil, l'ancêtre auguste, naît dans le Victoria Nyanza. Ce lac, comme je l'avais prédit, est la grande source de la rivière sacrée » (2).

Speke vit le Nil une seconde fois en novembre 1862, à

(1) « Speke we must send you there again. » *Journal of Discovery*, p. 2.

(2) *Ibid.*, p. 467.

l'endroit où le fleuve forme la limite orientale de l'Unyoro : il navigua même sur ses flots. Il le découvrit encore en janvier 1863, sur la rive droite, à peu près en face du point où s'éleva plus tard, sur la rive gauche, le poste égyptien de Dufilé. Il arriva enfin à Gondokoro, nouant son itinéraire à celui des expéditions égyptiennes et atteignant du sud le point extrême qu'elles-mêmes avaient atteint du nord.

On savait donc enfin d'où venait le Nil. Ainsi était résolu un des problèmes sur lequel, depuis deux mille ans, la pensée humaine travaillait.

La découverte n'a pas été faite sous Mehemet Ali ; mais les expéditions envoyées par le Pacha d'Égypte y ont contribué. Non seulement elles ont accru les connaissances de quelques données sûres, mais en outre, en montrant expérimentalement les difficultés matérielles qui s'opposaient à ce qu'on parvint à la source du Nil, normalement, en remontant le fleuve, elles ont suggéré l'idée de tenter cette découverte, contre toute logique, en partant de la côte orientale.

II. — LES DÉBUTS DE L'EXPLOITATION DE L'IVOIRE SUR LE HAUT-NIL.

Le journal de route tenu par Werne pendant la deuxième expédition ne fut publié qu'en 1848, celui de d'Arnaud resta inédit (1).

(1) Il faut cependant faire observer que d'Arnaud communiquait très libé-

Néanmoins leurs récits oraux (1) et ceux de leurs compagnons sur le pays, dont ils revenaient, et surtout le spectacle, encore plus démonstratif que les discours, des dents d'éléphant qui emplissaient la cale des barques, convinquirent les habitants de Khartoum qu'il y avait des profits lucratifs à réaliser.

Dès 1843, des campagnes commerciales commencent à être dirigées régulièrement de Khartoum sur le Haut-Nil.

Quelques années après son retour en Égypte, d'Arnaud y fait allusion comme à une coutume établie. « Le gouverneur [du Soudan] et des négociants européens font chaque année une expédition aux dents d'éléphants sur le Bahr el Abiad » (2), écrit-il en 1847, et en 1848 : « On continue chaque année à faire des expéditions commerciales sur le fleuve Blanc jusqu'au 7° chez les Elliabs » (3).

Les époques de départ et de retour de ces expéditions dépendaient des conditions météorologiques. Elles partaient de Khartoum au début de novembre pour remonter

ralement les résultats de ses voyages. Il s'empessa de donner des renseignements et des conseils à d'Escayrac de Lauture pendant qu'il organisait, en 1856, son expédition, et il autorisa plus tard le voyageur Lejean à jeter les yeux sur ses Journaux de route.

(1) « Le rapport de ces messieurs (d'Arnaud et Thibaut) sur les tribus qu'ils avaient visitées et qui jusqu'alors étaient restées inconnues m'avait fait comprendre qu'on pourrait établir avec elles des rapports lucratifs [et] du plus haut intérêt pour la géographie » B. ROLLET. *Le Nil Blanc*, p. 33.

(2) Lettre de d'Arnaud à Jomard, 16 mars 1847.

(3) *Id.*, 1^{er} août 1848. — Junker dit : « Le Dr Knoblecher se joignit en novembre 1849 à une expédition commerciale qui tous les ans (alljährlich) partait de Chartoum pour le Haut-Nil. » *Reisen*, I, 228.

le Nil blanc à la faveur des vents du Nord qui s'y établissent régulièrement à cette époque (1).

Elles reprenaient la direction de Khartoum dans les derniers jours de février ou dans les premiers de mars, c'est-à-dire à un moment où les pluies commencent à tomber dans la région du Haut-Nil. Les barques et les dahabiés qui servaient à ces expéditions ressemblaient à celles avec lesquelles les premières explorations de 1839-42 avaient été accomplies et à celles qu'on voit maintenant naviguer entre Assouan et le Caire.

Ces barques étaient montées par un équipage de seize à vingt hommes, commandés par un reïs ou patron (2). Ce personnel se composait en grande partie de natifs de la Nubie ou du Dongola. Les habitants de ces pays émigrent facilement : tendance qui fut encouragée de 1825 à 1840 par des épidémies successives de typhus (3).

Pendant les dix années, qui suivirent la découverte du pays du Haut-Nil, ces expéditions commerciales furent armées concurremment par les gouverneurs généraux du Soudan (4) et par deux Européens, Brun Rollet et Lafargue.

Les premiers s'efforcèrent de se réserver le monopole du commerce de l'ivoire. Mais ils eurent à lutter contre ces rivaux obstinés et adroits.

Brun Rollet se plaint vivement des mauvais procédés

(1) Cf. ci-dessus.

(2) BRUN ROLLET. *Le Nil Blanc*, p. 35-36.

(3) HARTMANN. *Die Nigritier*, p. 160.

(4) En 1844, le gouverneur général du Soudan envoie six barques sur le Haut-Nil. LAFARGUE. *Bull. Soc. géogr.*, IV, 1845, p. 360.

de l'administration égyptienne à son égard (1). On essaya, dit-il, de le décourager par tous les moyens possibles : tentatives d'intimidation exercées sur son personnel, auquel on représentait le Haut-Nil comme dangereux ; menaces adressées aux nègres qui lui apportaient de l'ivoire ; mainmise sur une partie de sa récolte. En 1844, ayant rencontré les barques du gouverneur général avant d'arriver au lac Nô, il fut obligé pour être autorisé à continuer sa route, de promettre le quart du produit de son voyage (2). En 1845, ce fut pis encore. Brun Rollet naviguait sur un bras du Nil dans le pays des Nouerres. Les agents du gouverneur, dit-il : « s'emparèrent de ma barque et me firent subir mille avanies, m'injurièrent et me forcèrent de rebrousser chemin jusque près des frontières des Chelouk. Non contents de cela, ils s'emparèrent de l'ivoire que j'avais acheté et maltraitèrent les nègres qui voulaient nous approcher » (3). Une autre année, on déroba à Brun Rollet un lot de plusieurs pointes dont un chef Barri lui avait gracieusement fait présent (4).

Il faut observer que si Brun Rollet était un concurrent désagréable pour les fonctionnaires égyptiens, de leur côté les fonctionnaires égyptiens gênaient Brun Rollet. Il devait donc, de toute façon, avoir tendance à les décrier. Toutefois, comme on l'a vu plus haut, la violence et l'arbitraire

(1) Le Nil Blanc, *passim*.

(2) Le Nil Blanc, p. 151-2.

(3) *Ibid.*, p. 185.

(4) « Avant que M. Rollet n'en ait pris livraison, elles furent vendues aux agents du gouvernement par un habitant de Bellinia ». *Bull. Soc. géogr.*, 1852, IV, p. 414.

étant des procédés habituels aux fonctionnaires du Soudan, Brun Rollet, courant à côté d'eux dans la même carrière, a dû souffrir de leur contact, et ses plaintes même en faisant la part de la jalousie commerciale, doivent être partiellement fondées.

Il est impossible de fixer le chiffre de quintaux d'ivoire importés chaque année du Haut-Nil à Khartoum, car le gouvernement égyptien, à toutes les époques, s'est montré avare de statistiques, et à plus forte raison est-on dépourvu de documents pour cette période lointaine de l'histoire du Soudan.

Brun Rollet donne bien quelques indications, mais avec si peu de précision qu'on n'en saurait rien conclure (1).

Il est bien certain cependant que ces expéditions commerciales ont été fructueuses. Lafargue en 1845 se déclarait « content » de la campagne de 1844. Plus tard Lejean rappelait par allusion et comme une chose non douteuse que Brun Rollet et Lafargue avaient fait fortune. Si ces campagnes n'avaient rien rapporté, on n'aurait pas vu chaque année à Khartoum les barques du gouvernement

(1) Par exemple : « L'expédition turque a récolté une des dernières années quatre cent quarante dents d'éléphants, c'est à dire le tiers du produit du pays des Kiks ». *Le Nil Blanc*, p. 145. — « Dans les premières années de mes plus longues courses, c'est-à-dire en 1843, 44 et 45, ce commerce (de l'ivoire) ne s'élevait pas à plus de 180 ou 200 quintaux, cette année (1855) il s'est accru et est monté à 800 ou 900 quintaux ». (*Ibid.*, p. 38-39). Mais ce chiffre de 180 ou 200 quintaux représente-t-il la totalité de l'ivoire exporté annuellement ou seulement celui qui était acheté par B. Rollet et Lafargue son associé ?

et les barques des particuliers remettre à la voile, dès l'établissement des vents réguliers du nord, et reprendre la route du Haut-Nil.

D'ailleurs comment ne seraient-elles pas revenues chargées d'ivoire? Le pays était peuplé de quantité d'éléphants. Les renseignements rapportés à cet égard de 1839 à 1842 furent pleinement confirmés par les témoignages ultérieurs (1).

Puis, ce ne fut pas seulement les dents d'animaux fraîchement tués que les premiers traitants achetèrent aux indigènes. Ils acquirent certainement aussi les vieilles pointes, « l'ivoire mort » comme on dit en langage commercial. On a vu plus haut que les naturels ignorant la valeur marchande des défenses, les alignaient en clôtures, les convertissaient en piquets d'attache pour les animaux. Combien à une certaine distance à l'ouest et à l'est du Nil devait-il y en avoir de cachées sous les herbes ou dans les bois que personne avant l'arrivée des Égyptiens ne s'avisait de ramasser? Les premiers traitants bénéficièrent des réserves accumulées par le temps.

Un phénomène analogue s'est passé sous nos yeux. Les Belges pénétrant dans les districts du vaste État indépendant du Congo, où aucun Européen ne les avait précédés, ont ramassé des réserves d'ivoire, dont jusqu'alors les indigènes n'avaient pas su trafiquer. C'est ainsi que le

(1) Vous dirai-je le nombre prodigieux d'éléphants que nous avons vus maintes fois paître tranquillement à cinquante pas de nos barques? Lettre de Lafargue. *Bull. Soc. géogr.*, 1845, IV, p. 161-2.

marché d'ivoire d'Anvers est maintenant mieux achalandé que ceux de Liverpool ou de Londres.

D'année en année la richesse du Haut-Nil en ivoire fut mieux connue : la renommée des bénéfices qui s'y faisaient excita les convoitises.

A partir de 1853 ou 1854, la contrée est explorée par un nombre croissant d'Européens et de Soudanais en quête de la précieuse denrée. Des postes d'échange et de chasse, des zéribas sont installés à demeure (1). C'est l'époque où les Vaudey, les Poncet, les de Malzac, les Vaisière, les De Bono apparaissent dans l'Afrique équatoriale. Mais leurs entreprises commerciales et leurs explorations appartenant à une période ultérieure de l'histoire de l'Afrique, il n'y a pas lieu de s'en occuper ici.

III. — LES DÉBUTS DE LA TRAITE DES ESCLAVES SUR LE HAUT-NIL.

Pendant l'expédition de 1839-40, un des officiers Soliman Kachef avait enlevé des noirs sur les bords du Nil, les avait ramenés à Khartoum et les avait attachés au travail de ses saquiés. Un des plus gros soucis de d'Arnaud pendant les expéditions de 1840-41 et 1841-42 fut de s'opposer à ces captures. Il n'y réussit pas complètement puisque le 19 février 1841, ce même Soliman Kachef

(1) Sans avoir fondé, à proprement parler de « zériba », Brun Rollet chargeait quelques-uns de ses hommes d'acheter de l'ivoire pendant la saison des pluies, il venait l'embarquer à la saison sèche. *Le Nil Blanc*, p. 149. *Bull. Soc. géogr.*, 1852, IV, p. 405.

s'emparait d'une fille et l'enfermait dans le harem de sa dahabié.

Ainsi à partir de 1840, si l'on disait communément dans le Soudan Égyptien : « le Haut-Nil est un pays à ivoire », on ajoutait : « c'est aussi un pays à esclaves ».

Les agents du gouverneur général enlevaient des nègres en même temps que des pointes d'ivoire.

L'expédition de 1847-48 ramena près de 300 Dinkas à Khartoum. « Les barques lorsqu'elles ont été de retour chez les Dinka se sont amusés (*sic*) à faire une razia sur les habitants et ont rapporté 300 environ d'après ce que me mande M. Thibaut qui regrette comme moi de tels excès qui fermeront encore les portes au commerce avec ces pays pour lequel nous avons fait tant de sacrifices » (1).

Brun Rollet raconte encore comment on enleva des nègres par ruse. Séduits par les agents égyptiens, ils avaient consenti à s'embarquer pour Khartoum comme simples passagers. « Entraînés par l'espérance de revenir dans leur pays chargés de verroterie... mais leurs beaux rêves finirent à Carthum ». Ils furent gardés, enrôlés comme soldats ou vendus (2).

Une des raisons qui faillit en 1848 déterminer l'envoi d'une nouvelle grande expédition sur le Nil blanc fut la certitude qu'on avait au Caire qu'elle reviendrait rapportant quantité d'esclaves.

Déjà, avant 1839, les pays du sud passaient à Khar-

(1) D'Arnaud à Jomard, 1^{er} août 1848.

(2) BRUN ROLLET. *Bull. Soc. géogr.*, 1853.

toum pour des pays à esclaves. Après avoir franchi la limite de la domination égyptienne, Werne demandait par facétie aux Turcs et aux Arabes avec qui il voyageait : « Quels sont les gens qui habitent au sud ? » Et ils répondaient d'une seule voix : « Ce sont tous des esclaves ». Et comme Werne essayait de leur expliquer qu'ils n'étaient pas plus qu'eux-mêmes de condition servile, il excitait leur colère et leurs railleries (1).

Diverses circonstances concoururent au succès de la traite des esclaves sur le Haut-Nil.

Les populations étaient, on l'a vu plus haut, fort accueillantes de caractère. Si au lieu de recevoir les étrangers, avec des chants, des danses, et des marques d'allégresse, elles avaient commencé par les attaquer et par s'opposer au passage des barques, les chasseurs d'esclaves auraient hésité avant de se lancer dans un pays d'accès si difficile. Plus tard, elles tentèrent bien de résister à leurs ennemis, mais ceux-ci étaient déjà solidement établis dans le pays.

Par sa configuration topographique, la contrée se prêtait mal d'ailleurs à la défense. Les nègres du Haut-Nil n'avaient que leurs bois où se cacher ; ils ne possédaient pas de refuges naturels comme ceux du Nouba ou du Fazoql, qui se sauvaient dans leurs montagnes escarpées, du plus loin qu'ils apercevaient dans la plaine les tarbouches rouges des Égyptiens.

Leur état de division constituait encore pour ces naturels une cause de faiblesse. D'Arnaud avait remarqué

(1) Expedition zur Entdeckung, p. 80.

combien les diverses tribus vivaient en inimitié les unes vis-à-vis des autres; il avait même tenté d'en réconcilier quelques-unes ensemble. Les chasseurs d'esclaves au contraire exploitèrent cet état d'hostilité. Ils trouvèrent toujours une tribu prête à s'allier avec eux contre une autre tribu et le nègre n'eut pas de pire ennemi que son frère nègre.

Enfin il était facile d'exporter les captifs. Au lieu de les chasser devant eux pendant des semaines à coup de fouet, les négriers les jetaient dans les barques, et les emmenaient par le Nil.

Les détestables conditions sanitaires, dans lesquelles les esclaves étaient placés, causaient bien quelques décès; les pertes restaient cependant inférieures à celles que subissaient les chaînes de piétons.

Bien que la traite des esclaves sur le Haut-Nil ne se soit pas développée dans de grandes proportions avant 1853 ou 1854, elle commença dès 1843 ou 1844, et dès ce moment aussi les causes de son futur succès sont perceptibles.

Ainsi immédiatement après les expéditions égyptiennes les destinées économiques des pays du Haut-Nil sont fixées: dorénavant ils pourvoiront les pays du nord d'ivoire et d'esclaves. Certaines habitudes de trafic s'établissent si fortement, que toute l'énergie déployée par les Européens, pour faire disparaître celles qu'ils désapprouveront sera impuissante. Les efforts de Baker, Gordon, Emin et Gessi pour anéantir la traite des nègres ont été vains.

Les habitudes ont survécu à la chute du gouvernement

égyptien dans le Soudan oriental. En 1888, le calife Abdullah se trouvant à court de ressources, arma une expédition destinée à razzier les bords du Nil blanc. Un poste madhiste a été installé à Redjaf. Pointes d'ivoire, négrillons et négrillonnes sont exposés au marché d'Omdurman, comme ils l'étaient autrefois à Khartoum (1).

IV. — ENTRÉE DU HAUT-NIL DANS LA ZONE D'INFLUENCE
DU SOUDAN ÉGYPTIEN.

En même temps qu'elles marquèrent le début d'une transformation dans la vie économique des pays du Haut-Nil, les expéditions égyptiennes firent également présager un profond changement dans leur état politique. Leur indépendance n'est plus intacte. Ils ne firent pas officiellement partie du Soudan Égyptien avant 1870, époque où Samuel Baker en prit possession au nom du Khédive, mais on peut admettre que dès 1839 ils ne cessèrent plus d'en dépendre. Nous dirions aujourd'hui : c'est à cette date qu'ils sont entrés dans la zone d'influence de l'Égypte.

Chaque année des barques égyptiennes naviguèrent sur le fleuve. Les indigènes s'habituaient à voir flotter à la poupe des bateaux le drapeau rouge chargé du croissant et de l'étoile blanche. En 1845, un chef des Baris vient à

(1) CASATI. *Zehn Jahren in Æquatoria*, II, p. 173 et suiv. — OHRWALDER. *Aufstand und Reich des Mahdi*, p. 191. — SLATIN. *Feuer und Schwert im Sudan*, p. 430 et suiv. — On a transporté à Omdurman quantité de femmes et d'enfants Chillouk. Le peuple Chillouk est maintenant presque anéanti.

Khartoum, les autorités égyptiennes le traitent, exactement de la même façon, c'est-à-dire avec autant de désinvolture et aussi peu de ménagements qu'un des petits chefs soumis depuis 1822. Pour faire le voyage avec tout le confortable dû à un homme de sa condition, ce chef, nommé Niguello, avait emmené avec lui deux de ses femmes et quelques domestiques, mais cette famille, ou plutôt la valeur pécuniaire qu'elle représentait avait excité la cupidité « des fonctionnaires égyptiens ». Brun Rollet prétend qu'il eut de la peine à protéger la liberté de ce chef et de sa famille qu'on relégua à Oulad Médinet, sans les pourvoir de rien (1).

Le gouvernement égyptien fit même occuper momentanément ce pays auquel il devait plus tard donner le nom de *Province équatoriale*. Des postes militaires y furent établis en 1854, mais ils ne tardèrent pas à être évacués.

Ainsi, en 1870, une situation qui existait en fait fut régularisée en droit. Le khédive devint le maître effectif d'une contrée que ses prédécesseurs possédaient virtuellement: Ismaïl Pacha suivit les voies frayées par Mehemet Ali.

(1) Lettre de Brun Rollet au D^r Raïtz consul d'Autriche à Khartoum. Notes de d'Arnaud.

CONCLUSION

En terminant cette étude, tentons d'en résumer les principales conclusions.

Mehemet Ali avait besoin de beaucoup d'argent pour accomplir ses grands desseins. Il supposait que le Soudan était un pays fécond en produits de tout genre, surtout riche en mines d'or. Il a donc résolu de s'en emparer pour disposer à son gré de ces ressources. Peut-être le désir d'éloigner du Caire des troupes indisciplinées et d'anéantir les derniers Mamelouks réfugiés au Dongola a-t-il aussi contribué à lui faire entreprendre la campagne.

L'état politique du Soudan vers 1820 en favorisa la conquête : il n'existait pas d'union entre les peuples qui l'habitaient, le lien par lequel le roi de Sennar les avait momentanément attachés les uns aux autres était rompu ; l'autorité était partagée entre plusieurs petits chefs locaux, qui ne surent pas se coaliser contre les envahisseurs, enfin le roi qui régnait à Sennar en 1820, déchu de son ancien pouvoir, manquait en outre de valeur personnelle. Le courage ne faisait pas défaut aux peuples du Soudan : les habitants du Kordofan le prouvèrent à la bataille de Bara. Mais ils combattaient avec des lances,

des arcs et des flèches. Le défaut d'armes à feu devait les empêcher de soutenir efficacement la lutte.

L'armée égyptienne ne comptait pas un grand nombre de combattants. Mais elle était pourvue de canons et de fusils. Ses chefs Ismaïl Pacha et Mohammed bey le Defterdar, qui attaquèrent l'un le Dongola et le Sennar, l'autre le Kordofan, tous deux braves et énergiques, vainquirent facilement les bandes qui essayèrent de les arrêter.

Les territoires conquis en 1822 s'agrandirent postérieurement du Taka, dont les populations furent maintenues dans l'obéissance par la forteresse de Kassala. En même temps, Mehemet Ali étant devenu fermier des douanes des villes turques de Souakim et de Massaoua, le Soudan Égyptien s'étendit en fait jusqu'à la mer Rouge.

Dès cette époque aussi, il était facile de prévoir de quel côté s'accroîtrait le Soudan Égyptien. D'une part Mehemet Ali projeta la conquête du Darfour et faillit même l'entreprendre, d'une autre, il fit à trois reprises explorer le Nil blanc par des bateaux armés à ses frais, montés par ses officiers et ses hommes, et battant en poupe, pavillon égyptien.

Le pays conquis, Mehemet Ali ne pensa qu'à en tirer le plus grand bénéfice possible.

Les impôts furent levés sans aucun ménagement. Tous les ans ses troupes allaient faire des razzias d'esclaves dans les contrées insoumises du Sud. Il se réserva le monopole de l'achat et de la vente des denrées naturelles : gommes, ivoire, plumes d'autruche.

Cette exploitation n'eut pas les résultats qu'il en atten-

dait. Le pays ne lui rapporta pas les gros revenus qu'il avait escomptés. D'autre part, les fonctionnaires se permettant toute licence et abusant sans réserve de leur autorité, furent de plus en plus haïs par les populations indigènes. Elles furent contenues longtemps par la vigilance des moudirs et par la puissance de l'armée d'occupation. Mais il est manifeste que, dès cette époque, elles guettent l'occasion de secouer le joug.

Le développement de la traite des nègres, favorisé par Mehemet Ali, a choqué les Européens. Elle a permis au consul général d'Angleterre, de faire des représentations à Mehemet Ali, au nom de certains principes humanitaires, et de s'immiscer dans la politique intérieure du pays. Ainsi s'entre-bâille une des portes, par lesquelles les Anglais se glisseront en Égypte.

Toutefois de cette occupation du Soudan Oriental par Mehemet Ali un résultat est demeuré acquis : l'extension considérable des connaissances géographiques sur la vallée du Nil et les pays adjacents. En prenant l'initiative d'envoyer des expéditions sur le Nil blanc, Mehemet Ali a personnellement contribué à étendre ces connaissances. La question des Sources du Nil qui primait alors toutes les autres dans les préoccupations des géographes n'a, il est vrai, pas encore été résolue. Mais des renseignements tout nouveaux ont été rapportés relatifs aux populations, à la faune, à la flore, au climat des pays traversés par le Nil blanc à partir du 5° de latitude.

Les explorations des simples particuliers ont aussi été rendues beaucoup plus faciles. Grâce à la sécurité que Mehemet Ali a su partout faire régner, les voyageurs euro-

péens ont pu parcourir sans danger une vaste région, naguère à peu près inaccessible. Grâce à la fondation de Khartoum ils savaient trouver en pleine Afrique, en cas de besoin, quelques ressources et quelques secours.

Après trente années d'occupation par Mehemet Ali, le Soudan a été plus exploré que pendant la longue suite des siècles antérieurs. Cet homme dont tous les actes avaient un caractère utilitaire, s'est trouvé ainsi avoir considérablement servi la science désintéressée et inconsciemment contribué à la grande œuvre de l'exploration de l'Afrique par les Européens au *xix^e* siècle.

Avril 1897.

APPENDICES

I.

NOTES SUR LE CLIMAT DE KHARTOUM (1).

PLUIE.

- 28 avril 1841. — Il arrive un nuage de poussière qui obscurcit le jour. Des coups de tonnerre se font entendre et une averse survient.
- 27 juillet — Orage à Gartoum, les rues creusées en fossés sont autant de canaux.
- Jeudi 5 août 1841. — Orage pendant la nuit à Gartoum.
- 7 — Orage pendant la nuit à Gartoum.
- 10 — Forte pluie cette nuit à Gartoum.
- 13 — Orage pendant la nuit à Gartoum.
- 15 — Forte pluie cette nuit.
- 7 septembre 1841. — Très forte pluie pendant la nuit.
- 26 mai 1842. — Grains de pluie.
- 22 juin — Pluie forte.
- 15 juillet 1842. — Pluies.
- 18 — Pluies.
-

(1) Ces notes sont extraites des journaux de d'Arnaud.

19	—	Pluies.
20	—	Pluies.
22	—	Petite pluie.
24	—	Pluie.
5 août 1842.	--	Pluie (jour du départ de d'Arnaud pour le Caire).
8	—	Pluie forte, Carreri.
11	—	— Mettemeh.
12	—	— Chendy.

Températures observées à Khartoum par d'Arnaud.

	NOMBRE d'observa- tions	MOYENNES C	MINIMUM C	MAXIMUM C	
				6 h. m.	
Du 25 avril 1841 au 14 mai..	35	32	22	38	midi
15 mai — 27 — ..	18 (1)	36	28	41	»
20 — 1842 31 — ..	36	36	28	40	3 h.
1 ^{er} juin — 14 juin..	44	35	29	39	»
15 — — 30 — ..	52	35.7	27	39	»
3 juillet — 14 juillet.	56	34	31	38	»
15 — — 5 août..	88	32	27	38	»

DESCRIPTION DES OURAGANS DE SABLE.

« J'ai été assailli trois fois par des ouragans de sable d'une violence extrême, la première fois à Khartoum dans la ville, la seconde fois dans le grand désert en mai 1840 et la troisième fois dans l'île de Sennar. Enfin d'un grand nombre d'autres moins violents. Il s'annonce par une bande de violet foncé à l'horizon sud-est, le matin, qui va en augmentant d'épaisseur, à

(1) Sur ces 18 observations 11 ont été faites à midi ou à 3 heures.

mesure qu'il s'approche avec une diminution de couleur, passant au gris jaune, enfin au gris noir, lorsque le vent par bouffées très chaudes commence à se faire sentir, comme lorsqu'on passe devant la bouche d'un four. Bientôt alors (ordinairement dans l'après-midi) tout le ciel est obscurci, le tourbillon de sable brûlant vous traverse en vous jetant dans une terreur comme l'arrivée d'un cataclisme terrestre dont les chameaux, eux, sont étrangement épouvantés, à ce point qu'ils cherchent, groupés à cacher leur tête dans les sables, tandis que l'homme s'enveloppe de toutes les couvertures, peaux, qui sont à sa disposition, avant de se couchant [coucher] à terre, afin de se garantir du choc des pierres de la grosseur de noisettes et de l'extrême chaleur, qu'il fait alors, je parie au moins 60 ou 65 degrés centigrades, c'est là le point d'observer!! Mais j'avoue que j'étais trop préoccupé de ma sûreté personnelle pour enrichir la science de quelques chiffres. La durée du passage de la colonne de sable qui produit ce maximum de chaleur doit être d'un quart d'heure environ, mais terriblement long par les angoisses qu'il procure. Aussitôt après on se met à la recherche des compagnons de voyages pour s'assurer si personne n'a disparu dans les sables, afin de venir à leur secours, le 2^e celles des outres d'eau afin de se débarrasser des caillots de poussière qui vous empêchent d'articuler des sons, et avec quelle frayeur on voit alors que malgré toutes les enveloppes presque toute l'eau a disparu des outres restées recoquevillées: sur 16 outres que j'avais avec moi, il ne m'est resté que deux outres d'eau. On perd toujours aussi beaucoup d'effets emportés par le vent. Ordinairement après l'air paraît frais malgré les 51 degrés centigrades que signale le thermomètre; et il arrive alors assez souvent quelques grains de pluie dans la nuit qui suit. A Khartoum l'obscurité était telle que je fis allumer le fanous au milieu de l'appartement. Il n'éclairait pas à plus de de 1 mètre de la circonférence et ne tarda pas à s'éteindre par l'amas de poussière que reçut la mèche incandescente. »

II.

Tableau hydrographique du Nil blanc et du Sobat, d'après les mesures de d'Arnaud (1).

DATES	LIEUX	LARGEUR DU NIL		HAUTEUR MOYENNE des eaux à l'étiage	VITESSE DE LA SURFACE à l'étiage par seconde	DÉBIT PAR SECONDE	OBSERVATIONS
		à L'ÉTIAGE	aux HAUTES Eaux				
8 mai 1841.	A environ 5 kilom. en amont de la pointe, en face l'arbre Macoubey.	mètres. 150	mètres. 4477	m. c. »	m. c. 0 24	m. cubes. 159	Plus hautes eaux, le 15 sep- tembre 1841. C'est du 1 ^{er} au 20 mai que les eaux du fleuve Blanc commencent à s'élever, 1 mois après elles deviennent blanchâtres, mais bien moins chargées de limon que le fleuve Bleu.
28 mars 1841.	11 milles en aval de l'em- bouchure du Saubat, presque en face de la capitale des Schelouks.	305	»	3 42	0 33	217	
7 mars 1841.	15 milles en amont de l'embouchure du Sau- bat.	320	390	2 82	0 66	686	
3 mars 1841.	A 20 milles en aval (en amont d'après la carte) du lac Noz ou No.	»	»	5 65	0 60	»	Les plantes aquatiques ob- strue les rivages et nous n'a- vons pu atteindre la rive gauche ni continuer les son- dages ; ce sont les herbages entrelacés qui se détachent parfois en grandes masses des rives, qui font ces îles flottantes fort gênantes et qui entravent quelquefois la na- vigation, notamment sur les hauts fonds conquilliers de Macadi Abouzet, vers les 13° de latitude, comme vers les abords du lac en aval.
28 février 1841.	A 100 mètres en aval de l'étang n° 2 des Nouerres	95	»	5 22	0 80	»	
(24 février 41).	Pays des Kèques. (Lat. 7° 14').	123	143	»	0 83	»	

22 février 1841.	100 mètres en aval de l'étang d'Aniop.	82	»	4 44	0 73	»
21 février 1841.	(Pays des Kèques). (Lat. 6° 45').	45	»	»	0 83	»
20 février 1841.	(Pays des Kèques). (Lat. 6° 36').	55	»	»	0 67	»
15 février 1841.	(Ile des Helliabs, bras oriental du Nil. Lat. 5° 55' N.)	»	145	»	0 83	»
13 février 1841.	(Bras du Nil qui sépare l'île des Helliabs de l'île Chio. Lat. 5° 49' N.)	»	»	87	0 80	»
13 février 1841.	(Bras du Nil, entre l'île des Helliabs et l'île des Elliens. Lat. 5° 45' N)	(30)	30	»	1 »	»
12 février 1841.	(Ile des Helliabs, bras occidental du Nil. Lat. 5° 47').	(46)	49	»	0 90	»
12 février 1841.	(Ile d'Ellien. Bras occidental du Nil. Lat. 5° 35').	(75)	75	»	0 75	»
11 février 1841.	Ile d'Ellien. Bras oriental du Nil. (Lat. 5° 26').	(105)	107	»	0 90	»
10 février 1841.	(Pays de Boko. Lat. 5° 24').	(128)	128	»	0 50	»

(1) Ce tableau a été dressé d'après les profils du Nil que d'Arnaud a dessinés sur sa carte. La plupart sont accompagnés de notes de la main de d'Arnaud. Quand ces notes faisaient défaut, ou nous paraissaient insuffisamment explicites, nous les avons complétées, mais en prenant soin d'intercaler entre () tous les passages dont d'Arnaud n'était pas l'auteur.

DATES	LIEUX	LARGEUR DU NIL		HAUTEUR MOYENNE des eaux à l'étiage	VITESSE DE LA SURFACE à l'étiage par seconde	DÉBIT PAR SECONDE	OBSERVATIONS
		à L'ÉTIAGE	AUX HAUTES EAUX				
		mètres.	mètres.	m. c.	m. c.	m. cubes.	
6 février 1841.	Ile d'Ellien. Bras occidental du Nil. (Lat. 5° 44').	(73)	73	»	»	»	
3 février 1841.	Bras du Nil, entre l'île d'Ellien et l'île de Chio. (Lat. 5° 45').	(80)	80	»	»	»	
3 février 1841.	Ile d'Ellien. Bras oriental du Nil. (Lat. 5° 40').	(120)	120	»	»	»	
12 mars 1841.	En face un groupe de 21 deleps sous lesquels est le village des Niels des Dinkas. Lat. 9° 5' N.	140 ?	123 ?	3 32	0 33 qui est presque nul, tant qu'elle est très forte pendant les hautes eaux.	»	L'eau qui est très claire maintenant est au contraire très trouble et rougeâtre comme celle du fleuve Bleu, à l'époque des hautes eaux.
20 mars 1841.	(Presque au point extrême de l'exploration du Sobat. Lat. 8° 52' N.	130	145	»	0 20	»	
5 mai 1841.	500 mètres en amont de Khartoum, à la Sakie de Nour-el Din Effendi, où j'avais établi un Nilomètre.	430	460	»	0 41	438	Pendant la crue, les eaux sont très chargées de limon rougeâtre, et ses eaux à leur jonction avec celles du fleuve Blanc qui sont blanchâtres, sont longtemps avant de se confondre, environ 25 à 30 kil.
		FLEUVE BLEU					

BIBLIOGRAPHIE

I.

DOCUMENTS. — RAPPORTS D'AGENTS DIPLOMATIQUES. RELATIONS DE VOYAGEURS.

ABBADIE (Antoine d'). Lettres. *Bull. Soc. Géographie*. Paris, 1847-48-49.

— Géodésie d'Éthiopie. Paris, 1873, in-4.

ABEKEN (H.). Ueber seine Reise durch die Wueste Agyllif. *Monatsberichte uber die Verhandlungen der Gesell. fur Erdkunde zu Berlin*. 1847-48.

ARNAUD (d'). Lettres. *Bull. Soc. Geogr.* Paris, 1842, 1843, 1844, 1856, 1881.

— Journaux de route de la deuxième et de la troisième expédition envoyées à la recherche des sources du Nil, 3 cahiers in-fol. (*Bibliothèque Société Géographie. Paris*).

— Lettres à Jomard. (*Ibidem*).

— Notes diverses (*Ibidem*).

— Carte du Bahr el Abiad, en six feuilles (*Ibidem*).

BENEDETTI (Comte). Mehemet Ali durant ses dernières années. *Rev. Deux-Mondes*. 1^{er} juin 1895.

BOWRING (John). Report on Egypt and Candia adressed to the Right Hon. Lord Viscount Palmerston, Her Majesty's principal secretary of state for foreign affairs. Londres, 1840, in-4.

BONNET. Mémoires et lettres de Lenoir du Roule au chancelier de Pontchartrain sur sa mission en Éthiopie. *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1891.

BROWNE (W.-G.). Travels in Africa, Egypt and Syria from the year 1792 to 1798. Londres, 1799, in-4. — Traduction française par Castera. Paris, an VIII, 2 vol. in-8.

BRUCE (James). Voyage en Nubie et en Abyssinie entrepris pour découvrir les sources du Nil, pendant les années 1768, 1769, 1770, 1771, 1772 et 1773. Traduction Castera. Paris, 5 vol. in-4. 1790.

BRUN ROLLET. Le Nil blanc et le Soudan. Paris, 1855, in-8.

BURCKHARDT. Travels in Nubia. Londres, 1819, in-4.

CAILLIAUD (Frédéric). Voyage à Méroé, au fleuve blanc, au delà de Fazoql, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah, et dans cinq autres oasis. Paris, 1826-27, 5 vol. in-8.

CLOT BEY. Notes sur l'Égypte. *Bull. Soc. Géographie. Paris*, 1832.

Convention, décrets, règlements et instructions relatifs à la suppression de la traite des esclaves. Le Caire, 1886, in-8.

Correspondance des Consuls de France au Caire. 1669-1828. Dix-neuf cartons. (*Archives du Ministère des Affaires Étrangères*).

Correspondence with Foreign Powers, not parties to conventions giving right of search of vessels suspected of the slave trade from May 1, 1838, to February, 2, 1839, exclusive. Londres, 1839, in-4.

EHRENBERG. Reisen in Ägypten, Libyen, Nubien, und Dongola. 1820-25. Berlin, 1828, in-4.

[ENGLISH B. C.](?). A narrative of the Expedition to Dongola and Sennar under the Command of his Excellence Ismaïl Pacha, undertaken by ordre of his highness Mehemmed Ali Pasha, vice roy of Egypt, by an American in the service of the vice roy. Londres, 1822, in-8.

EMIN PASCHA. Eine Sammlung von Reisebriefen und Berichten, aus den ehemals ägyptischen Äquatorial provinzen und deren Grenzländern. Herausgegeben von Dr Georg Schweinfurth und Dr Friedrich Ratzel. Leipzig, 1888, in-8.

- EMIN PASCHA. Lettres à Albert Marquet.
- ESTÈVE (Comte). Mémoire sur les finances de l'Égypte depuis sa conquête par le sultan Selym I^{er} jusqu'à celle du général en chef Bonaparte. *Description de l'Égypte*, t. V.
- FRANCK (Louis). Mémoire sur le commerce des nègres au Caire et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant. *Mémoires sur l'Égypte publiés pendant les campagnes du général Bonaparte*, t. IV.
- FRESNEL (Fulgence). Notes manuscrites.
- HANSAL (Martin). Briefe aus Chartum. Insérées dans les *Mitteilungen der K. K. Geogr. Gesellschaft in Wien*, et dans l'*Oesterreichische Monatschrift für den Orient*.
- HOLROYD (Arthur T.). Report on Nubia, Soudan, Kordofan, etc. dans BOWRING. Report on Egypt, *Appendice*.
- KOTSCHY (Theodor). Reise von Chartum nach Kordofan, 1839. *Petermann's Mitteil. Ergänzungsband II*.
- KRUMP (Pater). Reise nach Nubien in den Jahren, 1700-2. Édité par Gumprecht. *Monatsberichte ueber die Verhandl. der Gesell. f. Erdkunde zu Berlin*, t. VII, 1849-50.
- JOMARD. Lettres à d'Arnaud. (*Biblioth. Soc. Géogr.*).
- JUNKER (Dr. W.). Reisen in Afrika. Vienne et Olmuetz, 1889-90, 3 vol. in-8.
- LAPANOUSE. Mémoire sur les caravanes venant du royaume de Sennar. *Mémoires sur l'Égypte*, t. IV.
- Mémoire sur les caravanes qui arrivent du royaume de Darfour en Égypte. *Ibidem*.
- LAUTURE (Stanislas d'Escayrac de). Mémoire sur le commerce du Soudan oriental. *Bull. Soc. Géogr.*, 1850.
- Le désert et le Soudan. Paris, 1858, in-8.
- LEJEAN. Rapport adressé à S. Exc. M. le Ministre des Aff. Étrangères. *Bull. Soc. Géogr.*, 1862.
- LHUIILLIER (Th.). Un voyageur officiel envoyé en Éthiopie sous Louis XIV. Correspondance et documents inédits relatifs à Lenoir du Roule. *Bull. géogr. hist. et descript.*, 1890.
- LINANT DE BELLEFONDS. Journal of a Voyage on the Bahr el Abiad. *Journal of the R. Geogr. Society of London*, 1832.

- MAILLET (Benoît de). Voyez LE MASCRIER.
- MARQUET (Albert). Lettres à Emin Pacha et à Charles Rigolet.
- MUNZINGER (W). Ostafrikanische Studien. Schaffouse, 1864, in-8.
- OHRWALDER (Josef). Aufstand und Reich des Mahdi im Sudan und meine zehnjährige Gefangenschaft dortselbst. Innsbruck, 1892, in-8.
- NACHTIGAL. Sahara und Sudan. Leipzig, 1879, 3 vol. in-8.
- PALLME (Ignatius). Travels in Kordofan. Londres, 1844, in-8.
- PENEY. Mémoires sur l'Ethnographie du Soudan Égyptien. *Revue d'Ethnographie*, t. I, II, III.
- PETHERICK (John). Egypt, the Soudan and Central Africa. Londres, 1861, in-8.
- PONCET. Relation abrégée du voyage que M. Charles Poncet, médecin français fit en Éthiopie en 1698, 1699 et 1700. Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, t. II, édit. 1780, in-12.
- PROKESCH OSTEN (GRAF VON). Mehmed Ali, Vice König von Ägypten, aus meinen Tagebuche. Vienne, 1877, in-8.
- PRUYSSENAERE. Reisen und Forschungen im Gebiete des Weissen Nil. *Peterm. Mitteil. Ergänzungsheft*, n^{os} 50 et 51.
- [PUCKLER MUSKAU]. Aus Mohammed Ali's Reich. Stuttgart, 3 vol. in-8.
- RIGOLET (Charles). Journal d'un voyage au Darfour. (Quelques fragments ont été publiés dans le journal l'*Égypte*).
- RUPPEL. Reisen in Nubien, Kordofan, und dem petraeischen Arabien. Francfort sur le Mein, 1829, in-8.
- Reisen in Abyssinien. 1838, 2 vol. in-8.
- RUSSEGGER. Reisen in Europa, Asien und Afrika. 7 vol. in-8.
- SELIM BIMBACHI. Premier voyage à la recherche des sources du Nil blanc, ordonné par Mohammed Aly, vice roy d'Égypte. *Bull. Soc. Géogr.*, 1842.
- SLATIN PASCHA. Feuer und Schwert im Sudan. Leipzig, 1896, in-8.
- STANLEY. Dans les ténèbres de l'Afrique. Paris, 1890, 2 vol. in-8.
- STATISTIQUE DE L'ÉGYPTE. Le Caire, 1873, in-8.
- SPEKE (John Hanning). Journal of the Discovery of the source of the Nile. Londres, 1863, in-8.
- STEWART (Lieut.-Col.). Correspondence respecting the affairs of Egypt. *Blue books. Egypt*, 1883, n^o 13.

- STUHLMANN (Dr. Franz). Mit Emin Pascha ins Herz von Afrika. Berlin, 1894, in-8.
- THIBAUT. Expédition à la recherche des sources du Nil (1839-40). Journal publié par les soins de M. le comte d'Escayrac de Lauture. Paris, 1856, in-8.
- Aperçu du commerce du Soudan. (*Bibliothèque Soc. Géogr.*).
- Notes manuscrites (*Ibidem*).
- TOUNSY (Le cheik Mohammed ibn Omar el). Voyage au Darfour, traduit de l'arabe par le Dr Perron, publié par les soins de M. Jomard. Paris, 1845, in-8.
- WADDINGTON et HANBURY. Journal of a visit to some parts of Ethiopia. Londres, 1822, in-8.
- WERNE (Ferdinand). Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil. Berlin, 1848, in-8.
- Feldzug von Sennar nach Taka, Basa und Beni Amer mit besonderem Hinblick auf die Völker von Bellad Sudan. Stuttgart, 1851, in-8.
- VOLNEY. Voyages en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784 et 1785. Paris, 1787, 2 vol. in-8°.
- VITA HASSAN. Die Wahrheit über Emin Pascha, 1893-94, 2 vol. in-8.
- WOLFF (Sir H. Drummond). Reports on the Administration of Egypt. *Blue books. Egypt.*, 1887, n° 5.

II.

TRAVAUX.

- ABBATE. De l'Afrique centrale ou voyage de S. A. Mohammed Saïd Pacha dans ses provinces du Soudan. Paris, 1858, in-8.
- ANVILLE (J. B. B. D') Dissertation sur les sources du Nil pour prouver qu'on ne les a pas encore découvertes. *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres*, t. XXVI.
- BASSET (René). Études sur l'histoire d'Éthiopie. 1882, in-8.

- [BENEDETTI, comte]. La question d'Égypte. *Rev. Deux-Mondes*, 1^{er} et 15 novembre 1891.
- BUCHTA (Richard). Der Sudan unter ägyptischer Herrschaft. Leipzig, 1888, in-8.
- CAIX DE SAINT-AYMOUR (Vicomte de). Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1634-1706). Paris, 2^e éd., 1892, in-12.
- CHELU (A.). Le Nil, le Soudan, l'Égypte. Paris, 1891, in-4.
- DELISLE (Guillaume). Conjectures sur la position de l'Isle de Meroe. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1708.
- FROBENIUS (Hermann). Die Heiden neger des ägyptischen Sudan. Berlin, 1893, in-8.
- HANN. Handbuch der Klimatologie. Stuttgart, 1883, in-8.
- HAMONT. L'Égypte sous Mehemet Ali. Paris, 1845, 2 vol. in-8.
- HARTMANN. Die Nigritier. Berlin, 1876, in-8.
- JOMARD. Remarques à l'occasion de la notice de M. Fresnel sur les sources du Nil. *Bull. Soc. Géogr.*, 1848.
- Voyage à la recherche des sources du Nil blanc sous le commandement de M. le comte d'Escayrac de Lauture *Ibidem*, 1856.
- LE GRAND. Relation historique d'Abissinie du R. P. Jerome Lobo, traduite du portugais, continuée et augmentée de plusieurs dissertations, lettres et mémoires. Paris, 1728, in-4.
- LE MASCRIER (L'abbé J.-B.). Description de l'Égypte composée sur les mémoires de M. de Maillet, ancien consul de France au Caire. Paris, 1735, in-4.
- MASSON (Paul). Histoire du Commerce français dans le Levant au xvii^e siècle. Paris, 1897, in-8.
- MILNER (Alfred). England in Egypt. Londres, 1892, in-8.
- MENGIN (Félix). Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed Aly. Paris, 1823, 2 vol. in-8.
- Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed Aly ou récit des événements qui ont lieu de l'an 1823 à l'an 1838. Paris, 1839, in-8.
- MERRUAU (P.). L'Égypte contemporaine. Paris, 1858, in-8.
- MOURJEU. Histoire de Mehemet Ali. Paris, 1855-58, 5 vol. in-8.

- PENSA (Henri). L'Égypte et le Soudan Égyptien. Paris, 1895, in-8.
- PESCHEL. Geschichte der Erdkunde. Munich, 1865, in-8.
- RECLUS (Elisée). Géographie universelle, t. X. Paris, 1885, in-4°.
- RITTER (Carl). Erdkunde. Berlin, 1822.
- SAVARY DES BRUSLONS. Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers. Copenhague, 1759-65, 5 vol. in-4.
- SCOTT KELTIE (J.). The Partition of Africa, 2^e éd. Londres, 1895, in-8.
- SUPAN. Ein Jahrhundert der Afrikaforschung. *Peterm. Mitteil.*, 1888.
- VENTRE BEY. Hydrologie du bassin du Nil. Essai sur la prévision des crues du fleuve. Le Caire, 1893, in-8.
- WINGATE (F. R.). Mahdism and the Egyptian Sudan. Londres, 1891, in-8.
- Wissenschaftliche Ergebnisse von Dr J. W. Junkers Reisen. *Peterm. Mitteil. Ergänzungsheft*, n^{os} 92-93.
-

INDEX

- Aba** (île d'), 202.
Ababdes, 205.
Abbadie (Antoine d'), 329-30, 332.
Abbas I, Pacha d'Égypte, 333-4.
Abbas II, Khédive d'Égypte, 195.
Abd el Kader, roi du Sennar, 54, 58.
Abd el Rhaman, 70.
Abdin bey, 74, 76.
Abdul Hamid, 193, 259.
Abdullah (Calife), 61, 69.
Abeken, 169.
Abou Haraz, 129.
Aboulfeda, 223.
Abou Madian, 101-2.
Abou Zeïd, Machada (gué), 276, 291.
Abyssines, 25, à Khartoum, 123.
Achmed Pacha, gouverneur du Soudan, 80, 102 ; conquiert le Taka, 108 ; 150, 155 ; caractère, 161 ; 172, 182, 198, 262-3.
Achmed Pacha Ménikli, gouverneur du Soudan, 110.
Adelan, 54-7, 62, 64, 84, 151.
Administration du Soudan, 150-2.
Ali de Tebelen, pacha de Janina, 78.
Anville (d'), 220, 223-5.
Arabes (marchands) en Ouganda, 302.
Armée d'occupation du Soudan, 153-6.
Arnaud (d'). Jugement sur les Européens employés en Égypte, 11 ; 119, 123, 148 ; évaluation de l'armée du Soudan, 153 ; récits des expéditions sur le Nil Blanc, 243-250 ; fait partie de la deuxième expédition, 254 ; de la troisième, 262 ; espère diriger une nouvelle exploration, 330-3.
Association africaine, 227.
Autruches (plumes d'), 22, 180.
Bady, 84-85.
Baggaras, 171, 189, 307.
Bahr el Ghasal, 128, 325.
Baker, 148, 257, 325.
Bara (combat), 89.
Baumann (Oscar), 220.
Beauford (de), 228.
Bedaoui, 200.
Begas, 62.
Beke, 337.
Benedetti (comte), 217.
Beni Amer, 62, 171.
Berber, 27, 42, 58, 60, 128.
Bertat, 86, 123.
Bicharis, 112.
Birbé, 44.
Bœufs sur les bords du Nil Blanc, 304-5.
Boghos Bey, 9 note.
Bonaparte, 16, 32, 36.
Bougainville, 226.

- Bowring, 10, 152, 192.
 Browne, 16, 70, 209-10, 213, 225.
 Bruce, 15, 47, 54, 213, 224-6.
 Brun Rollet, 302, 330, 341-43.
 Budgets du Soudan, 181.
 Burckhardt, 16, 113, 205, 209-10, 213, 225.
 Burton, 337.
 Cailliaud, 28-30, 66, 74, 76, 94, 225, 229-30, 284.
 Caillié (René), 228.
 Campbell, consul général d'Angleterre en Égypte, 192, 195.
 Caravanes du Soudan en Égypte, 18, 19.
 Cataracte du Nil (sixième), 128.
 Cerizy (de), 5 note.
 Chaïqiés. Rapports avec les Mamelouks, 39, 40, 41 ; état en 1820, 46-7 ; 79, 81-2.
 Chendy, 27, 32, 58-9, 61, 97, 128.
 Chillouks, 50-52, 123, cf. 3^e partie, ch. III.
 Choaberry, 329.
 Chukuriés, 112.
 Churchid Pacha, gouverneur du Soudan, 107-8, 117, 119, 160, 165, 168, 173, 182.
 Clapperton, 227-8.
 Congo (État indépendant du), 326, 342.
 Congo français, 127.
 Cook, 227, 309.
 Cromer (Lord), 195.
 Dabbe, 60.
 Dager (combat), 80.
 Daher (mont), 105.
 Dalrymple, 227.
 Damer, 60.
 Darfour, 19, 46, 47, 69 ; convoité par Mehemet Ali, 101, 138.
 Darfour (sultan du). Rapports avec la Porte Ottomane, 103. Interdit l'accès de ses états aux Européens, 104, 128.
 Delcommune, 127.
 Delessert, 237.
 Delisle, 221-2.
 Denderah, 169.
 Dépeuplement du Soudan, 198.
 Desalleurs (comte), 207.
 Desneval, 212.
 Dinka, 123.
 Djaalin, 61, 67, 198.
 Djellabs, 175, 188.
 Dongola, chevaux, 21 ; 40, 47-8, 58.
 Drovetti, consul de France, 33-4, 75.
 Edrisi, 223.
 Égypte (limite méridionale), 43.
 Ehrenberg, 28.
 El Aës, 106.
 Éléphants sur les bords du Nil Blanc, 294-7.
 El Aira, 66.
 El Obeid, 89, 105, 128.
 El Ouah, 43.
 Emin, 136, 139, 140-1, 148, 155, 257, 292-3, 302, 325.
 Equatoria, 128-9, 140, 257, 325, 348.
 Escayrac de Lauture (d), 216, 337.
 Esclaves en Égypte, 24 ; leur origine, 25 ; marchés d'esclaves au Soudan, 175 ; servent à payer les soldats, 176 ; développement de la traite des esclaves, 187 ; traite sur le Haut-Nil, 345-9.
 Esteve (comte), 17.
 Européens mal vus en Égypte et au Soudan, 206.
 Facher, 19, 71.
 Famaka, 128.
 Fazoql, 23, 29, 59.
 Felkin, 148.

- Foucauld (vicomte de), 210.
 FounGIS, 50-68.
 Fourier, 226.
 Garch, 61.
 Gessi, 348.
 Girgeh, 33.
 GommeS, 21, 115, 142, 178-9.
 Gondar, 53.
 Gondokoro, 257.
 Gordon Pacha, 120, 122, 257, 325.
 Gos Radjeb, 53.
 Grecs à Khartoum, 122.
 Hachim, 53.
 Haddenda, 62, 107, 109.
 Halfaya, 47, 58.
 Hallenga, 62.
 Hansal, 135-6.
 Hassan Regeb, 57, 84.
 Hay, 230.
 Hemprich, 29.
 Heuglin (von), 148.
 Hodgets, 167.
 Hoechst, 230.
 Holroyd, 141.
 Hornemann, 227.
 Ibrahim Pacha, fils de Mehemet Ali, 31, 85, 113, 229, 240, 333.
 Ibrim, 44.
 Impôts perçus au Soudan, 165.
 Institut d'Égypte, 16.
 Ismaïl Pacha, fils de Mehemet Ali, 29, 31, 42, 66, 73 ; commandant en chef de l'armée du Dongola et du Sennar, 78 ; entre à Sennar, 85 ; qualités de commandement, 88, 92 ; sa mort, 98 ; 230.
 Ismaïl Pacha, khédive d'Égypte, 194, 202, 325, 350.
 Ivoire, 22 ; quantité rapportée par les expéditions de 1839-42, 297-304 ; exploitation sur le Nil blanc, 339-45.
 Janker (île), 257.
 Jomard, 215, 231, 237-8, 246-7, 327-8, 331.
 Jouville (de), 212.
 Junker, 107, 119, 147-8, 245, 293.
 Kachefs, 151.
 Kagera, 220.
 Kassala, fondation, 109 ; 128, 142, 144.
 Katanga, 127.
 Keilak, 330-1.
 Kerckhoven (van), 326.
 Kharif (saison des pluies), 131, 132, 136, 288.
 Khartoum, 84, 117-49.
 Kirk (sir John), 193.
 Knoblecher, 327.
 Kobbe, 19.
 Kordofan, 19, 69-72, 88-90, 100, 105, 129, 150-1, 167, 177, 187, 198, 200, 215.
 Korti, 47 ; combat, 80.
 Kotschy, 148-215.
 Kouka, 134.
 Krapf, 337.
 Krump, 15, 47, 204.
 Kurra, 70.
 Lacombe (François), 222.
 Lado, 128, 140, 257, 281, 289.
 Lafargue, 330, 341, 343.
 Lander (Richard), 228.
 Lapérouse, 227.
 Le Mascrier, 16.
 Le Maire, 210.
 Lenoir du Roule, 16, 54, 68, 210, 213, 222.
 Lenz (Oscar), 126.
 Linant de Bellefonds, 148, 230-2, 234-8.
 Lironcourt (de), 207.
 Lobo (Jérôme), 221.
 Louis-Philippe, 237.

- Lucas (Paul), 211.
 Lune (monts de la), 220, 226, 267.
 Mahass 19.
 Mahdi Mohammed Ahmed 61, 99, 144, 166, 201.
 Mahdistes 143.
 Mahmoud 6, 36, 78.
 Maillet (Benoît de), 16, 56, 59, 68, 114, 211, 222-3, 229.
 Malte Brun 248.
 Mamelouks. Massacres, 37; fuite des survivants au Dongola, 39; 48, 49, 79, 229.
 Mandjara (arsenal), 120.
 Marie-Amélie (reine), 237.
 Marno 142-3, 148.
 Marquet (Albert), 129, 137.
 Masqueray 49 note.
 Massaoua 33; occupation par Mehemet Ali, 112; température, 134.
 Mehemet Ali pacha d'Égypte. Titre 1, besoins d'argent, 2; mise, 2; résidences, 3; armée, 4; flotte, 4; rapports avec le Sultan, 5, 6; rapports avec les Européens, 7-10; générosité naturelle, 11; introduit des cultures industrielles en Égypte, 13; cherche à emprunter en Europe, 14; illettré, 17; abord facile, 18; goût pour les recherches minières, 28; voyage au Soudan, 30; veut débarrasser l'Égypte des soldats indisciplinés, 35; rapports avec les Mamelouks, 37, 40; domine en Nubie, 45; envoie des troupes fraîches au Soudan, 76; armée en 1820, 77; cruauté, 90, 100; occupe Souakim et Massaoua, 112; ses idées sur l'administration du Soudan, 157; monopolise le commerce, 177; revenus tirés du Soudan, 185; impopulaire en Europe à cause de la traite des esclaves, 190; fait régner la sécurité au Soudan, 214; envoie des expéditions sur le Nil blanc, 238; favorable à une nouvelle exploration du Nil blanc, 332; obligé d'abandonner le pouvoir, 333.
 Metammah, 27, 61, 98, 144.
 Misselad, 330.
 Mohammed bey le Defterdar, 69, 70, 73, 77; caractère, 88, 89; cruauté, 92; 98, 107, 160.
 Mohammed Din, 107, 109.
 Mohammed Fadl, 70.
 Mohammed Tyrab, 53, 70-1.
 Mollien, 228.
 Monopole gouvernemental des denrées commerciales au Soudan, 177.
 Moudirs, 150.
 Moustiques sur le Nil Blanc, 279.
 Moustapha bey, 159, 172.
 Mungo Park, 227.
 Murchison (sir Roderick), 336.
 Musellim, 71, 89.
 Nachtigal, 70, 148.
 Nair Nimr, 61, 83; caractère, 96; fait périr Ismail Pacha, 97.
 Nègres (qualités militaires), 155.
 Niger (question du), 227-8.
 Nigritie (peuplement supposé de la), 26.
 Nil (question des sources du) au xvii^e siècle, 221-3; au xviii^e, 224-5; au commencement du xix^e, 229; un projet de voyage aux sources du Nil en 1831-32, 232-37; contribution des expéditions égyptiennes à la question, 267-9; après 1842, 326-37; solution, 336-7.
 Nil blanc. Crue, 125, 130, 229, 269-76; navigabilité, 176-82; poissons, 294.

- Nil bleu, 129; crue, 130.
 Nô (lac), 128, 272-3.
 Nouba, 89, 123.
 Nubie, 19, 21, 43-6.
 Okels, 20, 24.
 Omdurman, 70, 84, 119 note, 133 note.
 Omer Pacha, 114.
 Orléans (duc d'), 237.
 Or. Gisements supposés au Soudan, 23; Mehemet Ali espère en recueillir au Soudan, 28-31.
 Ouadaï, 70, 79.
 Ouadelaï, 140; pluies, 289 note.
 Ouahabites, 14, 35, 39.
 Oubangui, 67.
 Oudney, 79, 227.
 Ouellé, 147.
 Ouganda, 147, 302, 326.
 Paez, 221.
 Pahlín (chevalier), 18.
 Pallme, 215.
 Palmerston, 14, 192.
 Peney, 2, 200.
 Petermann, 247-8, 337.
 Perron, 102, 154.
 Poncet, 15, 47, 59.
 Pontchartrain (comte de), 222.
 Population de Khartoum, 121-4; des bords du Nil blanc, 306-23.
 Pruyssenaere, 148.
 Ptolémée, géographe, 220.
 Ptolémée Philadelphie, 114.
 Puckler Muskau, 2, 215.
 Razzias, 171-4.
 Rebmán, 328.
 Reichard, 228.
 Rigolet (Charles), 134.
 Ruppel, 148, 215.
 Russegger, 30, 148, 153, 329.
 Sabatier, 244, 256.
 Saïd, pacha d'Égypte, 116, 122, 169, 202, 337.
 Said Bargach, 193.
 Say (île de), 44, 46.
 Schweinfurth, 148, 293.
 Seff, 289.
 Selim (Bimbachi), 241-2, 251-5.
 Sennar, 19-20, 46, 49-69, 83-8, 150-1, 154.
 Sidi el Com, 54, 56.
 Singué (mont), 86.
 Siout, 19, 33, 102.
 Slatin, 168.
 Sobat, 58, 252, 259, 265, 274-5.
 Souakim. 33; occupée par Mehemet Ali, 112; importance économique, 114, 129.
 Soudan égyptien. Voir la table des matières.
 Sousnyos, 54.
 Speke, 220, 335-7.
 Stanley, 126, 320.
 Stanley Falls, 128.
 Stanley Pool, 128.
 Stewart, 141, 143.
 Supan, 228, 245.
 Taacha, 70.
 Taka, 53, 62; conquête par les Égyptiens, 106; valeur économique, 110.
 Taquié el Qarne, 59.
 Tchelga, 53-4.
 Teffafan (mont), 50-1.
 Tekele, 105.
 Tewfik, 202.
 Thibaut, 242, 251-5.
 Tounsy (Mohammed el), 70-1, 104.
 Tombouctou, 228.
 Tora el Hadra, 129.
 Tsétsé (mouches), 63.
 Tuckey, 227.
 Vaissière, 177.
 Volney, 7.
 Waddington, 73, 81, 206

Wed Ageeb, 62, 65, 84.

Werne (Ferdinand), 107, 137, 148,
242-5.

Werne (Joseph), 243.

Wilberforce, 191.

Wilson (général), 144.

Wolseley (lord), 144.

Zedd, 128, 280-1.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUÊTE DU SOUDAN

CHAPITRE I^{er}.

LES CAUSES DE LA CONQUÊTE.

La conquête du Soudan a été déterminée par des motifs d'ordre économique.	2
§ 1. <i>Besoins d'argent de Mehemet Ali.</i>	2-15
Ses goûts personnels sont modestes. Bon ordre de ses finances, p. 2. — Ses causes de dépenses, p. 4. — Ses efforts constants pour accroître ses revenus, p. 11.	
§ 2. <i>Des connaissances sur la valeur économique du Soudan vers 1820.</i>	15-27
Documents émanant des voyageurs et des membres de l'Institut d'Égypte, p. 15. — Comment Mehemet Ali, quoique illettré put en avoir connaissance, p. 17. — Renseignements sur le Soudan apportés en Égypte par les caravanes, p. 18. — Produits du Soudan d'origine végétale et animale, p. 20. — L'or, p. 23. — Les esclaves, p. 24. — Preuves de la valeur économique du Soudan, p. 26.	
§ 3. <i>Cause principale de la conquête: la cupidité de Mehemet Ali.</i>	27-34
Goûts de Mehemet Ali pour les recherches minières, p. 28. — L'espoir de découvrir des gisements d'or au Soudan, manifeste chez Mehemet Ali, Ismaïl et dans toute l'armée égyptienne, p. 28. — Espoir de capturer des esclaves, p. 31. — Diminution, entre 1810 et 1820, du nombre et de l'importance des caravanes qui arrivent du Soudan en Égypte, p. 33.	

§ 4. *Causes secondaires de la conquête*.. . . . 34-42

Désir de Mehemet Ali d'écarter d'Égypte des troupes indisciplinées, p. 35. — Les Mamelouks survivant des massacres de 1811 et de 1812, établis dans le Dongola inquiètent Mehemet Ali, p. 37. — Appel d'un chef de Berber à Mehemet Ali, p. 41.

CHAPITRE II.

L'ÉTAT POLITIQUE DU SOUDAN ORIENTAL EN 1820.

§ 1. *La Nubie*. 43-46

Affaiblissement de l'autorité du Pacha d'Égypte en Nubie au XVIII^e siècle, p. 44. — Mehemet Ali y établit sa domination, p. 45.

§ 2. *Les Chaïqiés*. 46-49

Leur terrain de parcours, p. 47. — Leur domination sur les petits chefs du Dongola, p. 48. — Insuffisance de leur armement, p. 49.

§ 3. *Le Royaume de Sennar*.. . . . 49-69

Incertitudes sur les origines, p. 50. — Les Foungis, p. 51. — Étendue du royaume en 1820, p. 53. — Faiblesse du pouvoir du roi, p. 54. — Puissance des vizirs, p. 55. — Compétition en 1820 entre Adelan et Hassan Regeb, p. 57. — Morcellement du royaume. Rapports entre le roi et les chefs tributaires, p. 58. — Rapports avec les nomades, p. 62. — Manière dont le pouvoir a su tirer parti des migrations que la mouche tsetsé impose à ceux-ci, p. 62. — Faiblesse de l'armée. Disparition de la cavalerie, naguère redoutable, p. 65. — Défaut d'armes à feu, p. 67.

§ 4. *Darfour et Kordofan*. 69-72

Puissance du sultan de Darfour, p. 69. — Désunion entre les deux pays, p. 71. — Indifférence du sultan du Darfour à l'égard du Kordofan, p. 71.

CHAPITRE III.

LA CAMPAGNE. 1820-1822.

Récits de la campagne, p. 73.

§ 1. *Composition des armées*. 75-78

Effectif de l'armée d'Ismail, p. 76. — Effectif de l'armée de

- Mohammed bey le Defterdar, p. 77. — Aspect de ces armées, p. 78.
- § 2. *Conquête du Dongola.* 78-83
Fuite des Mamelouks, p. 79. — Défaite des Chaïqiés à Korti et à Dager, p. 80.
- § 3. *Conquête du Sennar.* 83-8
Soumission des chefs de Berber, Chendy et Halfaya à Ismaïl, p. 83. — Soumission du roi Bady, p. 85. — Entrée d'Ismaïl à Sennar, p. 85. — Ismaïl continue à avancer jusqu'au sud du Fazoql, p. 86. — Affaiblissement de son armée, p. 87.
- § 4. *Conquête du Kordofan.* 88-90
Combat de Bara, p. 89. — Expédition de Mohammed bey le Defterdar dans le Nouba, p. 89.
- § 5. *Violences de la conquête.* 90-4
Insensibilité de Mehemet Ali et de son entourage, p. 90. — Cruauté de Mohammed bey le Defterdar, p. 92. — Pillages et massacres accomplis par les soldats égyptiens, p. 93.
- § 6. *Irritation des populations.* 94-8
Effervescence au Sennar, p. 95. — Naïr Nimr chef de Chendy, p. 96. — Meurtre d'Ismaïl à Chendy, p. 97. — Vengeance de Mohammed bey le Defterdar, p. 98.

DEUXIÈME PARTIE

LE SOUDAN ÉGYPTIEN APRÈS LA CONQUÊTE

CHAPITRE I^{er}.

LES LIMITES TERRITORIALES DU SOUDAN SOUS MEHEMET ALI.

- Accroissement ininterrompu de la domination égyptienne dans le Soudan de 1822 à 1881. 99
- § 1. *Les limites occidentales.* 100-4
Visées de Mehemet Ali sur le Darfour, p. 100. — Préparatifs de conquête, p. 102. — Procédés de défense du sultan de Darfour : ses rapports avec le sultan de Constantinople, p. 103 ; interdiction aux voyageurs européens de pénétrer au Darfour, p. 103.
- § 2. *Les limites méridionales.* 104-6
Au sud du Kordofan, p. 105. — Sur le Nil blanc, p. 105.
- § 3. *Conquête du Taka.* 106-11

Expédition des Égyptiens dans le Taka en 1822 et 1834, p. 107. — Expédition de 1840, fondation de Kassala, p. 108. — Valeur économique du pays, p. 110.

§ 4. *Occupation de Souakim et de Massaoua par Mehemet Ali.* 111-16

Caractère particulier de cette occupation, p. 113. — Importance économique de ces deux ports, p. 114. — Les frontières du Soudan Égyptien sont flottantes, p. 116.

CHAPITRE II.

KHARTOUM.

§ 1. *Aspect général.* 117-21

Sa position sur le Nil bleu, p. 117. — Ressemblance avec les villages d'Égypte, p. 118. — Fragilité des constructions, p. 118. — Les principaux monuments, p. 119. — Les jardins, p. 120.

§ 2. *La population.* 121-4

Son caractère cosmopolite, p. 121. — Les Africains, p. 121. — Les Européens, p. 122. — Les Esclaves, p. 123. — Incertitude sur le chiffre total de la population, p. 123.

§ 3. *Des avantages et des défauts économiques de la position géographique de Khartoum.* 124-37

Abondance de ressources alimentaires à proximité, p. 124. — Khartoum était au centre du Soudan Égyptien, et par le Nil communiquait aisément avec les diverses provinces, p. 127. — Dangers que les crues du Nil faisaient courir à Khartoum, p. 130. — Les pluies, p. 131. — Aspect lamentable de la ville en été, p. 133. — La température, p. 134. — Climat malsain, p. 135.

§ 4. *Rôle politique et commercial.* 137-45

Khartoum est le point de concentration des services administratifs et d'approvisionnement du Soudan Égyptien, p. 138. — Objets d'exportation et d'importation, p. 141. — L'importance de Khartoum se manifeste par les conséquences de sa chute en 1885, p. 143.

§ 5. *Rôle dans l'exploration de l'Afrique.* 145-9

Khartoum a été un centre d'exploration, p. 145. — Diffi-

cultés de la vie de l'explorateur, p. 146. — Satisfaction qu'il éprouve à se trouver dans un milieu européen, p. 147. — Exemple: Junker chez les missionnaires de l'Ouganda, p. 147. — Explorateurs qui ont séjourné à Khartoum, p. 148.

CHAPITRE III.

L'ADMINISTRATION ET L'ARMÉE DU SOUDAN.

- § 1. *L'Administration*. 150-3
 Le gouverneur général, p. 150. — Les Moudirs, p. 150. — Les Kachefs, p. 151. — Les chefs indigènes conservent leurs fonctions, p. 151.
- § 2. *L'Armée*. 153-6
 Son effectif, p. 153. — Recrutement exclusif de troupes noires, p. 155. — Leurs qualités militaires, p. 155.

CHAPITRE IV.

L'EXPLOITATION DU SOUDAN.

- Le Soudan considéré par Mehemet Ali uniquement comme un domaine d'exploitation. 157
- § 1. *Les fonctionnaires égyptiens au Soudan*. 159-65
 Prédominance des Ottomans, p. 159. — Leur indifférence pour l'avenir du pays, p. 159. — Leur désir de s'enrichir, p. 160. — Achmed Pacha, p. 161.
- § 2. *Les Impôts*. 165-71
 Les différents impôts, p. 166. — Ils sont principalement perçus en nature, p. 167. — Exportation du bétail du Soudan en Égypte, p. 168. — Rigueur dans la perception, p. 170.
- § 3. *Les Razzias*. 171-4
 Lieux où elles s'exercent, p. 172. — Leurs produits, p. 173.
- § 4. *La vente des esclaves*. 175-6
 Les différents marchés, p. 175. — La valeur des esclaves, p. 175. — Paiement des soldats en esclaves, p. 176.

- § 5. *Le monopole des denrées commerciales.* 177-80
 Mehemet Ali, seul commerçant dans la vallée du Nil, p.
 177. — Rigueur avec laquelle le monopole est exercé, p. 178.
 — Les négociants européens systématiquement découragés,
 p. 179. — Conséquences économiques de ce monopole, p. 180.

CHAPITRE V.

DES RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION DU SOUDAN.

- § 1. *Résultats financiers.* 181-7
 Pénurie des renseignements, p. 181. — Chiffres donnés par
 d'Arnaud, p. 182. — Les voyageurs ont l'impression d'un
 budget en déficit, p. 183. — Bénéfices indirects réalisés par
 Mehemet Ali, p. 185. — Conclusion : les résultats financiers ont
 été nuls, p. 185.
- § 2. *Développement de la traite des esclaves.* 187-96
 Causes de ce développement, p. 187. — Impopularité qui en
 rejaillit en Europe sur Mehemet Ali, p. 190. — Démarche
 accomplie par le consul général anglais Campbell auprès de
 Mehemet Ali pour demander officieusement son abolition,
 p. 192.
- § 3. *Impopularité du régime égyptien.* 196-203
 Hostilité des anciens chefs, p. 196. — Émigration d'une
 partie des populations hors des limites de la domination égypti-
 tienne, p. 198. — Preuves de mécontentement données par les
 populations, p. 199. — Indices sur la manière dont dispa-
 raîtra le régime égyptien, p. 200.

CHAPITRE VI.

LA SÉCURITÉ AU SOUDAN ÉGYPTIEN.

- § 1. *Des dangers des voyages dans le Soudan avant l'occu-
 pation égyptienne.* 204-13
 Les voyages sont dangereux et très coûteux même pour les
 musulmans, p. 204. — De la condition des chrétiens en
 Égypte au xvii^e et au xviii^e siècle, p. 206. — Des dangers
 qu'ils courent en pénétrant au Soudan, p. 207. — On décou-
 rage les explorateurs qui veulent s'y aventurer, p. 211.

§ 2. *De l'établissement de la sécurité par Mehemet Ali.* 213-18

Ordre qui règne dans toute l'étendue de la domination de Mehemet Ali et particulièrement au Soudan, p. 213. — Protection accordée par lui aux Européens, et confiance qu'il veut leur inspirer, p. 216.

TROISIÈME PARTIE

LA RECHERCHE DES SOURCES DU NIL

CHAPITRE I^{er}.

LA QUESTION DES SOURCES DU NIL VERS 1830.

Opinions contradictoires de Guillaume Delisle et de Benoit de Maillet sur l'origine du Nil, p. 221. — D'Anville pose définitivement la question vers 1750, p. 223. — L'opinion de Bruce ne prévaut pas sur celle de d'Anville, p. 224. — La question du « Continent austral », puis la question du « Niger » relèguent au second plan la question des sources du Nil, p. 226.

Vers 1830 les circonstances sont favorables en Égypte à l'armement d'une grande expédition d'exploration, p. 229. — Reconnaissances effectuées sur le Nil blanc de 1824 à 1831, p. 230. — Conception en France d'un projet de voyage aux sources du Nil blanc, p. 231. — Échec du projet, p. 237. — Discussion sur les motifs qui ont déterminé Mehemet Ali à envoyer des expéditions à la découverte des sources du Nil, p. 238.

CHAPITRE II.

LES TROIS EXPÉDITIONS ÉGYPTIENNES SUR LE HAUT-NIL.

§ 1. *Des récits des expéditions.* 241-50

Journaux de route de Selim Bimbachi, de Thibaut, de Ferdinand Werne, de d'Arnaud, p. 241. — Mésintelligence entre Werne et d'Arnaud, p. 244. — Nature des documents laissés par d'Arnaud, p. 246. — Pourquoi ils sont jusqu'à présent restés inédits, p. 247.

§ 2. *La première expédition.* 250-4

- Personnel, p. 251. — Point extrême atteint, p. 251. — Bon accueil fait par les indigènes aux étrangers, p. 252. — Violences des Égyptiens, p. 253.
- § 3. *La deuxième expédition.* 254-62
 Personnel, p. 254. — Point extrême atteint, p. 257. — Exploration du Sobat, p. 259. — D'Arnaud interdit les violences contre les indigènes, p. 260. — Confiance que leur inspire sa conduite, p. 261.
- § 4. *La troisième expédition.* 262-5
 Mauvaise condition dans lesquelles elle part, p. 262. — Fâcheux état sanitaire, p. 264. — Point extrême atteint, p. 265.

CHAPITRE III.

LES RÉSULTATS GÉOGRAPHIQUES DES EXPÉDITIONS.

- Importance de ces expéditions. 266
- § 1. *Contribution à la question des sources du Nil* 267-9
 Notion de l'éloignement des sources du Nil, p. 267. — Difficulté de les atteindre, p. 268. — Idée erronée de la division du Nil en plusieurs branches en amont de l'île Janker, p. 269.
- § 2. *Le Nil blanc.* 269-76
 Orientation du Nil blanc, p. 269. — Première section du 5° au 9° : Ramifications, sinuosités, caractère marécageux, surtout manifeste dans le lac Nò, largeur, faiblesse du courant, p. 270. — Deuxième section du 9° au Ras el Khartoum, p. 273. — Le Sobat, p. 274. — Absence de renseignements sur les crues, p. 275.
- § 3. *La navigabilité du Nil blanc.* 276-82
 Bonnes conditions de navigation : Absence de seuils rocheux, sauf le Machada Abou Zeïd ; absence de courants ; régularité du débit même à l'étiage, p. 276. — Conditions défavorables : Méandres décrits par le fleuve dans la première section. Abondance de moustiques, p. 279. — Les formations du *Zedd* à peine soupçonnées à cette époque, p. 280. — Conclusion, p. 282.
- § 4. *Les résultats météorologiques.* 282-90
 Les vents, p. 283. — Observations de d'Arnaud. Prédominance des vents du Nord de novembre à avril, p. 284. — Coups de vent du sud, p. 285. — La température, p. 285. —

- Les pluies, p. 238. — De novembre à avril règne sur le Nil blanc une saison sèche, p. 289. — L'humidité de l'air, p. 289.
- § 5. *Les aspects de la végétation sur les bords du Nil blanc.* 290-3
 Mélange de la prairie et des bois depuis Khartoum jusqu'au lac Nô, p. 291. — Prédominance de la prairie, depuis le lac Nô jusqu'au 7° lat. N., p. 292. — La superficie boisée croît au sud du 7°, p. 292.
- § 6. *La vie animale sur les bords du Nil blanc.* 293-304
 Les poissons, p. 294. — Les fauves, p. 294. — Les herbivores sauvages, p. 295. — Les éléphants, leur abondance, p. 295. — L'ivoire, son abondance, p. 297. — Discussion sur le poids et la valeur monétaire de la récolte des expéditions égyptiennes, p. 298. — Les indigènes ignorent la valeur de l'ivoire, p. 301. — Ardeur des Égyptiens à en recueillir, p. 303. — Le bétail domestique, p. 304.
- § 7. *Les habitants des bords du Nil blanc.* 306-23
 Densité de la population, p. 307. — Caractères physiques des habitants, p. 311. — L'élevage du bétail est leur principale occupation, p. 313. — Costumes, ornement et armement, p. 314. — Industrie, p. 315. — Langage, p. 315. — Croyances, p. 316. — Morcellement politique du pays, p. 317. — Hostilités réciproques des tribus, p. 318. — Accueil bienveillant fait par les indigènes aux Égyptiens, p. 320.
- § 8. *Résumé des résultats géographiques des expéditions.* 323

CHAPITRE IV.

DES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DES EXPÉDITIONS ÉGYPTIENNES
SUR LE HAUT-NIL.

- Nombreuses conséquences des découvertes géographiques accomplies de 1839 à 1842. 325
- § 1. *La question des sources du Nil après 1842.* . . . 326-38
 Hypothèses sur le lieu où gît la source du Nil, p. 327. — Nouvelles expéditions sur le Haut-Nil projetées en Égypte sous Mehemet Ali, Ibrahim, Abbas I^{er} et Saïd, p. 330. — Speke donne la solution du problème, p. 338.
- § 2. *Les débuts de l'exploitation de l'ivoire sur le Haut-Nil.* 339-45

Régularités des campagnes commerciales, p. 340. — Rivalité des fonctionnaires égyptiens et des négociants européens, p. 341. — Absence de renseignements précis sur les résultats de ces campagnes, p. 343. — Elles semblent avoir été fructueuses, p. 343.	
§ 3. <i>Les débuts de la traite des esclaves sur le Haut-Nil.</i>	345-9
Enlèvement de nègres, p. 346. — Circonstances qui favorisèrent la traite, p. 347.	
§ 4. <i>Entrée du Haut-Nil dans la zone d'influence du Soudan Égyptien.</i>	349
CONCLUSION.	351-4
Appendices: I. Notes sur le climat de Khartoum.	355
II. Tableau hydrographique du Nil blanc et du Sobat.	358
Bibliographie.	361
Index.	369
Table des matières.	375

Bayer. Staats-
Bibliothek
München

TABLE DES CARTES

	Pages.
I. — Carte politique du Soudan oriental en 1820.. . . .	46
II. — Limite du Soudan égyptien sous Mehemet Ali.	104
III. — Khartoum vers 1840.. . . .	118
IV. — Les sources du Nil, d'après Delisle, 1708.	222
V. — Les sources du Nil, d'après d'Anville, 1702-1754.. . . .	224
VI. — État des connaissances sur le Nil blanc, en 1832.	230
VII. — État des connaissances sur le Nil blanc en 1842 après les expéditions égyptiennes.	262



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

5,-

HERGESTELLT : IN DEN
STAATL. UMSCHULUNGSWERKSTÄTTEN
FÜR SCHWERSTBESCHÄDIGTE IN
TEGERNSEE u. MÜNCHEN 23
LEOPOLDSTR. 153 TEL. 360156



Dehérain, Henri

Le Soudan égyptien sous Mehemet Ali

Paris 1898

H.afr. 5701 u

urn:nbn:de:bvb:12-bsb11864396-2